

**Les établissements  
d'enseignement technique en France  
1789-1940**

**Tome 1 : La Corrèze**



Gérard Bodé et Hubert Vènes

# Les établissements d'enseignement technique en France

1789-1940



Service d'histoire de l'éducation  
Institut national de recherche pédagogique

**INRP**

© Institut national de recherche pédagogique, 2004  
Service des publications

Conception graphique et réalisation PAO : Anne-Marie Fabry, service d'histoire de l'éducation  
Couverture : Agnès Cavet, service des publications  
*Remerciements à J.-F. Bradu pour les fonds de carte de couverture*

Réf. : BH 086 • ISBN : 2-7342-0975-6

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « *copies et reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective* » et, d'autre part, sous réserve de mention du nom de l'auteur et de la source, que « *les analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information* », « *toute représentation ou reproduction totale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite* » (article L. 122-4). Une telle représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

## SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU RÉPERTOIRE . . . . .	III
INTRODUCTION . . . . .	5
RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE . . . . .	39
A . . . . .	41
Argentat . . . . .	43
Aubazine . . . . .	44
Ayen . . . . .	45
B . . . . .	47
Beaulieu . . . . .	49
Bort-les-Orgues . . . . .	50
Brive . . . . .	57
Bugeat . . . . .	98
C . . . . .	99
Chastang (Le) . . . . .	101
Clergoux . . . . .	102
E . . . . .	105
Égletons . . . . .	107
J . . . . .	121
Juillac . . . . .	123
L . . . . .	125
Ligneyrac . . . . .	127
Le Lonzac . . . . .	128
Lubersac . . . . .	129
M . . . . .	131
Meymac . . . . .	133

N .....	135
Naves .....	137
Neuvic .....	141
O .....	181
Objat .....	183
S .....	187
Saint-Paul .....	189
Sédières .....	190
Sornac .....	191
Souilhac .....	192
T .....	193
Treignac .....	195
Tulle .....	197
Turenne .....	231
U .....	233
Ussel .....	235
Uzerche .....	248
V .....	255
Varetz .....	257
Voutezac .....	258
Écoles ambulantes .....	273
Sources et bibliographie .....	279
Annexes .....	293
Index .....	301

## PRÉSENTATION DU RÉPERTOIRE

### OBJECTIFS

Le répertoire national qu'inaugure ce volume vise à recenser l'intégralité des établissements d'enseignement technique industriel et commercial, agricole et vétérinaire, maritime et aquacole, tant civils que militaires, c'est-à-dire toute cellule d'enseignement quels que soient son statut administratif (public ou privé), sa structure (établissement autonome ou annexé), sa taille (petites cellules comptant quelques élèves ou grands établissements à forte cohorte), son régime (internat, demi-pension ou externat), son cursus pédagogique (cours complets pluriannuels ou sessions limitées à quelques mois) ou ses horaires (cours du soir ou enseignement de jour), créée ou projetée entre 1789 et 1940 dans les limites territoriales actuelles d'un département. Chaque établissement fait l'objet d'une notice respectant, compte tenu des renseignements obtenus, la même structure. Néanmoins, en raison de leur diversité, les établissements les plus importants ainsi recensés (grandes écoles, instituts d'université, etc.), qui ont souvent fait l'objet de travaux universitaires, disposent de notices moins développées que les établissements plus modestes.

Les dépouillements ont été effectués dans les sources locales (archives départementales, communales ou consulaires, bibliothèques locales, archives privées, entretiens oraux) et nationales (Archives nationales, Bibliothèque nationale). Certaines sources (presse locale, délibérations des assemblées territoriales) n'ont pas été exploitées. Il est évident que des établissements ont pu être oubliés et que des renseignements complémentaires peuvent encore être trouvés. Ils seront intégrés dans une prochaine édition et / ou sur les fichiers consultables en ligne.

Cet ouvrage résulte d'une recherche plus ample visant à terme à couvrir l'ensemble des départements français. Par conséquent, il se conçoit comme un instrument de recherche rassemblant systématiquement un ensemble de données exploitables pour des études futures et non comme une monographie locale. Comme tel, il s'inscrit dans la logique d'autres ouvrages du Service d'histoire de l'éducation : recueil de textes officiels, répertoire des collèges d'Ancien régime, recensement des manuels scolaires, etc.

## LES ÉTABLISSEMENTS RECENSÉS

Reposant non pas sur les aléas des compétences des ressorts ministériels ou de leurs divers bureaux, mais sur son contenu et sa finalité, la définition de l'enseignement technique retenue ici englobe toutes les formes d'enseignement ayant pour but l'acquisition de connaissances professionnelles et non la transmission d'une culture générale, quel que soit le niveau visé (supérieur, secondaire ou élémentaire). Sont néanmoins exclues du champ les formations médicales et paramédicales (notamment les écoles d'accouchement) et les diverses études menant aux professions tertiaires publiques, à caractère nettement professionnel, mais échappant au domaine « économique » commercial, industriel ou agricole, depuis les écoles normales d'instituteurs jusqu'aux écoles d'administration. Ont également été écartées toutes les écoles rattachées en France aux « Beaux-Arts », telles que les écoles d'architecture.

En revanche, divers établissements échappant à l'aire de recrutement des écoles techniques sont concernés dès qu'ils prodiguent un enseignement similaire à celui défini ci-dessus, comme dans certaines écoles pour aveugles ou sourds-muets qui tendent à transmettre une compétence professionnelle, ou encore dans les écoles de rééducation professionnelle postérieures à la Première Guerre mondiale. Figurent aussi dans cette catégorie les écoles militaires dont l'objectif ne se limite pas à former du personnel militaire et dont les formations peuvent être monnayées sur le marché du travail, telles que les écoles de mécaniciens ou celles de manufactures d'armes, même s'il est souvent difficile de distinguer ici la finalité purement militaire des autres. Les écoles de dessin formant pour les professions industrielles (décoration, dessin de tissu, dessin industriel, etc.) ont aussi été recensées dans la mesure où il était possible d'identifier ces contenus spécifiques.

Dans cette optique, un problème particulier se pose pour toutes les écoles se situant aux limites de cet enseignement, à savoir les « cours spéciaux » fondés dans les années 1820-1840, les écoles primaires supérieures, tout comme l'enseignement secondaire spécial car, officiellement jusqu'au début des années 1890, elles poursuivaient des objectifs et des finalités proches de ceux des certaines écoles « technologiques » contemporaines. Aussi ont-elles été retenues dans ce travail pour la période allant de leur naissance (1833 pour les écoles primaires supérieures, 1865 pour l'enseignement secondaire spécial) jusque vers 1890. En revanche, pour les années postérieures n'ont été retenues que les écoles primaires supérieures dotées de diverses sections professionnelles (industrielles, commerciales, agricoles ou ménagères), y compris quand ces sections n'avaient pas de base légale ou ne fonctionnaient pas selon une structure établie.

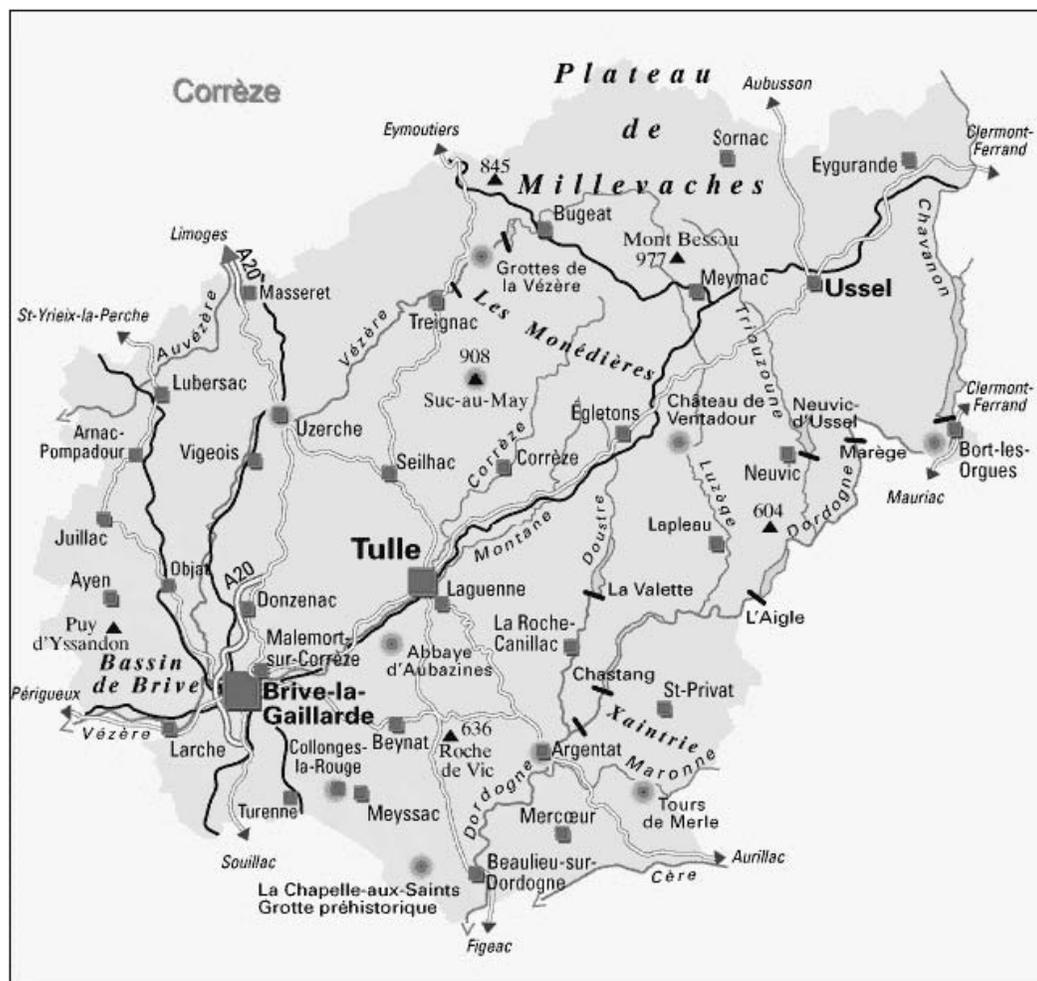
Dans la même logique, le statut des écoles ménagères et de tous les autres établissements de cette nature (ouvriers, orphelinats agricoles féminins, pensionnats professionnels, cours de repassage) est loin d'être clair, le rôle de la femme étant longtemps considéré, quel que soit le degré d'enseignement dont elle pouvait bénéficier, sous son simple aspect d'économie domestique. Faute de critères cohérents, les écoles ménagères ont donc été retenues ici, tout au moins pour toutes celles qui prétendent délivrer un véritable enseignement y compris quand il se limite aux tâches domestiques. En revanche, les

établissements de type ouvrier classique se contentant d'assurer une « garderie » pour jeunes filles combinée à un travail actif ou à une moralisation, religieuse ou laïque, ont été écartés.

## **RÉALISATION**

Le dépouillement des archives locales a été réalisé par Hubert Vènes, professeur agrégé d'histoire-géographie au lycée Edmond-Perrier à Tulle et correspondant départemental du Service d'histoire de l'éducation. Les dépouillements nationaux ont été effectués par Gérard Bodé qui a également assuré la rédaction de l'introduction, des notices, des annexes et des index.

Gérard BODÉ  
Service d'histoire de l'éducation



Département de la Corrèze.

## INTRODUCTION

Rien, *a priori*, ne prédisposait le département de la Corrèze à développer un enseignement technique industriel et commercial important : une économie essentiellement agricole et pauvre, malgré deux bassins industriels à Brive et à Tulle ; une démographie constamment fragilisée par une émigration régulière qui vidait le département de sa main-d'œuvre ; un isolement réel, à l'écart des grands flux économiques et intellectuels, qui ne sera partiellement rompu qu'avec l'arrivée du chemin de fer sous la III<sup>e</sup> République. Pourtant, même si la densité en établissements d'enseignement technique paraît bien faible si on la compare à des départements comme le Nord, la Seine-Maritime, l'Isère ou les Bouches-du-Rhône, force est de constater que cet enseignement est loin d'être négligeable, surtout en regard de celui de certains départements limitrophes. En effet, à l'exception de l'enseignement supérieur, la Corrèze présente un ensemble assez complet d'écoles techniques, depuis l'École nationale professionnelle d'Égletons (lors de leur transformation en lycées techniques d'État en 1960, il n'en existait que 30 dans toute la France, réparties dans 13 départements seulement) jusqu'aux cours professionnels obligatoires. Pour l'enseignement agricole, le tableau est similaire puisque le réseau des écoles va d'une École régionale d'agriculture jusqu'aux cours postsecondaires agricoles. Pour toute la période couverte, 87 établissements différents<sup>1</sup>, certes de taille variée et aux effectifs fort contrastés, ont été recensés dans ce département, ce qui témoigne d'un réel dynamisme qui semble manquer

---

(1) Pour la définition de l'établissement scolaire, voir la présentation générale.

à certains départements voisins aux structures socio- économiques comparables tels que le Lot<sup>1</sup>, le Cantal ou la Creuse<sup>2</sup>.

## LA CORRÈZE : UN DÉPARTEMENT PAUVRE

Située aux confins du Massif central, le département de la Corrèze se caractérise entre 1800 et 1940 par une activité économique assez faible<sup>3</sup>. Géographiquement, il est dominé sur toute sa moitié nord-est par le plateau des Millevaches où la rivière éponyme trouve sa source. C'est un paysage rude de tourbières et de landes, assez peu fertile. En descendant vers le sud-ouest, on trouve une succession de plateaux granitiques guère plus propices à l'agriculture. Ce n'est qu'au sud-ouest que le paysage change avec le riche bassin de Brive qui, en raison d'un climat plus clément, autorise la culture de la vigne et des productions maraîchères. Le sous-sol ne renferme aucune richesse particulière. Mais rien qui ne permette l'émergence d'une grande industrie extractive. Nous sommes donc en présence d'une économie assez pauvre, y compris dans l'agriculture, dominée au sud par la vigne et le froment et, sur les plateaux par la châtaigne et l'élevage ovin.

En 1789, comme partout en France, les 225 000 habitants du Bas-Limousin fournissent une population à 90 % paysanne, et la moitié de ces paysans sont des petits propriétaires possédant en moyenne 20 arpents, soit 6 hectares ; les autres sont journaliers, fermiers ou métayers chez de grands propriétaires qui possèdent à eux tous plus de 40 % du sol. La culture du froment et celle de la vigne sont possibles à l'ouest, dans la plaine entourant Brive. Mais le reste du territoire, montagneux et au climat assez rigoureux, doit se contenter de seigle, de raves et de châtaignes ; sur l'impulsion de Turgot, intendant du Limousin de 1761 à 1774, la

---

(1) Dans l'état actuel de la recherche, le département du Lot totalise 35 écoles techniques dont 10 d'enseignement agricole.

(2) À ce jour, la Creuse et le Cantal ne sont pas encore pris en compte par cette recherche et il est ainsi assez difficile d'évaluer exactement le poids de l'enseignement technique dans ces départements. On peut toujours signaler que l'enquête de 1863 recense pour le Cantal, une école professionnelle à Aurillac, un atelier de fabrication de la dentelle à Murat, une ferme-école à L'Hôpital, commune de Saint-Paul-des-Landes et divers ouvriers et pour la Creuse, la seule ferme-école de La Villeneuve. Pour cette même enquête, la Corrèze était représentée par l'école professionnelle de Tulle, les cours de la manufacture d'armes de Tulle et la ferme-école des Plaines. À cette date, la situation semblait équivalente entre la Corrèze et le Cantal avec cependant une orientation industrielle plus affirmée en Corrèze. Pour la fin de la période, l'*Annuaire général de l'Université et de l'enseignement français* de l'année 1939-1940 recense pour le Cantal, la seule section commerciale de l'école primaire supérieure de filles d'Aurillac et, pour la Creuse, l'école des métiers du bâtiment et des travaux publics de Felletin, une section commerciale à l'école primaire supérieure de garçons de Bourgneuf, un cours de commerce à l'école primaire supérieure de filles de Bourgneuf, une section agricole à l'école primaire de garçons de La Souterraine et une section commerciale à l'école primaire supérieure de filles de Felletin. Par comparaison, le même annuaire indique pour la Corrèze, l'école nationale professionnelle d'Égletons, les écoles pratiques de commerce et d'industrie de Bort-les-Orgues, de Brive et de Neuvic, l'école militaire préparatoire technique de Tulle, des sections techniques dans les écoles primaires supérieures de garçons d'Égletons et d'Ussel, une section agricole à l'école primaire supérieure de garçons d'Uzerche et une section commerciale à l'école primaire supérieure de filles d'Objat. Selon cette source, incomplète car il y manque l'enseignement agricole ainsi que les cours professionnels obligatoires, l'offre apparaît ainsi bien supérieure en Corrèze. Pour les cours professionnels, une liste dressée en 1931 par la Direction générale de l'enseignement technique ne mentionne aucun cours dans le Cantal, le seul cours organisé par la Société d'encouragement de l'école professionnelle de Felletin pour la Creuse, mais trois cours en Corrèze à Brive, Égletons et Tulle.

(3) Sur la situation économique et sociale, voir Alain CORBIN, *Archaisme et modernité en Limousin au XIX<sup>e</sup> siècle, 1845-1880*. Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1998, 2 vol. et Georges DAUGER, Daniel DAYEN, *Histoire du Limousin contemporain. Corrèze, Creuse, Haute-Vienne de 1789 à nos jours*. Limoges, L. Soumy, 1997.

potatoe has appeared on these poor soils. In fact, it is especially breeding that is important, and the Bas-Limousin exports livestock. Forage plants begin to be cultivated.

The territory is slowly being unenclosed, along the Brive-Ussel route, a section of the Bordeaux-Lyon axis, which was improved by Turgot. Artisans and workers are few in number, and 70% are tied to the land. The industry is essentially extractive: coal from Lapleau and Argentat, lead from Vic, copper from Ayen. But the transformation industries are all the same present, essentially under the impulsion of the State: the royal textile manufactory of Brive employs more than 300 workers and uses hydraulic machines; the arms manufactory of Tulle, founded under Louis XIV, produces rifles for the navy and the colonies; the Bas-Limousin also has a dozen paper mills and some forges.

During the 19th century, the population of the department grew until it exceeded 300,000 inhabitants in 1850, then began to decline at the start of the 20th century, stabilizing around 260,000 inhabitants in 1930. The rural exodus is in effect from the end of the 19th century and benefits especially from cities located outside the Corrèze. Nevertheless, agricultural activities remain important and there is no real soil depletion before 1939.

In the middle of the 19th century, the forest occupies no more than 20% of the land, and this is not until after 1860 and the decline of sheep breeding that large landowners begin to replant the brushlands. After 1912, the action of Marius Vazeilles in Meymac accentuates the phenomenon and the plateau of Millevaches is replanted with pine trees. It is aided in this enterprise by school nurseries created by teachers. On the other hand, the phylloxera epidemic of the end of the 19th century causes a net decline in the vine around Brive and the development of arboriculture and horticulture.

The 19th century also sees the acceleration of the unenclosure of the department: from Périgueux, the railway reaches Brive in 1860, Tulle in 1871 and Ussel in 1880. But, at this time, the Paris-Toulouse line passes through Bordeaux and Agen. In 1904, the opening of the Argentat-Tulle and Tulle-Uzerche lines allows for better circulation in the north-south direction.

Industry does not develop despite all, but slowly: from 750 to 4,000 workers work in the arms manufactory of Tulle, producing Chassepot (1866-1874), Gras (1866-1877) and Lebel (1886-1894) rifles. After a decline in activity at the end of the 19th century, there is a revival, especially during the First World War. In 1911, only 16% of Corrèze workers are employed in industry, against 35% for France as a whole.

Between 1920 and 1940, 4,000 industrial jobs are created in the department, partly within the framework of strategic activities in the south of the Loire. With Radioscil and Hyperlec (later T.R.T. and R.T.C.) the production of electrical equipment develops in Brive, while the foundries of Montapet (later Péchiney) are installed in Ussel. These activities are dynamized by the construction of hydroelectric power plants in Corrèze: the Vézère is equipped downstream of Uzerche with a series of small dams, while the Compagnie du Chemin de fer d'Orléans obtains in 1921 the concession to equip the Dordogne with the most important dams.

Sur le plan intellectuel, le département reste longtemps l'un des moins alphabétisés de France. Jusqu'à la III<sup>e</sup> République, l'instruction primaire est médiocre ; les populations rurales, mais souvent aussi urbaines, ne connaissent pas ou ne se servent pas du français. L'élite intellectuelle est réduite à quelques individus dont l'influence est faible. Après 1880, des progrès considérables sont réalisés. Si le taux d'analphabétisme reste toujours supérieur à celui de la moyenne nationale, l'écart se réduit et le département occupe désormais une situation médiane. Durant l'entre-deux-guerres, le développement des activités industrielles ainsi que du secteur tertiaire s'accompagne d'une sensible montée du niveau scolaire.

Aussi, en 1940, bien que l'économie du département soit encore à dominante agricole, les activités industrielles et commerciales y sont assez présentes pour justifier le développement, à côté de l'enseignement agricole, d'un enseignement technique industriel. L'augmentation du niveau scolaire bénéficie aussi à l'attractivité d'une formation professionnelle différente de l'apprentissage traditionnel.

## **LE RYTHME DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE EN CORRÈZE**

Évaluer la genèse et le développement de l'enseignement technique, tant industriel et commercial qu'agricole, dans le cadre d'un département comme la Corrèze n'est pas aisé dans un pays aussi centralisé que la France où l'historiographie – comme dans d'autres domaines d'ailleurs – a trop souvent tendance à se référer exclusivement au cadre national en fonction d'une chronologie reposant sur la politique officielle de l'État. C'est d'autant plus difficile ici que le rythme diverge entre l'enseignement industriel et commercial et l'enseignement agricole. S'il faut attendre 1880 pour que la première mesure législative soit prise en faveur de l'enseignement industriel et commercial, l'enseignement agricole avait été réglementé dès 1848. Il apparaît ainsi qu'en dépit d'une finalité identique, quoique s'adressant à des catégories socio-professionnelles différentes, et malgré la tutelle longtemps exercée sur ces deux enseignements par un même département ministériel, chacun poursuit son propre chemin. Encore cette évolution générale ne tient-elle pas compte d'une éventuelle implication des notables locaux dans ce processus : ont-ils suivi le mouvement en répercutant les impulsions parisiennes, ou l'ont-ils accompagné, voire précédé, en profitant de l'élan que l'autorité de l'État pouvait accorder à leurs plans ?

La chronologie des créations, que l'on peut trouver en annexe dans le tableau II, répond déjà partiellement à ces questions. À côté de quelques créations isolées, on remarque surtout l'existence de vagues de créations autour de dates très significatives (les écoles primaires supérieures vers 1840, les fermes-écoles en 1848, les écoles pratiques de commerce et d'industrie autour de 1900, les cours professionnels obligatoires et postsecondaires agricoles en 1920). Même si c'est quelquefois avec un certain décalage par rapport aux décisions législatives et réglementaires, ces dates semblent bien témoigner de l'emprise de l'État.

Comment dans ce cas, rendre compte des rythmes propres des deux branches de cet enseignement, en combinant l'impulsion nationale et les éventuelles initiatives locales, tout en présentant un tableau clair de la situation ? Plutôt que de reprendre les datations propres à l'histoire de ces enseignements, il semblait plus pertinent de retenir une périodisation fondée sur les événements politiques en acceptant l'idée que les deux césures essentielles étaient

constituées par l'avènement de la III<sup>e</sup> République en 1870 et la fin de la Grande Guerre en 1918. Ces deux coupures sont d'ailleurs moins artificielles qu'on pourrait le craindre. Dans les faits, elles traduisent aussi une modification des politiques officielles au sujet de ces enseignements, et donc, de leur répercussion sur le niveau local. Dans le tableau déjà cité, on trouve ainsi en 1877 ou en 1920, un ensemble de créations de nouveaux établissements correspondant bien respectivement à la revitalisation des écoles primaires supérieures du début de la III<sup>e</sup> République et à l'accélération de l'intervention de l'État au lendemain de la loi sur l'enseignement agricole de 1918 et de la loi Astier en 1919. Ce choix d'une chronologie calquée sur l'histoire politique tient aussi compte du fait, qu'au-delà des éventuelles spécificités locales, ce répertoire sur la Corrèze s'inscrit dans le cadre d'une opération plus large couvrant d'autres départements<sup>1</sup> et souhaite privilégier une approche comparative.

Mais, avant de passer à l'examen de chacune de ces trois périodes ainsi délimitées, et afin de déterminer le degré d'originalité de l'enseignement technique en Corrèze, il convient d'évaluer le rythme des créations d'établissements dans ce département sur l'ensemble de l'époque au moyen d'une simple analyse statistique, tout en gardant en mémoire l'extrême diversité de ces écoles et de leur impact réel sur le terrain.

**Tableau 1 – Statistique des créations par période**

Nature	1800-1870	1871-1918	1919-1940	Totaux
Enseignement industriel	4	3	6	13
Enseignement commercial ou tertiaire	-	-	5	5
Écoles de dessin	1	2	-	3
Enseignement agricole	4	5	24	33
Enseignement ménager	1	-	5	6
EPS ou enseignement secondaire spécial	7	9	4	20
Rééducation des victimes de guerre	-	3	3	6
Écoles techniques militaires	-	-	1	1
Total en nombre	17	22	48	87
Pourcentage	19,5 %	25,3 %	55,2 %	100 %
Moyenne annuelle de créations	0,24	0,45	2,18	0,62

---

(1) Voir l'introduction générale.

**Tableau 2 – Statistique des créations par type d'établissements**

Enseignements	Nombre	Pourcentage
Industriel	13	14,9 %
Commercial	5	5,8 %
Dessin	3	3,4 %
Agricole	33	37,9 %
Ménager	6	6,9 %
EPS-Secondaire spécial	20	23,0 %
Rééducation	6	6,9 %
Écoles militaires	1	1,1 %
	87	100

**Tableau 3 – Répartition des créations par secteurs d'enseignement**

Enseignements	Nombre	Pourcentage
Industriel et Commercial	28	32,2 %
Agricole	33	37,9 %
Ménager	6	6,9 %
EPS-Secondaire spécial	20	23,0 %
	87	100 %

On constate d'abord (tableau 1), une nette accélération des créations au lendemain de la Grande Guerre puisque leur proportion fait plus que doubler par rapport à chacune des deux périodes précédentes. La véritable accélération se situe à ce moment. Par ailleurs, il est assez significatif de noter que le rapport entre les deux premières périodes est assez large, même si les chiffres absolus semblent faibles. En effet, la moyenne annuelle des créations double presque (elle passe de 0,24 % à 0,45 %) ce qui traduit bien un réel développement de cet enseignement, même s'il demeure encore très modéré. Dans les deux cas, si l'on se réfère aux chronologies nationales fondées sur la politique officielle, on pourrait, dès maintenant, émettre l'hypothèse d'une implication croissante de l'État dans les enseignements techniques, ce qui corroborerait des études faites ailleurs<sup>1</sup>.

La chronologie des créations ne constitue néanmoins pas un indicateur entièrement fiable. Il doit être complété par la prise en compte de la nature de l'enseignement délivré dans ces écoles (tableau 2). Une typologie grossière sur laquelle de nombreuses réserves peuvent être émises (une utilisation minutieuse de l'index thématique figurant en fin de volume permet de constater qu'un même établissement, surtout après 1919, pouvait offrir à la fois des formations commerciales, industrielles, ménagères ou agricoles et qu'il est ainsi délicat de le classer dans une catégorie dominante). Si l'on recourt à des groupements, en apparence plus grossiers, on constate que la réalité est plus nuancée et que la domination de l'enseignement agricole doit être relativisée. On peut déjà mettre à part l'enseignement ménager qui participe autant de l'enseignement commercial que de l'enseignement agricole tout en visant des

(1) Voir notamment l'ouvrage de Marc SUTEAU, *Une ville et ses écoles. Nantes, 1830-1940*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, qui, pour un tout autre contexte, a bien démontré la montée en puissance de l'État au lendemain de 1919.

objectifs spécifiques. On peut aussi écarter l'enseignement intermédiaire qui se situe plutôt sur un niveau de « culture technique » que d'enseignement professionnel. Enfin, on peut regrouper les catégories « industriel » et « commercial » (tableau 3), en y incluant les écoles de dessin, les écoles de rééducation et les écoles militaires qui ne prodiguent aucune espèce de formation agricole mais tendent plutôt vers des formations de type artisanal ou tertiaire. On constate alors, qu'à l'échelle des simples créations d'établissement l'enseignement agricole n'est que faiblement supérieur à l'enseignement commercial et industriel. Il suffit de penser aux treize cours postsecondaires agricoles fondés à partir de 1920 et dont on ignore presque tout des effectifs, des contenus et du fonctionnement réel, alors que les quatre cours professionnels obligatoires ouverts à la même époque sont bien connus et drainent un public non négligeable, pour mesurer les limites de cette approche statistique dont le seul objectif était de mettre en lumière les grandes tendances.

On peut corriger ces chiffres par la prise en compte d'un autre indicateur, à savoir celui de la longévité des établissements. En effet, à côté de cours éphémères dont la durée de vie n'atteint même pas une année complète, d'autres institutions comptent plusieurs décennies de fonctionnement. Les trois tableaux suivants signalent, pour chaque année, le nombre d'écoles en activité pour chacune des trois périodes.

**Tableau 4 – Nombre d'écoles en activité en 1800-1870**

Années	Écoles	Années	Écoles
1808	1	1846-1847	6
1828	1	1848-1849	7
1829	2	1850-1852	9
1830-1835	1	1853	8
1836-1840	2	1854-1856	10
1841	3	1857-1861	11
1842	4	1862-1866	12
1843	3	1867-1870	13
1844-1845	4		

**Tableau 5 – Nombre d'écoles en activité en 1871-1918**

Années	Écoles	Années	Écoles
1871-1872	13	1892-1895	15
1873-1876	12	1896-1898	14
1877-1878	13	1899	12
1879-1881	14	1900-1907	13
1882-1883	15	1908-1915	14
1884	14	1916	13
1885	15	1917	14
1886	16	1918	17
1887-1891	14		

**Tableau 6 – Nombre d'écoles en activité en 1919-1940**

Années	Écoles	Années	Écoles
1919	19	1930	30
1920	32	1931	32
1921	34	1932	31
1922	30	1933	33
1923-1924	33	1934-1935	32
1925	23	1936	30
1926-1927	24	1937	32
1928	28	1938	30
1929	27	1939	27
		1940	23

Ces tableaux mettent en évidence l'existence de paliers successifs qui complètent et corrigent les impressions laissées par l'examen des seules créations. Un premier palier apparaît sous le Second Empire, où le nombre des écoles fonctionnant conjointement dépasse les dix unités. Une certaine stabilité se maintient ensuite jusqu'en 1919 (les « flambées » de 1886 ou 1918 pouvant s'expliquer par l'apparition respectives de cours complémentaires et d'écoles de rééducation dont la longévité est réduite soit en raison de leurs objectifs limités, soit peut-être en raison de lacunes des sources). Un second palier, très net, est franchi en 1920 quand le nombre des écoles dépasse les 30 unités (les « fléchissements » de 1925-1929 et 1939-1940 sont dus, le premier à l'échec des cours postsecondaires agricoles, le second au contexte d'avant-guerre).

Si le second de ces paliers correspond approximativement à la chronologie nationale, le premier semble placer le passage d'une époque à l'autre près de vingt ans avant les dates de 1875 / 1879 (enseignement agricole) et 1880 (enseignement industriel et commercial). Faut-il y voir l'action des acteurs locaux anticipant les décisions officielles, voire leur forçant la

main ? Ce qui est certain, c'est que ce palier est perceptible dans d'autres départements français dont le contexte économique, géographique ou politique est bien différent<sup>1</sup>.

Le dernier indicateur utilisable pour équilibrer les impressions laissées par les précédents et pour tenter de saisir l'importance réelle des diverses écoles est celui des effectifs. Il se révèle néanmoins d'un emploi malaisé car il n'existe pas, durant toute la période, de série continue. Pour divers cours et écoles, aucun renseignement sur les élèves n'a été trouvé. Pour d'autres, en revanche (comme les EPCI), en dépit de lacunes périodiques, la tendance générale est assez bien documentée.

**Tableau 7 – Effectifs annuels des écoles d'enseignement technique pour la période 1828-1870**

1828	1830	1841	1845	1848	1849	1850	1851	1852	1853	1854	1855	1856
86	55	50	40	8	22	23	37	65	45	49	39	39
1857	1858	1859	1860	1861	1862	1863	1864	1865	1866	1867	1869	1870
84	80	79	76	83	86	153	218	40	41	38	40	37

**Tableau 8 – Effectifs annuels des écoles d'enseignement technique pour la période 1871-1918**

1877	1879	1880	1883	1886	1889	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902
77	113	88	33	85	25	31	64	37	39	100	104	211	292	121	135
1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918
322	107	225	104	196	237	231	241	275	245	204	79	110	201	275	274

**Tableau 9 – Effectifs annuels des écoles d'enseignement technique pour la période 1918-1940**

1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929
336	450	604	379	477	417	241	497	420	718	935
1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940
834	1 373	1 291	1 566	1 669	1 887	2 061	2 254	2 263	1 681	53

---

(1) C'est notamment le cas pour le Haut-Rhin, comme l'avait déjà, en son temps, remarqué Raymond Oberlé.

**Tableau 10 – Totaux des effectifs et moyenne annuelle**

Période	Effectifs totaux	Moyenne annuelle
1828-1870	1 574	22,17
1871-1918	4 881	101,69
1919-1940	22 406	1 018,45

N'ont pas été pris en compte dans ces tableaux, pour la période 1871-1918, les effectifs des conférences itinérantes de la chaire départementale d'agriculture, soit 3 898 élèves, dont les chiffres ne sont disponibles que pour quatre années (1898-1899, 1900 et 1903) mais ne sont pas complets et varient ainsi beaucoup puisqu'ils passent de 2 549 en 1898 à 205 en 1903, et, pour la période 1919-1940, ceux de l'école militaire préparatoire de Tulle, soit 1 300 élèves dont les chiffres ne sont disponibles que pour deux années (1931 et 1937) et correspondent aux effectifs potentiels pouvant entrer dans l'école et non aux élèves réellement scolarisés. Si l'on incluait ces deux chiffres, le tableau 10 comprendrait 8 779 élèves pour 1871-1918, soit 182,89 par an et 23 706 élèves pour 1919-1940, soit 1 077,55 par an.

Les lacunes de la documentation exigent une interprétation prudente de ces chiffres. Ainsi, alors qu'en 1828, pour une seule école, on recense 86 élèves, entre 1865 et 1870, pour une douzaine d'établissements à peine plus de 40 élèves sont comptabilisés, les sources ne mentionnant pas toujours les effectifs. De ce fait, le palier du Second Empire, révélé par les indicateurs précédents est ainsi occulté. Sur l'ensemble de la période, la fréquentation moyenne augmente néanmoins sensiblement. Ici encore, le grand tournant est celui de 1918-1919. L'entre-deux-guerres, avec plus de 1 000 élèves scolarisés par an dans les divers cours et écoles dont le chiffre des effectifs a été mentionné marque ainsi un bond impressionnant par rapport aux deux époques précédentes.

On constate ainsi, avec toutes les réserves qu'imposent les lacunes des sources, que l'enseignement technique corrézien naît sous la Restauration, se développe difficilement jusqu'à l'avènement du Second Empire, connaît un premier accroissement jusqu'à l'instauration de la III<sup>e</sup> République, une seconde croissance durant la période précédant la Grande Guerre et une véritable explosion à partir de 1919. On remarque encore que dans ce département agricole pauvre cet enseignement se caractérise surtout par le développement de sa branche industrielle et commerciale plus que celle de la branche agricole.

#### **LA NAISSANCE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE EN CORRÈZE (1789-1870).**

À l'instar d'autres départements français, et comme les tableaux précédents l'ont mis en lumière, l'enseignement technique, tant agricole qu'industriel, ne débute en Corrèze que sous la Restauration et ne connaît qu'un lent développement jusqu'à la chute du Second Empire. Les archives consultées ne mentionnent aucun cours ou école d'enseignement technique pour la fin de l'Ancien Régime et la période révolutionnaire. La première structure signalée est un éphémère cours d'arpentage qui fonctionna à Uzerche durant quelques mois en 1808. Il avait été créé par Calmels, le chef du bureau du cadastre de Tulle, dans le but de former de bons géomètres. Ce cours pose problème. Appuyé par le préfet et le directeur des contributions directes, il pourrait s'agir de l'un de ces cours que l'on voit apparaître sous le Premier Empire à la suite de l'action de la *Société d'encouragement à l'industrie nationale*

fondée en 1801<sup>1</sup>. Mais ces cours étaient généralement installés au chef-lieu ou dans la principale ville du département. Donc, pourquoi à Uzerche et non à Tulle ? À moins qu'il ne s'agisse ici que d'une initiative privée sans rapport avec l'activité de ce mouvement d'encouragement ? On note cependant que ce cours, en activité de juillet à décembre, fonctionne, en quelque sorte, comme le second cycle d'un cours de mathématiques tenu par le même Calmels, à Tulle cette fois-ci, entre janvier et juin, ce qui pourrait éventuellement le rattacher à l'effort entrepris au niveau national en faveur d'une instruction à caractère industriel. Les lacunes des archives qui ne mentionnent ce cours que pour cette seule année 1808 ne permettent pas d'y répondre. Cette expérience reste isolée et il faudra attendre vingt ans avant de voir apparaître un nouvel établissement d'enseignement technique.

Durant cette période 1828-1870, il convient de bien distinguer l'évolution de l'enseignement agricole de celle de l'enseignement industriel, non pas tant en fonction du rythme des fondations et du développement, qui restent assez proches, que de celui des modalités de création. En effet, alors que l'enseignement industriel et commercial ne semble répondre qu'aux initiatives étatiques, l'enseignement agricole se singularise par une activité plus sensible des acteurs locaux.

### Un enseignement industriel impulsé par l'État

Entre 1828 et 1870, la naissance de l'enseignement technique industriel et commercial corrézien s'effectue en trois étapes principales dans lesquelles l'implication des pouvoirs publics, et notamment de l'État, apparaît comme essentielle. Faut-il y voir un paradoxe, une originalité par rapport à l'évolution nationale ? Avant 1880, durant ce « temps des initiatives privées »<sup>2</sup>, la participation de l'État se restreint à la dévolution de subventions, au contrôle de la réglementation et à diverses formes d'incitation. Or, en Corrèze, pour chacune des trois étapes, la main de l'État est bien visible. Dans les faits, l'histoire locale de l'enseignement technique demeure encore trop peu connue. S'il est vrai que la situation corrézienne paraît bien différente de celle de la Moselle, par exemple, elle se rapproche de celle de la Meurthe<sup>3</sup> ou encore de la Loire<sup>4</sup>.

La première étape se situe sous la Restauration et révèle les efforts constants de l'État pour permettre l'ouverture des premiers cours techniques. Comme tous les autres départements, la Corrèze reçoit la circulaire du ministre de l'Intérieur du 8 août 1819<sup>5</sup>, rappelée par

---

(1) Frederick B. ARTZ, « L'Enseignement technique en France pendant l'époque révolutionnaire (1789-1815) », *Revue historique*, 1946, t. CXCVI, 3, p. 257-286.

(2) Thérèse CHARMASOON, Anne-Marie LELORRAIN, Yannick RIPA, *L'enseignement technique de la Révolution à nos jours. Tome I : 1789-1926*. Paris, INRP, Économica, 1987, p. 14.

(3) Gérard BODÉ, « La naissance de l'enseignement technique provincial : étude de cas pour Metz et Nancy (1815-1870) », in André Grelon, Françoise Birck (dir.), *Des ingénieurs pour la Lorraine, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Metz, Serpenoise, 1998, p. 71-91.

(4) Gérard BODÉ, « L'enseignement technique dans la Loire entre 1815 et 1940 », in Brigitte Carrier-Reynaud (dir.), *Former les travailleurs. Enseignement professionnel et formations techniques, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Saint-Étienne, Presses de l'université de Saint-Étienne, 2004.

(5) Un exemplaire de cette circulaire est conservé aux Archives départementales du Bas-Rhin, 15 M 492.

celle du 8 février 1828<sup>1</sup>, par lesquelles le préfet est chargé d'encourager l'ouverture de cours pour ouvriers. L'État s'engage à accorder une petite subvention et du matériel. À la suite du rappel de 1828, deux écoles de géométrie et de mécanique appliquée, sont ouvertes, une à Tulle, en 1828, et une à Brive, en 1829. L'école de Tulle fonctionne jusqu'en 1891, date où elle sera transformée en cours professionnel de Souilhac qui, lui-même, se fondera par la suite dans les cours professionnels municipaux créés en application de la loi Astier, ce qui lui assure ainsi une longévité exceptionnelle. Destinée à apprendre le dessin linéaire indispensable au charpentier, au géomètre, au mécanicien, au jardinier, elle est une émanation des volontés de l'État dont l'action est cependant relayée par la municipalité et soutenue par la Société centrale d'agriculture qui dès la fin de l'année 1827, donc avant l'envoi de la circulaire de 1828, en avait envisagé la création. Dès le départ, c'est une école municipale, puis départementale entre 1844 à 1888, avant de redevenir municipale.

Elle semble connaître un réel succès puisque, l'année de la création, elle accueille 86 élèves. Les chiffres fléchissent par la suite (55 en 1830) puis connaissent une forte progression sous le Second Empire : 70 en 1863, 100 en 1864, avant de tomber assez bas au début de la III<sup>e</sup> République : 58 en 1879, 40 en 1880, 25 en 1889. Elle fonctionne comme cours du soir ou encore du dimanche matin et ne dispose pas de véritable cursus. Ce n'est qu'un ensemble de cours d'arithmétique, de dessin, de géométrie auquel on rajoute, entre 1840 et 1855, l'histoire, entre 1855 et 1891, la physique et la chimie. Ce n'est qu'entre 1888 et 1891, donc à la fin de leur activité, que les cours sont divisés en sections, une pour la lecture, l'écriture et les bases de l'arithmétique, l'autre pour le dessin, l'arithmétique, la géométrie, la mécanique, l'histoire et la géographie.

Il ne s'agit donc pas à proprement parler de cours techniques, mais plutôt de cours généraux destinés à inculquer une culture utile aux classes laborieuses. Cette création s'inscrit dans un mouvement plus large de fondations de cours pour ouvriers initié par l'activité du baron Dupin au Conservatoire des arts et manufactures en 1819, supportée et encouragée par le ministère de l'Intérieur. Cependant, si de nombreux cours similaires sont ouverts en France dans ces années 1825-1830<sup>2</sup>, rares néanmoins sont ceux qui connaîtront une aussi grande longévité que ceux de Tulle. Ainsi, celui ouvert à Brive en 1829, ne semble fonctionner qu'un an. Ici encore, il s'agit d'un cours municipal dès le départ.

Le bilan de cette première phase de créations d'écoles techniques peut paraître bien mince puisque l'ouverture des cours, sollicitée depuis dix ans par le ministère de l'Intérieur, n'est concrétisée que dans deux communes et que l'un de ces cours disparaît déjà au bout d'un an. Néanmoins, si l'on compare la situation avec d'autres départements français, on peut remarquer que le cours de Tulle est l'un des rares cours issus de la Restauration à se maintenir aussi longtemps sous sa forme primitive, donc à ne pas se fondre dans une autre structure ou à disparaître et, qui plus est, dans une région assez faiblement industrialisée.

---

(1) Un exemplaire en est conservé aux Archives départementales de la Corrèze 149 T 2, ainsi que dans celles des Côtes-d'Armor 1 T 262 et du Bas-Rhin 15 M 492.

(2) Gérard BODÉ, « Développement local, partenariat et alternance au XIX<sup>e</sup> siècle : les cours industriels pour ouvriers et artisans », in : François Cardé, André Chambon (dir.), *Métamorphoses de la formation. Alternance, partenariat et développement local*. Paris, L'Harmattan, 1997, p. 53-74.

La seconde étape de création est consécutive au vote de la loi Guizot du 28 juin 1833 qui imposait pour tous les chefs-lieux de département et pour les communes de plus de 6 000 habitants l'ouverture d'une école primaire supérieure. En Corrèze, le développement de ces écoles est long et chaotique. Si la ville de Brive (8 500 habitants) crée son EPS dès 1836, Tulle – le chef-lieu – attendra jusqu'en 1842. Par la suite, d'autres vont suivre : Beaulieu en 1844, Treignac, en 1846 pour les filles, ce qui est relativement tôt, Uzerche (3 400 habitants), en 1850, au moment même où la loi Falloux entraîne leur disparition. Enfin Ussel (4 300 habitants) ouvre son école primaire supérieure de garçons en 1854. Il est à signaler que toutes ces communes ne sont pas soumises à l'obligation de créer un tel établissement et que la plupart des écoles primaires supérieures ont une durée de vie relativement longue, à savoir jusqu'à la III<sup>e</sup> République. Dans deux cas, à Brive et à Ussel, leur disparition en 1895 et 1890 respectivement n'est que provisoire, puisque de nouvelles écoles primaires supérieures sont créées par la suite, il est vrai dans un contexte fort différent. On constate donc que le « moment Guizot », même s'il peut paraître tardif et s'il s'est prolongé au-delà de l'année 1850, a néanmoins permis l'ouverture de six écoles primaires supérieures dans un département peu peuplé, peu industrialisé, faiblement scolarisé et relativement isolé.

Les finalités des écoles primaires supérieures sont complexes. L'article 10 de la loi du 28 juin 1833 destinait ces écoles aux enfants se préparant aux professions commerciales et industrielles. Dans la logique des ordres d'enseignement, elles sont ainsi conçues comme des écoles en faveur de la classe moyenne. Il ne s'agit pas d'une formation professionnelle au sens étroit du terme mais d'établissements chargés de diffuser une culture utile à ces classes moyennes, culture qu'elles ne trouvaient pas dans les collèges humanistes classiques<sup>1</sup>. Ce souci transparait bien dans les déclarations des écoles corréziennes. Celle de Brive se propose ainsi de « former les élèves aux professions administratives, agricoles, commerciales et industrielles », celle de Tulle de « préparer aux carrières du commerce, de l'industrie et des ponts-et-chaussées ou encore aux écoles d'arts et métiers » et celle de Beaulieu veut préparer ses élèves à l'« école normale, l'école vétérinaire, les écoles d'arts et métiers et les emplois dans le commerce ». Comme ailleurs en France, la création des écoles primaires supérieures marque bien, en Corrèze, un pas important vers la création d'un véritable enseignement technique.

Dans la plupart des villes françaises, l'ouverture des écoles primaires supérieures, à partir de 1834, s'accompagne d'une réorganisation des institutions scolaires municipales avec la mise en place de réseaux municipaux allant des salles d'asiles aux écoles spécialisées<sup>2</sup>. En Corrèze, l'ébauche d'une telle réorganisation n'apparaît qu'à Brive qui fonde, cinq ans après l'ouverture de l'école primaire supérieure, une école de mathématiques et de dessin dont les finalités ne sont cependant pas claires, ni même le statut, et qui disparaît au bout d'un an. En dépit de cet échec, la fondation des écoles primaires supérieures, même si elle repose sur une volonté de l'État, s'accompagne d'une forte implication des autorités municipales, y compris à Tulle où la création tardive de l'école primaire supérieure ne découle pas de réticences des

---

(1) Jean-Michel CHAPOULIE, « L'enseignement primaire supérieur de la loi Guizot aux écoles de la III<sup>e</sup> République », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXXVI, juillet-septembre 1989, p. 413-437.

(2) Raymond OBERLÉ, *L'enseignement à Mulhouse de 1798 à 1870*, Strasbourg, Publications de la faculté des lettres de l'université de Strasbourg, 1961 ; Marc SUTEAU, *op. cit.* ; Gérard BODÉ, « L'enseignement à Metz entre 1850 et 1900 », in : *Metz au temps de Verlaine*. Metz, Serpenoise, 1996, p. 65-76.

édiles locaux mais plutôt du contrôle pointilleux du ministère de l'Instruction publique au sujet du rattachement de l'école au collège royal.

Sous le Second Empire, la dernière étape de la construction d'un premier enseignement industriel s'effectue par l'ouverture des cours de la manufactures d'armes de Tulle. Fondée sous le règne de Louis XIV, cette manufacture était le principal employeur de la ville de Tulle. Le 1<sup>er</sup> messidor, an XII (20 juin 1804), sur décision du Premier Consul, la formation des apprentis de l'armement, bien qu'elle soit assurée dans les ateliers de patrons, fut placée sous le contrôle du ministère de la Guerre. Sous le Second Empire, la modernisation de l'armement, avec le fusil Chassepot, pousse le ministre de la Guerre à demander la création d'un cours élémentaire sur la fabrication des armes au sein de la manufacture des armes (3 mars 1857). Avant cette date, les cours sont donnés par le patron, maître de son art, à deux ou trois élèves, sous le contrôle du directeur de la manufacture d'armes. L'enseignement est uniquement pratique, l'élève étant formé à « la boutique » du maître à Tulle ou dans les localités voisines (comme à Treignac, par exemple). L'apprenti travaille chez un maître indépendant qui est cependant indemnisé par l'État. Des formations de six mois, à raison de trois jours par semaine, servent à devenir monteur, platineur, forgeron, garnisseur, bagueonnier ou canonier. En 1857, cette formation est remplacée par un véritable cours d'arithmétique et de dessin linéaire qui, à partir de 1860, comprend un cursus de deux années. Ce cours, ouvert le 12 juin 1860 et qui fonctionne toujours en 1940, a pour but de former des chefs d'atelier, des contrôleurs d'armes et des chefs armuriers des corps de troupes. Les leçons se déroulent de 19 à 21 heures selon le modèle des cours professionnels pour ouvriers. L'apprentissage sur le tas, purement pratique, est ainsi complété par un minimum de formation théorique.

Cette fondation est singulière. Placée sous la tutelle du ministre de la Guerre, elle ne s'inscrit nullement dans la politique amorcée sous le Second Empire en faveur du développement de l'enseignement technique. Elle est d'ailleurs antérieure aux travaux de la grande commission sur l'enseignement professionnel de 1863<sup>1</sup> ; elle n'en est pas moins prise en compte comme un établissement modèle dans l'enquête organisée par cette commission en 1864<sup>2</sup>. Elle ne répond néanmoins qu'à une nécessité précise du ministère de la Guerre et apparaît, de ce fait, plutôt comme un épiphénomène.

En 1870, l'enseignement industriel corrézien demeure ainsi, hormis le réseau des six écoles primaires supérieures, réduit à deux cours installés au chef-lieu ; Tulle, le premier fondé en 1828 sous l'impulsion du ministre de l'Intérieur, le second instauré pour ses besoins spécifiques par le ministre de la Guerre à la manufactures d'armes. Ces deux structures ne constituent pas de véritables écoles professionnelles avec un cursus suivi et des travaux pratiques en atelier mais sont organisées en cours théoriques plus ou moins indépendants chargés de répondre aux besoins des élèves. Il s'agit aussi d'établissements publics. Les sources consultées, si l'on excepte un cours d'enseignement spécial à Ussel peu documenté, ne mentionnent pas d'établissement privé. La comparaison avec d'autres départements permet néan-

---

(1) Une bonne analyse des travaux de cette commission se trouve chez Yves LEGOUX, *Du compagnon au technicien. L'école Diderot et l'évolution des qualifications, 1873-1972*. Paris, Technique et vulgarisation, 1972, p. 35-44.

(2) Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics. Commission de l'enseignement professionnel, *Enquête sur l'enseignement professionnel* [...] Paris, Impr. Impériale, 1865, tome 2, pp. 655-660 et 702.

moins de relativiser. Dans les départements proches, l'enquête de 1864 ne signale pour le Cantal qu'une seule école professionnelle à Aurillac, fondée en 1858 et structurée comme l'école de Tulle. Rien pour la Creuse, la Dordogne et le Lot. Seule la Haute-Vienne, à cause de l'industrie de la porcelaine, s'est dotée d'une série de cours à finalité professionnelle affirmée. La situation corrézienne n'est donc nullement mauvaise ; elle traduit simplement, dans une région peu industrialisée, l'état « normal » de l'enseignement technique industriel à cette date.

### Quel enseignement pour une agriculture pauvre ?

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, un enseignement élémentaire de l'agriculture ne paraissait pas évident. Si l'on acceptait volontiers de délivrer un enseignement agronomique, qui pouvait d'ailleurs se rattacher aux dispositions prises à la fin de l'Ancien régime, il semblait illusoire d'inculquer des notions d'agronomie aux paysans, laboureurs et manouvriers. L'art d'exploiter la terre ne s'enseignait pas, il s'acquerrait par la pratique quotidienne. Aussi, les premières créations de Roville, Grignon ou Grandjouan ne paraissaient pas s'adresser aux populations rurales et n'exercèrent guère d'influence<sup>1</sup>.

Pourtant, dans un département à l'économie essentiellement agricole, on aurait pu supposer voir émerger un réel intérêt pour les questions agricoles aboutissant à la naissance d'écoles d'enseignement agricole. De fait, l'exemple de Mathieu de Dombasle à Roville était connu et dès 1831, un cercle d'agriculteurs aisés avait songé à fonder une école modèle, en s'inspirant de cette expérience. Ce même cercle avait déjà présidé aux destinées des cours industriels de Brive. Néanmoins, cette curiosité pour les sciences agronomiques ne se concrétisa cependant pas immédiatement et c'est encore de l'initiative de l'État que naquirent les premières créations.

Selon un schéma classique, l'enseignement agricole apparaît en Corrèze par deux voies différentes : la première est suscitée par le ministre de l'Instruction publique dans le cadre de sa volonté de délivrer un enseignement utile aux élèves des communes rurales ; la seconde découle des efforts du ministère en charge de l'Agriculture pour promouvoir un enseignement professionnel de l'agriculture.

Le premier enseignement naît à l'école normale d'instituteurs de Tulle où une chaire départementale d'agriculture fonctionne, pour son cours théorique à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1846 et pour son cours pratique à partir de 1855. L'expression « chaire d'agriculture » recèle en ces années 1830-1840 un double sens. La première chaire d'agriculture avait été créée en 1836 à Bordeaux pour l'« enseignement de la science agricole », mais cette chaire fonctionnait de façon autonome. La chaire de Tulle s'appuie sur des dispositions ministérielles dont la circulaire du ministre de l'Instruction publique du 18 août 1838<sup>2</sup> prise à la suite de diverses expériences départementales dont celle du cours fondé en 1837 à l'école

---

(1) Michel BOULET, « La création de l'enseignement professionnel agricole en France (1848-1880) », in : Willem Frijhoff (dir.), *L'offre d'école. Éléments pour une étude comparée des politiques éducatives au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, INRP, Publications de la Sorbonne, 1983, p. 187-195.

(2) Circulaire du 18 août 1838 prescrivant une enquête sur l'enseignement de l'agriculture dans les écoles normales primaires. Thérèse CHARMASSON, Anne-Marie LELORRAIN, Yannick RIPA, *L'Enseignement agricole et vétérinaire de la Révolution à la Libération*. Paris, INRP, Publications de la Sorbonne, 1993, pp. 35-36.

normale de Barcelonnette, dans les Basses-Alpes, qui s'était fixé pour objectif d'apporter aux futurs instituteurs un ensemble de connaissances agricoles qui leur seraient d'une grande utilité dans l'exercice de leur profession. Cette expérience devait amener le ministre des Travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce à demander la création de chaires d'agriculture au sein de toutes les écoles normales par sa circulaire du 10 août 1839. Il ne s'agit donc pas d'un enseignement à finalité professionnelle destiné aux agriculteurs mais d'une partie de la formation des instituteurs. La chaire de Tulle se développera surtout sous la III<sup>e</sup> République quand, en plus de ses cours pour les élèves-maîtres, elle organisera des tournées de conférences agricoles au bénéfice des agriculteurs du département. À cette époque, de telles chaires fonctionnaient dans tous les départements jusqu'à leur transformation, en 1912, en direction des services agricoles.

Pour l'enseignement professionnel de l'agriculture, la première initiative revient aux acteurs locaux avec le projet de ferme-école, ou de ferme-modèle, présenté par la Société d'agriculture de Brive le 15 octobre 1831, projet qui traîne jusqu'à ce qu'en 1843 le conseil général, sur proposition du préfet, vote la création d'une « ferme bovine » à laquelle est associée une école d'enfants pauvres destinée à fournir la main-d'œuvre. Le 12 mars 1844, après approbation royale, la ferme commença à fonctionner. Il s'agit en fait d'une sorte de « vacherie pépinière » dont le but était l'amélioration de la race bovine et non d'une école de formation agricole. Sans doute conscient de cette ambiguïté, le préfet de la Corrèze demanda en 1845 à son collègue de Saône-et-Loire de lui envoyer le règlement de sa ferme-école.

Le modèle des fermes-écoles est tiré de l'institut agricole de Grand-Jouan où Jules Rieffel fonda une telle structure en 1830. La création de telles fermes-écoles est encouragée par l'État qui les subventionne. Dans les départements limitrophes, le Cantal en 1837 et la Dordogne, en 1839, en ouvrent. Mais elles ont du mal à survivre et délivrent des formations très diversifiées. Aussi, à partir de 1843, les pouvoirs centraux interviennent-ils de plus en plus fréquemment dans l'organisation de leur enseignement. Le 23 juillet 1847, le ministère de l'Agriculture et du Commerce publie le programme de fonctionnement des fermes-écoles, ou « écoles élémentaires d'agriculture » dont le but est de former « de bons maîtres-valets ou contre-maîtres ruraux, d'habiles métayers, des régisseurs ou des fermiers intelligents »<sup>1</sup>. Dès le 30 août 1847, Jules Finet, ancien élève de l'École d'agriculture de Grignon et professeur d'agriculture et d'horticulture titulaire de la chaire départementale à l'école normale de Tulle, écrit au préfet pour lui signaler son projet de création d'une ferme-école à Naves et sollicite une subvention pour cette entreprise.

Ce projet tombait à point, car par le décret du 3 octobre 1848<sup>2</sup>, la Seconde République décida de créer dans chaque département une ferme-école dont le financement serait assuré par l'État, à l'exception des frais d'exploitation qui seraient tirés en véritable autofinancement de la vente des récoltes. La ferme-école de Naves, dans le domaine de la Jarrige, fut ainsi créée par l'arrêté ministériel du 19 avril 1848. La direction en fut confiée à Jules Finet et elle fonctionna avec du personnel laïc. Mais le 6 décembre 1849, sous la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte, un arrêté ministériel crée une ferme-école concurrente à Neuvic, dirigée

---

(1) CHARMASSON, LELORRAIN, RIPA, *op. cit.*, pp. 51-52.

(2) CHARMASSON, LELORRAIN, RIPA, *op. cit.*, pp. 58-61.

par le comte d'Ussel. Elle fonctionne dans le domaine des Plaines, propriété personnelle du comte, avec un personnel composé en partie de religieux et se maintiendra sous cette forme jusqu'en 1915. Le Gouvernement, soucieux de ne subvenir qu'à une seule ferme-école, décide alors de fermer l'établissement de Naves par arrêté ministériel du 15 octobre 1852.

Le décret du 3 octobre 1848 apparaît comme l'acte fondateur de l'enseignement agricole public<sup>1</sup>. Il constitue, en tout cas, la première intervention claire et contraignante de l'État pour la création et l'organisation d'établissements d'enseignement agricole. Il assure, de ce fait, un cadre légal aux diverses expériences qui avaient fleuri depuis une dizaine d'années. La Corrèze n'est pas pionnière dans l'ouverture de fermes-écoles mais les créations de Naves et Neuvic interviennent au bon moment. S'il est évident que le rôle des acteurs locaux, même quand il s'agit, comme chez Finet, d'un membre de l'Instruction publique très sensible aux efforts gouvernementaux, se montre ici plus évident que pour l'enseignement industriel, leur investissement personnel n'aurait sans doute pas abouti aussi sûrement sans l'appui de la réglementation ou sans le coup de pouce, pour le comte d'Ussel, du personnel politique parisien.

En revanche, l'école d'horticulture de Voutezac, sorte de colonie pénitentiaire religieuse, échappe entièrement à l'emprise et à l'initiative de l'État, cet établissement religieux se contentant seulement d'accueillir quelques bourses accordées par le conseil général à partir de 1870.

## **CONSOLIDATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ENTRE 1871 ET 1918**

Au lendemain de l'humiliante défaite de 1871, surtout après la victoire définitive du camp républicain, une nouvelle politique scolaire plus volontariste et plus interventionniste est mise en œuvre. Si les lois Ferry des années 1881-1886 en constituent le symbole le plus visible, l'enseignement technique tant agricole qu'industriel et commercial, n'échappe pas à cet activisme législatif et réglementaire : loi du 30 juillet 1875<sup>2</sup> sur l'enseignement agricole élémentaire pratique, loi du 16 juin 1879<sup>3</sup> sur l'enseignement départemental et communal de l'agriculture, loi du 11 décembre 1880<sup>4</sup> sur les écoles manuelles d'apprentissage. Ainsi se met en place tout un arsenal de dispositions susceptible de modifier les relations entre le pouvoir central, les autorités locales et les acteurs privés dans le domaine de l'enseignement professionnel.

Durant cette période cruciale marquée par l'émergence d'un réseau d'écoles publiques, trois tendances marquent l'évolution de cet enseignement en Corrèze : le maintien et le développement d'un enseignement intermédiaire, un certain immobilisme de l'enseignement agricole, la lente évolution de l'enseignement industriel et commercial.

---

(1) Thérèse CHARMASSON, Michel DUVIGNEAU, Anne-Marie LELORRAIN, Henri LE NAOU, *L'enseignement agricole. 150 ans d'histoire. Évolution historique et atlas contemporain*. Dijon, Éducagri, 1999 ; Michel BOULET (dir.), *Les enjeux de la formation des acteurs de l'agriculture, 1760-1945*. Actes du colloque de l'ENESAD, 19-21 janvier 1999. Dijon, Éducagri, 2000.

(2) Thérèse CHARMASSON, Anne-Marie LELORRAIN, Yannick RIPA, *L'enseignement agricole, op. cit.*, pp. 143-145.

(3) Thérèse CHARMASSON, Anne-Marie LELORRAIN, Yannick RIPA, *L'enseignement agricole, op. cit.*, pp. 159-161.

(4) Thérèse CHARMASSON, Anne-Marie LELORRAIN, Yannick RIPA, *L'enseignement technique, op. cit.*, pp. 243-244.

## Développement de l'enseignement intermédiaire

Les écoles primaires supérieures fondées en application de la loi Guizot, ignorées par la loi Falloux, connaissent une nouvelle naissance au début de la III<sup>e</sup> République. Leur statut reste néanmoins assez flou jusqu'en 1886<sup>1</sup>. En 1870, le département de la Corrèze dispose des six écoles primaires supérieures fondées entre 1836 et 1854. Celle de Beaulieu disparaît en 1883, celle d'Ussel en 1890, celle de Tulle en 1891 et celle de Brive en 1895. Se maintiennent jusqu'à l'entre-deux-guerres, l'école de garçons d'Uzerche et l'école de filles de Treignac. Mais les quatre disparitions paraissent traduire des transformations. Brive et Tulle, et sans doute aussi Beaulieu, qui sont des écoles publiques annexées à un établissement secondaire (lycée à Tulle et collège à Brive et Beaulieu) sont transformées en section d'enseignement secondaire spécial. Le cas d'Ussel est plus complexe puisque cette école est liée à un cours secondaire spécial privé dans lequel elle semble se fondre. En revanche, de nouvelles écoles sont fondées, en début de période, en 1877, à Bort-les-Orgues et à Lubersac (cette école n'ouvrira cependant jamais), et au début du XX<sup>e</sup> siècle, en 1904 à Tulle et en 1907 à Objat et à Ussel. Deux de ces écoles (Tulle et Objat) sont des écoles de filles (il n'existait jusqu'alors qu'une seule école de filles à Treignac). L'école d'Ussel est une recreation de l'école disparue antérieurement et qui, cette fois-ci, dispose clairement du statut d'école publique.

Pour Bort-les-Orgues, l'enseignement prodigué est le même que dans les écoles déjà existantes. En revanche, pour les écoles fondées au XX<sup>e</sup> siècle, on constate, dans les écoles de filles, la présence d'un enseignement ménager et dans l'école de garçons d'un enseignement agricole à côté de l'enseignement général. Une mutation est donc intervenue. En 1886, toutes les écoles primaires supérieures ont encore été recensées par la grande enquête sur l'enseignement technique. Après 1887, le caractère professionnalisant des écoles primaires supérieures disparaît. Avec l'organisation progressive des écoles manuelles d'apprentissage, puis des écoles pratiques de commerce et d'industrie à partir de 1892, les écoles primaires supérieures cessent d'appartenir à la mouvance de l'enseignement technique, sauf si elles développent des enseignements spécifiques comme c'est le cas dans les trois établissements fondés en 1904-1907. On notera néanmoins qu'à cette date, ces enseignements ne sont pas encore donnés dans une section technique spécifique. La première section technique industrielle de menuiserie et d'ajustage n'est créée qu'en 1917 à Ussel.

Par ailleurs, on constate encore que les écoles primaires supérieures disparues entre 1882 et 1891 sont presque partout remplacées par des cours complémentaires : Beaulieu en 1882, Ussel en 1885 (qui n'est mentionné que jusqu'en 1898 et disparaît donc quelques années à peine avant l'ouverture de la seconde école primaire supérieure), Bort-les-Orgues en 1886, Tulle en 1892. Pour les communes, il était avantageux de remplacer une école primaire supérieure qui nécessitait un cursus plus long, avec plus de personnel et, souvent, des bâtiments autonomes par un cours complémentaire annuel, ou sur deux ans, abrité par une école primaire élémentaire qui, généralement, en fournissait aussi le personnel. Ce mouvement de suppressions, recreations, transformations en cours complémentaires n'est pas propre à la

---

(1) Jean-Pierre BRIAND, Jean-Michel CHAPOULIE, *Les collèges du peuple. L'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*. Paris, INRP, CNRS, ENS Fontenay-Saint-Cloud, 1992.

Corrèze mais se manifeste dans toute la France et accompagne la mise en place d'un nouveau réseau d'écoles primaires supérieures concentrées sur un enseignement général<sup>1</sup>.

Les cours complémentaires complètent ainsi le réseau des écoles primaires supérieures. Un seul de ces cours, celui de Tulle, dispose à partir de 1895 d'un atelier industriel lui permettant de prodiguer un enseignement à caractère technique. Les quatre autres cours, pour la période couverte par les archives, ne possèdent pas encore d'atelier mais dispensent un enseignement de travail manuel qui revêt alors le caractère de préapprentissage ou de préparation à l'apprentissage. La finalité utilitaire de l'enseignement délivré dans ces cours est clairement annoncée : « les leçons données dans ce cours, ayant un but essentiellement utilitaire, les jeunes gens qui échoueraient aux examens précédents ou qui ne voudraient pas entrer dans une administration, seront préparés pour le commerce ou l'industrie » affirme un prospectus du cours complémentaire de Brive du 25 septembre 1886. Malheureusement, les sources relatives à ces cours sont trop fragmentaires : on les rencontre dans les grandes enquêtes nationales, on trouve quelques indications ici et là, mais rien de continu. Pour la plupart d'entre eux, on ignore même leurs dates de fonctionnement précises et notamment les dates de leur disparition ou transformation.

Vers 1890, le département de la Corrèze possède ainsi un ensemble de six établissements, deux écoles primaires supérieures et quatre cours complémentaires, délivrant un enseignement qui sans être professionnel *stricto sensu* constitue une préparation à l'apprentissage, à l'exercice d'un métier ou à la présentation aux concours administratifs de niveau intermédiaire. Par rapport à 1870, le nombre d'établissements n'a pas augmenté, mais le statut administratif, l'organisation, le cursus des enseignements a bénéficié à une scolarité courte (un an en général, deux ans à Tulle) qui remplace la scolarité longue des écoles primaires supérieures. Un seul établissement, le cours complémentaire de Tulle, s'oriente vers un enseignement plus technique. Les écoles primaires supérieures de création postérieure échappent quant à elles à cette orientation. Comme toutes les écoles primaires supérieures françaises, elles sont de simples écoles primaires prodiguant un enseignement post-élémentaire. Quand, dans la rivalité qui après 1892 oppose les deux ministères de l'Instruction publique et du Commerce et de l'Industrie, elles essayent d'occuper le terrain d'un enseignement professionnel, elles devront le faire en développant des enseignements spécifiques qui donneront naissance à des sections techniques. En Corrèze, cette évolution ne s'achève qu'à la veille de la Grande Guerre.

### **Immobilisme de l'enseignement agricole**

La double évolution de l'enseignement agricole relevée pour la période antérieure à la III<sup>e</sup> République se poursuit et se précise après 1871, à savoir développement d'un enseignement agricole professionnel et d'un enseignement à destination des enseignants en accord avec le ministère de l'Instruction publique. L'absence de rupture dans la politique officielle entre le Second Empire et la République se reflète parfaitement en Corrèze, même si le département ne suit pas immédiatement toutes les impulsions ministérielles.

---

(1) Jean-Pierre BRIAND, Jean-Michel CHAPOULIE, *op. cit.*, pp. 115-174.

La loi du 30 juillet 1875 complète les dispositions du décret de 1848. L'enseignement agricole est donné soit dans les fermes-écoles, soit dans un nouvel établissement dénommé école pratique d'agriculture plus spécialement ouvert aux fils des cultivateurs aisés, les fermiers et métayers et les petits propriétaires ayant achevé leur scolarité primaire. La première école pratique est fondée en 1876 dans la Meuse. Le succès de ces écoles est rapide : de 16 en 1886, elles passent à 45 en 1900. Néanmoins le département de la Corrèze ne suit pas cette évolution. Il possède depuis 1848 sa ferme-école des Plaines et ne semble pas souhaiter ouvrir une école pratique d'agriculture. Il faudra attendre la fin de la période pour que, sur l'initiative de Henri Queuille, une telle école apparaisse.

La ferme-école des Plaines ne semble connaître aucune évolution si ce n'est que le personnel religieux est désormais remplacé par des laïcs. Les effectifs répartis en deux années scolaires se situent toujours entre 35 et 40 élèves. Le recrutement est essentiellement local puisque 76 % des élèves sont nés dans le département. L'enseignement ne connaît que des modifications de détails. Le rapport d'inspection du 28 août 1904 mentionne le niveau très bas et les difficultés de recrutement. Fermée provisoirement en 1915 à cause de la guerre, la ferme-école ne sera pas réouverte mais remplacée, en 1918, par une école pratique. Elle est, à ce moment, l'une des dernières fermes-écoles fondées en 1848 encore en activité.

L'histoire de cet établissement révèle l'immobilisme de l'enseignement professionnel de l'agriculture en Corrèze. L'école ne réussit pas à attirer des élèves soucieux de se former aux nouvelles méthodes de l'agronomie et à sortir de la routine ancestrale. Les difficultés de recrutement expliquent peut-être le mauvais niveau de l'école, à moins que ce ne soit l'inverse. Les possibilités nouvelles qu'offrait la législation de 1875 ne sont pas saisies et l'on constate ainsi que dans cette contrée à l'économie essentiellement agricole, l'enseignement professionnel de l'agriculture ne progresse guère. Hormis cet établissement, il n'est assuré que par deux orphelinats agricoles, à Brive et à Clergoux, établissements privés religieux dont la finalité est plus moralisatrice que professionnelle.

La loi du 16 juin 1879, promulguée conjointement par le ministre de l'Agriculture et le ministre de l'Instruction publique régit la création des chaires départementales d'agriculture. Une enquête de 1873 avait montré que 87 % des écoles normales et 70 % des écoles primaires élémentaires étaient munies d'un jardin. De plus, 85 % des instituteurs déclaraient avoir donné une orientation agricole à leur enseignement. Ces chiffres amènent les deux ministres à prôner le développement des chaires d'agriculture. En 1878, avant la promulgation de la loi, il en existait dans 26 départements. La loi de 1879 les rend obligatoires dans chaque département. Une circulaire du 15 janvier 1881<sup>1</sup> détermine les attributions des professeurs qui doivent désormais remplir une double fonction : assurer les cours d'agriculture pour les élèves-maîtres, comme par le passé, mais aussi organiser des conférences agricoles destinées aux agriculteurs, aux propriétaires et aux instituteurs des divers cantons. En 1912, comme partout ailleurs, le professeur départemental d'agriculture devient le directeur des services agricoles, seul représentant du ministre dans le département.

À côté du professeur départemental, des chaires spéciales au niveau des cantons et des arrondissements se sont développées en France à partir de 1874. La première chaire spéciale

---

(1) Thérèse CHARMASSON, Anne-Marie LELORRAIN, Yannick RIPA, *L'enseignement agricole, op. cit.*, pp. 165-169.

est créée en 1874 à Limoges ; elles sont 15 en 1889 et 119 en 1893. Tout comme le professeur départemental, le professeur spécial doit exercer une double fonction : prodiguer au sein des lycées, collèges et écoles primaires supérieures un enseignement de l'agriculture, organiser des cours pour adultes dans les communes de son canton ou de son arrondissement.

La Corrèze dispose d'une chaire départementale depuis 1846. Les conférences agricoles sont attestées à partir de 1888. Elles sont signalées, avec des lacunes, jusqu'en 1903. La moyenne annuelle nationale des conférences calculée par une enquête de 1893 est de 31,1 pour 3 563 auditeurs. Les chiffres pour la Corrèze se situent légèrement en-dessous : 2 549 auditeurs en 1898 pour 29 conférences. Les thèmes retenus tentent de tenir compte de la réalité locale. Diverses séries de conférences traitent ainsi des problèmes de la viticulture. En revanche, le département n'avait pas encore créé de postes de professeurs spéciaux d'agriculture. Deux chaires seront créées en 1892 et 1893 à Uzerche et à Brive.

L'impact réel de ces conférences reste difficile à saisir. Les sources ne disent rien sur l'accueil qui leur fut réservé, ni sur d'éventuelles demandes. Les statistiques des effectifs ne sont guère parlantes. Il n'existe aucun rapport sur l'état des esprits des auditeurs. Les cours étaient prescrits par le ministère et ils furent organisés consciencieusement par les professeurs. On n'en sait guère plus.

D'autres formes d'enseignement, en revanche, qui commençaient à s'organiser en France, à savoir les écoles agricoles d'hiver, fixes ou ambulantes, ou les écoles agricoles ménagères, fixes ou ambulantes, ne sont pas signalées avant 1914. Le bilan reste donc mitigé. La ferme-école végète ; la chaire départementale assure son service ; les nouvelles formes d'enseignement ne sont pas introduites. L'enseignement agricole corrézien ne fait guère preuve d'un dynamisme exceptionnel.

### **La consolidation de l'enseignement industriel et commercial**

La nouvelle politique en faveur de l'enseignement technique produit des effets très diversifiés en Corrèze. La loi sur les écoles manuelles d'apprentissage resta sans effet. À cette date, deux cours existaient : celui de la manufactures d'armes de Tulle et le cours de l'école de géométrie et de mécanique. Apparemment, le besoin d'utiliser la nouvelle loi pour créer ou transformer un cours en école manuelle d'apprentissage ne se manifesta pas. Le cours de la manufacture d'armes, de création récente, ne subit aucune modification. Il répondait parfaitement aux besoins du ministère de la Guerre et se poursuivit de façon inchangée. L'école de géométrie et de mécanique, appelée « école professionnelle » depuis 1844, était dans une mauvaise passe. Depuis 1871, ses effectifs diminuaient régulièrement. En 1880, à peine une quarantaine d'élèves la fréquentaient, en 1889, ils n'étaient plus que 25. Il est difficile de trouver une explication à cette désaffection. Dans tout le département, seuls deux établissements délivraient un enseignement professionnel. Il est possible d'en chercher l'explication dans la concurrence des deux cours. Dans la mesure où les auditeurs de l'école professionnelle envisageaient surtout de se placer dans la manufacture d'armes, il pouvait paraître plus logique d'y commencer un apprentissage et d'en suivre les cours. En 1891, à cause de la faiblesse de ses effectifs, la ville décida de fermer son école professionnelle. Elle fut immédiatement remplacée par les cours professionnels de Souilhac. *A priori*, rien ne semble différencier les deux structures : toutes les deux sont municipales ; les cours sont donnés le soir en deux sections

distinctes. Pourtant les effectifs remontent et les cours survivront jusqu'en 1933. C'est sans doute dans la nature des enseignements qu'il faut chercher la différence. En effet, à côté des cours généraux, des cours techniques avec travaux d'atelier sont menés en forge, menuiserie, ajustage et tour. En 1900, l'école comprend deux ateliers. Une statistique signale aussi – sans donner trop de précision, mais l'armurerie prime toujours – que les débouchés sont plus variés. Même si les carrières industrielles restent privilégiées, des carrières commerciales ont aussi été embrassées. Les cours professionnels se rapprochent ainsi davantage de l'idée de l'enseignement technique que donnent les dispositions officielles.

Le premier établissement conforme à cette nouvelle vision officielle de l'enseignement professionnel ne sera institué qu'une dizaine d'années plus tard, sous la forme d'une école pratique de commerce et d'industrie. En 1892, pour pallier l'échec relatif des écoles manuelles d'apprentissage et des écoles nationales professionnelles, la loi de finances du 26 janvier<sup>1</sup> crée un nouveau type d'établissements par transformation de onze écoles primaires supérieures à enseignement professionnel : les écoles pratiques de commerce et d'industrie. Le décret du 22 février 1893<sup>2</sup> organisant ces écoles prévoit qu'elles peuvent être fondées par le département ou la commune. L'État prend en charge le traitement du personnel d'enseignement technique et général, la commune ou le département financent le personnel auxiliaire ainsi que l'entretien et le fonctionnement. Deux sections, une industrielle et une commerciale sont prévues avec des plans d'études séparés. L'enseignement général répond à un programme-type élaboré sur le plan national ; en revanche, l'enseignement professionnel doit répondre aux nécessités et aux besoins locaux. Les écoles sont contrôlées par un conseil de perfectionnement dans lequel siègent, outre des représentants de l'administration, de la commune ou du département et du personnel, des personnalités du monde économique et politique local. Ces écoles sont rattachées au ministère du Commerce et de l'Industrie. Ces écoles connaissent un développement assez rapide puisqu'en 1899-1900, il en existe déjà 25 scolarisant environ 3 600 élèves<sup>3</sup>.

Dès 1898, la municipalité de Brive demande la création d'une telle école. Fondée officiellement en 1899, elle accueille ses premiers élèves dès 1901. Initialement, la mairie proposait une organisation en deux sections : une section de dessin géométrique et industriel qui devait, entre autres, fournir des calques pour la manufacture d'armes de Tulle, et une section de dessin d'imitation chargée pour fournir des compositions décoratives permettant la rénovation du « point de Tulle ». Elle ouvrira cependant, en 1901, avec les deux sections traditionnelles, une industrielle et une commerciale, comme le prévoyait le règlement de 1893, ainsi qu'avec une section préparatoire au concours pour l'entrée dans les écoles d'arts-et-métiers. Le succès semble être au rendez-vous puisque les effectifs croissent assez vite. Entre 1901 et 1910, ils passent de 51 à 101 élèves avant de connaître une certaine stagnation jusqu'en 1913.

---

(1) Thérèse CHARMASSON, Anne-Marie LE LORRAIN, Yannick RIPA, *L'enseignement technique*, op. cit. p. 343. Le principe de cette création figure dans l'article 69 de la loi de finances. La liste des écoles transformées fait l'objet du décret du 1<sup>er</sup> juin 1892, Thérèse CHARMASSON, Anne-Marie LE LORRAIN, Yannick RIPA, *L'enseignement technique*, op. cit. p. 344-346.

(2) *Ibid.*, p. 346-354.

(3) Jean-Pierre BRIAND, Jean-Michel CHAPOULIE, Françoise HUGUET, Jean-Noël LUC, Antoine PROST, *L'enseignement primaire et ses extensions. 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles. Annuaire statistique*. Paris, INRP, Economica, 1987, pp. 242-243.

En 1899, l'organisation que la mairie avait souhaité donner à l'enseignement de l'école pratique avait montré une insistance particulière pour le dessin. On peut s'interroger sur cette volonté de développer un enseignement reposant sur le dessin à cette époque où s'organise, sous l'égide de l'État, un véritable enseignement technique à caractère industriel. N'y avait-il pas un certain anachronisme à favoriser ce qui semblait révolu ? La ville de Brive avait déjà fondé une école de dessin en 1879, à l'initiative du maire Firmin Martine. La finalité de cette école à statut municipal était de « fournir à la classe ouvrière la facilité de compléter les connaissances pratiques des travaux variés qu'elle exécute ». Vingt ans plus tard, en 1899, donc au moment même où s'ouvre l'école pratique de Brive, la ville de Tulle crée sa propre école de dessin, pour « préparer les élèves aux écoles des Beaux-Arts, des arts et métiers et aux professions industrielles ».

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'enseignement du dessin avait une double finalité. Il servait évidemment à développer le sens artistique, à former de futurs peintres, sculpteurs, décorateurs, etc. Mais il formait également de nombreux ouvriers pour des métiers qui nécessitaient une connaissance plus ou moins approfondie du dessin, ce qu'on devait appeler par la suite les arts appliqués à l'industrie. Aussi la plupart des cours ou écoles fondés sous la Restauration à l'usage des ouvriers ou de la classe industrielle fondaient une grande part de leur enseignement sur le dessin<sup>1</sup>. L'école professionnelle de Tulle, puis les cours de Souilhac l'illustrent parfaitement. Dans son souci de rénovation pédagogique, la nouvelle République s'était aussi penchée sur une réforme de l'enseignement du dessin. Elle ne poursuivait d'ailleurs dans cette voie que la politique amorcée sous le Second Empire qui, à la suite de l'exposition universelle de 1862, déplorait le faible niveau des arts de luxe français. Entre 1874 et 1879, une vaste tentative de refondation de cet enseignement, à la fois dans les écoles de dessin mais aussi dans les enseignements primaire et secondaire, se développe. En 1879, un corps d'inspecteurs de l'enseignement du dessin est instauré et une vaste enquête auprès des maires est lancée afin de mesurer le bien fondé de cette politique<sup>2</sup>. Et quand le maire de Brive expliquait, qu'avec la fondation de son école en 1879, il avait tenu à suivre le « désir manifesté par le Gouvernement », il se situait bien dans une tendance initiée par les décisions gouvernementales. De même, la création de l'école de Tulle en 1899 intervient au moment où un débat passionné sur les arts industriels excite les esprits.

La période 1871-1918 voit donc la Corrèze suivre l'évolution générale de développement d'un enseignement technique industriel et commercial. Ses créations s'inscrivent, de plus, dans un contexte local particulier qui voit, d'une part, la scolarité et le niveau intellectuel s'accroître, le département s'ouvrir grâce au chemin de fer mais, d'autre part, sa population diminuer. Paradoxalement, cette période qui marque les débuts d'une intervention plus forte de l'État dans l'organisation de cet enseignement est aussi celle où les acteurs locaux tendent à s'impliquer de plus en plus dans la construction de cet enseignement. Il est vrai qu'il s'agit avant tout des municipalités. En regard de l'immobilisme qui caractérise alors l'enseignement agricole, l'enseignement industriel et commercial fait montre d'un réel dynamisme en relayant assez rapidement les initiatives de l'État. Il n'était sans doute pas évident pour un dé-

---

(1) Renaud d'ENFERT, *L'enseignement du dessin en France. Figure humaine et dessin géométrique (1750-1850)*. Paris, Belin, 2003.

(2) Stéphane LAURENT, *Les arts appliqués en France. Genèse d'un enseignement*. Paris, Éditions du CTHS, 1999, pp. 199-274.

partement isolé et pauvre comme la Corrèze d'ouvrir dès 1901 sa première école pratique de commerce et d'industrie.

## **L'EXPLOSION (1918-1940)**

En 1918 et 1919, deux textes de lois remettent de l'ordre dans les dispositions prises par les pouvoirs publics depuis la Restauration et fixent un cadre cohérent et solide tant à l'enseignement agricole qu'à l'enseignement industriel et commercial. Préparés de longue date et objets de multiples tractations, ils apparaissent à la sortie de la Grande Guerre comme un signe de renouveau. Leur promulgation symbolise peut-être aussi une nette prise en main de ces enseignements par l'État, prise en main amorcée durant la période précédente mais qui ne sera réellement achevée qu'à la Libération de 1944<sup>1</sup>. Pour la Corrèze, ces deux textes vont servir de support à un développement important de ces enseignements, mais surtout de l'enseignement industriel et commercial. Le nombre de nouveaux établissements connaît une très forte croissance et notamment des établissements privés.

La période de l'entre-deux-guerres est bien plus complexe et plus riche que les deux époques précédentes, mieux documentée sans doute, mais la multiplication des sources n'explique pas tout. Certaines tendances se situent dans la continuité de l'action passée, telle que les difficultés de l'enseignement agricole en dépit d'une politique ambitieuse ou le dynamisme de l'enseignement industriel. D'autres phénomènes sont conjoncturels comme la mise en place d'une politique de formation en faveur des invalides et mutilés de la Grande Guerre. Enfin, des évolutions nouvelles sont perceptibles : une meilleure visibilité de l'enseignement commercial, notamment privé, et l'apparition d'un enseignement féminin.

### **Un enseignement de circonstance : la rééducation des invalides**

La Grande Guerre fut très meurtrière, mais hormis les morts, le pays eut à déplorer de nombreux mutilés et invalides de toutes sortes sans compter les victimes indirectes que furent les veuves de guerre. Le ministère de la Guerre commença à se préoccuper de leur rééducation avec une circulaire du 1<sup>er</sup> juin 1915. En 1916, fut fondé l'Office national des mutilés et réformés dont l'action ne débuta cependant réellement qu'après la promulgation de la loi du 2 août 1918 relative à la rééducation des mutilés de guerre<sup>2</sup>. 47 % des invalides sont des agriculteurs et 26 % des ouvriers d'industrie. Pour assurer leur rééducation, notamment professionnelle, plus de 200 écoles et ateliers vont être ouverts dans le pays entre 1915 et 1920. Certains fonctionneront jusqu'en 1930. On distinguait de grands centres régionaux avec une capacité d'accueil importante, des ateliers bien équipés et des méthodes pédagogiques spécifiques et de petits centres locaux ou départementaux<sup>3</sup>.

La Corrèze abrite plusieurs écoles de ce dernier type. Le premier cours de rééducation pour mutilés est ouvert à Tulle en 1917 ; en 1918, la ville de Neuvic accueille, dans les mêmes

---

(1) Marc SUTEAU, *op. cit.*

(2) *Bulletin des lois*, 1919, t. 1, p. 876.

(3) Jean-François MONTES, « La formation professionnelle des adultes invalides après la Première Guerre mondiale », *Formation Emploi*, n° 37, janvier-février 1992, p. 14-21.

bâtiments, une école de rééducation professionnelle pour mutilés de guerre et une école de rééducation professionnelle pour les veuves de guerre ; en 1919, une école pour veuves de guerre est ouverte à Tulle ; en 1920, c'est le centre de mutilés de Boulou-lès-Roses à Ligneyrac et en 1921, l'école de rééducation des mutilés d'Ussel, soit donc six établissements, quatre pour les mutilés et deux pour les veuves de guerre. Quatre de ces établissements ne fonctionnent pas au-delà de 1921. L'école des veuves de guerre de Tulle est attestée jusqu'en 1925 et l'école des mutilés de Boulou-les-Roses jusqu'en 1927.

Les écoles pour veuves de guerre dispensent un enseignement essentiellement ménager (lingerie, broderie, dentelle), mais celle de Tulle assure aussi un enseignement de dactylographie fort peu suivi. L'école de mutilés de Tulle est gérée par la manufacture d'armes qui tente de former les invalides à des métiers d'ouvriers ; celle de Neuvic les exerce à l'artisanat rural. Les autres sont des écoles agricoles. Les finalités avouées ne sont pas dénuées d'arrière-pensées intéressées. Ainsi, l'école des veuves de guerre de Tulle souhaite utiliser cette main-d'œuvre pour revitaliser la dentelle. De ce fait, elle est plus ou moins administrée par l'association « Le point de Tulle ». De même, l'école des mutilés de Neuvic est créée par Henri Queuille afin de fixer les invalides sur une terre affectée par une trop forte émigration.

Les sources sont assez muettes sur le contenu des enseignements, la pédagogie suivie voire les buts poursuivis ou les résultats obtenus. Cette action résulte de la nécessité de réinsérer des hommes et des femmes envers lesquels la Nation doit s'acquitter d'une dette. Elle échappe complètement à l'évolution normale des enseignements techniques mais elle n'en constitue pas moins un moment particulier de son histoire qui ne pouvait être passé sous silence.

### **Une politique ambitieuse pour l'enseignement agricole**

La loi du 2 août 1918<sup>1</sup> réorganise l'enseignement agricole en tenant compte des nouvelles formations qui se sont développées depuis 1879, notamment des écoles d'agriculture d'hiver et de l'enseignement féminin. Elle crée également une nouvelle structure, les cours post-scolaires agricoles, sorte de pendant des cours professionnels obligatoires de la loi Astier, et destinés aux jeunes ruraux des deux sexes de moins de 18 ans. L'enseignement est assuré par des instituteurs et institutrices munis d'un diplôme spécifique, le brevet agricole ou le brevet ménager agricole. C'est un enseignement facultatif qui doit être utilitaire et pratique, efficace et réaliste.

En Corrèze, le directeur des Services agricoles Fleckinger, en poste depuis 1908, se fait l'artisan, à partir de 1918, d'un vaste plan de développement de l'enseignement agricole qu'il soumet au conseil général. Il prévoit une action dans deux directions, en conformité avec la nouvelle politique gouvernementale et avec l'objectif de combler les déficiences. Dans un premier temps, il lui paraît nécessaire de compléter le réseau des écoles agricoles, notamment par la création d'écoles d'agriculture d'hiver, fixes et ambulantes, et la création d'une école pratique d'agriculture qui remplacerait la ferme-école des Plaines, fermée en 1915 à cause de la guerre et dont la fermeture serait définitive. En second lieu, pour répondre aux sollicitations ministérielles, un certain nombre de cours post-scolaires agricoles et ménagers agricoles de-

---

(1) Thérèse CHARMASSON, Anne-Marie LE LORRAIN, Yannick RIPA, *L'enseignement agricole, op. cit.*, pp. 312-321.

vraient être créés. Son plan est accepté sans réserve par le conseil général qui se préoccupe néanmoins de son financement. Ce plan est aussi présenté à un moment privilégié. En effet, depuis quelques années ; un syndicalisme agricole dynamique s'est formé en Corrèze dont Fleckinger souhaite profiter<sup>1</sup>. Il bénéficie d'un autre soutien et non des moindres en la personne d'Henri Queuille, élu corrézien, secrétaire d'État ou ministre de l'Agriculture de façon quasi permanente entre 1920 et 1940<sup>2</sup>.

Au cours de l'année 1920, le ministère de l'Agriculture se manifeste par une activité débordante afin de promouvoir les cours postsecondaires agricoles, soit en multipliant les dispositions réglementaires et législatives, soit en exerçant une forte pression sur les conseils généraux. Il réussit ainsi à créer 549 cours durant cette année. Cette activité est relayée, en Corrèze, par le directeur des services agricoles qui obtient du conseil général l'instauration de douze cours postsecondaires agricoles ; un treizième sera créé en 1923.

Mais l'expérience ne paraît pas concluante. En 1924, onze cours sur treize ferment. Seuls ceux de Meymac et de Saint-Paul fonctionnent encore en 1928. En 1933, un nouveau cours, qui n'obtient pas le statut de cours postsecondaire agricole car l'enseignant n'a pas réussi à décrocher son brevet agricole, est créé à Turenne où il est mentionné jusqu'en 1937. Les archives ne sont guère loquaces sur l'organisation de ces cours. Les effectifs sont faibles : entre 10 et 20 élèves par année en moyenne. Deux cours seulement ont des effectifs supérieurs : Meymac en accueille 60, mais tous sont des élèves des cours complémentaires ; celui d'Égletons enregistre 41 inscrits, mais 28 d'entre eux sont des élèves des cours complémentaires. Juillac et Sornac comptent à peine 5 auditeurs. L'échec de ces cours n'est pas propre à la Corrèze ; dans tout le pays, les objectifs que s'était fixé le ministère de l'Agriculture ne sont pas atteints. Pour y remédier, un décret du 17 juin 1938<sup>3</sup>, les rendra obligatoires. Le déclenchement de la guerre en 1939 en empêchera l'application.

Le succès ne couronne pas plus le développement des écoles d'agriculture d'hiver en Corrèze. Les premiers établissements de ce type étaient apparus en 1902, mais la Corrèze n'avait guère participé au mouvement. Elles sont destinées à des jeunes déjà employés dans l'agriculture et qui sont dans l'impossibilité de suivre un enseignement agricole régulier. Les cours sont donnés en hiver, morte saison pour les travaux agricoles, à raison de quatre mois par an pour un cursus de deux années. L'école utilise des locaux disponibles (collèges, écoles primaires) et du personnel non spécifique (professeurs d'écoles d'agriculture, agents forestiers, directeur des services agricoles). À côté de ces écoles fixes, des écoles ambulantes sont aussi ouvertes à partir de 1905. En 1912, une statistique recensait huit écoles fixes et onze écoles ambulantes. Au lendemain de la loi de 1918, le ministère de l'Agriculture souhaite donner une nouvelle ampleur à cette formule peu onéreuse et efficace.

---

(1) Georges DAUGER, Daniel DAYEN, *op. cit.*, pp. 168-172.

(2) Sur le rôle d'Henri Queuille et de Charles Spinasse pour le développement de l'enseignement technique en Corrèze, voir : Jean-Pierre BRIAND, « Le Renversement des inégalités régionales de scolarisation et l'enseignement primaire supérieur en France. Fin XIX<sup>e</sup>-milieu XX<sup>e</sup> siècles ». In : Gérard BODÉ, Philippe SAVOIE (dir.), *L'Offre locale d'enseignement. Op. cit.*, pp. 171-173.

(3) Thérèse CHARMASSON, Anne-Marie LE LORRAIN, Yannick RIPA, *L'enseignement agricole, op. cit.*, pp. 434-443.

Entre 1920 et 1922, quatre écoles d'agriculture d'hiver sont officiellement créées en Corrèze, une à Uzerche, deux à Ussel (une fixe et une ambulante) et une à Treignac. Par la suite, ce réseau est complété par les écoles ambulantes de Brive et Tulle, ouvertes toutes les deux en 1928. Mais comme pour les cours postsecondaires, le succès n'est pas au rendez-vous : l'école d'Uzerche n'ouvre pas ; l'école fixe d'Ussel ne fonctionne que jusqu'en 1923 ; l'école ambulante d'Ussel interrompt ses cours dès 1920 et n'ouvrira qu'en 1927 ; l'école fixe de Treignac ne fonctionne qu'un an. À l'arrivée, seules les écoles ambulantes d'Ussel, de Brive et de Tulle fonctionneront régulièrement à partir de 1927-1928. Or, ces écoles ne sont rien d'autres que la continuation des cours ambulants de la chaire agricole de l'école normale de Tulle et les paysans ne semblent guère adhérer à cette formule d'enseignement, comme le remarque le professeur de l'école d'Ussel en 1921 : « Faute de main-d'œuvre, les parents réclament de bonne heure leurs fils afin que ces derniers puissent les aider dans les travaux de remise en état des prairies et pacages ».

En revanche, les deux écoles pratiques d'agriculture de Neuvic et de Voutezac réussiront à s'imposer. L'école de Neuvic a une histoire complexe. Elle est créée dès le mois de mars 1918, à l'instigation de Queuille, député de la Corrèze, bien introduit à Paris. Elle remplace la ferme-école des Plaines mais fonctionnera durant 3 ans comme école de rééducation pour les blessés de guerre. En 1926, sa section industrielle en est détachée pour former l'école pratique d'industrie et d'artisanat rural. En 1931, elle est transformée en école régionale d'agriculture. Elle connaît des effectifs assez stables durant toute la période. Son recrutement n'est pas uniquement local, mais située aux confins du département, elle accueille pour 75 % des élèves venant de Corrèze ou des départements limitrophes. Il s'agit d'une école nationale prodiguant le même enseignement que toutes les écoles pratiques d'agriculture françaises. Le second établissement national, l'école d'agriculture et d'horticulture de Voutezac est créé en 1923, toujours à l'initiative d'Henri Queuille qui par ses manœuvres réussit à faire fermer l'école de Clion dans l'Indre et à faire transférer les crédits et le matériel de cette école à Voutezac. Les effectifs, les programmes et l'aire de recrutement des élèves sont similaires à ceux de Neuvic.

Les raisons de ces succès sont simples. Il y a, d'une part, l'action personnelle de Henri Queuille qui, en raison des fonctions qu'il occupe dans les gouvernements successifs, dispose du poids et des moyens nécessaires pour imposer ses volontés. Il y a ensuite la finalité de ces établissements. Neuvic et Voutezac sont des écoles à plein temps s'adressant à des élèves issus de la scolarité obligatoire et soucieux de se former dans les professions agricoles. Les cours postsecondaires et les écoles agricoles d'hiver assuraient une formation pour des personnes déjà intégrées dans le monde du travail. Il s'agit de formation professionnelle continue, pour utiliser un vocabulaire contemporain, et non de formation initiale. De plus, écoles nationales relevant directement du ministère de l'Agriculture, Neuvic et Voutezac, peuvent offrir des débouchés bien plus larges, y compris la poursuite d'études dans des écoles de niveau supérieur. Elles délivrent également un diplôme d'agriculture reconnu dans tout le pays.

### **L'essor de l'enseignement industriel**

Depuis 1890 environ, en France, la perception d'une « crise de l'apprentissage » aux contours fluctuants avait suscité un débat sur la formation professionnelle des ouvriers et artisans. La création des écoles pratiques de commerce et d'industrie en 1892, le développement

des sections techniques des écoles primaires supérieures ou de cours et écoles privés n'avaient nullement résolu la question, tous ces établissements n'accueillant que des enfants issus de l'enseignement primaire et non encore intégrés dans le marché du travail. Le problème se posait essentiellement pour les compagnons et apprentis ayant quitté l'école primaire sans formation. Les écoles professionnelles avaient assez vite été perçues comme des établissements destinés à une élite ouvrière ; leur utilité était ainsi remise en cause aussi bien par les chefs d'entreprise que par les représentants ouvriers. Le cœur de la discussion se focalisait sur l'opportunité d'instaurer des cours professionnels obligatoires plus ou moins alignés sur le modèle des écoles de perfectionnement allemandes. À la différence de la loi du 2 août 1918 sur l'enseignement agricole, la loi Astier<sup>1</sup> du 24 juillet 1919 ne détaille pas les diverses catégories d'écoles d'enseignement technique. Elle se contente de distinguer les écoles publiques des écoles privées et d'énoncer les principes fondateurs d'un service de l'enseignement technique. Elle ne fait exception que sur une catégorie de cours, à savoir les cours professionnels obligatoires pour les apprentis de moins de 18 ans dont elle impose la création par son titre V.

Au cours de l'année 1920, la Direction de l'enseignement technique met en œuvre une politique de promotion de ces cours professionnels, notamment en choisissant des départements pilotes qui, en fonction de leur tissu économique et du développement de leur enseignement technique, doivent servir de modèle pour le reste du pays. La Corrèze n'est évidemment pas concernée. Pourtant, sur les quatre cours professionnels masculins ou mixtes qui y seront ouverts dans l'entre-deux-guerres, trois à savoir ceux d'Ussel, de Brive et de Tulle, sont officiellement créés en 1920 et 1921 même si les dates d'ouverture s'échelonnent entre 1926 et 1931. Un seul, celui d'Ussel, semble avoir réellement fonctionné à partir de 1921, mais faute d'auditeurs en nombre suffisant, il est fermé dès 1925. Le département avait néanmoins acquis une certaine expérience en matière de cours professionnels : ceux de Tulle existaient de façon ininterrompue (malgré le changement de statut de 1891) depuis 1828. La manufacture d'armes en dispensait également depuis 1860. Les cours professionnels de Souillac à Tulle se terminent d'ailleurs en 1933, soit deux ans après l'ouverture des cours professionnels obligatoires dans lesquels ils se fondent. On peut donc considérer que le département a bien négocié le tournant de la loi Astier en organisant assez rapidement ses cours professionnels.

À Brive et à Égletons, l'ouverture des cours coïncidait avec l'arrivée à la mairie de personnalités favorables à l'enseignement technique, Henri Chapelle, élu maire de Brive le 3 mai 1925 et Charles Spinasse, maire d'Égletons en 1929. Ce dernier, qui fut aussi député, membre de la commission des finances au Parlement à partir de 1928 et ministre du Front populaire, joua un rôle déterminant dans le développement de l'enseignement technique corrézien, un peu comme Queuille pour l'enseignement agricole.

Des trois cours, le plus important est celui de Tulle qui accueille entre 170 et 200 élèves, contre 100 à 150 pour Brive et autour de 50 pour Égletons. Le cours de Tulle est exclusivement masculin. Celui d'Égletons reçoit des jeunes filles jusqu'en 1936. À Brive, une section féminine est ouverte en 1936. Dans les trois cours, le cursus est de trois ans sanctionnés par un certificat d'aptitude professionnelle. Le cours de Tulle ne comporte qu'une seule section, la section industrielle. Brive a développé deux sections commerciales, une par sexe.

---

(1) Thérèse CHARMASSON, Anne-Marie LE LORRAIN, Yannick RIPA, *L'enseignement technique, op. cit.*, pp. 470-484.

À Égletons, la section commerciale végète. Comparée à des villes comme Saint-Étienne ou Nancy, l'ampleur de ces cours paraît modeste tant pour les effectifs, les diplômes délivrés que pour la nature de l'enseignement. En regard d'autres structures d'enseignement technique de la Corrèze, ils sont plus qu'honorables et complètent le panel des formations offertes.

Avec la création de nouvelles écoles à partir de 1926, l'offre de formation technique s'était étoffée en quelques années. La ville de Bort-les-Orgues souhaitait instaurer une école professionnelle depuis les années 1880. Elle n'obtint l'aval des autorités supérieures qu'en 1925 quand le maire J.-B. Brun fit approuver par son conseil municipal le projet de création d'un groupe scolaire pour les enseignements primaire et technique. Le ministère donne son accord le 15 juin 1926 et octroie une subvention pour frais de premier établissement. Il faut sans doute y voir la main de Charles Spinasse, député SFIO de la seconde circonscription de la Corrèze, qui appartenait au Cartel des gauches et qui obtient, par la suite, une augmentation des subventions afin d'accélérer la construction des bâtiments destinés à l'hébergement de l'école. Les premiers cours débutent le 1<sup>er</sup> octobre 1929 alors que Spinasse est rapporteur à l'Assemblée pour les questions d'enseignement technique.

Cette école comprenait plusieurs sections techniques : forge, mécanique, menuiserie et enseignement commercial. Outre l'apprentissage immédiat d'un métier, elle assurait également la préparation aux concours d'entrée aux écoles d'arts et métiers, à l'école nationale des mécaniciens des PTT, à l'école des officiers mécaniciens de la marine marchande et aux écoles supérieures de commerce. Après Brive, il s'agit de la seconde école pratique de commerce et d'industrie ouverte dans le département.

La même année 1926, une école des métiers et d'artisanat rural, annexée à l'école pratique d'agriculture fut ouverte à Neuvic dans le but de développer l'artisanat rural. En 1931, cet établissement fut transformé en école pratique d'industrie et d'artisanat rural. Elle fonctionne sous ce statut jusqu'à sa transformation en collège technique en 1941. Le département de la Corrèze se signale ainsi avec trois écoles pratiques, soit plus que les Bouches-du-Rhône ou la Gironde. Cette école de Neuvic constitue aussi une originalité. L'artisanat rural avait été promu par Édouard Herriot en 1926 dans le but de favoriser la formation des petits artisans dans les campagnes menacées par l'exode rural. Établissements gérés conjointement par les deux ministères de l'Instruction publique et de l'Agriculture, ils ne furent implantés, à la demande des conseils généraux que dans quelques rares départements<sup>1</sup> dont la Corrèze. L'école de Neuvic comprenait trois sections : forge et charronnage ; mécanique et électricité ; menuiserie-ébénisterie et charpente. Entre 1935 et 1940, on trouve quatre sections : forge-charronnage-mécanique agricole ; forge-serrurerie ; ajustage et électricité ; menuiserie-ébénisterie et charpente. Chaque section disposait d'un atelier. Elle accueillait une quarantaine d'élèves par année. Une quatrième école pratique, pour les filles et uniquement commerciale et ménagère, avait été projetée en 1933 mais ne fut jamais ouverte.

Pour couronner l'édifice et grâce à l'action de Charles Spinasse, maire d'Égletons, le département put bénéficier d'une École nationale professionnelle par le décret du 14 mai 1930. Les quatre premières écoles nationales professionnelles, ouvertes entre 1886 et 1898,

---

(1) Gérard BODÉ, *L'enseignement technique de la Révolution à nos jours. Tome 2 : 1926-19588*. Paris, INRP, Économica, 2002, vol. 2, p. 119-121.

étaient longtemps restées isolées à la suite de l'abandon de ce type d'enseignement. Ce n'est qu'à la veille de la guerre, en 1913, que le ministère du Commerce et de l'Industrie décida de les multiplier. À partir de 1920, avec la volonté de compléter le réseau des écoles d'enseignement technique, plusieurs écoles de ce type furent fondées, généralement par transformation d'anciennes écoles pratiques de commerce et d'industrie. Elles se situaient donc pour la plupart dans des zones où l'enseignement technique s'était bien développé et où un certain tissu économique en justifiait l'implantation. Dans le cas d'Égletons, l'activisme politique de Spinasse apparaît comme la seule légitimation. À l'origine, l'école – création *ex nihilo* – devait servir de « centre de préparation de mécaniciens en vue du développement du téléphone automatique rural », mais ce projet fut abandonné avant même son ouverture. Fonctionnant à partir de 1933, elle fut alors chargée d'assurer la formation d'agents de contrôle, de contremaîtres, de chefs d'atelier, de conducteurs de travaux pour l'aéronautique, la marine, les ponts et chaussées, les chemins de fer et les PTT et de préparer aux concours d'entrée pour les écoles d'ingénieurs. En 1940, seules 18 écoles nationales professionnelles existaient en France. Avec cette création, le département de la Corrèze se trouve ainsi pourvu d'un réseau complet d'écoles d'enseignement industriel de niveau intermédiaire. Rares sont les départements qui, à cette date, pouvaient présenter une telle offre.

### **L'émergence de l'enseignement commercial**

L'expression enseignement commercial ne doit pas faire illusion ; elle ne recouvre que rarement des formations pour les professions du commerce. Dans la plupart des cas, elle concerne les préparations aux professions tertiaires. Avant 1918, exception faite de la section commerciale de l'école pratique de Brive, cet enseignement se réfugiait surtout dans les écoles primaires supérieures, dans quelques cours de l'école professionnelle de Tulle et des écoles de dessin. À partir de 1918, sans doute par suite d'une modification du tissu social et économique des principales villes du département, cet enseignement – tout en restant derrière l'enseignement industriel – connaît une certaine extension. Deux cours professionnels sur trois délivrent un enseignement commercial, la nouvelle école pratique de Bort-les-Orgues dispose d'une section commerciale. L'école primaire supérieure de filles de Brive et le cours complémentaire de filles de Meymac délivrent, outre l'enseignement général, un cursus professionnel exclusivement commercial.

Mais cette période voit surtout émerger un enseignement commercial privé. L'école Pigier ouvre deux succursales à Brive et à Tulle, respectivement en 1928 et 1930. Malheureusement, ces établissements sont à peine documentés. À Tulle est fondée, en 1937, une école libre de sténodactylographie dont on ne sait pratiquement rien.

Dans ce domaine, la création la plus originale est sans doute l'école-hôtel de Brive, école publique mais soutenue par cinq associations d'hôteliers. À la différence des écoles hôtelières traditionnelles, l'enseignement est donné dans un véritable hôtel, l'Hôtel de Bordeaux, et non en milieu scolaire. Il s'étend sur deux ans, revêtant un caractère essentiellement pratique à raison de 20 heures de travail (en cuisine, salle, etc.), 22 heures de cours en 1<sup>re</sup> année, 30 heures de pratique et 16 heures de cours en 2<sup>de</sup> année. L'essentiel des cours théoriques (12 heures) est constitué par l'apprentissage de la langue anglaise. À leur sortie, au bout de deux ans, les élèves obtiennent un certificat d'études pratiques hôtelières transformé en brevet d'enseignement pratique hôtelier après un séjour à l'étranger. L'expérience ne dure ce-

pendant que trois ans. Pour des raisons non précisées, l'établissement est fermé par la Direction de l'enseignement technique en 1926.

### **La naissance de l'enseignement féminin**

Entre 1800 et 1940, l'enseignement technique, tant agricole qu'industriel, demeure essentiellement un monde masculin, même si les femmes n'en sont pas absentes. Avant 1918, seules quelques écoles féminines peuvent être désignées : l'ouvroir d'Aubazine, les écoles primaires supérieures de Treignac, Tulle et Objat et les écoles pour veuves de guerre. Après 1918, les filles accèdent cependant plus volontiers à cet enseignement et ceci selon deux moyens : l'enseignement ménager et l'enseignement commercial.

Chronologiquement, la première école ménagère est fondée en 1919 à Brive. Associée à des cours professionnels ouverts en application de la loi Astier, cette école privée vise à former aussi bien des maîtresses de maison que des apprenties. Comme beaucoup d'écoles féminines, elle combine ainsi une double finalité, d'une part amener la femme à s'épanouir dans son rôle naturel d'épouse et de mère, mais aussi lui donner des rudiments pour éventuellement exercer une profession. Aussi l'enseignement comprend-il, à côté des matières féminines traditionnelles que sont la couture et l'économie domestique, de la sténographie et de la comptabilité, donc un enseignement commercial. Les élèves assujetties aux cours professionnels exercent principalement les professions de brodeuses, couturières, lingères, mais aussi d'employées de commerce et de commis de comptabilité, même si la majeure partie d'entre elles sont qualifiées de « maîtresses de maison ». Ici se reflète bien l'ambiguïté de ces établissements qui s'en tiennent au discours traditionnel sur le rôle de la femme mais n'en prodiguent pas moins des enseignements monnayables sur le marché du travail, y compris les professions de couturières, lingères ou repasseuses qui ne correspondent pas seulement à des tâches domestiques. L'école délivre d'ailleurs un certain nombre de diplômes tout à fait éloquents : diplômes de l'Association sténographique, de dactylographie, de comptabilité et d'employées de commerce, certificats d'hygiène et de puériculture, certificats d'aptitude professionnelle de couturière-lingère-brodeuse ou de maîtresse de maison.

Si l'on fait abstraction des deux cours postsecondaires de Turenne et de Naves, la seconde école ménagère d'importance est l'école ménagère agricole ambulante fondée en 1930 qui s'inscrit, en fait, dans le programme de développement de l'enseignement agricole. À la différence de l'école de Brive, cet établissement s'adresse aux rurales, fermières ou domestiques agricoles, déjà en activité. Selon le modèle des anciennes conférences agricoles ou des écoles d'agriculture d'hiver ambulantes, elle se déplace dans les communes et délivre des leçons thématiques pratiques correspondant au vécu quotidien des auditrices.

La seconde voie de l'enseignement technique féminin est l'enseignement commercial déjà évoqué ci-dessus pour les cours complémentaires féminins de Meymac ou l'école primaire supérieure de filles de Brive qui se proposent de préparer au travail dans le commerce ou à passer des concours administratifs, ou l'entrée à l'école normale d'institutrices. Même si moins de 10 % des élèves s'engagent dans une vie professionnelle, comme l'indique le dossier de l'école primaire supérieure de filles de Brive, ces formations ouvrent néanmoins des portes. Département avant tout rural, la Corrèze n'a sans doute pas développé entièrement ces filières d'enseignement féminines.

Le dynamisme de cette période de l'entre-deux-guerres repose essentiellement sur la conjonction des acteurs publics et des acteurs privés. Ces derniers apparaissent bien plus souvent qu'aux époques antérieures. Diverses associations (de sténographie, d'hôtellerie), des syndicats (notamment agricoles) manifestent leur intérêt pour l'enseignement technique en fondant des écoles ou des cours. Parmi les acteurs publics, on note une sensible augmentation de l'action des communes qui ne se limitent plus à répercuter les désirs de l'État mais prennent souvent le devant en sollicitant des créations d'établissements à la suite de la promulgation de nouveaux textes réglementaires ou législatifs. Les principales communes du département se sont investies dans l'ouverture d'écoles pratiques et dans la création des cours professionnels obligatoires. Leur action a aussi été fortement marquée par la personnalité de certains élus entrés dans les cabinets ministériels et qui ont fait profiter leur département des avantages et moyens que pouvait leur procurer leur situation politique. Queuille et Spinasse sont apparus comme des moteurs pour le développement de cet enseignement.

Si l'on compare les diverses branches de l'enseignement technique, on reste frappé par l'évolution divergente de l'enseignement agricole et de l'enseignement industriel et commercial. Malgré l'implication du syndicalisme agricole, malgré la mise en œuvre d'une politique officielle volontariste, l'enseignement agricole corrézien n'arrive pas à s'imposer véritablement. Les cours postsecondaires et les écoles d'hiver connaissent un échec. Seules les écoles soutenues par Queuille et proches des établissements d'enseignement industriel par leur structure réussissent à s'imposer. Dans un département essentiellement agricole, c'est finalement l'enseignement agricole qui stagne. L'enseignement industriel et commercial explose durant cette période. Il est sans doute poussé par un début d'industrialisation et par le désenclavement du département, mais il semble surtout bénéficier dans les villes où il se développe d'une réelle adhésion non seulement des décideurs mais aussi de son public potentiel.

## CONCLUSION

En 1940, 27 écoles et cours d'enseignement technique, 16 pour l'enseignement industriel et commercial, 6 pour l'enseignement agricole, 1 école militaire, constituent l'offre scolaire en matière d'enseignement professionnel dans le département de la Corrèze. Si l'on établit une liste, en les classant hiérarchiquement selon le niveau d'études croissant, on recense, pour l'enseignement industriel et commercial : 3 cours professionnels obligatoires établis en application de la loi Astier, les cours de la manufacture d'armes de Tulle, un cours d'enseignement ménager à Turenne, une école ménagère avec cours professionnels féminins associés à Brive, un cours complémentaire féminin avec section technique à Meymac, 5 écoles primaires supérieures avec des sections techniques (dont 3 pour les filles), l'école Pigier de Brive, deux écoles de dessin assurant des cours techniques à Brive et Tulle, 3 écoles pratiques de commerce et d'industrie (dont une d'artisanat rural), 1 école nationale professionnelle et pour l'enseignement agricole, la chaire d'agriculture de l'école normale de Tulle, l'école ménagère agricole ambulante, deux écoles d'agriculture d'hiver ambulantes à Tulle et Ussel, une école privée d'agriculture à Ussel, l'école pratique d'agriculture et d'horticulture de Voutezac et l'école régionale d'agriculture de Neuvic. Le secteur privé comprend deux écoles d'enseignement commercial et une école agricole.

Ce court récapitulatif souligne déjà le poids du secteur public. Tout au long de cette histoire, on a notamment pu mesurer l'impact considérable de l'État qui, vers 1830, est à l'ori-

gine aussi bien de l'enseignement industriel et commercial que de l'enseignement agricole. À tous les moments forts de cette histoire, sa présence est décelable, qu'il s'agisse de l'époque de la création des écoles primaires supérieures, des fermes-écoles, des écoles pratiques de commerce et d'industrie, des cours postsecondaires ou des cours professionnels obligatoires. Sans son impulsion, il est probable que l'enseignement technique corrézien ne se serait pas développé autant.

Mais, paradoxalement, au fur et à mesure de son emprise progressive sur cet enseignement, son action est complétée par la participation des acteurs locaux. Si les notables de la Restauration ont encore hésité à s'investir, dès la Troisième République, par le biais d'associations mais surtout des équipes municipales, ils occupent peu à peu le terrain. Certes, on ne trouve en Corrèze aucun groupe comparable à ces associations de bourgeois ou de chefs d'entreprises, comme il en existait à Metz ou Mulhouse. Seuls, quelques grands propriétaires fonciers manifestent un intérêt pour l'enseignement agricole vers 1840. Rien non plus de comparable aux municipalités de Saint-Étienne ou du Havre pour pousser au développement des écoles pratiques de commerce et d'industrie au lendemain de 1892. Mais, après 1918, l'action de quelques personnalités isolées, comme Queuille ou Spinasse, contribue à dynamiser cet enseignement en associant leur activisme local et leur stature d'hommes d'État.

Un autre constat s'impose, à savoir la timidité de l'action en faveur de l'enseignement agricole. Alors qu'au cours des années 1830-1850, la Corrèze pouvait encore figurer parmi les départements en pointe, notamment grâce à l'action conjointe de propriétaires fonciers et du titulaire de la chaire d'agriculture, à partir de la III<sup>e</sup> République, un certain immobilisme s'établit. Seule l'action de l'État est bien perceptible. Après 1918, la conjonction d'un syndicalisme agricole actif, d'une politique nationale offensive et de personnalités politiques locales ne suffit pas à refonder un enseignement agricole vigoureux. Les seules réussites sont celles qui sont impulsées et soutenues financièrement par l'État. La Corrèze, département essentiellement agricole, néglige ainsi totalement la formation en faveur de sa population rurale.

En revanche, l'enseignement industriel et commercial, encore assez timide en dépit de belles réalisations, jusqu'au Second Empire, effectue par la suite un cheminement en progrès constant qui aboutit à une véritable explosion au lendemain de la Grande Guerre au point de pouvoir disposer, en 1940, d'un réseau d'écoles plutôt fourni et complet pour un département de cette importance.

Durant le XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'enseignement technique s'est progressivement imposé en France pour répondre aux nécessités résultant des mutations technologiques et sociales ou de la transformation du marché du travail. Si cette histoire est à peu près connue dans ses grandes lignes pour l'ensemble de l'espace national, même si elle privilégie l'action de l'État, elle reste encore à écrire sur le plan local, cette nécessaire réécriture étant, par ailleurs, susceptible de modifier la perception globale de cette histoire. Il convient notamment de bien replacer le rôle et l'action des divers acteurs, de déterminer leurs rapports souvent complexes et généralement fructueux. Le rôle de l'État notamment semble moins monolithique qu'il ne paraît. On peut établir un parallélisme intéressant entre l'évolution de l'enseignement primaire et celle de l'enseignement technique. Au fond, l'attitude des ministères à leur égard n'est guère différente même s'il est vrai que la dimension et les enjeux de l'instruction primaire paraissent plus pressants car touchant plus de monde. Dans les deux

cas, l'action gouvernementale a toujours été accompagnée, quelquefois préparée et anticipée, quelquefois subie et acceptée, par divers acteurs locaux. Le rôle des municipalités y est notamment déterminant. S'il ne leur est pas possible de s'opposer durablement aux volontés du pouvoir central, il leur est, en revanche, plus que profitable d'y adhérer et de l'amplifier. Ces municipalités sont elles-mêmes le reflet du corps social local, voire de certaines individualités qui s'y imposent. Tous, à des degrés divers et variables en fonction des époques, ont contribué à construire l'enseignement technique.

L'histoire de cet enseignement en Corrèze aide justement à nuancer le jeu de ces acteurs et à troubler quelque peu les grandes catégorisations construites à partir d'une vision trop nationale. Par la suite, l'histoire de ces enseignements dans d'autres départements contribuera à apporter des corrections, à constater des similitudes, des divergences, liées ou indépendantes du contexte géographique, économique et social local. La juxtaposition et l'addition de ces histoires locales, sans perdre de vue l'échelon national, devraient permettre de peaufiner notre connaissance de cet enseignement encore trop méconnu.

Gérard BODÉ

## **RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE**



A



## ARGENTAT

### Cours postscolaire agricole

Sources : AN F<sup>10</sup> 2669, 2671

- Période d'activité** Le cours est créé par arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1920 et son fonctionnement est attesté jusqu'en 1924.
- Statut** Cours postscolaire établi en vertu de la loi du 2 août 1918.
- Personnel** Le cours est assuré par l'instituteur Dillange en 1920-1921.
- Effectifs** En 1920, sur 12 élèves inscrits, 10 suivent le cours régulièrement ; en 1921-1922, 10 élèves.

## AUBAZINE

### Ouvroir privé

Sources : Témoignages des habitants d'Aubazine ; renseignements fournis par la maison Chanel de Paris ; Charles-Roux (Edmonde), *L'Irrégulière ou mon itinéraire Chanel*, Paris, Grasset, 1974 ; AD Corrèze 7 M 40.

<b>Adresse</b>	Couvent des sœurs d'Aubazine.
<b>Période d'activité</b>	Attesté dès 1862, il fonctionne encore en 1921.
<b>Statut</b>	Établissement privé et religieux.
<b>But</b>	Fournir un travail manuel et une éducation religieuse à de jeunes orphelines âgées de 12 à 20 ans.
<b>Effectifs</b>	30 à 40 élèves au maximum, de 12 à 16 ans passés.
<b>Élèves</b>	À la fin du XIX <sup>e</sup> siècle, Gabrielle Chasnel, connue plus tard sous le nom de Coco Chanel, fait son apprentissage de la couture dans cet établissement.
<b>Enseignement</b>	Pour les élèves de 12 à 14 ans : tricot, tresse de la paille pour les chapeaux, préparation du chanvre pour la toile, garde des troupeaux ; pour les élèves de 14 à 16 ans : tissage de la laine ; pour les élèves de plus de 16 ans : couture, travail à la laiterie (beurre, fromage).
<b>Comptabilité</b>	Aucune subvention ; en 1864, un don de 100 francs est fourni pour les orphelines par les familles aisées.

## AYEN

### Cours post scolaire agricole

Sources : AN F<sup>10</sup> 2669, 2671

- Période d'activité** Le cours est créé par arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1920 et son fonctionnement est attesté jusqu'en 1924.
- Statut** Cours post scolaire établi en vertu de la loi du 2 août 1918.
- Personnel** Le cours est assuré par l'instituteur Calassou en 1920-1921.
- Effectifs** En 1920, les 20 élèves inscrits suivent le cours régulièrement ; en 1921-1922, 20 élèves.



**B**



## BEAULIEU

### Cours complémentaire de garçons

Source : AN F<sup>17</sup> 11682, 11705, 11707 (enquête sur les écoles d'enseignement technique de 1886).

<b>Adresse</b>	École communale.
<b>Période d'activité</b>	Créé par arrêté du ministre de l'Instruction publique du 21 décembre 1882, le cours est encore mentionné dans l'enquête du ministère de l'Instruction publique de décembre 1886 relative aux écoles dispensant un enseignement technique ainsi que dans un rapport de 1896. On perd sa trace par la suite.
<b>Statut</b>	Cours public.
<b>But</b>	« Favoriser les conditions de lutte avec un établissement congréganiste ».
<b>Personnel</b>	En 1886, le personnel est composé par le seul directeur qui touche 2 000 francs de traitement et 156 francs d'indemnités.
<b>Effectifs</b>	En 1886, 12 externes.
<b>Admission</b>	Être âgé de 13 ans et posséder le certificat d'études élémentaires.
<b>Enseignement</b>	Le cursus est d'un an et le programme est celui fixé par le ministère pour les cours complémentaires d'un an. En 1886, le travail manuel n'a pas encore été introduit dans ces cours : « la municipalité n'a rien fait pour l'introduire ».
<b>Comptabilité</b>	Les dépenses d'appropriation du cours se sont montées à 150 francs, les dépenses de première installation à 150 francs aussi couvertes par une subvention communale de 150 francs, le reste étant à la charge de l'État. La commune accorde une rente annuelle de 350 francs pour le traitement du directeur.
<b>Bâtiments</b>	Le local appartient à la commune. Ni en 1886, ni en 1896, il n'y a d'ateliers.

## École primaire supérieure

Sources: AD Corrèze 122 T1, 468 T1-11 ; Annuaires départementaux.

<b>Adresse</b>	Au collège (1849-1851).
<b>Période d'activité</b>	Créée par une délibération du conseil municipal du 11 août 1844, l'école fonctionne jusqu'en 1883.
<b>Statut</b>	École publique, annexée au collège entre 1849 et 1851.
<b>Personnel</b>	Les directeurs successifs sont : Freyssinge (1844-1860), puis Simbille (à partir de 1869, date de fin de fonction inconnue), tous deux instituteurs.
<b>Débouchés</b>	Entrée à l'école normale, l'école vétérinaire, les écoles d'arts et métiers ; emplois dans le commerce.
<b>Enseignement</b>	Géométrie, arpentage, comptabilité, dessin, agriculture, horticulture, histoire naturelle, hygiène, histoire, géographie, anglais, notions d'industrie.
<b>Rétribution scolaire</b>	3 francs par mois et par élève avant 1858.
<b>Comptabilité</b>	Outre la rétribution scolaire, les recettes proviennent de legs, d'allocations municipales et de subventions de l'État.
<b>Bâtiments</b>	De 1849 à 1851, les cours sont donnés dans une salle vétuste du collège située près du cours primaire élémentaire.

## BORT-LES-ORGUES

### Cours complémentaire de garçons

Source : AN F<sup>17</sup> 11682, 11705, 11707 (enquête du ministère de l'Instruction publique sur les écoles d'enseignement technique, 22 décembre 1886, cours complémentaires de garçons)

**Adresse** École communale.

**Période d'activité** Créé par un arrêté du ministre de l'Instruction publique du 13 février 1886, le cours est mentionné dans l'enquête de novembre 1886 relative aux écoles dispensant un enseignement technique. Un prospectus du directeur du 25 septembre 1886 annonce aussi l'ouverture d'un cours supérieur le 18 octobre 1886, mais il n'est pas mentionné dans l'enquête de décembre 1886. L'école est encore signalée pour les années 1894-1898.

**But** En 1886, « perfectionnement des enfants de la localité et des environs ayant dépassé l'âge scolaire »<sup>1</sup> ; « La création de ce cours, poursuivie en vain depuis plusieurs années, répond à un besoin urgent. Tous les jeunes gens de la localité et des environs, déjà pourvus du certificat d'études primaires, pourront compléter leur instruction sur place et à peu de frais » ; l'objectif de ce cours est de préparer aux concours d'entrée aux postes, au brevet élémentaire et à l'entrée aux écoles normales : « Les leçons données dans ce cours, ayant un but essentiellement utilitaire, les jeunes gens qui échoueraient aux examens précédents ou qui ne voudraient pas entrer dans une administration, seront préparés pour le commerce ou l'industrie »<sup>2</sup>.

**Statut** Cours public.

**Personnel** En 1886, le personnel se compose du directeur Besse qui touche 2 100 francs de traitement.

**Effectifs** En 1886, 20 élèves : 11 externes, 8 demi-pensionnaires et 1 externe.

---

(1) AN F<sup>17</sup> 11705, 11707, enquête du 21 décembre 1886.

(2) AN F<sup>17</sup> 11705, 11707, prospectus de Besse du 25 septembre 1886.

<b>Admission</b>	Posséder le certificat d'études primaires élémentaires.
<b>Enseignement</b>	Le cursus comprend un an ; le programme est celui prévu par le ministère pour les cours complémentaires d'un an. Mais le programme de travail manuel (3 heures hebdomadaires) n'est pas assuré, faute d'ateliers.
<b>Comptabilité</b>	Les dépenses de première installation se sont montées à 2 000 francs. En 1886, première année de fonctionnement, les dépenses se montent à 2 100 francs pour le traitement du directeur, les recettes à 500 francs provenant de la vente de produits.
<b>Bâtiments</b>	Le local appartient à la commune. Les ateliers n'ont pu être aménagés en 1886.

### Cours professionnels féminins d'enseignement ménager

Sources : AD Corrèze 9 M 35

<b>Période d'activité</b>	Les cours sont attestés pour 1936.
<b>But</b>	Assurer des cours du soir pour les ouvrières.
<b>Personnel</b>	2 institutrices qualifiées en enseignement ménager.
<b>Comptabilité</b>	Les cours sont subventionnés par des industriels et des commerçants corréziens au titre de la taxe d'apprentissage.

### École industrielle de l'entreprise Mignot Frères

Sources : AN F<sup>12</sup> 4766.

<b>Adresse</b>	L'école se trouve dans l'usine de moulinage de soie Mignot Frères.
<b>Période d'activité</b>	L'école est mentionnée dans un état signalétique de l'Inspection du Travail du 23 février 1877.
<b>Statut</b>	Qualifié d'« école industrielle », cet établissement ne dispense pas d'enseignement professionnel ou technique <i>stricto sensu</i> . Il s'agit d'une école primaire établie en vertu de la loi du 21 mars 1841, modifiée par la loi du 19 mai 1874. « Cette école a été fondée antérieurement à la loi du 19 mai 1874, mais modifiée lors de la promulgation de cette loi ».

<b>Personnel</b>	L'école est dirigée par un instituteur laïc dont le nom n'est pas précisé.
<b>Effectifs</b>	En 1877, 12 garçons et 65 filles, soit 77 élèves au total.
<b>Enseignement</b>	L'enseignement comprend une heure de dessin, chaque jour de la semaine, et trois heures le dimanche.

## École pratique de commerce et d'industrie de garçons

Sources : AD Corrèze 9 M 35 ; 21 W 833c, 2 O 251-252 ; AM Bort-les-Orgues B 35 ; documents fournis par d'anciens élèves ; *Annuaire général de l'Université et de l'enseignement français* 1929-30, p. 361 ; 1931-1932, p. 374, 1932-1933, p. 374 ; 1933-1934, p. 374 ; 1934-1935 p. 374 ; 1935-1936, pp. 374-375 ; 1936-1937, pp. 374-375 ; 1937-1938, pp. 374-375 ; 1938-1939, pp. 374-375 ; 1939-1940, pp. 374-375 ; *Journal officiel* n° 145, 23 juin 1926, p. 6898.

<b>Adresse</b>	L'école fait partie du Groupe scolaire Marmontel de Bort-les-Orgues, jusqu'en 1964. Entre 1929 et 1940, ce groupe comprend aussi un cours complémentaire et une école primaire.
<b>Période d'activité</b>	L'école est créée par l'arrêté du 15 juin 1926 <sup>1</sup> mais n'ouvre ses portes que le 1 <sup>er</sup> octobre 1929. Transformée en collège technique à la suite de la loi Carcopino de 1942, elle fonctionne encore de nos jours.
<b>Statut</b>	École publique.
<b>Administration</b>	Un conseil de perfectionnement est signalé pour les années 1929-1941.
<b>Personnel</b>	Du 9 août 1929 au 11 novembre 1939, le directeur est Émile Peytavin, ancien professeur de l'école pratique de Mende (Lozère). Mobilisé en 1939, il est remplacé par Henri Stoll, ancien directeur de 1 <sup>re</sup> classe de l'école pratique d'industrie et école de perfectionnement des industries techniques de Strasbourg. Le personnel se compose ainsi :

---

(1) *Journal officiel. Lois et décrets*, n° 145, 23 juin 1926, p. 6898 ; *Formation professionnelle*, n° 129, 5 octobre 1926, a. 21, p. VIII.

	1929-1930	1931-1932	1932-1933	1933-1934
<b>Professeurs, dont :</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>4</b>
Anglais		1	1	1
Commerce	1		1	1
Lettres	1		1	
Mathématiques			1	1
Sciences		1	1	1
<b>Professeurs adjoints, dont :</b>	<b>2</b>	<b>2</b>		<b>1</b>
Commerce	1	1		
Lettres	1	1		
<b>Professeurs chefs de travaux</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Contremaîtres municipaux, dont :</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Mécanique	1	1	1	1
Menuiserie	1	1	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>7</b>

	1934-1935	1935-1939	1939-1940
<b>Professeurs, dont :</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
Lettres-Anglais		1	1
Commerce		1	1
Mathématiques		1	1
Sciences	1	1	1
<b>Professeurs-adjoints, dont :</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	
Lettres	1		
<b>Professeurs chefs de travaux</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Contremaîtres municipaux, dont :</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Mécanique		1	1
Menuiserie		1	1
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>7</b>

**Débouchés**                    Entrée dans les écoles d'arts et métiers, à l'École nationale des mécaniciens des PTT de Paris, à l'École des officiers mécaniciens de la Marine marchande et aux écoles supérieures de commerce.

**Effectifs**                        Au 15 novembre 1929, les 34 élèves se répartissent entre 15 externes, 3 demi pensionnaires et 16 internes. Pour les années suivantes, seul le chiffre global des effectifs est connu :

15.11.29	15.11.31	15.11.32	15.11.33	15.11.34	15.11.35	15.11.36	15.11.37	15.11.38
34	67	81	91	93	96	93	97	116

**Admission**                        Sont admis, les garçons de 12 ans pourvus du certificat d'études, ou de 13 ans sans certificat. Il faut fournir les papiers administratifs traditionnels (bulletin de naissance, certificat du chef d'établissement, copie du certificat d'études). Les internes sont astreints à confectionner un trousseau (3 paires de

draps, couvre-lit, édredon, couvertures, traversins, 6 serviettes de tables, 6 serviettes de toilettes, sac de toilette, brosses, 6 chemises, 4 caleçons, souliers, galoches et pantoufles, 18 mouchoirs, 3 chemises de nuit, 1 sac à linge, pour 1929).

**Vie scolaire** Pour 1929-1931, mention de bulletins scolaires trimestriels.

**Rétribution scolaire :**

	1929-1930	1931-1932	1932-1933	1933-1934	1934-1935
Externes et demi-pensionnaires	1 000	1 000	1 100	1 100	1 000
Internes	2 000	2 000	2 200	2 200	2 000

	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939	1939-1940
Externes et demi-pensionnaires	1 000	1 000	1 190	1 287	?
Internes	2 100	2 110	2 310	2 541	?

**Bourses** En 1931, des bourses de 2<sup>e</sup> série peuvent être obtenues par concours, ou des bourses annuelles après un examen à l'école pratique, ou des bourses d'apprentissage.

**Structure** L'école comprend 3 sections : commerciale, industrielle et une section spéciale pour la préparation aux concours d'entrée dans les grandes écoles (Arts-et-métiers, École des mécaniciens des PTT de Paris, École des officiers mécaniciens de la Marine marchande, écoles supérieures de commerce).

**Enseignement** Le cursus normal est de 3 ans ; pour l'année scolaire 1930-1931, une cinquantaine d'élèves, âgés de plus de 12 ans, reçoivent un enseignement général (français, grammaire, orthographe, algèbre, arithmétique, géométrie, physique, chimie, électricité, histoire, géographie) et un enseignement professionnel composé, soit d'un enseignement industriel (forge, mécanique, ajustage, menuiserie, ébénisterie), soit d'un enseignement commercial (comptabilité, commerce, législation, anglais, sténo-dactylographie) ; une section spéciale prépare aux concours d'entrée pour les écoles mentionnées ci-dessus. Il faut ajouter deux heures hebdomadaires d'éducation physique.

**Diplômes** Sont mentionnés entre 1929 et 1931, des diplômes de fin d'études pratiques industrielles ou de fin d'études commerciales.

**Comptabilité** Le personnel est payé par le sous-secrétaire d'État de l'Enseignement technique, sauf pour les contremaîtres qui sont rémunérés par la commune. Des objets fabriqués à la commande par les élèves sont vendus au profit de l'école.

Outre les subventions communales et nationales destinées aux traitements, l'école dispose de recettes grâce à des dons particuliers et à la vente des objets réalisés par les élèves :

	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
Dons particuliers	1 000	-	-	2 000	2 000	2 000	-	-
Ventes d'objets	2 868	3 960	2 884	4 663	3 315	3 968	2 700	2 596

Le directeur touche 20 000 francs de traitement pour l'année 1929. Les deux contremaîtres obtiennent 22 000 francs pour l'année 1931.

Les dépenses en outillage et fournitures sont connues pour les années 1931-1940 :

1931	2 520	1935	6 417	1939	2 601
1932	?	1936	3 315	1940	1 835
1933	4 295	1937	3 853		
1934	2 606	1938	2 699		

En 1927-1929, la construction et l'équipement de l'école sont assurés par des subventions de l'État de 2 200 000 francs obtenus grâce au soutien d'Henri Queuille, député corrézien et ministre de l'Agriculture, et de Charles Spinasse, député corrézien et rapporteur de l'enseignement technique en 1929. La commune verse 844 396 francs (dont 800 000 sont couverts par un emprunt communal). En 1931, l'achat d'outillage se monte à 80 757 francs et l'installation du chauffage à 6 000 francs. En 1936, des travaux d'équipement nécessitent une dépense de 16 800 francs.

### École primaire supérieure

Sources : AN F<sup>17</sup> 9257 ; AD Corrèze 122 T 1, 468 T 1.

**Période d'activité** L'école est mentionnée pour 1877-1886 ; aucune date précise d'ouverture et de fermeture n'est signalée.

**Statut** École annexée à l'école de garçons à la date du 24 février 1886.

**Personnel** Le directeur est celui de l'école élémentaire.

**Enseignement** En 1886, une vingtaine d'élèves apprennent la physique et l'arpentage durant un an.

**Comptabilité** L'école ne dispose pas de budget propre. Toutes les dépenses sont prises en charge par la commune.

## BRIVE

### Chaire d'agriculture

Sources : AN AD XIX C 65 (rapport sur l'enseignement agricole en France publié par ordre de Viger, ministre de l'Agriculture, Paris, Impr. nationale, 1894, p. 163) ; AN F<sup>10</sup> 2656 ; AD Corrèze 7 M 31, 41, 331 ; 116 T 1-2 ; annuaires départementaux.

**Période d'activité** Ouverte en 1893, elle fonctionne jusqu'en 1934.

**Statut** École publique ; chaire dépendant de la chaire départementale d'agriculture de Tulle. Tout comme la chaire de Tulle, elle organise des tournées de conférences.

**Personnel** Les titulaires sont Gillin, diplômé de l'école de Montpellier (8 février 1893-1902), Labounoux (1902-1909), Guille (1910).

Pour les buts et l'enseignement, *voir plus loin sous* Chaire départementale d'agriculture de Tulle.

### Cours d'enseignement agricole du Bouquet

Sources : AN F<sup>10</sup> 2671.

**Période d'activité** Le cours est mentionné dans le rapport d'inspection des cours postsecondaires agricoles du 3 janvier 1924 et signalé comme ayant fonctionné durant l'année 1923. Il ne figure néanmoins pas sur la liste des cours postsecondaires agricoles créés en 1920. Il est possible qu'il ait pris la succession d'un cours supprimé ou qu'il ne soit pas considéré comme cours postsecondaire.

Outre cette mention, il n'existe aucun autre renseignement sur ce cours.

## Cours professionnels

Sources : AD Corrèze 9 M 35 ; AM Brive, non classé.

**Adresse** Entre 1926 et 1939, les cours se déroulent à l'École pratique d'industrie, 34, avenue Charles-Rivet. En 1940, les cours de garçons sont toujours organisés à l'école pratique. Les cours de jeunes filles sont partagés entre le collège de filles (cours commerciaux) et l'école municipale de dessin (cours théoriques de dessin).

**Période d'activité** Créés par l'arrêté ministériel du 11 octobre 1921 et ouverts le 9 janvier 1926, les cours fonctionnent encore après 1940. La commission locale professionnelle est créée par un arrêté préfectoral du 16 septembre 1925. Pour les non-assujettis, les cours sont aussi soutenus par l'Aéroclub de Brive entre 1933 et 1940 et par l'Automobile-club de Brive entre 1936 et 1940.

**But** Élever le niveau professionnel des jeunes ouvriers et apprentis. En application de la loi Astier, les cours sont obligatoires pour les apprentis de moins de 18 ans (les «assujettis») mais les cours peuvent aussi accueillir des volontaires « non assujettis ».

**Statut** Cours publics et obligatoires établis en vertu de la loi Astier du 25 juillet 1919.

**Personnel** Jusqu'en 1934, le directeur est Garrau, directeur de l'EPI, puis Chapelle, maire de Brive. La plupart des enseignants sont en poste à l'EPI.

	1933-35	1935-36	1936-37	1937-39	1939-40
Professeurs d'enseignement général (dont expert-comptable)	5	3	3	3	4
Professeurs techniques	1	1	1	1	1
Professeurs techniques adjoints	2	4	1	9	9
Contremaîtres	3				
Chef de travaux					1
Opérateur de cinéma	1	1	1	1	1
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>15</b>

Pour 1937-1939, les professeurs techniques adjoints et contremaîtres sont comptabilisés ensemble.

### Effectifs globaux :

1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
68	47	119	114	102	63	55	87	165	122	144	128

### Effectifs par sections :

	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
Cours commerciaux de garçons	17	30	51	46	27	27	38
Cours industriels de garçons	46	22	36	47	40	46	43
Cours commerciaux de filles				72	55	71	47

À partir de 1933, on y trouve aussi des volontaires envoyés par l'Automobile-Club ou l'Aéroclub de Brive.

### Âge des élèves :

	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
13 ans et moins		6	5	4	1		
14 ans	6	6	14	16	13	8	12
15 ans	4	5	25	47	27	36	27
16 ans	5	4	23	64	43	42	53
17 ans	3	7	6	24	21	49	26
18 ans	4	8	9	4	12	8	7
+ 18 ans	41	19	5	6	5	1	3
Total	63	55	87	165	122	144	128

### Professions des élèves non-assujettis :

	1934	1935	1936	1937	1938
Ajusteurs-mécaniciens	33	31	41	58	70

### Professions des assujettis :

	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
Ajusteurs-mécaniciens	12	12	14	35	12	12	22
Forgerons-serruriers	1	1	9		6	3	7
Menuisiers	3	4	6	7	9	10	5
Dessinateurs		2		2	1	3	5
Commis d'architecte					2	6	
Électriciens					8	7	1
Carrossiers						1	1
Chaudronniers-soudeurs						3	
Plombiers-zingueurs							1
Monteurs en chauffage central		1	2		2	5	1
Employés de commerce / banque	11	30	34	35	32	38	31
Militaires appelés	30						
Total	57	50	65	79	72	88	74

Les militaires sont des appelés du 126<sup>e</sup> régiment d'infanterie, généralement des paysans et des artisans.

**Rétribution scolaire** néant ; les cours sont gratuits.

**Prix de revient de l'élève :**

1933-34	1934-35	1935-36	1936-37	1937-38	1938-39	1939-40
247 francs	265 francs	179 francs	123 francs	204 francs	229 francs	285 francs

**Enseignement** le cursus comprend un an.

Entre 1926 et 1933, l'activité des cours est peu documentée. La fréquentation semble faible et l'enseignement se limite à une centaine d'heures. Pour 1933-1934, ils se déroulent du 1<sup>er</sup> octobre à Pâques soit 25 semaines à raison 100 heures de cours commerciaux et de 140 heures de cours industriels. Entre 1934 et 1940, 25 semaines de cours sont assurés entre le 1<sup>er</sup> novembre et Pâques à raison de 100 à 200 heures en fonction des cours. Les élèves des cours sont soumis au règlement intérieur de l'école qu'ils fréquentent, c'est-à-dire l'école pratique d'industrie. Entre 1933 et 1938, ils sont astreints au port d'un livret d'élève.

**Disciplines :**

1933-1934	Jour	Heures	Effectifs
Cours théoriques :			
Comptabilité	mercredi	20-21 h = 1 h	17
Correspondance commerciale	vendredi	20-21 h = 1 h	17
Calcul commercial	vendredi	20-21 h = 1 h	17
Vente étalage	mercredi	20-21 h = 1 h	17
Dessin et technologie	mercredi	20-22 h = 2 h	16
Cours industriels et travaux pratiques	vendredi	20-22 h = 2 h	46
Cinéma professionnel	1 vendredi sur 3	21-22 h = 1 h	79
Cours aux militaires :			
Ajustage à la main	vendredi	20-22 h = 2 h	12
Machines-outils	vendredi	20-22 h = 2 h	12
Forge-serrurerie	vendredi	20-22 h = 2 h	1
Menuiserie	vendredi	20-22 h = 2 h	3
Artisanat rural	vendredi	20-22 h = 2 h	30

1934-1935	Jour	Heures	Effectifs
Cours théoriques :			
Arithmétique commerciale	vendredi	21-22 h = 1 h	30
Correspondance commerciale	vendredi	20-21 h = 1h	30
Technologie professionnelle	vendredi	21-22 h = 1 h	22
Dessin industriel	a) mercredi b) vendredi	20-22 h = 2 h 20-21 h = 1 h	22 (pour a et b)
Commerce et comptabilité	mardi	20-22 h = 2 h	22
Travaux pratiques en atelier	vendredi	14-16 h = 2 h	3
Cinéma professionnel	1 vendredi sur 3	16h30-17h30	74

1935-1936	Jour	Heures	Effectifs
Cours théoriques :			
Arithmétique commerciale	vendredi	20-21 h = 1 h	51
Correspondance commerciale	vendredi	21-22 h = 1 h	51
Technologie professionnelle	vendredi	21-22 h = 1 h	36
Dessin industriel	a) mercredi b) vendredi	20-22 h = 2 h 20-21 h = 1 h	36 (pour a et b)
Commerce et comptabilité	mercredi	20-22 h = 2 h	51
Travaux pratiques en atelier	vendredi	14-16 h = 2 h	6
Cinéma professionnel	1 vendredi sur 3	16h30-17h30	85

1936-1937 garçons	Jour	Heures	Effectifs
Cours théoriques :			
Arithmétique et calcul commercial	mercredi	20-21 h = 1 h	46
Correspondance commerciale	mercredi	21-22 h = 1 h	46
Technologie	vendredi	21-22 h = 1 h	47
Dessin industriel	a) mercredi b) vendredi	20-22 h = 2 h 20-21 h = 1 h	47 (pour a et b)
Commerce et comptabilité	samedi	16-18 h = 2 h	46
Travaux pratiques en atelier	?	?	18
Cinéma professionnel		16h 30-18h 30	110

1936-1937 filles	Jour	Heures	Effectifs
Cours théoriques :			
Calcul commercial	vendredi	21-22 h = 1 h	72
Commerce et comptabilité	a) mardi b) vendredi	20-22 h = 2 h 20-21 h = 1 h	72 (pour a et b)
Cinéma professionnel ( <i>voir garçons</i> )			

1937-1938 garçons	Jour	Heures	Effectifs
Cours théoriques :			
Arithmétique et calcul commercial	mardi	20-21 h = 1 h	27
Correspondance commerciale	mercredi	20-21 h = 1 h	27
Technologie	mercredi	21-22 h = 1 h	40
Dessin industriel	a) lundi b) mardi c) mercredi d) vendredi	20-22 h = 2 h 20-22 h = 2 h 20-22 h = 2 h 20-22 h = 2 h	40 (pour a-d)
Commerce et comptabilité	samedi	14-16 h = 2 h	27
Travaux pratiques en atelier	tous les jours sauf samedi	?	16
Cinéma professionnel (toutes sections) <i>Id. élèves de l'école pratique</i>	1 samedi sur 3	16-18 h = 2 h	80 400

1937-1938 filles	Jour	Heures	Effectifs
Cours théoriques : Calcul commercial Commerce et comptabilité	vendredi	21h22 h = 1 h	55
	a) mardi	20-22 h = 2 h	55 (pour a et b)
	b) vendredi	20-21 h = 1 h	
Cinéma professionnel ( <i>voir garçons</i> )			

1938-1939 garçons	Jour	Heures	Effectifs
Cours théoriques : Arithmétique et calcul commercial Correspondance commerciale Calcul professionnel Technologie Dessin industriel	mardi	20-21 h = 1 h	27
	mercredi	20-21 h = 1h	27
	mercredi	21-22 h = 1 h	46
	mercredi	21-22 h = 1 h	46
	a) lundi	20-22 h = 2 h	46 (pour a-d)
	b) mardi	20-22 h = 2 h	
	c) mercredi	20-22 h = 2 h	
	d) vendredi	20-22 h = 2 h	
Commerce et comptabilité	samedi	14-16 h = 2 h	27
Travaux pratiques en atelier	tous les jours sauf samedi	4 h	19
Cinéma professionnel (toutes sections) <i>Id. élèves de l'école pratique</i>	1 samedi sur 3	16-18 h = 2 h	80 431

1938-1939 filles	Jour	Heures	Effectifs
Cours théoriques : Arithmétique et calcul commercial Commerce et comptabilité	vendredi	21h22 h = 1 h	71
	a) mardi	20-22 h = 2 h	71 (pour a et b)
	b) vendredi	20-21 h = 1 h	
Cinéma professionnel ( <i>voir garçons</i> )			

1939-1940 garçons	Jour	Heures	Effectifs
Cours théoriques : Arithmétique et calcul commercial Correspondance commerciale Calcul professionnel Technologie Dessin industriel	mardi	20-21 h = 1 h	38
	mercredi	20-21 h = 1h	38
	mercredi	21-22 h = 1 h	43
	mercredi	21-22 h = 1 h	43
	a) lundi	20-22 h = 2 h	43 (pour a-d)
	b) mardi	20-22 h = 2 h	
	c) mercredi	21-22 h = 1 h	
	d) vendredi	20-22 h = 2 h	
Commerce et comptabilité	samedi	14-16 h = 2 h	38
Travaux pratiques en atelier	samedi	après-midi	12
Cinéma professionnel (toutes sections) <i>Id. élèves de l'école pratique</i>	1 mercredi sur 3	15-18 h = 3 h	49 566

1939-1940 filles	Jour	Heures	Effectifs
Cours théoriques : Arithmétique et calcul commercial Commerce et comptabilité	vendredi	21h-22 h = 1 h	47
	a) mardi	20-22 h = 2 h	47 (pour a et b)
	b) vendredi	20-21 h = 1 h	
Cinéma professionnel ( <i>voir</i> garçons)			

Le tableau indique pour certaines disciplines des cours assurés pour les mêmes élèves aux mêmes heures et jours, ce qui laisse supposer un roulement des cours d'une semaine à l'autre.

### Structure

Jusqu'en 1936, il n'existe que des cours de garçons, répartis en cours commerciaux et cours industriels. Entre 1936 et 1940, outre les deux cours déjà mentionnés, des cours commerciaux de filles fonctionnent aussi. La section industrielle assure 8 heures de cours du soir (dessin, technologie, calcul) et une demi-journée de travaux pratiques en atelier (menuiserie, ajustage, forge, etc.). Les sections commerciales (garçons dès 1935, filles à partir de 1936) bénéficient de 3 ou 4 heures de cours du soir (commerce, écriture, comptabilité). Une séance de cinéma professionnel réunit les différentes sections toutes les trois semaines.

### Sanctions

Avant 1933, divers CAP sont délivrés mais les sources ne mentionnent pas leur spécialité. Entre 1933 et 1940, les cours délivrent des CAP d'ajusteur-tourneur, de forgeron-serrurier, de menuisier, de mécanicien-électricien, d'employé de commerce non spécialisé, de commis de comptabilité et d'ajusteur-monteur de chemin de fer. En 1936, diverses médailles sont distribuées à la suite de l'exposition départementale du travail.

### Comptabilité

À partir de 1932, les cours d'enseignement général sont intégrés dans le service des professeurs de l'EPI ; cette portion du traitement disparaît donc du budget des cours professionnels. L'heure année d'enseignement passe ainsi de 500 francs à 700 francs. Pour 1931, 1933, 1935-1938, les frais d'entretien du matériel et des locaux sont regroupés sous une même rubrique.

Subventions	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Commune	9600	?	9600	9600	9600	9600	12250	14000	18700	24000
État	8000	?	8000	7000	6000	6000	6000	6300	6300	9000

Dépenses de fonctionnement	1929	1931	1932	1933
Traitement du personnel administratif	1160	1160	1075	1085
Traitement du personnel enseignant	5192	8130	4277	3785
chauffage, éclairage, outillage	5583	5296	5884	6826
Entretien du matériel	2064	2103	3488	-
Entretien des locaux	2864	-	574	3192
Frais de bureau et assurances	634	907	300	711

Dépenses de fonctionnement	1934	1935	1936	1937	1938
Traitement du personnel administratif	1085	1500	2500	2500	2500
Traitement du personnel enseignant	2969	3937	4580	7020	8780
Chauffage, éclairage, outillage	6994	7460	8981	12582	15745
Entretien du matériel	3734	3950	3580	2007	5003
Entretien des locaux	380	-	-	-	-
Frais de bureau et assurances	436	1405	659	891	972

### Comptes annuels :

Années	Recettes	Dépenses	Différence
1929-1930	17 600	17 497	+ 103
1930-1931	?	?	?
1931-1932	17 600	17 596	+ 4
1932-1933	15 600	15 598	+ 2
1933-1934	15 600	15 599	+ 1
1934-1935	15 600	15 598	+ 2
1935-1936	18 250	18 252	- 2
1936-1937	20 300	20 300	-
1937-1938	25 000	25 000	-
1938-1939	33 000	33 000	-

## École d'agriculture d'hiver ambulante

Sources : AN F<sup>10</sup> 2654-2656 ; AD Corrèze 7 M 29

**Période d'activité** Dans une liste d'octobre 1920, l'école est signalée comme devant être créée le 1<sup>er</sup> décembre 1920. Elle ne figure néanmoins pas sur les listes du ministère de l'Agriculture des années postérieures et ne fonctionne que de 1928 à 1935. Elle est supprimée après la fermeture de la chaire d'agriculture de Brive.

**Personnel** Le directeur est un professeur d'agriculture de Brive, Longueueu en 1928-1929.

**Effectifs** Pour l'année 1928-1929, 52 élèves sont mentionnés<sup>1</sup>, 40 à Vars et 12 à Saint-Viance.

---

(1) AN F<sup>10</sup> 2655, rapport du directeur pour l'année 1928-1929.

- Enseignement** En 1928-1929, l'école assure 14 leçons dans deux communes, à Vars et à Saint-Viance mais, dans la dernière, elle ne draine qu'un faible public ; le directeur attribue cet échec aux travaux d'hiver, plus importants dans le bassin de Brive que dans le reste du département. Il espère obtenir de meilleurs résultats l'année suivante en ouvrant l'école plus tôt.
- Recettes** En 1920, une dépense de 2 700 francs est imputée sur le budget du ministère de l'Agriculture pour l'ouverture de l'école. En 1934, l'État verse 1 275 francs de subvention et le département 772 francs.
- Dépenses** En 1928-1929, les cours reviennent à 217,25 francs.

### École de dessin

Sources : AN F<sup>17</sup> 9257 ; AD Corrèze 150 T 1, 21 W 833<sup>c</sup>; annuaires départementaux ; AM Brive 3 R 5, 112, 128 ; 10 S 75 et 106, R I 271, documents non classés ; COMMERCE, INDUSTRIE, POSTES ET TÉLÉGRAPHES (Min.), Dir. de l'Enseignement technique. – *L'Enseignement technique en France*. Étude publiée à l'occasion de l'Exposition de 1900. – Paris : Impr. nat., 1900, t. IV Établissements divers d'enseignement technique, p. 158-160.

- Adresse** Chapelle de l'école communale laïque, rue Sainte-Claire (1879-après 1905), puis boulevard Jules-Ferry (c. 1929-après 1940).
- Période d'activité** Créée le 6 janvier 1879 sur proposition de l'inspecteur de l'art du dessin de la région, elle ouvre le 1<sup>er</sup> février 1879 et fonctionne encore après 1940.
- Statut** École municipale.
- But** En 1879, «fournir à la classe ouvrière la facilité de compléter et de perfectionner les connaissances pratiques des travaux qu'elle exécute» ; en 1900, « préparer les élèves aux écoles des Beaux-Arts, des arts et métiers et aux professions industrielles »<sup>1</sup> ; après 1903, il s'agit aussi d'apprendre le dessin à des jeunes femmes destinées à se spécialiser dans la dentelle.
- Administration** En 1900, une commission de surveillance et de perfectionnement comprenant le maire, président, quatre membres nommés par l'inspecteur de l'enseignement et le secrétaire principal de la mairie est signalée.
- Personnel** De 1879 à 1922, les directeurs sont des professeurs de dessin du collège de Brive, Sicard, à partir de 1879, Castel, avant 1899, Henri Castets de février 1899 à 1903, Étienne Bonnand d'octobre 1903 à octobre 1922. Après

(1) COMMERCE, INDUSTRIE, POSTES ET TÉLÉGRAPHES (Min.), Dir. de l'Enseignement technique. – *L'Enseignement technique en France*. – Paris : Impr. nat., 1900 ; t. IV, p. 158.

1922, ce sont des artistes peintres, Archange-Raphaël Gasperi de novembre 1922 jusqu'après 1930, Bourdier, autour de 1937. Le directeur enseigne le dessin avec un autre professeur souvent étranger au milieu éducatif (personnel des ponts-et-chaussées ou des chemins de fer). Une institutrice enseigne la dentelle. En 1900, trois professeurs sont mentionnés.

### **Élèves**

Pour assister aux cours, il faut être inscrit préalablement à la mairie. Mais les élèves sont admis dès l'âge de 8 ans sur engagement écrit des parents. L'école possède un règlement intérieur en 1879 et 1905.

### **Effectifs**

Durant l'hiver de 1879, 55 adultes ; au printemps de 1880, 30 ouvriers. Une centaine d'élèves en 1880, dont 48 réguliers ; 83 en 1900 (51 en dessin d'imitation et 32 en dessin linéaire) ; 150 pour 1903-1904 ; s'y ajoutent, après 1903, une cinquantaine de dentellières (55 en 1904, 60 en 1905). 4 élèves en 1922, 5 à 6 en dessin industriel en 1925, 1927 et 1928 (pour ces années, le niveau trop élevé ne permet pas aux apprentis de suivre les cours), 80 en 1931, 65 en 1939, 53 en 1940 (élèves, apprentis et jeunes ouvriers). La moyenne d'âge des élèves passe de 25 ans en 1880 à 13 ans en 1904.

**Profession des élèves** 18 ouvrières et apprenties dentellières fréquentent les cours en 1904 et 20 en 1905.

**Rétribution scolaire** Néant ; l'école est gratuite. Après 1881, une bourse de voyage et de perfectionnement d'un montant de 600 à 1 500 francs est délivrée à l'élève le plus méritant.

### **Débouchés**

En 1894, sur les 10 élèves sortis de l'école, 8 embrassent des professions « industrielles » et 2 entrent à l'École des arts et métiers de Cluny ; en 1896, sur les 11 élèves sortis, 10 suivent une profession industrielle et 1 entre à l'École d'arts et métiers ; en 1898, sur les 8 élèves sortis, 7 sont dans des professions industrielles et 1 entre à l'école de Saumur ; en 1904-1905, 18 élèves font un apprentissage de brodeuse à leur sortie de l'école et touchent entre 0,5 franc et 1 franc par jour.

### **Enseignement**

Les élèves suivent soit du dessin artistique, soit du dessin industriel ou encore du dessin d'imitation plus lié à la broderie et à la dentelle. En 1897, le cursus est de 3 ans.

En 1879-1880, l'enseignement comprend du dessin linéaire, du dessin d'ornement, du dessin d'imitation, soit d'après les modèles, soit d'après la bosse. Selon l'inspection du mois de mai 1880, certains élèves font des progrès mais la plupart ont la main lourde<sup>1</sup>.

---

(1) AN F<sup>17</sup> 9257.

Le programme de 1900 est connu et comprend : « le dessin de figures géométriques à main levée, au tableau et sur le papier, les éléments de perspective pratique ; le dessin d'après les grands maîtres, à la bosse fragmentaire ; l'étude de l'antique, de la nature et de l'histoire générale de l'art. Le dessin linéaire comprend : un cours de géométrie fait en vue des besoins professionnels et de ses applications aux tracés de charpente, de serrurerie et de coupe de pierre. Le cours de modelage comprend : l'étude de l'antique, la plante et le modèle vivant »<sup>1</sup>.

Pour cette année 1900, l'emploi du temps est conservé :

Matières enseignées	Heures hebdomadaires		
	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année
Éléments de géométrie	10	10	
Charpente, menuiserie et serrurerie			10
Organes de mécanique			
Dessin à main levée, perspective pratique	10	10	
Dessin d'après les grands maîtres			
Étude de l'antique, de la nature et de l'histoire générale de l'art		10	
Étude de la plante et de la composition décorative	10	10	10

### Horaires

En 1879-1880, les cours ont lieu tous les soirs de 19 h 30 à 21 h 30 durant 10 mois. Avant 1903, 5 soirées par semaine. Entre 1903 et 1904, de 8 heures à 9 h 30, les jeudis, dessin élémentaire en vue de l'application à la dentelle ; entre 1904-1905, le dimanche à 8 heures pour le dessin. Entre 1929 et 1937, tous les soirs de 19 à 21 heures, sauf les jeudis, dimanches et jours fériés.

### Structure

En 1881, l'école dispose d'un cours de modelage, de dessin d'après les grands maîtres, les modèles en relief ou la nature et d'un cours de dessin linéaire industriel et architectural (lavis, coupe de charpente, de pierre, perspective linéaire) et de dessin mécanique et industriel. En 1904-1905, elle assure un cours d'imitation et d'ornement avec deux divisions, un cours de broderie et dentelles avec deux divisions, un cours de modelage, sculpture et anatomie (trois divisions), un cours d'histoire de l'art (trois divisions) un cours de dessin graphique et architecture (trois divisions). En 1928, début de cours d'art pour jeunes filles.

### Comptabilité

En 1881, la commune fournit 12 100 francs pour l'installation dans les nouveaux locaux.

Recettes	1881	1883 et 1885	1900	1922	1923 à 1925
Subvention de l'État (DET)	1 500	1 500	1 500	4 500	4 900
Subvention communale	3 000	2 500	3 000	9 000	9 800
Total	4 500	4 000	4 500	13 500	14 700

(1) COMMERCE, INDUSTRIE, POSTES ET TÉLÉGRAPHES (Min.), Dir. de l'Enseignement technique. – *L'Enseignement technique en France*. – Paris : Impr. nat., 1900 ; t. IV, p. 158-159.

Recettes	1926 et 1927	1928	1929 à 1933
Subvention de l'État (DET)	5 360	5 360	6 180
Subvention communale	10 720	15 380	12 360
<b>Total</b>	<b>16 080</b>	<b>20 740</b>	<b>18 540</b>

Recettes	1934 et 1935	1936	1937 à 1940
Subvention de l'État (DET)	4 100	3 350	2 300
Subvention communale	16 440	15 946	18 240
<b>Total</b>	<b>18 540</b>	<b>19 296</b>	<b>20 540</b>

Dépenses	1883	1884	1885	1886	1887	1888	1900
Traitements	2 650		2 650				2 650
chauffage et éclairage	1 000		1 000				1 000
Locaux et mobilier			500				500
Fournitures	700		200				150
Récompenses aux élèves			150				200
<b>Total</b>	<b>4 350</b>	<b>4 500</b>					

Dépenses	1922	1923 à 1925	1926-1927	1928
Traitements	5 700	6 900	7 980	10 440
chauffage et éclairage	1 200	1 200	1 500	1 500
Locaux et mobilier	3 300	3 300	1 500	1 500
Fournitures	3 300	3 300	5 100	5 100
Récompenses aux élèves	-	-	-	2 500
<b>Total</b>	<b>13 500</b>	<b>14 700</b>	<b>16 080</b>	<b>20 740</b>

Dépenses	1929 à 1933	1934-1935	1936	1937 à 1940
Traitements	11 440	12 440	11 196	12 440
chauffage et éclairage	1 500	1 500	1 500	1 500
Locaux et mobilier	1 500	1 500	1 500	1 500
Fournitures	5 100	5 100	5 100	5 100
<b>Total</b>	<b>18 540</b>	<b>20 540</b>	<b>19 296</b>	<b>20 540</b>

Entre 1883 et 1885, le traitement du directeur est de 1 500 francs, celui du professeur de dessin de 800 francs et celui de l'appariteur de 350 francs ; en 1917, le traitement du professeur de dessin est de 800 francs, en 1922, celui du directeur est de 2 400 francs.

**Bâtiments** Jusque vers 1905, l'école dispose de deux vastes salles de cours dans la chapelle de l'école communale laïque.

**Matériel** En 1879-1880, l'école possède des modèles variés mais mal choisis, d'après le rapport d'inspection. L'enquête de 1900 indique que « le matériel d'enseignement renferme tous les accessoires, modèles, tables, etc., nécessaires à l'enseignement du dessin ».

## École de géométrie et de mécanique

Sources : AD Corrèze 149 T 1-2 ; annuaire départemental de 1830 ; AM Brive, non classé.

<b>Adresse</b>	Une salle du collège de Brive.
<b>Période d'activité</b>	Créée par arrêté municipal du 28 mai 1829, elle ne semble fonctionner que durant un an.
<b>Statut</b>	École municipale.
<b>Rétribution scolaire</b>	Néant ; l'école est gratuite.
<b>Comptabilité</b>	1 300 francs versés par la commune.

## École-hôtel

Sources : AD Corrèze 9 M 39 ; AM Brive, non classé ;  
*Journal officiel* n° 172, 25 juillet 1926, p. 8265.

<b>Adresse</b>	Hôtel de Bordeaux, square Majour, dans la propriété de la Société touristique hôtelière de France.
<b>Période d'activité</b>	Créée le 13 février 1923, l'école fonctionne du 1 <sup>er</sup> octobre 1923 au 1 <sup>er</sup> octobre 1926. Elle est fermée sur décision du sous-secrétaire d'État à l'Enseignement technique du 21 juillet 1926.
<b>Statut</b>	École publique mais soutenue par 5 associations nationales ou locales d'hôteliers, L'initiative économique et touristique du Centre, la Chambre nationale de l'hôtellerie française, le Syndicat général des hôteliers français, la Société de secours mutuel des cuisiniers de Paris et la Fédération des syndicats d'initiative Limousin-Périgord-Quercy.
<b>Administration</b>	L'école comprend 3 comités : une commission administrative (avec un membre de la municipalité), un conseil de perfectionnement nommé pour quatre ans et comprenant des hôteliers et des membres de L'initiative économique et touristique du Centre et un comité de patronage dont les membres sont pris dans le conseil de perfectionnement. De ces trois comités, seule la commission administrative est attestée entre 1923 et 1926.
<b>Régime</b>	Internat. Les élèves doivent fournir un trousseau (casquette, insigne, costume sombre, pardessus, 2 pantalons, 2 blouses noires, 2 paires de chaussures, 1 paire de pantoufles, 2 vestes rayées bleues, 2 pantalons de toile, 2 toques de cuisiniers, veston, pantalon et gilet noirs, 2 tabliers bleus, 3 couvertures, 2 paires de draps, 6 serviettes de table, 6 serviettes de toilette,

6 paires de chaussettes, 6 chemises, 6 caleçons, 12 mouchoirs, brosse à habit, dents et chaussures, peigne fin, démêloir).

**Personnel** Fabien Peret, directeur de juin 1923 à octobre 1925, est hôtelier et diplômé de la section hôtelière de l'École supérieure de commerce et d'industrie de Paris. Pomaret lui succède d'octobre 1925 à octobre 1926, jusqu'à la fermeture de l'école. L'école emploie encore un chef de travaux hôteliers (professeur technique), un professeur d'anglais (maître auxiliaire), un surveillant (maître interne) et plusieurs employés d'hôtel.

**Effectifs** 35 élèves sont prévus pour l'ouverture de 1923 (20 en 1<sup>re</sup> année et 15 en 2<sup>e</sup> année) mais les effectifs ne dépassent pas 15. Sont admis les candidats d'au moins 13 ans du niveau du certificat d'études primaires, la priorité étant donnée aux Pupilles de la Nation. Ceux qui n'ont pas le certificat d'études doivent passer un examen d'entrée.

**Bourses** En 1923, 15 bourses de 1 500 francs chacune pour les frais d'internat des élèves.

**Enseignement** À la différence des écoles hôtelières, l'enseignement est donné dans un véritable hôtel et non en milieu scolaire. Il s'étend sur 2 ans, revêtant un caractère essentiellement pratique : 20 heures de travail (cuisine, salle, etc...), 22 heures de cours en 1<sup>re</sup> année, 30 heures de pratique et 16 heures de cours en 2<sup>de</sup> année. L'essentiel des cours (12 heures) est constitué par l'anglais. Le calendrier de l'année 1923-1924 s'établit ainsi :

Matières enseignées	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année
Français (correspondance, dactylographie)	3 heures	-
Arithmétique et comptabilité	2 heures	1 heure
Géographie touristique	2 heures	1 heure
Notions de sciences et d'art appliquées à l'installation et à l'aménagement des hôtels	1 heure	1 heure
Hygiène (physique et chimie)	1 heure	-
Causeries professionnelles (tenue, maintien, service)	1 heure	1 heure
Anglais (obligatoire)	12 heures	12 heures
Espagnol (facultatif)	non indiqué	non indiqué
Travaux pratiques (cuisine, cave, salle)	20 heures	30 heures
Études	6 heures	2 heures

**Rétribution scolaire** Néant ; l'école est gratuite.

**Sanction des cours** Le passage de 1<sup>re</sup> en 2<sup>e</sup> année s'effectue sur examen devant un conseil de perfectionnement. À la fin de la 2<sup>e</sup> année, les élèves obtiennent un certificat d'études pratiques hôtelières transformé en brevet d'enseignement

pratique hôtelier après un séjour à l'étranger. Les élèves diplômés sont prioritaires pour bénéficier du crédit hôtelier national (loi de finances de 1923).

**Comptabilité** En 1923, l'école touche 3 525 francs de subventions du département, 2 460 francs de la commune (somme égale à 10 % des dépenses de fonctionnement) et 15 000 francs de l'État (traitement des enseignants). Pour 1924, la subvention de l'État se monte à 26 780 francs.

En 1923, les dépenses d'investissement se montent à 108 000 francs pour les travaux d'installation et 60 000 francs pour l'achat de fours et d'autoclaves. Les dépenses de fonctionnement sont :

Dépenses	1923	1924	1925
Traitement du personnel administratif	11 500	11 500	10 500
Traitement du professeur d'anglais			7 200
Loyer	12 000		
Chauffage et éclairage	3 500		
Entretien du matériel	4 000		
Entretien des locaux	500		
Frais de bureau	500		
Frais pour les repas des élèves	22 500		

## École ménagère et d'apprentissage et cours professionnels féminins

Sources : AD Corrèze 9 M 35 ; AM Brive, non classé.

**Adresse** 28, rue de la Jaubertie jusqu'en 1934 ; 8, rue du Maréchal-Bugeaud à partir d'avril 1934.

**Période d'activité** Créée le 1<sup>er</sup> octobre 1919, l'école fonctionne encore de nos jours.

**Statut** École privée, mais entre 1933 et 1940, le règlement des cours professionnels municipaux s'applique aussi aux cours féminins. Il n'est pas possible de distinguer les cours professionnels organisés en vertu de la loi Astier et l'école proprement dite.

**But** Former des maîtresses de maison et des apprenties.

**Personnel** Entre 1919 et 1940, la directrice est M<sup>lle</sup> Bahuet. En 1933/34, elle est assistée par une enseignante et 7 praticiennes et techniciennes ; elles sont respectivement 1 et 9 en 1934/1935, 6 et 5 en 1935/1936, 4 et 6 en 1936/1937, 3 et 6 en 1937/1938 et 1938/39.

**Élèves** Les cours professionnels sont ouverts à toutes les jeunes filles et femmes. Les élèves sont munies d'un livret (mentionné entre 1933 et 1940).

**Effectifs globaux :**

1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
56	120	128	125	136	130	172	229	224	227	198	140

**Effectifs par cours :**

Cours	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939
<b>Économie domestique</b>						
1 <sup>re</sup> section	24	12	25	15	24	53
2 <sup>e</sup> section	18	19	28	23	25	37
3 <sup>e</sup> section	14	21	30	18	19	39
4 <sup>e</sup> section	19	18	34	28	16	24
5 <sup>e</sup> section	6	26	30	35	16	23
<b>Couture</b>						
1 <sup>re</sup> section	12	12	22	25	12	26
2 <sup>e</sup> section	14	26	28	8	6	18
3 <sup>e</sup> section	15	19	27	18	8	22
4 <sup>e</sup> section	18	18	23	20	9	18
5 <sup>e</sup> section	9	34	16	8	10	23
6 <sup>e</sup> section	24	30	29	35		
<b>Puériculture</b>						
1 <sup>re</sup> section	18	36	50	44	35	38
2 <sup>e</sup> section	16	28	52	46	37	22
3 <sup>e</sup> section	12	8	18	?	?	23
4 <sup>e</sup> section					37	?
<b>Sténo-Comptabilité</b>	6	25	12	15	12	14

**Âge des élèves des cours professionnels :**

	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939	1939-1940
13 et moins	20	7	25	18	10		3
14	27	42	82	85	87		35
15	22	50	45	48	49		37
16	35	21	28	32	43		40
17	32	20	14	14	17		25
18	13	5	10	18	9		
+ de 18	15	27	25	9	12		
<b>Total</b>	164	172	229	224	227	198	140
Pour 1939/1940, le dernier chiffre de 25 élèves concerne toutes celles qui ont plus de 17 ans.							

## Profession des élèves des cours professionnels :

	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939
Maîtresses de maison	80 + 10	80 + 14	151 + 18	157 + 17	118 + 6	86 + 12
Couturières	48 + 6	34 + 16	11 + 10	8 + 6	31 + 12	26 + 4
Repasseuses	1	4	6	4	8	
Lingères	6	9	11 + 1	8	25	6 + 2
Brodeuses	4	5	4	2	15	
Employées de commerce	10	8	5	10 + 1	6 + 1	
Commis de comptabilité			6	8 + 1	3 + 2	
Quand deux chiffres sont indiqués, le premier correspond aux assujetties et le second aux non-assujetties.						

## Prix de revient des élèves :

1932-1933	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939
257 francs	220 francs	226 francs	220 francs	204 francs	209 francs	233 francs

**Rétribution scolaire** Les élèves assujetties au titre de la loi Astier ne payent rien. Les autres versent des droits dont le montant n'est pas indiqué.

**Structure** De 1933/1934 à 1936/37, l'école comprend 5 sections d'économie domestique, 3 sections de coupe et couture, 3 sections d'hygiène et puériculture et 1 section de sténo-dactylographie ; en 1937-1938 et 1938-1939, 5 sections d'économie domestique, 5 sections de coupe et couture, 4 sections d'hygiène et puériculture et 1 section de comptabilité. L'école ménagère et les cours professionnels fonctionnent en symbiose et ne peuvent être dissociés.

**Enseignement** En 1933-1934 et 1934-1935, les cours se déroulent du 10 octobre au 1<sup>er</sup> juillet et entre 1935-1936 et 1938-1939, du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> juillet. En 1939, les cours ne peuvent commencer que le 15 novembre, l'école ayant été réquisitionnée à cause de la guerre.

Cuisine	Année 1933-1934			Année 1934-1935			
	Sections	jour	heures	effectifs	jour	heures	effectifs
1 <sup>re</sup>		dimanche	9h - 12h	24	dimanche	9h - 12h	12
2 <sup>e</sup>		lundi	8h30 - 12h	18	lundi	8h30 - 12h	19
3 <sup>e</sup>		jeudi	9h - 12h	14	jeudi	9h - 12h	21
4 <sup>e</sup>		jeudi	14h - 17h	19	jeudi	14h - 17h	18
5 <sup>e</sup>		samedi	14h - 17h	6	samedi	14h - 17h	26

Cuisine	Année 1935-1936			Année 1936-1937		
Sections	jour	heures	effectifs	jour	heures	effectifs
1 <sup>re</sup>	dimanche	9h - 12h	25	dimanche	9h - 12h	15
2 <sup>e</sup>	lundi	8h30 - 12h	28	lundi	8h30 - 12h	23
3 <sup>e</sup>	jeudi	9h - 12h	30	jeudi	9h - 12h	18
4 <sup>e</sup>	jeudi	14h - 17h	34	jeudi	14h - 17h	28
5 <sup>e</sup>	samedi	14h - 17h	30	samedi	14h - 17h	35

Cuisine	Année 1937-1938			Année 1938-1939		
Sections	jour	heures	effectifs	jour	heures	effectifs
1 <sup>re</sup>	lundi	9h - 12h	24	lundi	9h - 12h	53
2 <sup>e</sup>	jeudi	9h - 12h	25	jeudi	9h - 12h	37
3 <sup>e</sup>	jeudi	14h - 17h	19	jeudi	14h - 17h	39
4 <sup>e</sup>	samedi	9h - 12h	16	samedi	9h - 12h	24
5 <sup>e</sup>	samedi	14h - 17h	16	samedi	14h - 17h	23

Repassage	Année 1933-1934			Année 1934-1935		
Sections	jour	heures	effectifs	jour	heures	effectifs
1 <sup>re</sup>	dimanche	9h - 11h	24	dimanche	9h - 11h	12
2 <sup>e</sup>	lundi	8h30 - 10h30	18	lundi	8h30 - 10h30	19
3 <sup>e</sup>	jeudi	9h - 11h	14	jeudi	9h - 12h	21
4 <sup>e</sup>	jeudi	14h - 16h	19	jeudi	14h - 16h	18
5 <sup>e</sup>	samedi	14h - 16h	6	samedi	14h - 16h	26

Repassage	Année 1935-1936			Année 1936-1937		
Sections	jour	heures	effectifs	jour	heures	effectifs
1 <sup>re</sup>	dimanche	9h - 11h	25	dimanche	9h - 11h	15
2 <sup>e</sup>	lundi	8h30 - 10h30	28	lundi	8h30 - 10h30	23
3 <sup>e</sup>	jeudi	9h - 11h	30	jeudi	9h - 12h	18
4 <sup>e</sup>	jeudi	14h - 16h	34	jeudi	14h - 16h	28
5 <sup>e</sup>	samedi	14h - 16h	30	samedi	14h - 16h	35

Repassage	Année 1937-1938			Année 1938-1939		
Sections	jour	heures	effectifs	jour	heures	effectifs
1 <sup>re</sup>	lundi	9h - 11h	24	lundi	9h - 11h	53
2 <sup>e</sup>	jeudi	9h - 11h	25	jeudi	9h - 11h	37
3 <sup>e</sup>	jeudi	14h - 16h	19	jeudi	14h - 16h	39
4 <sup>e</sup>	samedi	9h - 11h	16	samedi	9h - 11h	24
5 <sup>e</sup>	samedi	14h - 16h	16	samedi	14h - 16h	23

Économie domestique	Année 1933-1934			Année 1934-1935		
	Sections	jour	heures	effectifs	jour	heures
1 <sup>re</sup>	dimanche	11h - 12h	24	dimanche	11h - 12h	12
2 <sup>e</sup>	lundi	10h30 - 12h	18	lundi	10h30 - 12h	19
3 <sup>e</sup>	jeudi	11h - 12h	14	jeudi	11h - 12h	21
4 <sup>e</sup>	jeudi	16h - 17h	19	jeudi	16h - 17h	18
5 <sup>e</sup>	samedi	16h - 17h	6	samedi	16h - 17h	26

Économie domestique	Année 1936-1937			Année 1937-1938		
	Sections	jour	heures	effectifs	jour	heures
1 <sup>re</sup>	lundi	11h - 12h	24	lundi	11h - 12h	53
2 <sup>e</sup>	jeudi	11h - 12h	25	jeudi	11h - 12h	37
3 <sup>e</sup>	jeudi	16h - 17h	19	jeudi	16h - 17h	39
4 <sup>e</sup>	samedi	11h - 12h	16	samedi	11h - 12h	24
5 <sup>e</sup>	samedi	16h - 17h	16	samedi	16h - 17h	23

Coupe	Année 1933-1934			Année 1934-1935		
	Sections	jour	heures	effectifs	jour	heures
1 <sup>re</sup>	lundi	14h - 16h	12	lundi	14h - 16h	12
2 <sup>e</sup>	lundi	20h - 21h30	14	lundi	20h15 - 21h15	26
3 <sup>e</sup>	jeudi	9h - 11h	15	jeudi	9h - 11h	19
4 <sup>e</sup>	jeudi	14h - 16h	18	jeudi	14h - 16h	18
5 <sup>e</sup>	vendredi	20h - 21h30	9	vendredi	20h - 21h30	34
6 <sup>e</sup>	samedi	14h - 17h	24	samedi	14h - 17h	30

Coupe	Année 1935-1936			Année 1936-1937		
	Sections	jour	heures	effectifs	jour	heures
1 <sup>re</sup>	lundi	14h - 16h	22	lundi	14h - 16h	25
2 <sup>e</sup>	lundi	20h - 21h30	28	lundi	20h15 - 21h15	8
3 <sup>e</sup>	jeudi	9h - 11h	27	jeudi	9h - 11h	18
4 <sup>e</sup>	jeudi	14h - 16h	23	jeudi	14h - 16h	20
5 <sup>e</sup>	vendredi	20h15 - 21h	16	vendredi	20h - 21h30	8
6 <sup>e</sup>	samedi	14h - 17h	29	samedi	14h - 17h	35

Coupe	Année 1937-1938			Année 1938-1939		
	Sections	jour	heures	effectifs	jour	heures
1 <sup>re</sup>	lundi	14h - 16h	12	lundi	14h - 16h	26
2 <sup>e</sup>	lundi-vendredi	18h - 20h	6	lundi	20h - 22h	18
3 <sup>e</sup>	lundi-vendredi	20h - 22h	8	jeudi	14h - 16h	22
4 <sup>e</sup>	samedi	9h - 11h	9	vendredi	20h - 22h	18
5 <sup>e</sup>	samedi	15h - 17h	10	samedi	15h - 17h	23

Couture Sections	Année 1933-1934			Année 1934-1935		
	jour	heures	effectifs	jour	heures	effectifs
1 <sup>re</sup>	lundi lundi	14h - 16h 20h - 21h30	13	lundi lundi	14h - 16h 21h15 - 21h45	26
2 <sup>e</sup>	jeudi jeudi	9h - 11h 14h - 16h	17	jeudi jeudi	9h - 11h 14h - 16h	21
3 <sup>e</sup>	vendredi	20h15 - 21h	8	vendredi	20h - 21h30	32
4 <sup>e</sup>	samedi	14h - 17h	24	samedi	14h - 17h	30

Couture Sections	Année 1935-1936			Année 1936-1937		
	jour	heures	effectifs	jour	heures	effectifs
1 <sup>re</sup>	lundi	14h - 16h	22	lundi	14h - 16h	25
2 <sup>e</sup>	lundi	20h15 - 21h30	28	lundi	20h45 - 21h45	8
3 <sup>e</sup>	jeudi	9h - 11h	27	jeudi	9h - 11h	18
4 <sup>e</sup>	jeudi	14h - 16h	23	jeudi	14h - 16h	20
5 <sup>e</sup>	vendredi	20h15 - 21h	16	vendredi	20h - 21h30	8
6 <sup>e</sup>	samedi	14h - 17h	29	samedi	14h - 17h	35

Couture et broderie Sections	Année 1937-1938			Année 1938-1939		
	jour	heures	effectifs	jour	heures	effectifs
1 <sup>re</sup>	lundi	14h - 16h	12	lundi	14h - 16h	26
2 <sup>e</sup>	lundi-vendredi	18h - 20h	6	lundi	20h - 22h	18
3 <sup>e</sup>	lundi-vendredi	20h - 22h	8	jeudi	14h - 16h	22
4 <sup>e</sup>	samedi	9h - 11h	9	vendredi	20h - 22h	18
5 <sup>e</sup>	samedi	15h - 17h	160	samedi	15h - 17h	23

Quoique leurs répartitions par section soient différentes, la coupe et la couture s'adressent aux mêmes élèves ce qui laisse supposer que les cours alternaient.

Hygiène et puériculture Sections	Année 1933-1934			Année 1934-1935		
	jour	heures	effectifs	jour	heures	effectifs
1 <sup>re</sup>	lundi	17h - 19h	18	lundi	9h - 10h	36
2 <sup>e</sup>	jeudi	17h - 18h	16	jeudi	10h30 - 11h30	28
3 <sup>e</sup>	samedi	17h - 18h	12	mercredi	20h15 - 21h45	8

Hygiène et puériculture Sections	Année 1935-1936			Année 1936-1937		
	jour	heures	effectifs	jour	heures	effectifs
1 <sup>re</sup>	lundi	9h - 10h	50	lundi	10h - 11h	44
2 <sup>e</sup>	jeudi	10h30 - 11h30	52	jeudi	10h30 - 11h30	46
3 <sup>e</sup>	mercredi	17h - 18h	18	mercredi	20h30 - 21h45	?

Hygiène et puériculture	Année 1937-1938			Année 1938-1939		
	Sections	jour	heures	effectifs	jour	heures
1 <sup>re</sup>	lundi	10h - 11h	35	lundi	10h - 11h	38
2 <sup>e</sup>	jeudi	10h - 11h	37	jeudi	13h - 14h	22
3 <sup>e</sup>	mercredi	20h - 21h	?	samedi	14h - 15h	23
4 <sup>e</sup>	samedi	14h - 15h	37	?	?	?

Sections	Année 1933-1934			Année 1934-1935		
	jour	heures	effectifs	jour	heures	effectifs
français et calcul professionnel	a) mardi	13h-14h	6	a) mardi	13h-14h	25 (a et b)
	b) jeudi	13h-14h	6	b) samedi	13h-14h	
	c) samedi	13h-14h	6			
dessin	lundi	13h-14h	8	a) mardi	13h-14h	45 (a et b)
				b) vendredi	13h-14h	
sténo-dactylographie	a) mardi	13h-14h	6	a) mardi	13h-14h	6 (a et b)
	b) vendredi	20h-21h	6	b) vendredi	13h-14h	

Sections	Année 1935-1936			Année 1936-1937		
	jour	heures	effectifs	jour	heures	effectifs
enseignement général	a) mardi	13h-14h	22	a) mardi	18h-19h	24 (a et b)
	b) samedi	13h-14h		b) samedi	18h-19h	
dessin	a) mardi	13h-14h	25	supprimé		
	b) vendredi	13h-14h				
sténo-dactylographie	a) mardi	13h-14h	12	supprimé		
	b) vendredi	13h-14h				
comptabilité	a) lundi	20h15-21h45	12	a) lundi	18h30-20h	15 (a et b)
	b) vendredi			b) vendredi		

Sections	Année 1937-1938			Année 1938-1939		
	jour	heures	effectifs	jour	heures	effectifs
enseignement général	a) mardi	18h-19h	6	a) lundi	18h-19h	14
	b) samedi	18h-19h		b) samedi	18h-19h	
comptabilité	a) lundi	18h-20h	12	a) mardi	20h-22h	14
	b) vendredi	18h-20h		b) samedi	20h-22h	

## Diplômes

Diplômes de l'Association sténographique (1933-1934 à 1937-1938), de dactylographie (1935-1936 à 1937-1938), de comptabilité (1934-1935 à 1938-1939), et d'employées de commerce (1933-1934 à 1938-1939), certificats d'hygiène et de puériculture (1933-1934 à 1938-1939), CAP de couturière-lingère-brodeuse ou de maîtresse de maison (1933-1934 à 1938-1939).

## Comptabilité

Pas de rétribution pour les assujetties aux cours professionnels. Certaines élèves payent néanmoins des droits d'inscription dont le montant individuel n'est pas indiqué. Pour les repas, le prix est de 4 francs en 1930-1931

et entre 1933-1934 et 1935-1936, de 4,5 francs en 1936-1937 et de 4,75 francs en 1938-1939.

Recettes	1930-1931	1931-1932	1932-1933	1933-1934
Reliquat		- 19 290		
Subvention de l'État (DET)	4 000		4 000	4 000
Subvention du département	300		800	
Subvention communale	300		300	5 100
Dons de particuliers			9 857	3 000
Droits d'inscription			3 750	1 725
Taxe d'apprentissage :			8 334	9 566
- <i>Id.</i> chambre de commerce	500		500	500
- <i>Id.</i> particuliers	26 292		3 000	4 100
Remboursement des repas	2 532		4 891	4 367
Vente d'objets et d'ouvrages			8 000	7 340

Recettes	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1938-1939
Reliquat	- 6 531			
Subvention de l'État (DET)	3 600	3 240	3 600	3 240
Subvention du département	760	760	760	640
Subvention de la commune	300	540	540	540
Association et particuliers	2 000	7 508	7 528	6 396
Droits d'inscription	2 580	3 300	6 300	5 250
Taxe d'apprentissage :	11 690	10 538	10 515	12 340
- <i>Id.</i> chambre de commerce	475			
- <i>Id.</i> particuliers	3 000	3 600	2 800	2 200
Remboursement des repas	8 400	10 108	8 640	9 450
Vente d'objets et d'ouvrages	2 500	3 450	3 212	5 200

Dépenses	1930	1932	1933	1934	1935	1936	1938
Traitement : administratifs	500						
Personnel enseignant	16 000	14 848	11 944	12 000	13 200	13 320	12 960
Loyer	-	3 000	4 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Chauffage - Éclairage	-	2 264	3 124	5 347	5 943	6 649	9 689
Entretien du matériel	3 816	2 017	1 125	960	960	960	960
Fournitures diverses	2 066	3 688	3 416	1 651	440	684	700
Frais de bureau	1 274	976	755	632	645	692	930
Fournitures pour les cours	-	133	-	-	-	-	-
Repas	1 002	1 265	770	1 240	1 529	1 855	3 018
Dépenses extraordinaires	5 076	6 766	6 950	9 192	10 797	10 804	12 564
	-	8 497	6 097	7 601	6 932	2 127	2 235
Total	31 393	43 435	38 182	41 836	49 977	46 923	46 056

Sous la rubrique «dépenses extraordinaires», les budgets inscrivent les déficits des exercices précédents.

La taxe d'apprentissage a rapporté les sommes suivantes :

1932	1933	1934	1935	1936	1938
8 838 francs	4 625 francs	11 690 francs	10 363 francs	10 015 francs	11 840 francs

Comptes annuels	Recettes	Dépenses	Différence
1930-1931	31 393	31 393	-
1932-1933	43 435	43 435	-
1933-1934	35 698	38 182	- 2.484
1934-1935	41 836	41 836	-
1935-1936	43 045	49 977	- 6.932
1936-1937	44 796	46 923	- 2.127
1938-1939	46 056	46 056	-

## École Pigier

Sources : AD Corrèze 1 E dépôt 272/811; annuaires départementaux; AM Brive, non classé ; *Établissements Pigier, 1<sup>ère</sup> Cours pratiques de commerce [...]. Programme général.* - Paris : Pigier, avril 1938, conservé dans AM Sarreguemines 14 R 4 (III/70).

<b>Adresse</b>	4, place de l'Hôtel-de-Ville.
<b>Période d'activité</b>	L'école fonctionne du 1 <sup>er</sup> septembre 1928 à nos jours.
<b>Statut</b>	École privée.
<b>Personnel</b>	Les directeurs successifs, Jean Fraisseix (1928-1934), puis Lucie Lemarchand (1934-c. 1938) dirigent aussi l'école Pigier de Tulle.
<b>Enseignement</b>	Cours de commerce, comptabilité, sténodactylographie, correspondance, calcul, coupe et couture, et à partir de 1937, coiffure.

## École pratique de commerce, d'industrie et d'artisanat rural de garçons

Sources : AD Corrèze 2 O 298-299, 151 T 1, 21 W 833b, annuaires départementaux; AN F<sup>17</sup> 13365 ; *Annuaire du ministère du Commerce et de l'Industrie*, 1910 ; *Annuaire général de l'Université et de l'enseignement français* 1929-1930, p. 361 ; 1931-1932, p. 374-375 ; 1932-1933, p. 374 ; 1933-1934, p. 374 ; 1934-1935, p. 375 ; 1935-1936, p. 375 ; 1936-1937, p. 375 ; 1937-1938, p. 375 ; 1938-1939, p. 375 ; 1939-1940, p. 375 ; AM Brive 30 S 27-29 , 31, 38-52, dossiers non classés.

<b>Adresse</b>	De 1901-1926, aile nord du collège de garçons, rue Lachaume ; de 1926-1930, immeuble de la Société parisienne de petite métallurgie, avenue de Bordeaux ; à partir de 1931, 34, avenue Charles-Rivet. L'internat est installé au collège.
----------------	---

**Période d'activité** L'école est créée par arrêté du 29 juin 1901. Les cours fonctionnent du 1<sup>er</sup> octobre 1901 à 1958 quand l'école se transforme en lycée Cabanis. Pas de cours entre 1914 et 1916.

**Statut** École municipale, jumelée au collège Cabanis jusqu'en 1929-1930, puis à l'EPS.

**But** Former des contremaîtres, des chefs d'atelier, ou préparer à des concours (ponts-et-chaussées, mécaniciens des PTT) ou aux écoles d'arts-et-métiers et aux instituts techniques. Selon un prospectus datant de 1925 environ, « l'école convient particulièrement aux jeunes gens qui se destinent à l'industrie privée, à la marine et aux arsenaux ou manufactures de l'État, ou qui désirent poursuivre leurs études dans une école technique de degré plus élevé, mais elle rend aussi d'énormes services à ceux qui se destinent à l'agriculture et qui trouveraient difficilement ailleurs les notions de forge et de menuiserie dont on a tant besoin à la ferme pour la réparation du matériel et des machines agricoles ».

**Administration** Comme toutes les EPCI, l'école dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant le maire de Brive, 8 conseillers municipaux, l'inspecteur départemental de l'enseignement technique, 5 personnalités du monde de l'économie ainsi que le directeur et le sous-directeur de l'école.

**Régime** Externat, internat et demi-pension. L'internat est localisé au collège.

**Personnel** Le directeur est le principal du collège, puis de l'école primaire supérieure : de Tesson, 1901-1902, Combes, 1902-1904, Redier, 1904-après 1914, Jouhate, vers 1917-1920, Gaschet, 1922, Provent, 1925-1928, Albert Marty, à partir de 1928. Il a peu de compétences techniques. Un sous-directeur placé sous ses ordres assume de fait les fonctions du directeur. La situation change vers 1925 lorsque les directeurs techniques Georges Garrau (1925-1934), puis Henri Chenivresse (1934-1942) dirigent l'école dorénavant plus autonome.

Composition du personnel enseignant	1902	1914	1929	1931	1932	1933
Professeurs, dont :	1	3	9	10	10	10
Professeurs d'anglais		1	1	1	1	1
Professeurs de commerce				1	1	1
Professeurs de comptabilité			1	1	1	1
Professeurs de dessin				1	1	1
Professeurs d'espagnol			1			
Professeurs industriels		1				
Professeurs de lettres			2	2	2	2
Professeurs de mathématiques			2	1	2	2
Professeurs de physique		1				
Professeurs de sciences			2	2	2	2
Professeurs-adjoints, dont :		3	1	2	2	2
dessin				1	1	1
lettres			1	1	1	1

Composition du personnel enseignant	1934	1935	1936	1937	1938	1939
Professeurs, dont :	9	8	9	9	9	10
Professeurs d'anglais	1	1	1	1	1	1
Professeurs de commerce	1		1	1	1	1
Professeurs de dessin	1	2	2	2	2	2
Professeurs de lettres	2	1	1	1	1	1
Professeurs de mathématiques	3	3	3	3	3	3
Professeurs de sciences	1	1	1	1	1	2
Professeurs-adjoints de dessin	1	1	1	1	1	1

Composition du personnel enseignant	1902	1914	1929	1931	1932	1933
Professeurs techniques adjoints, dont :				3	4	4
ajustage				2	2	2
menuiserie				1	1	1
soudure					1	1
Chefs de travaux	1	1	1	1	1	1
Chefs d'atelier		2				
Contremaîtres et maîtres auxiliaires, dont :			6	5	4	4
ajustage			2			
carrosserie charronnage				1	1	1
charpente				1	1	1
électricité			1		1	1
forge (ou mécanique)			1	1		
menuiserie			1			
moteur				1	1	1
soudure autogène				1		
Ouvrier d'art préposé à l'apprentissage		1				
Maître auxiliaire d'éducation physique				1		
Opérateur de cinéma				1	1	1
Total	2	10	17	23	22	22

Composition du personnel enseignant	1934	1935	1936	1937	1938	1939
Professeurs techniques adjoints, dont :	3	3	3	3	3	4
ajustage	2	2	2	2	2	3
menuiserie	1	1	1	1	1	1
Chefs de travaux	1	1	1	1	1	1
Contremaîtres et maîtres auxiliaires, dont :	4	4	4	4	4	3
carrosserie charronnage	1	1	1	1	1	1
charpente	1	1	1	1	1	
forge (ou mécanique)		1	1	1	1	1
moteur	1	1	1	1		1
soudure autogène	1				1	1
Maître auxiliaire d'éducation physique	1				1	1
Opérateur de cinéma	1	1	1	1	1	1
Total	20	18	18	18	20	21

En 1939-1940, une partie du personnel est mobilisée (4 professeurs, 1 chef de travaux, 2 professeurs techniques adjoints et 2 contremaîtres) ; ils sont remplacés par des suppléants.

Le traitement du directeur revient à 16 500 francs en 1924 et 33 000 francs en 1934. Celui du concierge se monte à 3 600 francs en 1930. En 1930, l'heure année d'enseignement est de 700 francs.

### Effectifs globaux :

1901-1902	1902-1903	1903-1904	1904-1905	1905-1906	1906-1907	1907-1908	1908-1909	1909-1910	1910-1911
51	65	87	71	81	75	78	84	101	95

1911-1912	1912-1913	1913-1914	1914-1915	1915-1916	1916-1917	1917-1918	1918-1919	1919-1920	1920-1921
96	68	78	fermée	23	92	136	115	138	?

1921-1922	1922-1923	1923-1924	1924-1925	1925-1926	1926-1927	1927-1928	1928-1929	1929-1930	1930-1931
163	159	157	131	156	172	?	?	188	193

1931-1932	1932-1933	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939	1939-1940
213	265	292	345	350	420	400	502	566

### Effectifs par régime :

	15.11.1929	15.11.1931	15.11.1932	15.11.1933	15.11.1934
externes	73	93	79	128	131
demi-pensionnaires	10	9	14	19	22
internes	105	91	113	120	152
total	188	193	208	267	305

	15.11.1935	15.11.1936	15.11.1937	15.11.1938	15.11.1939
externes	184	200	235	262	317
demi-pensionnaires	24	38	41	43	35
internes	?	165	182	197	312
total	208	403	458	502	664

Entre 1931-1932 et 1934-1935, il existait une association des anciens élèves.

## Effectifs par sections et années d'études :

	Ajusteurs				Forgerons				Menuisiers			
	1 <sup>e</sup> a.	2 <sup>e</sup> a.	3 <sup>e</sup> a.	4 <sup>e</sup> a.	1 <sup>e</sup> a.	2 <sup>e</sup> a.	3 <sup>e</sup> a.	4 <sup>e</sup> a.	1 <sup>e</sup> a.	2 <sup>e</sup> a.	3 <sup>e</sup> a.	4 <sup>e</sup> a.
1901	40											
1903	30	16	19		5	6	2		5	4		
1904	29	7	16		8	2	3		3	1	2	
1906	23	15	9	7	10	1	2		5	3		
1907	18	18	14		12	2			4	7	3	
1911	23	15	24	7	10	4	1		4	4	2	2
1912	13	21	13	2	2	4	2	1	5	3	2	
1913	24	10	19	5	5	2	2	1	2	7		1
1915	19	4										
1918	32	47	36		9	4	1		6			
1921	?	?	?	3	?	?	?		?	?	?	
1923	?	?	?	15	?	?	?		?	?	?	

**Admission** Être pourvu du certificat d'études primaires, ou avoir 13 ans au moins et passer un examen d'entrée.

**Rétribution scolaire** Néant ; l'école est gratuite mais il existe des frais pour les travaux d'atelier, la demi-pension et l'internat. Vers 1925, 6 francs par mois de frais d'atelier, 1 080 francs de prix de pension.

	1929-1930	1931-1932	1932-1933	1933-1934	1934-1935
Externes et Demi-pensionnaires	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050
Internes	2 100	2 100	2 100	2 100	2 100

	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939	1939-1940
Externes et Demi-pensionnaires	997,50	1 050	1 155	1 155	1 386
Internes	1993	2 100	2 310	2 565	2 772

En 1925, 14 225 francs d'exemption de frais de pension sont accordés.

**Bourses** En 1906, 900 francs sont accordés par le conseil général en plus des bourses de l'État délivrées sur concours. En 1924, l'État octroie une bourse et quart de 1000 francs sur concours et neuf bourses et quart de 1200 francs pour les pupilles de la Nation. Des bourses nationales et des bourses d'apprentissage sont encore octroyées en 1937.

**Débouchés** Les élèves sont placés sans difficulté en 1906 pour un salaire de 5 francs par jour. En 1937, seuls les bons élèves sont placés. Une liste du 19 juin 1926 adressée à la mairie de Brive donne les carrières de 82 anciens élèves :

Catégorie	Profession	Nombre	%
Ingénieurs	Ingénieurs arts-et-métiers	9	10,98
	Élève ingénieur arts-et-métiers	1	1,22
	Autres ingénieurs	2	2,44
Chefs d'entreprise	Industriels	9	10,98
	Entrepreneurs	6	7,32
Encadrement	Contremaîtres	7	8,54
	Chef de service	1	1,22
	Chef de bureau	1	1,22
	Chef dessinateur	1	1,22
	Chef d'atelier	1	1,22
	Maîtres ouvriers	2	2,44
	Sous-chef de dépôt	1	1,22
Ouvriers	Ajusteurs	4	4,88
	Mécaniciens	9	10,98
	Monteurs	6	7,32
	Forgerons	1	1,22
Indépendants	Garagistes	9	10,98
	Fabricant d'outils de précision	1	1,22
	Ébéniste	2	2,44
	Distillateur	1	1,22
Commerce	Négociant	2	2,44
Administration	Agents voyers	2	2,44
	Conducteur des ponts et chaussées	1	1,22
Formateurs	Contremaîtres d'EPCI	2	2,44
	Instructeur pour les apprentis	1	1,22

Soit, en résumé, pour les diverses catégories :

	Ingénieurs	Chefs d'entreprise	Encadrement	Ouvriers
Nombre	12	15	14	20
%	14,63	18,29	17,07	24,40

	Indépendants	Commerçants	Administratifs	Formateurs
Nombre	13	2	3	3
%	15,85	2,44	3,66	3,66

Divers employeurs sont nommés :

Employeurs	Nombre	%
Employeur non mentionné ou travail à son compte	47	57,32
Compagnie de Paris-Orléans	25	30,49
Écoles d'enseignement technique	3	3,66
Papeteries de Laumeuil	2	2,44
Compagnie générale des autobus parisiens	1	1,22
Mairie de Tulle	1	1,22
Blériot	1	1,22
Compagnie des ascenseurs parisiens	1	1,22
Renault	1	1,22

Le lieu d'exercice de la profession est mentionné :

Département	Nombre	%	Département	Nombre	%
Corrèze	49	59,76	Aisne	1	1,22
Lot	4	4,88	Cher	1	1,22
Dordogne	5	6,10	Eure-et-Loir	1	1,22
Seine	7	8,54	Maine-et-Loire	1	1,22
Indre-et-Loire	2	2,44	Orne	1	1,22
			Inconnu	10	12,18

Soit, en fonction du rayon d'éloignement :

Rayon	Département	Commune	Nombre	%
de 0 à 10 km	Corrèze	Brive	38	46,34
		Larche	1	1,22
		Laumeuil	2	2,44
		Varetz	1	1,22
de 10 à 30 km	Corrèze	Allassac	1	1,22
		Lanteuil	1	1,22
		Mansac	1	1,22
		Saint-Paul	1	1,22
	Lot Dordogne	Tulle	1	1,22
		Vayrac	1	1,22
		Terrasson	1	1,22
plus de 30 km	Corrèze Lot	Arnac-Pompadour	2	2,44
		Cahors	2	2,44
	Dordogne	Puybrun	1	1,22
		Coubjours	1	1,22
		Périgueux	3	3,66
	Aisne Cher	Laon	1	1,22
		Vierzon	1	1,22
	Eure-et-Loir Indre-et-Loire	Châteaudun	1	1,22
		Tours	2	2,44
	Maine-et-Loire Orne	Angers	1	1,22
		Cericé	1	1,22
	Seine	Paris	7	8,54
Inconnu	Non mentionné		10	12,20

Soit en résumé :

	de 0 à 10 km	de 10 à 30 km	plus de 30 km	Inconnu
Nombre	40	7	23	22
%	48,78	8,54	28,05	14,63

**Enseignement** Avant 1925, l'enseignement professionnel est limité à l'usage du rabot et de la lime ; après 1925, il se diversifie : études pratiques commerciales, études pratiques industrielles et une section d'artisanat rural.

Un prospectus datant de 1925 environ donne le programme des deux sections. Pour la section industrielle, l'enseignement technique comprend le travail en ateliers (ajustage, tournage, forge, serrurerie, menuiserie, modèlerie), électricité industrielle, dessin industriel, technologie industrielle et agricole, géométrie et géométrie descriptive, mécanique, économie industrielle, législation ouvrière, comptabilité ; l'enseignement général comprend la morale, la langue française, l'histoire, la géographie, la physique, la chimie, l'hygiène, l'arithmétique, l'algèbre.

Pour la section commerciale, sont enseignés dans l'enseignement technique : commerce théorique, comptabilité de commerce et de banque, bureau commercial, transports par chemin de fer et ventes de produits de la région, calligraphie, sténographie, dactylographie, langues vivantes (anglais, espagnol), arithmétique, algèbre, géographie, chimie et marchandises générales, marchandises spéciales à la région, législation commerciale, économie politique ; l'enseignement général traite de morale, langue française, dessin, histoire, physique, hygiène et géométrie.

La durée des études est de 3 ans avec possibilité de faire une 4<sup>e</sup> année de perfectionnement.

L'emploi du temps pour 1903-1904 et 1912-1913 est conservé :

### 1903-1904

jour	année	7 h 45- 9 h 15	9 h 15- 10 h 45	10 h 45- 11 h	13 h- 14 h 30	14 h 30- 17 h	17 h 30- 19 h
lundi	1 <sup>e</sup> a. 2 <sup>e</sup> a. 3 <sup>e</sup> a.	dessin histoire géométrie	géographie technologie dessin		géométrie dessin histoire nat.	atelier atelier atelier	étude étude étude
mardi	1 <sup>e</sup> a. 2 <sup>e</sup> a. 3 <sup>e</sup> a.	français arithmétique dessin	atelier atelier atelier		histoire dessin arithmétique	atelier atelier atelier	étude histoire nat. étude
mercredi	1 <sup>e</sup> a. 2 <sup>e</sup> a. 3 <sup>e</sup> a.	dessin français mécanique	atelier atelier atelier		français physique dessin	atelier atelier atelier	étude étude étude
jeudi	1 <sup>e</sup> a. 2 <sup>e</sup> a. 3 <sup>e</sup> a.	arithmétique français technologie	atelier atelier atelier			repos	
vendredi	1 <sup>e</sup> a. 2 <sup>e</sup> a. 3 <sup>e</sup> a.	français dessin algèbre	technologie chimie dessin	atelier atelier atelier	dessin géographie chimie	atelier atelier atelier	étude étude hist. géo.
samedi	1 <sup>e</sup> a. 2 <sup>e</sup> a. 3 <sup>e</sup> a.	physique dessin français	atelier atelier atelier		dessin géométrie économie industrielle	atelier atelier atelier	étude histoire nat. étude

## 1912-1913

jour	année	7h 30 -9h	9 h-10 h	10 h-11 h	13 h-14 h	14 h-15 h	15 h-16 h	16 h-17 h
lundi	1 <sup>e</sup> a.	français et morale	gym.		histoire	atelier	atelier	atelier
	2 <sup>e</sup> a.	dessin	géométrie		gym.	atelier	atelier	atelier
	3 <sup>e</sup> a.	mécanique	dessin	dessin	étude	géométrie	atelier	atelier
	4 <sup>e</sup> a.	géométrie	étude	étude	arithmétique	histoire	géographie	dictée
mardi	1 <sup>e</sup> a.	géométrie	atelier		arithmétique	français	atelier	
	2 <sup>e</sup> a.	algèbre	atelier		atelier			
	3 <sup>e</sup> a.	français	atelier		arithmétique	atelier		
	4 <sup>e</sup> a.	chimie	écriture		histoire littéraire	algèbre	atelier	
mercredi	1 <sup>e</sup> a.	géographie	géométrie	français	dessin	dessin	atelier	
	2 <sup>e</sup> a.	physique-chimie	étude	géométrie	technologie		atelier	
	3 <sup>e</sup> a.	géométrie descriptive	dessin	dessin	étude	atelier		
	4 <sup>e</sup> a.	géométrie	étude	étude	histoire	anglais	atelier	
jeudi	1 <sup>e</sup> a.	physique	atelier		arithmétique	atelier		
	2 <sup>e</sup> a.	dessin	étude et algèbre		français	gym.	atelier	
	3 <sup>e</sup> a.	maths	étude		géométrie	étude	gym.	atelier
	4 <sup>e</sup> a.	français	problèmes de physique		étude	arithmétique	atelier	
vendredi	1 <sup>e</sup> a.	géométrie		chimie	dessin	dessin	atelier	
	2 <sup>e</sup> a.	français		dessin	étude	hist-géo	atelier	
	3 <sup>e</sup> a.	électricité		français	technologie	étude	atelier	
	4 <sup>e</sup> a.	arithmétique		grammaire	étude	géométrie	atelier	
samedi	1 <sup>e</sup> a.	techno.	gym.	atelier	dessin	atelier		
	2 <sup>e</sup> a.	dessin géométrique	étude	étude	atelier	atelier		
	3 <sup>e</sup> a.	mécanique	dessin	dessin	gym.	atelier		
	4 <sup>e</sup> a.	algèbre	dessin	dessin	atelier			

Le mardi, de 7 h 30 à 8 heures, tous les cours sont précédés d'une demi-heure de morale ; le lundi, 4<sup>e</sup> année, le mercredi, 3<sup>e</sup> année et le vendredi, 4<sup>e</sup> année, de 17 à 18 heures 30, anglais ; les cours de français (mardi, de 8 à 9 heures), d'arithmétique (mardi, de 13 à 14 heures) et de mathématiques (jeudi, de 7 h 30 à 9 heures) ne concernent que la classe de 3<sup>e</sup> spéciale. Du 6 novembre au 6 février, les séances d'atelier s'achèvent à 16 h 30 au lieu de 17 heures.

### Structure

En 1901, l'école dispose d'une section préparatoire aux écoles d'arts-et-métiers. Vers 1920-1925, l'école possède deux sections : une section industrielle qui « forme des ouvriers habiles, capables d'initiative, des dessinateurs et des contremaîtres instruits, qui trouvent facilement place dans l'industrie » et une section commerciale formant « des employés de commerce

et de banque, des comptables, des secrétaires sténo-dactylographes qui peuvent dès leur sortie de l'école, rendre des services immédiats et rémunérés »<sup>1</sup>. Entre 1929 et 1939, l'école comprend trois sections, une commerciale (anglais et espagnol jusqu'en 1931-1932, anglais seul à partir de 1932-1933 ; section mixte à partir de 1930 ; la section disparaît en 1935-1936) et une industrielle (menuiserie, ajustage, forge, ébénisterie, serrurerie, ferronnerie, charronnage, carrosserie, moteur à explosion, automobile, électricité, taillanderie, soudure autogène, matériel agricole, charpente, aviation), une d'artisanat rural (à partir de 1932-1933 ; connaissances pratiques pour travailler dans un petit atelier) ainsi qu'une préparation aux écoles d'arts-et-métiers. En 1937, la section industrielle comprend deux divisions : apprentissage industriel (préparer à la vie active en usine) et études industrielles (préparations aux concours des arts et métiers). L'enseignement industriel dure trois ans, plus une quatrième année pour les élèves préparant les concours. L'enseignement comprend la carrosserie, le charronnage, la mécanique automobile, la soudure, l'électricité et la charpente.

**Sanction** Certificats d'études pratiques industrielles et commerciales.

**Comptabilité** En 1900, le bâtiment et l'achat du matériel électrique coûtent 500 000 francs. En 1927, la construction des nouveaux bâtiments coûte 1 562 881 francs à l'État. L'agrandissement des ateliers en 1936 se monte à 210 000 francs. Les dépenses de fonctionnement sont de 9 600 francs en 1906.

Les dépenses sont connues pour plusieurs années, mais sans tenir compte du salaire des professeurs qui est assuré par l'État :

Dépenses	1903	1904	1905	1906	1909	1910
indemnités de résidence	2 000	2 400	2 400	2 800	2 800	2 800
logement	1 500	1 800	1 800	2 100	2 100	2 100
contremaîtres (forge et ajustage)	2 400	2 400	2 400	2 400	2 800	2 800
chauffage – éclairage	300	300	300	300	300	300
laboratoire de physique-chimie	100	200	100	100	100	100
matières premières pour l'atelier	1 250	1 550	1 000	1 100	1 500	1 500
bibliothèque	-	100	50	50	50	50
fournitures de bureau	50	200	50	50	100	150
distributions de prix	150	300	100	150	150	150
balayage	-	-	-	-	-	600
gratifications	250	250	250	250	-	-
<b>Total</b>	<b>8 000</b>	<b>9 500</b>	<b>8 400</b>	<b>9 300</b>	<b>9 900</b>	<b>10 050</b>

(1) Prospectus non daté, vers 1925, AM Brive 30 S 31.

Dépenses	1912	1913	1914	1915	1916	1918
indemnités de résidence	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 000
logement	2 100	2 100	2 100	2 100	2 100	1 500
contremaîtres (forge et ajustage)	3 200	3 200	3 200	3 200	3 200	3 100
chauffage – éclairage	300	300	300	300	300	600
laboratoire de physique-chimie	150	100	100	100	100	100
matières premières pour l'atelier	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	2 000
bibliothèque	50	50	50	50	50	50
fournitures de bureau	100					150
distributions de prix	150	150	150	150	150	150
balayage	600	720	720	720	720	720
<b>Total</b>	<b>10 900</b>	<b>11 020</b>	<b>11 020</b>	<b>11 020</b>	<b>11 020</b>	<b>10 370</b>

Dépenses	1920	1921	1923	1924	1925	1926
indemnités de résidence	2 800	2 800	?	?	?	?
logement	2 800	2 800	?	?	?	?
contremaîtres (forge et ajustage)	16 800	16 800	22 800	23 400	19 916	?
chauffage – éclairage	1 200	2 000	?	?	3 400	?
laboratoire de physique-chimie	600	200	?	?	500	?
matières premières pour l'atelier	8 200	3 300	?	?	16 500	?
bibliothèque	300	200	?	?	300	?
fournitures de bureau	200	200	?	?	600	?
distributions de prix	800	500	?	?	700	?
balayage	1 200	1 200	?	?	?	?
<b>Total</b>	<b>34 900</b>	<b>30 000</b>	<b>51 700</b>	<b>47 700</b>	<b>43 416</b>	<b>470 338</b>

**Matériel** L'école dispose d'ateliers pour la section industrielle ; ils comprennent, vers 1925, 8 tours à métaux, 10 perceuses, 2 fraiseuses et 130 étaux pour l'ajustage, 12 feux, 4 étaux, 1 marteau pilon et 1 four à cémenter pour la forge, 6 feux, 12 étaux et diverses machines (cisailles, poinçonneuses) pour la serrurerie et la métallurgie, 15 établis, des tours à bois, 1 dégauchisseuse, 1 raboteuse, 1 mortaiseuse, 1 toupie, etc. pour la menuiserie. Toutes les machines sont actionnées par l'électricité.

### École pratique de commerce et d'enseignement ménager de jeunes filles

Sources : *Journal officiel* n° 210, 8 septembre 1933, p. 9527 ; *L'Information universitaire* n° 573, septembre 1933, p. 3 ; AM Brive, dossier non classé.

**Période d'activité** Fondée officiellement par le décret du 1<sup>er</sup> septembre 1933, cette école semble n'avoir jamais fonctionné. Elle ne figure pas dans *l'Annuaire de l'Université et de l'enseignement français* pour les années 1934-1940. Aucune mention, non plus, dans les documents d'archives.

**Statut** École publique jumelée avec le collège de jeunes filles.

**Personnel** La directrice est celle du collège de jeunes filles.

**Structure** L'école doit comprendre deux sections, une commerciale et une ménagère.

## École primaire supérieure de garçons (première école)

Sources : AN F<sup>17</sup> 9257, 9823 ; AD Corrèze 122 T 1 ; annuaires départementaux ; AM Brive, 30 S 36, documents non classés.

- Période d'activité** Créée en 1836, elle est encore mentionnée en 1895. En 1880, elle n'a cependant plus de directeur spécifique et elle est transformée en école d'enseignement secondaire spécial.
- Statut** École municipale annexée au collège. Entre 1838 et 1847<sup>1</sup>, elle n'est pas encore annexée au collège.
- But** Former les élèves aux professions administratives, agricoles, commerciales et industrielles.
- Effectifs** En 1845, environ 25 à 40 élèves âgés de 13 à 18 ans.
- Personnel** Les directeurs sont : de 1836 à 1838, 2 instituteurs (Teyssoux et Lacombe), puis un professeur du collège (Tournier, Deblois) ; après 1844, de 1 à 3 professeurs du collège y enseignent. En 1846, le traitement du directeur est de 1 000 francs.
- Enseignement** Cursus de 2 ans (puis 3 ans à partir de 1846) comprenant 32 heures de cours par semaine. L'enseignement comprend la tenue de livres de comptes, le dessin, l'allemand (avant 1850), l'anglais, l'arpentage, l'histoire-géographie, les sciences naturelles et la grammaire.

Le programme détaillé de l'année 1844 est conservé. En 1<sup>re</sup> année : arithmétique jusqu'aux proportions incluses, histoire (la France jusqu'en 1610), géographie (le monde et surtout l'Europe, les productions animales, végétales et minérales), écriture (tableaux administratifs, tenue de livres), rédaction (aspects généraux, narration sur des thèmes ruraux, industriels et commerciaux), physique et chimie (notions générales), dessin (linéaire, appliqué à l'architecture, initiation au lavis) ; en 2<sup>e</sup> année : arithmétique (progressions, logarithmes, géométrie : nivellement, lever de plan, arpentage), histoire (la France de 1610 à 1844), géographie (la France), écriture (tenue de livres appliquée à la langue, au commerce, à l'exploitation rurale), rédaction (révision et argumentation dans une assemblée délibérante), physique et chimie (électricité, optique, mécanique, chimie appliquée aux besoins locaux, étude sur le terrain de pierres, plantes, animaux), dessin (appliqué à l'architecture, plan topographique, plan de machines, stéréotomie, coupes, escaliers).

---

(1) AN F<sup>17</sup> 9823, lettre du recteur de Limoges au ministre, 9 avril 1838 ; lettre du ministre au préfet de la Corrèze, 25 février 1847. Selon une note du ministre au Conseil royal de l'Université, l'école « est annexée de fait » au collège.

L'emploi du temps pour l'année 1844 est aussi conservé :

### 1<sup>re</sup> année

jour	8h - 9h	9h - 10h	10h - 11h	12h30 - 14h30	14h30 - 15h30	15h30 - 16h30
lundi	arithmétique	dessin	catéchisme et écriture	géométrie	grammaire	
mardi	histoire	géographie historique	composition	lecture tenue des livres	géométrie arpentage	géographie
mercredi	arithmétique	tenue des livres	allemand	grammaire	tenue des livres	géométrie
jeudi	messe	catéchisme géographie	dessin	arpentage géométrie	promenade	cross
vendredi	allemand	composition	arithmétique		lecture raisonnée	narrations orales
samedi	dessin	écriture lecture	allemand	histoire	tenue des livres géographie	géométrie

### 2<sup>e</sup> année

jour	8h - 9h	9h - 10h	10h - 11h	12h30 - 14h30	14h30 - 15h30	15h30 - 16h30
lundi	anglais	arithmétique	littérature artistique	lecture écriture	physique	tenue des livres
mardi	arithmétique	dessin	composition	géométrie	analyse logique	grammaire
mercredi	histoire	géographie appliquée à l'histoire	anglais	lecture écriture	géométrie	dessin
jeudi	messe	chimie		arpentage		
vendredi	dessin	composition	géométrie	histoire	physique	tenue des livres
samedi	arithmétique	écriture lecture	anglais	tenue des livres géographie	analyse logique	grammaire



Personnel	1931-1932	1932-1933	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1938
Professeurs, dont :	2			1	1	2
Lettres	1			1	1	1
Sciences	1					1
Professeurs adjoints, dont :	1	3	3	2	1	1
Lettres		2	2	1	-	-
Sciences		1	1	1	1	1
Maîtres auxiliaires, dont :	3	3	5	5	5	5
Dessin d'ornement	1	1	1	1	1	1
Dessin géométrique	1	1	1	1	1	1
Sténo-dactylographie	1	1	-	-	-	-
Écriture			1	1	1	1
Éducation physique			1	1	1	1
Mathématiques			1	1	1	1

## Effectifs

1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
65	86	90	105	134	136	139	173	148	154

Effectifs par sections	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Classes préparatoires	13	16	18	25	24	21
1 <sup>e</sup> année	29	31	36			
2 <sup>e</sup> année	17	21	21			
3 <sup>e</sup> année	27	24	30			
1 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> années				109	112	118

Le détail des effectifs est donné par l'*Annuaire général de l'Université et de l'enseignement*.

	15-11-1931	15-11-1932	15-11-1933	15-11-1934	15-11-1935	15-11-1939
Externes	61	50	54	51	64	77
Demi-pensionnaires			3	6	6	9
Internes	21	26	46	52	55	82
Classes primaires élémentaires	13	16	18	28	24	-

En 1937 et 1938, les classes d'orientation accueillait 27 et 30 élèves.

## Enseignement

Le cursus comprend 3 ans. L'enseignement est général au cours des deux premières années. La troisième année comprend une section commerciale et une section industrielle. En 1937-1939, des classes d'orientation issues de la réforme Zay y fonctionnent, mais les sections techniques n'existent plus.

## Débouchés

	1931	1932	1933	1935	1936	1937	1938	1939
Commerce	1	7	5	8	8	5	10	3
Industrie	1	5	4	6	6	5	6	
Administration	4	3	1	4	3	4	6	25
EPCI		2						
ENP de Vierzon		1						
Agriculture			3	6	10	3	8	4

La statistique ne tient pas compte des élèves entrés à l'école normale.

**Rétribution scolaire** Néant ; l'école est gratuite. En 1931-1932, les élèves versent 1 050 francs de rétribution scolaire pour les demi-pensionnaires et 2 100 francs pour les internes. En 1937, l'internat coûte 1 995 francs par an. Pour 1939, les tarifs sont ceux de l'EPCI.

## École primaire supérieure de jeunes filles

Sources : AD Corrèze 468 T 9-11 ; annuaires départementaux ; *Annuaire général de l'Université* 1931-1932, p. 374 ; 1932-1933, p. 374 ; 1934-1935 p. 373 ; 1935-1936 p. 373 ; 1939-1940, p. 373 ; AM Brive, non classé.

**Adresse** Collège de jeunes filles, rue Blaise-Raynal, de 1927 à 1931, puis aile gauche du collège de garçons, rue Charles-Teyssier à partir de 1931.

**Période d'activité** L'école est créée par un arrêté du 17 octobre 1927 et fonctionne jusqu'au-delà de 1940.

**Statut** École publique annexée au collège.

**But** Préparer au travail dans le commerce ou à passer des concours administratifs, ou d'entrée à l'école normale.

**Personnel** De 1931 à 1936, les annuaires donnent comme directrice Mme Bonnevialle-Laborde, directrice du collège ; en 1937, Mlle Alby ; en 1939, Mme Poulain, directrice du collège.

	1927 à 1934	1934 à 1935	1935 à 1940
Professeurs, dont :	3	2	3
Lettres	1	2	2
Sciences	1	-	1
Instituteurs		1	2

## Effectifs globaux

1927	1928	1929	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
163	172	190	159	188	215	246	252	262	306	241	254

## Effectifs par sections

Effectifs par sections	1927	1928	1931	1933	1934	1935	1936
Classes préparatoires		21	38	76	65	80	66
1 <sup>e</sup> année		43	42	60			
1 <sup>e</sup> année A	37						
1 <sup>e</sup> année B	42						
2 <sup>e</sup> année	44	52	25	35			
3 <sup>e</sup> année	40		54	44			
3 <sup>e</sup> année A		26					
3 <sup>e</sup> année B		30					
1 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> années					181	172	196

Le détail des effectifs donné par l'*Annuaire général de l'Université et de l'enseignement* est :

	15-11-1931	15-11-1932	15-11-1933	15-11-1934	15-11-1935	15-11-1939
Externes	69	111	119	157	158	198
Demi-pensionnaires		7	14	7	9	8
Internes	50	68	82	82	85	53
Classes primaires élémentaires	38	72	76	65	79	?

En 1937-1939, des classes d'orientation issues de la réforme Zay fonctionnent à l'école (90 élèves en 1937, 26 en 1938 et 58 en 1939).

**Enseignement** Le cursus est de 3 ans et se limite essentiellement à l'enseignement général. En 1937-1939, une classe d'orientation instaurée par la réforme Zay fonctionne dans l'école.

**Débouchés** Moins de 10 % entrent dans la vie professionnelle à l'issue de leurs études.

	1928	1929	1931	1932	1933	1935	1936	1937	1938	1939
Commerce			5	9		7	1		2	4
Industrie	3	7								
Administration	4				1	2	1	1	2	6
Postes		4								
Agriculture										25

Pour 1928 et 1929, les chiffres du commerce et de l'industrie ne sont pas dissociés. Cette statistique ne signale pas ceux qui entrent dans l'école normale ou poursuivent leurs études.

**Rétribution scolaire** Néant ; les cours sont gratuits.

### École publique de mathématiques et de dessin

Sources : AM Brive non classé.

**Adresse** Une pièce de la maison Castanié.

**Période d'activité** L'école est attestée de 1841 à 1842.

**Statut** École municipale selon le directeur, privée d'après la ville (d'où procès lorsque les artisans qui ont aménagé la salle veulent se faire rembourser les travaux).

**Personnel** L'école est tenue et dirigée par l'architecte municipal, d'Albrizio, seul enseignant.

**Effectifs** 50 ouvriers de Brive et de l'arrondissement.

**Comptabilité** Aucune recette ; le directeur tient son école à titre bénévole. Le manque de financement provoque l'échec de cette école et la saisie du salaire de l'architecte municipal pour rembourser les travaux d'aménagement de la salle de classe.

### Orphelinat agricole

Sources : AD Corrèze 7 M 40.

**Adresse** Monastère des Franciscains de Saint-Antoine.

**Période d'activité** Mentionné en 1900 comme existant depuis plusieurs années.

<b>Statut</b>	Établissement privé et religieux.
<b>But</b>	Élever, depuis l'âge de 7 ou 8 ans vers l'âge de 13 ou 14 ans, des orphelins ou enfants abandonnés, de culte catholique, en leur donnant une instruction religieuse élémentaire et en les occupant à la culture de la terre.
<b>Personnel</b>	À la fin du XIX <sup>e</sup> siècle, le directeur est le supérieur du monastère, le père Barthélémy.
<b>Effectifs</b>	40 au maximum.
<b>Débouchés</b>	Les élèves sont placés chez des particuliers à leur sortie de l'orphelinat.
<b>Comptabilité</b>	15 000 à 20 000 francs de recettes annuelles proviennent des dons, ventes d'objets de piété ou d'« adoption » d'enfants par des bienfaiteurs versant 200 francs par an.

## **BUGEAT**

### **Cours postscolaire agricole**

Sources : AN F<sup>10</sup> 2669, 2671.

**Période d'activité** Le cours est créé par arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1920 et son fonctionnement est attesté jusqu'en 1924.

**Statut** Cours postscolaire établi en vertu de la loi du 2 août 1918.

**Personnel** Le cours est assuré par l'instituteur Chassaing en 1920-1921.

**Effectifs** En 1920, sur 19 élèves inscrits, seuls 9 suivent le cours régulièrement ; en 1921-1922, 9 élèves.

C



## CHASTANG (LE)

### Cours postscolaire agricole

Sources : AN F<sup>10</sup> 2669, 2671.

- Période d'activité** Le cours est créé par arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1920 et son fonctionnement est attesté jusqu'en 1924.
- Statut** Cours postscolaire établi en vertu de la loi du 2 août 1918.
- Personnel** Le cours est assuré par l'instituteur Baluze en 1920-1921.
- Effectifs** En 1920, sur 16 élèves inscrits, 14 suivent le cours régulièrement ; en 1921-1922, 14 élèves.

## CLERGOUX

### Orphelinat agricole de Sédières

Sources : AD Corrèze Brochure 94, 7 M 40 ; annuaires départementaux.

- Adresse** Sédières, commune de Clergoux. La propriété de 350 ha sur laquelle repose l'école appartient au baron Alphonse de Neukirchen de Nyvenheim.
- Période d'activité** L'école, qui s'intitule aussi « Institut normal d'ouvriers agricoles », est créée en octobre 1892 et démarre à la fin de l'année 1892 ou au début de 1893. Elle est fermée le 1<sup>er</sup> juin 1903 à la suite de la loi sur les congrégations.
- But** Donner une éducation chrétienne et une instruction agricole à des orphelins ou à des enfants abandonnés, et éventuellement à d'autres élèves.
- Statut** Établissement privé confessionnel. L'école est soutenue par la Société de patronage des orphelinats agricoles, sise à Paris.
- Administration** Un comité de surveillance comprenant les fondateurs, l'évêque de Tulle, des châtelains locaux, un notaire et un banquier, se réunit tous les trimestres.
- Personnel** Le personnel est composé de membres de l'ordre des Frères de Saint-Gabriel et comprend un directeur, un aumônier, un instituteur, un surveillant chargé de la vacherie et un surveillant chargé de l'économat. Durant les premières années de fonctionnement, les enseignants sont secondés par trois valets laïques et quatre jeunes gens sortant d'un orphelinat agricole.
- Admission** Les orphelins sont admis entre 7 et 11 ans et sortent de l'école à 18 ans ou pour le service militaire. Ils sont soumis à un règlement intérieur.
- Effectifs** 51 orphelins en 1900.
- Rétribution scolaire** Un tiers des élèves est admis gratuitement, les autres, généralement des non orphelins, payent une pension de 200 francs par an.

**Recettes des élèves** Les fondateurs de l'association de soutien donnent 50 francs par année ; d'autres donateurs fournissent de l'argent, du matériel et des denrées. Jusqu'à ce qu'ils aient atteint 13 ans, les élèves bénéficient d'une allocation annuelle versée par la famille, les tuteurs ou l'assistance départementale et placée sur un livret de caisse d'épargne.

**Débouchés** À leur sortie, les élèves passent un examen pour obtenir le diplôme de jardinier, de chef de culture, ou de premier valet de ferme. Ils sont ensuite placés par le conseil de surveillance chez des propriétaires cultivateurs et reçoivent le pécule qu'ils ont accumulé.

**Enseignement** Jusqu'à l'âge de 13 ans, les élèves suivent l'enseignement primaire complété par des cours de théorie et de pratique agricoles ; à partir de 13 ans, l'enseignement comprend des travaux d'exploitation agricole, l'étude des engrais, des sols, des instruments agricoles, des cultures, le jardinage, l'arpentage, l'apiculture, la sylviculture et la pisciculture. Les élèves quittent l'école vers 18 ans.

**Comptabilité** En 1892, lors de l'ouverture, l'école a bénéficié de 8 567 francs de dons privés.



E



## ÉGLETONS

### Cours postsecondaire agricole

Sources : AN F<sup>10</sup> 2669, 2671.

- Période d'activité** Le cours est créé par arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1920 et son fonctionnement est attesté jusqu'en 1924.
- Statut** Cours postsecondaire établi en vertu de la loi du 2 août 1918.
- Personnel** Le cours est assuré par l'instituteur Masdeclair en 1920-1921.
- Effectifs** En 1920, les 41 élèves inscrits suivent le cours régulièrement, mais 28 d'entre eux sont des écoliers des cours complémentaires ; en 1921-1922, 41 élèves.

### Cours professionnels municipaux

Sources : AD Corrèze 9 M 35. ; *Journal officiel* n° 220, 19 septembre 1929, p. 10679.

- Adresse** Jusqu'en 1934, les cours sont installés à la mairie d'Égletons ; par la suite à l'École nationale professionnelle.
- Période d'activité** Créés par arrêté ministériel du 18 septembre 1929, les cours sont ouverts le 1<sup>er</sup> novembre 1929 et fonctionnent jusqu'au delà de 1940.
- Statut** Établissement public, cours municipaux fondés en vertu de la loi Astier du 25 juillet 1919.
- But** Formation des apprentis.
- Administration** La commission locale professionnelle est instituée le 5 octobre 1929.

**Personnel**

Le directeur officiel est Charles Spinasse, député-maire d'Égletons et ministre de l'Économie de 1936 à 1937. Le personnel comprend aussi une demi-douzaine de professeurs ainsi que 2 à 4 techniciens (5 professeurs et 2 techniciens en 1933, 4 et 2 en 1934, 7 et 2 en 1935, 6 et 2 en 1936, 7 et 2 en 1937, 8 et 4, plus 1 professeur technique en 1939).

**Effectifs globaux**

Entre 24 et 90 élèves, dont quelques non-assujettis ainsi qu'une quinzaine de filles :

1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
85	90	90	45	48	26	27	26	26	38	27

Effectifs par sections	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1939-1940
1 <sup>e</sup> année	11	12	10	5
2 <sup>e</sup> année	9	7	7	13
3 <sup>e</sup> année	7	7	9	9

**Âge des élèves**

	1933 garçons	1933 filles	1934	1935	1936	1937	1939
13 ans et moins			5				
14 ans	2	4	6	6	2	6	1
15 ans	4	5	7	4	6	4	6
16 ans	4	8	2	7	4	5	5
17 ans	3	6	3	5	7	4	8
18 ans	2	6		2	5	4	7
+ 18 ans	1	3	3	3	2	3	
Total	16	32	26	27	26	26	27

**Professions des assujettis**

	1933	1934	1935	1936	1937	1939
Cultivateurs	11	6	5	4	3	2
Mécaniciens	3	13	11	12	9	4
Menuisiers			4	4	5	5
Serruriers						1
Divers	29	7	7	6	6	6

En 1933, les 29 divers se répartissent en 15 garçons et 14 filles.

**Professions des non-assujettis** En 1933, 1 cultivateur et 4 divers (2 garçons et 2 filles) ; en 1937, 3 mécaniciens ; en 1939, 9 divers.

**Rétribution scolaire** Néant ; les cours sont gratuits.

**Prix de revient des élèves**

1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
729 francs	1 040 francs	925 francs	1 004 francs	?	898 francs	?

**Enseignement** À partir de 1935, le cursus est de 3 ans. De 1930 à 1932, sont assurés des cours de comptabilité, de dessin et d'électricité, de coupe et de couture, de sténo-dactylographie, de français et de calcul pratique.

1933-1934 Garçons	jour	heures	effectifs
français – correspondance	mardi	20h15 - 21h15 = 1 h	20
calcul pratique	jeudi	20h15 - 21h15 = 1 h	20
commerce – comptabilité	lundi	20h15 - 21h15 = 1 h	15
dessin – électricité	a) mercredi b) vendredi	20h15 - 21h15 = 1 h 20h15 - 21h15 = 1 h	24 (pour a et b)
travail du bois	samedi	16 - 18 h = 2 h 19h30 - 21h30 = 2 h	24

1933-1934 Filles	jour	heures	effectifs
français – correspondance	a) mardi b) vendredi	16h30 - 18h = 1 h 30 16h30 - 18h = 1 h 30	16 (pour a et b)
calcul pratique	mercredi	16h30 - 18h = 1 h 30	16
commerce – comptabilité	samedi	16h - 17h15 = 1 h 15	16
sténo-dactylographie	a) lundi b) jeudi c) samedi	16h30 - 18h30 = 2 h 16h30 - 18h30 = 2 h 17h45 - 19h45 = 2 h	12 (pour a, b et c)

1934-1935	jour	heures	effectifs
français – correspondance	lundi	20h15-21h15 = 1 h	26
calcul pratique	mercredi	20h15-21h15 = 1 h	26
technologie – électricité	vendredi	20h15-21h15 = 1 h	26
dessin industriel	mardi	20h-22h = 2 h	26
travail du fer	samedi	18h-22h = 4 h	26
travail du bois	samedi	18h-22h = 4 h	26

1935-1936	jour	heures	effectifs
français-éducation morale et civique			
1 <sup>e</sup> année	lundi	20h-21h = 1 h	11
2 <sup>e</sup> année	vendredi	20h-21h = 1 h	9
3 <sup>e</sup> année	mardi	20h-21h = 1 h	7
calcul pratique			
1 <sup>e</sup> année	mardi	20h-21h = 1 h	11
2 <sup>e</sup> année	lundi	20h-21h = 1 h	9
3 <sup>e</sup> année	vendredi	20h-21h = 1 h	7
technologie			
1 <sup>e</sup> année	vendredi	20h-21h = 1 h	11
2 <sup>e</sup> année	mardi	20h-21h = 1 h	9
3 <sup>e</sup> année	lundi	20h-21h = 1 h	7
dessin industriel (tous élèves)	mercredi	20h-22h = 2 h	27
travail du fer (tous élèves)	samedi	19h-22h = 3 h	27
travail du bois (tous élèves)	samedi	19h-22h = 3 h	27

1936-1937	jour	heures	effectifs
français-éducation morale et civique			
1 <sup>e</sup> année	lundi	20h-21h = 1 h	12
2 <sup>e</sup> année	vendredi	20h-21h = 1 h	7
3 <sup>e</sup> année	mardi	20h-21h = 1 h	7
calcul pratique			
1 <sup>e</sup> année	mardi	20h-21h = 1 h	12
2 <sup>e</sup> année	lundi	20h-21h = 1 h	7
3 <sup>e</sup> année	vendredi	20h-21h = 1 h	7
technologie			
1 <sup>e</sup> année	vendredi	20h-21h = 1 h	12
2 <sup>e</sup> année	mardi	20h-21h = 1 h	7
3 <sup>e</sup> année	lundi	20h-21h = 1 h	7
dessin industriel (tous élèves)	mercredi	20h-22h = 2 h	26
travail du fer (tous élèves)	samedi	19h-22h = 3 h	26
travail du bois (tous élèves)	samedi	19h-22h = 3 h	26

1937-1938	jour	heures	effectifs
français-éducation morale et civique	1 <sup>e</sup> année	19h30-20h30 = 1 h	10
	2 <sup>e</sup> année	20h30-21h30 = 1 h	7
	3 <sup>e</sup> année	19h30-20h30 = 1 h	9
calcul pratique	1 <sup>e</sup> année	19h30-20h30 = 1 h	10
	2 <sup>e</sup> année	19h30-20h30 = 1 h	7
	3 <sup>e</sup> année	20h30-21h30 = 1 h	9
technologie	1 <sup>e</sup> année	19h30-20h30 = 1 h	10
	2 <sup>e</sup> année	20h30-21h30 = 1 h	7
	3 <sup>e</sup> année	19h30-20h30 = 1 h	9
dessin industriel (tous élèves)	lundi	20h30-22h30 = 2 h	26
travail du fer (tous élèves)	vendredi	19h30-22h30 = 3 h	26
travail du bois (tous élèves)	vendredi	19h30-22h30 = 3 h	26

1939-1940	jour	heures	effectifs
français	1 <sup>e</sup> année	16h30-17h30 = 1 h	5
	2 <sup>e</sup> année	15h30-16h30 = 1 h	13
	3 <sup>e</sup> année	16h30-17h30 = 1 h	9
calcul pratique	1 <sup>e</sup> année	15h30-16h30 = 1 h	5
	2 <sup>e</sup> année	16h30-17h30 = 1 h	13
	3 <sup>e</sup> année	15h30-16h30 = 1 h	9
technologie - bois	samedi	11h-12h = 1 h	5
ajustage	1 <sup>e</sup> année	11h-12h = 1 h	5
	2 <sup>e</sup> année	11h-12h = 1 h	13
	3 <sup>e</sup> année	11h-12h = 1 h	9
dessin industriel (tous élèves)	samedi	13h30-15h30 = 2 h	27
travail du fer (tous élèves)	samedi	8h-11h = 3 h	20
travail du bois (tous élèves)	samedi	8h-11h = 3 h	7
comptabilité (cours facultatif tous élèves)	samedi	19h30-22h30 = 3 h	14

Les cours fonctionnent entre 1<sup>er</sup> novembre et le 30 mai selon les années.

### Structure

En 1935, 2 sections (commerciale et industrielle) sont instaurées avec 3 années chacune. Les cours féminins sont supprimés lors de cette réorganisation. La section industrielle est la seule section fonctionnant régulièrement.

**Sanction des cours** De 1933 à 1936, des diplômes d'encouragement sont délivrés, puis des boîtes d'outillage pour les deux meilleurs élèves (1935-1937) et enfin des CAP d'ajusteur et de maçon entre 1936 et 1940.

## Comptabilité

Recettes	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1938
Reliquat			35 940			15	615	900
Commune	5 000	5 000	30 000	5 000	13 985	11 600	13 541	21 690
Direction de l'enseignement technique	30 000	30 000	14 048	27 000	14 000	14 000	12 000	12 000
Taxe d'apprentissage				1 500	1 000		1 732	1 918

En 1933, la taxe d'apprentissage, non mentionnée dans le tableau, rapporte 14 048 francs.

Dépenses	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1938
Traitement personnel administratif	1 000	1 000	6 000	6 000	6 000	5 400	6 000	6 000
Traitement personnel enseignant	13 676	12 826	11 375	15 139	16 300	18 827	19 390	27 091
Loyer	3 000	3 400	5 000	5 000	5 000			
Chauffage - éclairage	1 169	2 090	4 775	?	600	540	600	1 000
Entretien des locaux		1 600	1 050					
Fournitures	975	4 512	800			108		27
Frais de bureau	1 500	4 184						
Frais divers				7 361				
Frais exceptionnel	5 109							
Publicité			1 000		85	110	123	
TOTAL	35 000	35 000	30 000	33 500	27 985	24 985	26 112	34 118

Le chiffre des traitements du personnel administratif de 1935 est calculé différemment que pour les autres années. Il correspond au traitement net après les prélèvements en vigueur. Les frais exceptionnels de l'année 1930 correspondent à l'envoi de 50 élèves à une représentation théâtrale à Bordeaux.

Les dépenses d'investissement se montent à 2 066 francs pour l'aménagement de la salle de cours et à 6 505 francs pour l'achat de matériel neuf en 1930, à 315 francs pour l'aménagement de la salle de cours, à 2 410 francs pour l'achat de matériel neuf et à 2 663 francs pour l'achat d'une TSF et d'un phonographe en 1931, enfin à 49 988 francs pour la construction d'un atelier en 1932.

Comptes annuels	Recettes	Dépenses	Différence
1930-1931	35 000	35 000	
1931-1932	35 000	35 000	
1932-1933	30 000	30 000	
1933-1934	33 500	33 500	
1934-1935	28 000	27 985	+ 15
1935-1936	25 600	24 985	+ 615
1936-1937	26 156	26 112	+ 44
1937-1938	?	?	?
1938-1939	35 018	34 118	+ 900

## École nationale professionnelle

Sources : AN F<sup>17</sup> 13365 (Lettre d'H. Luc du 8 juin 1942) ; *Journal officiel* n° 93, 17 avril 1930, pp. 4211-4314 (loi de finances), n° 121, 21 mai 1930, p. 5596, n° 179, 31 juillet 1930, p. 8690, n° 193, 19 août 1933, p. 8912 ; AD Corrèze 9 M 33, 35-36, 2 O 574-574<sup>bis</sup>, 21 W 833<sup>a</sup> ; *Annuaire général de l'Université et de l'enseignement français* 1931-1932 p. 374, 1933-1934, p. 374 ; 1934-1935 p. 374 ; 1935-1936, p. 374 ; 1936-1937, p. 374 ; 1937-1938, p. 374 ; 1938-1939, p. 374 ; 1939-1940, p. 374 ; documents fournis par d'anciens élèves.

**Adresse** Actuel lycée Caraminot, 28, avenue de Ventadour.

**Période d'activité** De 1933 à nos jours. La création de l'école est inscrite dans l'article 162 de la loi de finances du 16 avril 1930 et prévue par le décret du 14 mai 1930. Le décret du 23 juillet 1930 approuve les projets de convention entre le ministère de l'Instruction publique et la ville pour l'ouverture de l'ENP et de la section préparatoire annexée. Le décret du 12 août 1933 approuve la convention relative au fonctionnement de la section préparatoire. Cette école est l'actuel lycée Caraminot. Les archives ont disparu en 1944, l'école ayant brûlé.

**Statut** Établissement public national.

**But** D'après le décret du 14 mai 1930, il s'agit de former des agents mécaniciens pour les PTT. L'école est conçue comme un « centre de préparation de mécaniciens en vue du développement du téléphone automatique rural ». Ce projet est abandonné avant même l'ouverture de l'école qui devient ensuite une école de mécanique, d'électricité et de travaux publics chargée de former des élèves recrutés sur concours en classe de 4<sup>e</sup> pour en faire des cadres techniques dans l'aéronautique, la marine, les ponts et chaussées, les chemins de fer, les PTT ou les préparer lors d'une 5<sup>e</sup> année au concours d'entrée des écoles d'ingénieurs ou des écoles d'arts et métiers<sup>1</sup>.

(1) AN F<sup>17</sup> 13365, lettre d'Hippolyte Luc, directeur de l'enseignement technique du 8 juin 1942.

**Administration** L'école dispose d'un conseil d'administration comprenant le préfet, le maire d'Égletons, l'inspecteur d'académie, l'inspecteur départemental de l'enseignement technique, 2 élus locaux et 6 chefs d'entreprises. Le conseil de perfectionnement est composé par le préfet, l'inspecteur d'académie, le directeur de l'école, le chef des travaux, 4 représentants élus du personnel ou des anciens élèves, l'inspecteur départemental de l'enseignement technique et 8 chefs d'entreprises.

**Personnel** Les directeurs successifs sont Roger Jumentier, ancien directeur de l'ENP de Thiers, de 1931 à 1933, Henri Chéroux, ancien professeur à l'ENP de Saint-Ouen, de 1933 à 1938 puis Pierre Caraminot, ancien professeur de lettres à l'ENP de Saint-Ouen, de 1938 à au-delà de 1942. De septembre 1939 à septembre 1940, en raison de la mobilisation du directeur, la direction est assurée par Henri Cheroux.

	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939	1939-1940
Professeurs, dont :	3	8	8	9	10	11	13
Anglais		1	1				1
Chimie			1				1
Dessin		1	1				3
Électricité-arithmétique			1				1
Enseignement général		1					
Français			1				3
Histoire-géographie			1				1
Lettres	1	2					
Mathématiques	1	2					2
Mécanique-dessin			1				
Physique-géométrie			1				1
Sciences	1	1					
PTCT, dont :	1	1	2	2	2	2	10
Bâtiment							2
Chaudronnerie							1
Électricien PTT							1
Forge							1
Mécanique							2
Menuiserie							2
Mètreur							1
PTA	2	3	6	7	7	8	8

## Effectifs

	15.11.33	15.11.34	15.11.35	15.11.36	15.11.37	15.11.38
1 <sup>e</sup> année	72	59	66	76	66	72
2 <sup>e</sup> année		58	51	56	65	57
3 <sup>e</sup> année			53	50	46	49
4 <sup>e</sup> année				47	48	39
5 <sup>e</sup> année					12	24
total	72	117	170	229	237	241

D'autres sources donnent en 1933, 40 élèves en 1<sup>e</sup> année et en 1937, 93 élèves en 1<sup>e</sup> année.

**Vie scolaire** Les élèves sont tenus de respecter le règlement national des ENP. Un suivi médical régulier est mentionné pour toute la période avec visite médicale et pesée tous les trois mois et tenue d'un carnet de santé.

### Rétribution scolaire

	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939	1939-1940
Externes						150	150
Demi-pensionnaires	1 000	1 000	999	1 206	1 206	1 530	1 530
Internes	2 400	2 400	2 400	2 855	2 853	3 638	3 638

**Enseignement** Le cursus est de 4 à 5 ans. Pour 1933-1935, il s'étale sur 4 ans (2 années communes puis 2 années de spécialisation entre 4 sections). Ces sections, qui ne semblent pas encore fonctionner en 1934-1935, sont : la section normale (ajusteurs, tourneurs, forgerons, menuisiers, électriciens), la section de commis d'architecte et d'entreprise, la section de préparation au concours de vérificateurs des installations électromécaniques des PTT et une section de préparation aux concours des arts-et-métiers. Entre 1935 et 1937, la section de commis d'architecte et d'entreprise disparaît. Elle est remplacée, à partir de 1937-1938, par la section de constructions civiles et PTT. À partir de cette même année, la section de préparation au concours de vérificateurs est reléguée en 5<sup>e</sup> année.

L'enseignement général comprend le français, l'anglais, les mathématiques, la physique, la chimie, le dessin, l'histoire et la géographie. L'enseignement technique se divise en trois sections : industrie des métaux (mécanique, forge, électricité, ajustage, tournage, fraisage), industries du bois (menuiserie, ébénisterie, modelage-mécanique) et industries du bâtiment (commis d'entreprise, conducteurs de travaux). Par ailleurs, deux sections spéciales préparent l'une au concours de vérificateurs des installations électromagnétiques des PTT et l'autre au concours d'entrée des écoles d'ingénieurs.

En 1942, l'enseignement distingue des cours communs et une spécialisation : pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années (sections normales de mécaniciens, électriciens, forgerons, menuisiers, modeleurs ; sections spéciales de constructions civiles et travaux publics, de concours de vérification des installations électroniques, de mécanique des PTT, de concours d'entrée aux ENAM).

**Sanction** Diplôme breveté des ENP.

**Débouchés** En 1937-1938, les élèves sont placés par l'école dans des entreprises d'État ou poursuivent leurs études (concours des arts et métiers ou des électriciens PTT).

**Comptabilité** Le financement provient de l'État : 1 138 034 francs en 1938 pour le salaire du personnel, l'entretien des élèves et le matériel.

## École primaire supérieure de garçons

Sources : AD Corrèze 468 T 9-11 ; Annaires départementaux ; *Annuaire général de l'Université et de l'enseignement français* 1931-1932, p. 373 ; 1932-1933, p. 373 ; 1933-1934, p. 373 ; 1934-1935 p. 373 ; 1936-1937, p. 373 ; 1937-1938, p. 373 ; 1938-1939, p. 373 ; 1939-1940, p. 373 ; *Journal officiel* n° 167, 21 juillet 1937, p. 8260.

**Adresse** De 1931 à 1932, dans l'immeuble des cours complémentaires, de 1932 à 1940 au groupe scolaire Albert-Thomas.

**Période d'activité** L'école fonctionne de 1931 à au-delà de 1940.

**Statut** École publique, avec une école élémentaire annexée.

**But** L'école ouvre en même temps que l'École nationale professionnelle et se propose de former des ouvriers du bâtiment, des mécaniciens et des électriciens-auto dont un certain nombre poursuit ensuite ses études à l'ENP.

**Structure** En 1932-1933, l'école comprend, outre les cours primaires supérieurs, une section préparatoire à l'ENP, une section de mécaniciens et une section du bâtiment ; en 1934-1936, 2 classes d'orientation (4 années), des sections techniques (3 années) et une section préparatoire à l'ENP. En 1937 et 1938, une classe d'orientation (langue vivante sans latin) issue de la réforme Zay fonctionne dans l'école. Par arrêté du 20 juillet 1937, la section industrielle regroupant les cours techniques est transformée en section industrielle d'enseignement technique, administrativement autonome mais placée sous la direction de l'EPS. Depuis 1935-1936 et jusqu'en 1939-1940, 3 cours techniques d'un cursus de 3 ans sont signalés : mécaniciens- électriciens, mécaniciens-garagistes, bâtiment.

**Personnel** Pour toute la période, le directeur est L. Crouzette, assisté de 4 ou 5 professeurs d'enseignement général et de 3 ou 4 professeurs d'enseignement technique :

	1931-1932	1932-1933	1933-1934	1934-1935	1935-1936
Professeurs, dont :	4	5	3	?	4
Français	1				
Lettres-anglais	1	3	1		1
Histoire			1		1
Mathématiques-Physique	1	1	1		1
Sciences		1			1
Sciences naturelles	1				
Professeurs techniques		1		1	
PTA maçonnerie				1	
Instituteurs délégués, dont :	2	2		3	1
Lettres	1	1			
Sciences	1	1			
Contremaîtres, dont :		1			
Travail du bois		1			
(Maîtres)-Ouvriers, dont :		1		2	
Maçonnerie				1	
Mécanicien		1		1	
Classes préparatoires			1	1	

	1936-1937	1937-1938	1938-1939	1939-1940
Professeurs, dont :	4	4	6	5
Français				3
Lettres-anglais	1	1	3	1
Histoire	1	1		
Mathématiques-Physique	1	1		
Sciences	1	1	3	1
Professeurs techniques	1	1	1	
Professeurs adjoints				1
Instituteurs délégués de sciences	1	1	1	1
(Maîtres)-Ouvriers, dont :			4	1
Bâtiment			1	
Électricien-automobile			1	
Mécanicien			1	1
Menuisier			1	
Chant-sport			1	

Pour 1934-1935, outre les enseignants figurant sur le tableau ci-dessus, les cours sont assurés par le personnel de l'ENP.

### Effectifs globaux

1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
74	67	95	85	135	129	187	195	141

## Effectifs par régime et sections

Les élèves des classes d'orientation et des sections techniques sont comptabilisés à part.

	15.11.1931	15.11.1932	15.11.1933	15.11.1934
Externes et demi-pensionnaires	15	12	6	8
Internes	58	55	68	62
Classes d'orientation				50
Sections techniques				40

	15.11.1935	15.11.1936	15.11.1937	15.11.1938	15.12.1939
Externes et demi-pensionnaires	39	14			
Externes			40	32	60
Demi-pensionnaires			5	87	4
Internes	133	56	136	74	106
Classes d'orientation	64	59			
Section préparatoire					44

## Effectifs par années

	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Classes préparatoires			21	15	64	59
1 <sup>e</sup> année	20	23	27			
2 <sup>e</sup> année	15	18	19			
3 <sup>e</sup> année	39	26	28			
1 <sup>e</sup> à 4 <sup>e</sup> années				70	71	129

	1937-1938	1938-1939	1939-1940
Classes préparatoires		45	30
Classes d'orientation	72	30	
1 <sup>e</sup> à 4 <sup>e</sup> années	115	120	101

## Enseignement

Le cursus est de 3 ans, puis de 4 ans à partir de 1934. En 1934-1935, il est sanctionné par le brevet d'études primaires supérieures. L'enseignement général est à base de français, d'anglais, de mathématiques, de physique et de sciences naturelles. Les cours techniques comprennent la menuiserie, l'électricité-auto et la construction des bâtiments. En 1939-1940, les cours techniques ont un cursus de 3 ans.

## Débouchés des élèves

	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
Postes	3	5							
Administration	2	3				4	1		4
Agriculture	4	3			7	1	1	2	
Industrie	3	2				10	9	10	12
Commerce		2							
ENP d'Égletons		6	6	32	16	22	22		17

Cette statistique ne mentionne pas les élèves se dirigeant vers l'école normale.

**Rétribution scolaire** Néant ; les cours sont gratuits.



J



## JUILLAC

### Cours post scolaire agricole

Sources : AN F<sup>10</sup> 2669, 2671.

- Période d'activité** Le cours est créé par arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1920 et son fonctionnement est attesté jusqu'en 1924.
- Statut** Cours post scolaire établi en vertu de la loi du 2 août 1918.
- Personnel** Le cours est assuré par l'instituteur Laplange en 1920-1921.
- Effectifs** En 1920, les 5 élèves inscrits suivent le cours régulièrement ; en 1921-1922, 5 élèves.



L



## LIGNEYRAC

### École de mutilés de Boulou-les-Roses

Sources : AD Corrèze 10 M 16, R 534-535.

<b>Adresse</b>	Domaine agricole de Boulou-les-Roses, commune de Ligneyrac, près de Brive.
<b>Période d'activité</b>	Ouverte en 1920 et fermée le 10 février 1927.
<b>Statut</b>	Établissement public.
<b>But</b>	Habituer ou réhabituer au travail de la terre les mutilés de guerre.
<b>Personnel</b>	Le directeur Lafond est médecin. L'école emploie aussi un régisseur-comptable, 2 ouvriers agricoles et 2 domestiques.
<b>Effectifs</b>	Une trentaine d'élèves.
<b>Enseignement</b>	S'occuper des volailles, des lapins et du bétail ; s'habituer à un outillage agricole adapté aux prothèses des divers mutilés, lors de l'entretien du potager ou de travaux de fenaison. La partie théorique de l'enseignement est constituée d'une trentaine de conférences agricoles annuelles et de cours de vannerie.
<b>Rétribution scolaire</b>	Néant ; l'école est gratuite.
<b>Comptabilité</b>	En 1923, l'école touche 216 420 francs de subventions de l'Office national des mutilés et réformés de guerre, 26 000 francs de la production agricole de la propriété et 8 000 francs de la vente de produits de vannerie.

## LE LONZAC

### Cours post scolaire agricole

Sources : AN F<sup>10</sup> 2669, 2671.

<b>Période d'activité</b>	Créé par arrêté du 1 <sup>er</sup> octobre 1920, le cours est signalé au moins jusqu'en 1924.
<b>Statut</b>	Cours post scolaire facultatif érigé en vertu de la loi du 2 août 1918.
<b>Personnel</b>	En 1920-1921, le cours est assuré par l'instituteur Bouffard.
<b>Effectifs</b>	En 1920-1921, les 18 élèves inscrits suivent régulièrement les cours ; 18 élèves encore en 1921-1922.

## LUBERSAC

### Cours post scolaire agricole

Sources : AN F<sup>10</sup> 2669, 2671.

<b>Période d'activité</b>	Créé par arrêté du 1 <sup>er</sup> octobre 1920, le cours est signalé au moins jusqu'en 1924.
<b>Statut</b>	Cours post scolaire facultatif érigé en vertu de la loi du 2 août 1918.
<b>Personnel</b>	En 1920-1921, le cours est assuré par l'instituteur Jauvion.
<b>Effectifs</b>	En 1920-1921, les 18 élèves inscrits suivent régulièrement les cours ; 12 élèves encore en 1921-1922.

### École primaire supérieure (projet)

Sources : AN F<sup>17</sup> 9257.

<b>Période d'activité</b>	La création, projetée en 1877, ne semble pas avoir été réalisée.
---------------------------	--



M



## MEYMAC

### Cours complémentaire de jeunes filles

#### Section professionnelle d'enseignement commercial

Sources : AD Corrèze 468 T 11 ; *Journal officiel* n° 173, 28 juillet 1937, p. 8510, n° 201, 30-31 juillet 1937, p. 10013.

<b>Adresse</b>	École primaire de Meymac.
<b>Période d'activité</b>	Créée par l'arrêté du 26 juillet 1937 pour prendre effet au 1 <sup>er</sup> octobre 1937, cette section a dû exister au-delà de 1938, mais elle n'est plus mentionnée dans le <i>Guide de l'enseignement technique</i> de 1961.
<b>Statut</b>	Établissement public.
<b>Personnel</b>	Aucun personnel spécifique. En 1938, le manque d'heures supplémentaires nuit au bon fonctionnement de la section.
<b>Enseignement</b>	Dactylographie.
<b>Matériel</b>	Les machines à écrire sont fournies par une association de soutien.

## Cours post scolaire agricole

Sources : AN F<sup>10</sup> 2669, 2671, 2675.

<b>Période d'activité</b>	Créé par arrêté du 1 <sup>er</sup> octobre 1920, le cours est signalé au moins jusqu'en 1928 <sup>1</sup> .
<b>Statut</b>	Cours post scolaire facultatif érigé en vertu de la loi du 2 août 1918.
<b>Personnel</b>	En 1920-1921, le cours est assuré par l'instituteur Escure.
<b>Effectifs</b>	En 1920-1921, les 60 élèves inscrits suivent régulièrement les cours, mais ils sont tous élèves des cours complémentaires ; 60 élèves encore en 1921-1922.

---

(1) AN F<sup>10</sup> 2675, rapport d'inspection du 12 décembre 1928.

N



## NAVES

### Cours postscolaire ménager agricole

Sources : AN F<sup>10</sup> 2669, 2671.

**Période d'activité** Le cours est signalé en 1928 mais il n'existait pas encore en 1924, s'il faut en croire la listes des cours postsecondaires agricole de cette année. Il est possible qu'il ait pris la succession de l'un des onze cours postsecondaires créés en 1920 et supprimés par la suite.

**Statut** Cours postsecondaire facultatif érigé en vertu de la loi du 2 août 1918.

### Ferme-école de La Jarrige

Sources : AD Corrèze 7 M 32-33; AN AD XIX C 53 (rapport sur l'enseignement agricole, 1867), AD XIX C 65 (rapport sur l'enseignement agricole, 1894) ; *Le Propagateur agricole et horticole*, journal de la « Société agricole du Cantal » de mars 1850.

**Adresse** Domaine de La Jarrige, affermé à ses propriétaires, Mme Lagier et M. Pasquet.

**Période d'activité** Projetée dès 1845 et fondée par arrêté du 19 avril 1848, l'école fonctionne du 1<sup>er</sup> juin 1848 au 1<sup>er</sup> novembre 1852. La ferme-école ne survit pas à la Seconde République à cause de la concurrence de la ferme-école privée des Plaines, créée par le comte d'Ussel en 1850. L'État ne pouvant prendre en charge les frais d'entretien de deux établissements similaires, Louis-Napoléon Bonaparte décide la fermeture de l'établissement par arrêté du 15 octobre 1852. L'école est ainsi fermée à la date du 1<sup>er</sup> novembre 1852.

**Statut** Établissement public national.

**Régime** Internat.

**But** Permettre le progrès dans l'agriculture par la formation des fermiers, métayers et contremaîtres d'origine modeste pour en faire une élite agricole.

**Administration** En 1849, un comité de surveillance nommé par le préfet est instauré. L'école est inspectée en 1849 par l'inspecteur général de l'Agriculture. Le directeur est astreint à fournir chaque année un compte rendu annuel d'exploitation.

**Personnel** Le directeur, Jules Finet, ancien élève de l'école d'agriculture de Grignon, exerce aussi la fonction de professeur d'agriculture et d'horticulture à l'école normale de Tulle. Il est assisté par un chef de pratique, un vétérinaire, un comptable-surveillant et un jardinier.

### Effectifs

30.5.1848	15.2.1849	15.7.1849	12.1849	1850	début 1851	3 <sup>e</sup> trim. 1851	1 <sup>er</sup> trim. 1852	été 1852
8	22	10	18	14	21	17	21	23

### Effectifs par année

	décembre 1849	1850	été 1852
1 <sup>re</sup> année	11	7	9
2 <sup>e</sup> année	7	7	7
3 <sup>e</sup> année			6

**Âge des élèves** En décembre 1849, des 11 élèves de 1<sup>re</sup> année, 3 sont âgés de 18 ans et 8, de plus de 18 ans.

**Admission** Sont admis les candidats de plus de 16 ans munis du certificat de vaccination, possédant les bases de l'instruction primaire (lire, écrire, compter), montrant de l'aptitude pour les travaux des champs et ayant passé le concours d'admission. Le jury du concours est composé du directeur de l'école, d'un chef de division de la préfecture, d'un retraité militaire et de deux propriétaires terriens. Les élèves doivent aussi confectionner un trousseau (6 chemises, 6 paires de bas, 6 mouchoirs, 3 pantalons, 2 vestes, 2 blouses, 1 paire de chaussures et 1 paire de sabots).

**Vie scolaire** Un règlement intérieur est rédigé par le directeur en 1848 et approuvé par le ministre de l'Agriculture. Les élèves disposent d'un livret dans lequel sont inscrits des points de conduite comptant pour les examens.

**Rétribution scolaire** Néant ; l'école est gratuite. Le prix de pension (175 francs par an et par élève, soit 0,47 francs) est payé par l'État.

**Revenus des élèves** Les élèves touchent 0,50 francs par jour pour leur travail. Ils peuvent aussi obtenir des primes de l'État (75 francs par an et par élève) ou du département (25 francs) qui servent à compléter le trousseau. Les plus méritants reçoivent 1 franc d'argent de poche par mois. Le premier touche 400 francs.

**Prix de revient des élèves** 0,94 francs par élève et par jour. Ce prix est calculé en divisant le montant des frais de fonctionnement de l'école, à l'exception de ceux financés par le département, par le nombre des élèves.

**Débouchés des élèves** Les débouchés ne sont pas connus. Pour 1851, on note simplement que 2 élèves ont été embauchés dans le personnel de l'école.

**Enseignement** Le cursus est de 3 ans et comprend des matières pratiques (travail de la terre, élevage) ainsi que des disciplines plus théoriques comme la comptabilité, les mathématiques, l'art vétérinaire et l'arpentage.

Pour les connaissances générales, l'emploi du temps théorique s'organise ainsi : du lundi au samedi, de 6 à 7 heures (2<sup>e</sup> semestre) ou de 11 à 12 heures (1<sup>er</sup> semestre), rédaction de notes sur les connaissances acquises lors des travaux pratiques, de 13 à 14 heures (1<sup>er</sup> semestre) ou de 18 à 20 heures (2<sup>e</sup> semestre), cours d'agriculture, de comptabilité, de mathématiques appliquées et d'art vétérinaire. Le dimanche et les jours fériés est effectuée la revue du trousseau des élèves, des harnais, en plus du repos des élèves. L'article 19 du règlement prévoit néanmoins qu'en cas de moisson, de fenaison et de soins spéciaux à donner aux animaux, les cours de 13 à 14 heures et le repos dominical sont supprimés.

Pour les travaux pratiques, la 1<sup>re</sup> année comprend les terrassements, plantations et sarclage des légumes, la fenaison, le battage du grain, l'entretien du poulailler et de la porcherie ; la 2<sup>e</sup> année, les labours, le hersage, l'épandage, les engrais, les charrois à cheval, l'entretien de la bergerie et de la vacherie ; la 3<sup>e</sup> année, le creusement des fossés d'écoulement, l'arpentage, la pose des clôtures, le dressage, l'attelage des bœufs, le ferrage, la réparation des harnais, la parturition des animaux, les semailles, la moisson à la faux, la construction de meules de foin, la greffe des arbres fruitiers, la fabrication du cidre, la comptabilité ainsi que le monitorat des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> années.

Les élèves, levés à 4 heures du matin en été et 5 heures en hiver et couchés à 21 heures, partagent leurs activités hebdomadaires entre l'exploitation d'un domaine de 63 ha et 30 heures de cours. Les élèves subissent un examen de passage à l'issue de la 1<sup>er</sup> et de la 2<sup>e</sup> année. L'école fonctionne du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 1848 (1<sup>er</sup> semestre) et du 1<sup>er</sup> octobre 1848 au 31 mars 1849, et entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 30 septembre pour les années suivantes.

**Sanction des études** À l'issue de la 3<sup>e</sup> année, les élèves obtiennent un certificat d'instruction.

## Comptabilité

L'État prend en charge l'essentiel des frais (salaire du personnel, hébergement des élèves). La location et la mise en culture des terres sont couverts par la vente de la production très diversifiée comprenant une vingtaine de plantes cultivables et une douzaine de produits d'élevage. En 1850, l'école touche 8 404 francs de subventions de l'État et, sans doute, 500 francs par le département. La vente des produits agricoles a rapporté 8 920 francs et celle des produits d'élevage (lait, viande, fumier) 4 821 francs.

Dépenses de fonctionnement	1849	1850	1851
Traitement du personnel administratif	3 400	3 400	3 400
Traitement du personnel enseignant	2 500	2 500	2 500
Voyage à la foire de Limoges	c. 100		
Loyer	2 400	2 400	2 400
Chauffage	37		
Entretien du matériel non agricole	107		
Lingerie	44		
Récompenses aux élèves	864		
Frais de bureau	26		
Fournitures en semences	452		
Fournitures en engrais	982		
Nourriture et soins au bétail	6 341		

Les dépenses d'investissement se montent en 1848 à 6 019 francs (2 319 francs pour l'achat du mobilier et 3 700 francs pour la réparation des bâtiments) et à 1 680 francs en 1849 (1 668 francs pour l'achat d'une vache et 12 francs pour l'achat d'une chèvre).

## NEUVIC

### École des métiers d'artisanat rural

Sources : AN F<sup>10</sup> 2577-2578 ; AD Corrèze 1 M 111, 7 M 39, 9 M 35, 39, 2 O 1227, 1246 W 1; *Journal officiel*, n° 160, 10 juillet 1926, p. 7642, n° 148, 26 juin 1931, p. 6917 ; *Formation professionnelle*, n° 129, 5 octobre 1926, a.21, p. VIII ; *Annuaire général de l'Université et de l'enseignement français 1929-1930*, p. 362 ; annuaires départementaux ; archives réunies par Mme Valade, documentaliste du lycée agricole de Neuvic.

- Adresse** Dès sa création l'école est annexée à l'école pratique d'agriculture de Neuvic (voir notice ci-dessous).
- Période d'activité** Créée par un arrêté du ministre de l'Instruction publique du 8 juillet 1926<sup>1</sup>, elle fonctionne comme section industrielle de l'École pratique d'agriculture et d'artisanat rural, rôle qu'elle conserve après sa transformation, par un arrêté du ministre de l'Instruction publique du 24 juin 1931, en école pratique d'industrie et d'artisanat rural, toujours annexée à l'école d'agriculture<sup>2</sup>.
- But** Formation aux petites industries intéressant l'agriculture.
- Statut** École publique dépendant du ministère de l'Instruction publique, mais annexée à un établissement du ministère de l'Agriculture, l'École pratique d'agriculture et d'artisanat rural de Neuvic.
- Structure** En 1929-1930, l'école comprend 3 sections : forge et charronnage, mécanique et horlogerie, menuiserie-ébénisterie et charpente.
- Personnel** L'école est dirigée par le directeur de l'école d'agriculture, Jean Melox qui est assisté par un directeur technique, Joseph Delpex, véritable directeur de cet établissement. Le personnel comprend : entre 1926 et 1929, 2 professeurs et 3 contremaîtres, en 1929-1930, 3 professeurs adjoints (physique-chimie, français, calcul professionnel), 1 professeur technique chef d'atelier et 3 contremaîtres (peinture, menuiserie, forge-charronnage).

---

(1) *Journal officiel* n° 160, 10 juillet 1926, p. 7642.

(2) *Journal officiel* n° 148, 26 juin 1931, p. 6917.

- Effectifs** Il est difficile de distinguer les élèves de cette école de ceux de l'école d'agriculture. En 1926, 75 élèves dans l'école d'agriculture et 43 dans celle d'artisanat rural. Le 15 novembre 1929, l'école accueille 14 externes, 1 demi-pensionnaire et 40 internes, soit au total, 55 élèves.
- Enseignement** Le cursus est de 3 ans.
- Rétribution scolaire** En 1929-1930, les externes et demi-pensionnaires payent 1 000 francs et les internes 2 000 francs.
- Ateliers** En 1930, l'école comprend trois ateliers : 1) menuiserie, ébénisterie, charpente, tournage sur bois, couverture, zinguerie ; 2) forge, charronnage, taillanderie, ajustage, serrurerie ; 3) mécanique et électricité.

## **École pratique d'agriculture et d'artisanat rural puis École régionale d'agriculture**

Sources : AN F<sup>10</sup> 2577-2578 ; AD Corrèze 1 M 111, 7 M 39, 9 M 35, 39, 2 O 1227, 1246 W 1 ; *Journal officiel*, n° 160, 10 juillet 1926, p. 7642, n° 148, 26 juin 1931, p. 6917 ; *Formation professionnelle*, n° 129, 5 octobre 1926, a. 21, p. VIII ; annuaires départementaux ; archives réunies par Mme Valade, documentaliste du lycée agricole de Neuvic.

- Adresse** Jusqu'en 1926, l'école est installée dans des locaux de fortune sur la propriété communale des Charrieroux et du Manus mis à la disposition de l'État par la commune de Neuvic. Puis, elle est implantée dans des locaux neufs, inaugurés le 14 août 1927<sup>1</sup>. Depuis 1962, l'école est le Lycée agricole de Neuvic.
- Période d'activité** Créée par arrêté du 30 mars 1918, l'école est affectée pendant 3 ans à la rééducation professionnelle des mutilés de la guerre. Les cours d'agriculture et d'industrie rurale pour les élèves commencent le 1<sup>er</sup> octobre 1921 et fonctionnent encore de nos jours. Par lettre du 3 mai 1917, le député de la Corrèze Henri Queuille signale au ministre de l'Agriculture le danger de la disparition de l'artisanat rural et souhaite la création de centres d'instruction à cet effet. Un projet non daté de cette époque suggère la transformation de la ferme-école des Plaines en un centre d'instruction d'industrie rurale du bois et en une école d'application agricole de l'électricité. Queuille estime néanmoins que la création la plus urgente est celle d'une école de mutilés (cf. ci-dessous)<sup>2</sup>.
- But** Formation à la pratique agricole et, en outre, à partir de 1926, pour la section industrielle, formation aux petites industries intéressant l'agriculture. L'école est aussi ouverte aux pupilles de la Nation. Elle « est destinée, par son

(1) AD Corrèze 1 M 111.

(2) AN F<sup>10</sup> 2577.

enseignement théorique et pratique à donner une bonne instruction secondaire et professionnelle aux jeunes gens qui se destinent à la carrière agricole, soit pour leur propre compte (propriétaires, fermiers, métayers), soit comme régisseurs, chefs de culture, etc. »<sup>1</sup>. Dans son rapport du 14 mai 1935, le directeur tient cependant « à signaler les difficultés éprouvées dans les écoles régionales pour former à la fois et dans le même temps des agriculteurs praticiens et des candidats aux écoles nationales d'agriculture avec les programmes actuellement en vigueur »<sup>2</sup>. L'école assure également la préparation aux concours d'entrée dans les écoles nationales d'agriculture, les écoles spéciales et les écoles coloniales.

### **Statut**

École publique. L'arrêté du 30 mars 1918 la qualifie d'école pratique d'agriculture précisant que « provisoirement cette école sera réservée aux agriculteurs mutilés de guerre qui y recevront, outre l'enseignement agricole général, un enseignement spécialisé, concernant les petites industries rurales et notamment du bois ». L'école est dotée de la personnalité civile par le décret du 15 mars 1922. En 1932, elle est transformée en école régionale d'agriculture.

### **Structure**

À partir de 1926, l'école comprend 2 sections : 1 industrielle et 1 agricole, un arrêté du ministre de l'Instruction publique du 8 juillet 1926, ayant créé une école des métiers dite d'artisanat rural rattachée à l'école pratique<sup>3</sup> ; par un arrêté du 24 juin 1931, cette section industrielle est transformée en École pratique d'industrie annexée à l'école d'agriculture<sup>4</sup> ; en 1932, la section agricole est transformée en École régionale d'agriculture.

### **Administration**

L'école comprend un conseil d'administration dès 1923 et un conseil de surveillance et de perfectionnement à partir de 1924. Ce dernier conseil est chargé de faire passer les examens. Ces divers conseils sont composés par le maire de Neuvic, le préfet, l'inspecteur général de l'agriculture et, à partir de 1926, par l'inspecteur départemental de l'enseignement technique, 3 maires ou conseillers municipaux corréziens, 1 ou 2 industriels locaux, le directeur technique et le directeur administratif de l'école.

### **Personnel**

Les directeurs successifs sont Michel Eyboulet, sous-lieutenant, qui fait fonction de directeur provisoire en 1918, Jean Melox, ingénieur agricole et professeur à l'école d'agriculture de Clion, directeur intérimaire de 1919 à 1921, puis titulaire jusqu'en 1935, puis Roger Roubin, ancien professeur d'agriculture à Albi (du 1<sup>er</sup> février 1935 à 1946).

En 1918, le personnel comprend 1 directeur technique, 1 chargé de cours, 2 contremaîtres stagiaires et 1 maître surveillant comptable. En 1925, le

---

(1) AN F<sup>10</sup> 2577, ministère de l'Agriculture, École pratique d'agriculture & des industries rurales de Neuvic (Corrèze). Ussel : (Impr. Chauvin et Fils), [1925], p. 1.

(2) AN F<sup>10</sup> 2578, état de situation au 1<sup>er</sup> mai 1935.

(3) *Journal officiel* n° 160, 10 juillet 1926, p. 7642.

(4) *Journal officiel* n° 148, 26 juin 1931, p. 6917.

personnel se compose d'un professeur, d'un professeur-stagiaire, d'un professeur-adjoint, d'un chef de pratique horticole, d'un chef de pratique agricole, d'un surveillant-répétiteur et d'un chef ouvrier ; en 1930, 4 professeurs, 3 chefs de pratique, 1 répétiteur, 1 maître d'internat, 1 secrétaire. La section d'artisanat technique a un directeur particulier et des maîtres spécialisés. Un vétérinaire effectue des cours d'extérieur et d'hygiène. Après 1926, la section d'artisanat est dirigée par un directeur technique et comprend aussi 2 professeurs et 3 contremaîtres.

Composition et traitements	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939
Directeur	28 000 + 3 000	28 000 + 3000	32 000 + 3 000	32 000 + 3 000	32 000 + 4 000
1 <sup>er</sup> professeur	24 000	24 000	28 000	28 000	28 000
2 <sup>e</sup> professeur	20 000	20 000	24 000	24 000	24 000
1 <sup>er</sup> professeur-adjoint	20 300	20 300	22 500	22 500	22 500
2 <sup>e</sup> professeur-adjoint	20 300	20 300	20 300	20 300	22 500
Surveillant-répétiteur	16 000	16 000	17 500	17 500	17 500
Chef de pratique agricole	17 500	17 500	17 500	17 500	19 000
Chef de pratique horticole	11 500	11 500	13 000	13 000	13 000
Ouvrier-chef ou maître-ouvrier	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000
Vétérinaire	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
Pour le directeur, le second chiffre est celui des indemnités.					

**Admission des élèves** Être âgé de 13 ans au moins et avoir le niveau du certificat d'études primaires. Le prospectus de 1925 prévoit un examen d'entrée pour déterminer le niveau d'instruction des élèves. Aucun diplôme d'études n'est requis. Les futurs élèves doivent fournir un bulletin de naissance, un certificat de vaccination, un certificat de non contagion, un certificat de bonne conduite délivré par le maire ; les boursiers fournissent un relevé d'impôts et des renseignements sur les charges de familles ; les internes doivent un trousseau (2 paires de draps, 6 chemises, 6 paires de chaussettes, serviettes, torchons, couvertures, chaussures, cadenas, casquette, affaires de toilette, couverts et timbale) ; 2 bleus de travail sont exigés de tous.

**Effectifs** Les chiffres fournis par les AD (1<sup>e</sup> ligne) diffèrent de ceux des AN (2<sup>e</sup> ligne) :

	1924-1925	1925-1926	1926-1927	1927-1928	1929-1930	1934	1935	1936	1937	1938
AD	36	41	49	49	14	?	?	?	?	46
AN	47	118	50	49	?	60	64	71	75	77

Une autre source (AD Corrèze) indique, pour 1926, 75 élèves dans l'école d'agriculture et 43 dans celle d'artisanat rural.

**Effectifs par année d'études** Pour chaque année, la 1<sup>re</sup> colonne (source AN) donne les chiffres pour le 1<sup>er</sup> mai de l'année en cours et peut ainsi différer des chiffres d'effectifs globaux, la 2<sup>e</sup> colonne, les chiffres des AD Corrèze.

	1924-1925		1925-1926		1926-1927		1927-1928		1929-1930	
	AN	AD								
3 <sup>e</sup> année	14	2		13		9		16		?
2 <sup>e</sup> année	15	20		12		21		15		2
1 <sup>e</sup> année	18	14		16		19		18		12
total	47	36	118	41	50	49	49	49	?	14

Pour les années, 1934-1935 à 1938-1939, seul le chiffre des AN est connu :

	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939
4 <sup>e</sup> année	16	15	23	28	27
3 <sup>e</sup> année	13	17	16	17	18
2 <sup>e</sup> année	18	15	15	15	12
1 <sup>e</sup> année	12	14	17	13	19
total	59	61	71	73	76

**Âge des élèves** Calculé à partir de l'âge de naissance en fonction de la liste des élèves dressée au 1<sup>er</sup> mai de l'année scolaire en cours

	année 1934-1935				année 1935-1936				année 1936-1937			
	4 <sup>e</sup> a.	3 <sup>e</sup> a.	2 <sup>e</sup> a.	1 <sup>e</sup> a.	4 <sup>e</sup> a.	3 <sup>e</sup> a.	2 <sup>e</sup> a.	1 <sup>e</sup> a.	4 <sup>e</sup> a.	3 <sup>e</sup> a.	2 <sup>e</sup> a.	1 <sup>e</sup> a.
12 ans				1				1				
13 ans			3	9			1	5				1
14 ans		1	8	1		2	8	8			1	5
15 ans		5	7	1	1	8	4	3		1	4	5
16 ans	5	4			3	7	1		2	8	6	3
17 ans	7	2			6				11	4	3	3
18 ans	3				5				5	2		
19 ans	1								2			
20 ans	1								3			
?										1	1	
moyen	15	15,5	14	13	15	15	14	13,5	23	16	15	17

	année 1937-1938				année 1938-1939			
	4 <sup>e</sup> a.	3 <sup>e</sup> a.	2 <sup>e</sup> a.	1 <sup>e</sup> a.	4 <sup>e</sup> a.	3 <sup>e</sup> a.	2 <sup>e</sup> a.	1 <sup>e</sup> a.
12 ans								3
13 ans				2			1	3
14 ans				9			5	5
15 ans		1	4	2	2	3	4	3
16 ans	1	4	4	1	5	3	2	3
17 ans	6	8	4		12	7		1
18 ans	13	4	3		4	4		
19 ans	7				4			
20 ans								
inconnu	1			1	1			
moyen	18	17	15	15	17	16,5	14,5	14

**Origine géographique des élèves** Entre 1934-1935 et 1938-1939, le lieu de naissance de 173 élèves différents est mentionné, leur répartition entre corréziens et non corréziens est :

Par départements	Nombre	%
Corrèze	57	32,95
Autres départements	116	67,05

Si l'on répartit les élèves en fonction de la proximité de leur lieu de naissance par rapport à l'école, on aboutit aux tableaux suivants :

Par distance	Nombre	%
Corrèze : de 0 à 10 km	14	8,09
Corrèze : de 11 à 30 km	19	10,98
Corrèze : plus de 30 km	24	13,88
Départements limitrophes	51	29,48
« Grande couronne »	39	22,54
Autres départements	23	13,29
Colonies	2	1,16
Sans indication	1	0,58

Corrèze : de 0 à 10 km			
Chirac-Bellevue (Eybout)	1	Saint-Julien-près-Bort	1
Liginiac	2	Sérandon	3
Neuvic	7		

Corrèze : de 0 à 10 km			
Bellechassagne	1	Mestes	2
Bugeat	1	Meymac	2
Chaveroche	1	Saint-Bonnet-près-Bort	1
(La) Celle (Meymac)	1	Saint-Exupéry-les-Roches	2
Latronche	1	Saint-Pardoux-le-Vieux	2
Laval-sur-Luzège	1	Sarroux	1
Marcillac-la-Croisille	1	Soursac	1
		Soudeille	1

Corrèze : plus de 30 km			
Albignac	1	Pandrignes	1
Bilhac	1	Saint-Hilaire-les-Courbes	1
La-Chapelle-Saint-Géraud	1	Saint-Hilaire-Peyroux	1
Chauffour-sur-Vell	1	Saint-Jal	4
Espagnac	1	Saint-Ybard	1
Lubersac	2	Sainte-Féréole	2
Malemort-sur-Corrèze	1	Tudeils	1
Masseret	1	Tulle	1
		Uzerche	3

On distingue, les départements limitrophes de la Corrèze (appelés ici « Petite couronne »), les départements limitrophes de cette petite couronne (appelés ici « Grande couronne ») et les départements situés au-delà de cette zone, ainsi que les Colonies :

Départements limitrophes "petite couronne"			
Cantal		Haute-Vienne	
Calvinet	1	Bellac	1
Jaleyrac	1	Bellachavent (?)	1
Menet	1	Burgnac	1
Pleaux	1	Eyjeaux	2
Creuse		Glanges	1
La Brionne	1	Lanouaille (Rempnat)	1
Felletin	1	Laurière	1
Guéret	1	Limoges	2
Montaigut-le-Blanc	1	Saint-Germain-les-Belles	1
Pionnat	1	Saint-Jouvent	1
Saint-Pierre-le-Bost	1	Saint-Laurent-les-Églises	1
Toulx-Sainte-Croix	1	Saint-Maurice-les-Brousses	1
Dordogne		Saint-Méard	1
Sourzac	1	Sussac	2
Lot		Thouzon	1
Comiac			
Vayrac			

Départements limitrophes “petite couronne” (suite)			
Puy-de-Dôme			
Auzelles	3	Saint-Beauzire	1
Aydat	1	Saint-Just	1
Clermont-Ferrand	4	Saint-Martin-d’Ollières	1
Givry (?)	1	Saint-Sauves-d’Auvergne	1
Orsonnette	1	Saint-Vincent	1
Riom	1	Sauvagnat-Sainte-Marthe	1
Royat	1	Seychalles	1

Autres départements “grande couronne”			
Allier		Hérault	
Montluçon	1	Béziers	1
Saint-Aubin-le-Monial	1	Caux	1
Charente		Marseillan	1
Cognac	1	Montpellier	2
Fleurac	1	Saint-Geniès	1
Charente-Inférieure		Sète	2
La Rochelle	1	Indre	
Cher		Valençay	1
Vesdun	1	Landes	
Gard		Souprosse	2
Uzès	1	Loire	
Haute-Garonne		Saint-Étienne	1
Toulouse	1	Haute-Loire	
Gironde		Mercœur	1
Barsac	1	Loire-Inférieure	
Bieujac	1	Nantes	1
Bordeaux	4	Lot-et-Garonne	
Canejean	1	Hautefage	1
Juillac	1	Maine-et-Loire	
Hostens	1	Longué-Jumelles	1
Libourne	1	Tarn	
Saint-Laurent-d’Arce	1	Rabastens	1
Saint-Magne-de-Castillon	1	Vendée	
		Saint-Pierre-le-Vieux	1
		Triaize	1

Autres départements et Colonies			
Aisne		Seine	
Saint-Quentin	2	Lagny	1
Eure		Levallois-Perret	2
La-Couture-Boussey	1	Nogent-sur-Marne	1
Finistère		Paris	12
Quimperlé	1	Seine-et-Marne	
Meurthe-et-Moselle		Boississe-la-Bertrand	1
Lunéville	1	Colonies	
Nord		Algérie (Oran)	1
Mouchin	1	Maroc (Rabat)	1
		Sans indication	1

**Antécédents scolaires** indiqués pour certains élèves.

Diplômes	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939	Total
Baccalauréat	1				1
Certificat d'études secondaires		1		1	2
Brevet élémentaire		1	1		2
Brevet des EPS	1	2	2	3	8
Certificat d'études primaires	60	64	63	45	232
Diplôme des EPA	17	20	26	16	79
Non indiqué	1	5	8	6	20

**Études antérieures** indiquées pour certains élèves.

Diplômes	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939	Total
Études secondaires	1		7		8
Lycée	1	1		7	9
Collège				4	4
École Bossuet de Brive				1	1
École libre de Mauriac				1	1
École de bergerie de Rambouillet				1	1
Écoles primaires supérieures		2	3	11	16
Non indiqué				6	6

**Niveau des élèves** Les moyennes annuelles de notation sont indiquées pour chaque élève. Le calcul de la moyenne de la classe n'est pas indiqué mais a été calculé et arrondi vers le haut à partir de ces indications.

notes sur 20 année 1934-1935	4 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année		2 <sup>e</sup> année		1 <sup>e</sup> année	
	théorie	théorie	pratique	théorie	pratique	théorie	pratique
moins de 8							
8 à 8,5	2						
8,5 à 9							
9 à 9,5				1			
9,5 à 10	1						
10 à 10,5	5				2		
10,5 à 11	1						
11 à 11,5		2		1		1	
11,5 à 12	1			1	2		
12 à 12,5	2	1	1	4	1	1	5
12,5 à 13	2	1		1	1		3
13 à 13,5	2	4		1	8	1	3
13,5 à 14		3	1	5	1		1
14 à 14,5	1	1	4	4	2	1	
14,5 à 15			3			2	
15 à 15,5			1		1	5	
15,5 à 16		1	1		1		
16 à 16,5			1			1	
16,5 à 17			1	1			
17 à 17,5						1	
inconnu							
moyenne	11	13	14,5	13,5	13	14	12,5

Notes sur 20 Année 1935-1936	4 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année		2 <sup>e</sup> année		1 <sup>e</sup> année	
	théorie	théorie	pratique	théorie	pratique	théorie	pratique
moins de 8	1						
8 à 8,5							
8,5 à 9							
9 à 9,5	3						
9,5 à 10	1						
10 à 10,5	2	1				1	
10,5 à 11	1						1
11 à 11,5	2						1
11,5 à 12	1	1		1			3
12 à 12,5		1	1	2		1	3
12,5 à 13	1	4	2	1	1	3	1
13 à 13,5	1		6	2	6	3	3
13,5 à 14	1	2	1	2	4	3	2
14 à 14,5	1	2	2	2	2	1	2
14,5 à 15		4	1		1	3	
15 à 15,5		2	1	2	1	2	
15,5 à 16			3	2			
16 à 16,5				1			
moyenne	11	13	13,5	14	13,5	14	12,5

Notes sur 20 Année 1936-1937	4 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année		2 <sup>e</sup> année		1 <sup>e</sup> année	
	théorie	théorie	pratique	théorie	pratique	théorie	pratique
moins de 8							
8 à 8,5							
8,5 à 9							
9 à 9,5	3						
9,5 à 10	4	2		1			
10 à 10,5	2	1	1	2	2	2	
10,5 à 11	3		1	1	1		
11 à 11,5	3	1	1	1	1	2	1
11,5 à 12	2	2	4	1		2	1
12 à 12,5	1	3	1		1	6	4
12,5 à 13		2	2	5	2	1	3
13 à 13,5	1		2	2	4		4
13,5 à 14	1	2	1		1	3	2
14 à 14,5	3	1	2	2	2	1	2
14,5 à 15		2			1		
15 à 15,5			1				
15,5 à 16							
16 à 16,5							
16,5 à 17							
17 à 17,5							
inconnu							
moyenne	11	12	10,5	12	12,5	12	13

Notes sur 20 Année 1937-1938	4 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année		2 <sup>e</sup> année		1 <sup>e</sup> année	
	théorie	théorie	pratique	théorie	pratique	théorie	pratique
9 à 9,5	3	1				1	
9,5 à 10	1						1
10 à 10,5	3	2	1		1	2	1
10,5 à 11	1		3	1	2	3	5
11 à 11,5	2	4	2	5	2	3	3
11,5 à 12	1		5	1	2	1	2
12 à 12,5	3	4		2	1		1
12,5 à 13	3	2			1	3	1
13 à 13,5	3	1	1	2	2	1	
13,5 à 14	3		3	2	4		1
14 à 14,5	1			1			
14,5 à 15	3	1	2	1		1	
15 à 15,5		1					
15,5 à 16	2	1					
inconnu	1			1	1		
moyenne	12,5	12	12	12	12	10,5	11

Notes sur 20 Année 1938-1939	4 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année		2 <sup>e</sup> année		1 <sup>e</sup> année	
	théorie	théorie	pratique	théorie	pratique	théorie	pratique
moins de 8				1			
8 à 8,5		1		1	2	1	
8,5 à 9							
9 à 9,5			1				
9,5 à 10							
10 à 10,5	2	2		1		3	1
10,5 à 11							
11 à 11,5	2	1	1	1	1	6	1
11,5 à 12							
12 à 12,5	2	2	6	2	1	4	6
12,5 à 13							
13 à 13,5	7	6	2	3	6	2	9
13,5 à 14							
14 à 14,5	8	3	4	2	1	1	1
14,5 à 15							
15 à 15,5	1	2		1	1	1	1
15,5 à 16							
16 à 16,5	3	1	1			1	
16,5 à 17							
17 à 17,5	2						
inconnu			3				
moyenne	13,5	13	12,5	12	12	12	12,5

**Profession des parents** Pour les 173 élèves différents inscrits dans les registres des élèves pour les années 1934-1935 à 1938-1939, les professions des parents sont mentionnées. L'intitulé des professions a été respecté, puis regroupé par grandes catégories, ce qui aboutit au résultat suivant :

Catégorie	Nombre	%
Administration	22	12,72
Agriculture	97	56,10
Alimentation	4	2,30
Artisanat et services	12	6,94
Commerce	9	5,20
Enseignement	8	4,62
Industrie	4	2,30
Santé	3	1,73
Non identifié	14	8,09

Catégorie	Profession	Nombre	%
Administration	cantonnier	2	1,16
	chef de bureau	1	0,58
	chef de dépôt	1	0,58
	commis des postes	1	0,58
	contrôleur des contributions indirectes	2	1,16
	dactylographe	1	0,58
	employé de banque	2	1,16
	employé de bureau	2	1,16
	employé des chemins de fer	1	0,58
	employé des hypothèques	1	0,58
	employé des ponts-et-chaussées	1	0,58
	employé des postes	1	0,58
	facteur	3	1,73
	percepteur	1	0,58
postier	1	0,58	
receveur des postes	1	0,58	
Agriculture	agriculteur	7	4,05
	cultivateur	86	49,71
	domestique agricole	1	0,58
	jardinier	1	0,58
	viticulteur	1	0,58
Alimentation	aubergiste	1	0,58
	cantinière	1	0,58
	entonneur	1	0,58
	épicier	1	0,58
Artisanat et services	carrossier	1	0,58
	chauffeur de taxi	1	0,58
	coiffeur	1	0,58
	couturière	1	0,58
	femme de chambre	1	0,58
	femme de ménage	1	0,58
	maçon	2	1,16
	plâtrier	2	1,16
tricoteur	2	1,16	
Commerce	commerçant	1	0,58
	hôtelier	1	0,58
	marchand grainier	1	0,58
	négociant	3	1,73
	négociant en bois	2	1,16
	représentant de commerce	1	0,58
Enseignement	dépensier du petit lycée	1	0,58
	instituteur	7	4,05
Industrie	entrepreneur	1	0,58
	ouvrier	1	0,58
	ouvrier porcelainier	1	0,58
	ouvrier des tabacs	1	0,58
Santé	chirurgien dentiste	1	0,58
	infirmière	1	0,58
	pharmacien	1	0,58
Non identifié	assistance publique	5	2,89
	pupille	1	0,58
	veuve de guerre	5	2,89
	non indiqué	3	1,73

**Rétribution scolaire** selon les prospectus de l'école :

	1925	1930	1938
Internat	1 200	2 400	2 800
Demi pension	600	1 200	1 400
Blanchissage des internes	80	120	
Externes	150		
Caution pour objets cassés, détériorés ou perdus	40	60	néant

**Bourses** 3 bourses d'État sont prévues par année. L'école peut aussi bénéficier de bourses départementales et communales ou de bourses privées. Des bourses spéciales sont accordées par l'Office national des pupilles de la Nation pour les orphelins de guerre. De telles bourses sont mentionnées entre 1922 et 1936 :

	1924	1925	1926	1927	1929	1931
montant	1 100	1 100	1 100	1 600	?	?
État	6	9	3	9	9	6
département	15	18	15	18	18	17

**Prix de revient de l'élève :**

	1934	1935	1936	1937	1938
nourriture	1850	1 850	1 890		
entretien	310	310	270		
total	2 160	2 160	2 160	2 450	2 450

**Valeur de travail d'un élève** en 1934 et 1935, 210 francs ; en 1936, 1937 et 1938 : 300 francs (soit 150 demi-journées à 2 francs).

**Sanction des études et débouchés** les élèves sont soumis au règlement national des écoles pratiques d'agriculture et subissent à la fin de chaque année un examen général théorique et pratique et à la fin des études un examen de sortie devant le comité de surveillance et de perfectionnement. Les meilleurs reçoivent le diplôme des écoles d'agriculture. Ils sont placés par l'école à la fin de leurs études s'ils ont obtenu le certificat d'aptitude professionnelle ou le diplôme spécial de l'école.

	1934	juillet 1935	1936-1937
Continuent leurs études, dont :	15	5	22
à l'école de Voutezac (4 <sup>e</sup> année)	8	5	14
à l'école agricole de Douai			1
à l'école des industries rurales de Douai	2		2
à l'école agricole de Grignon			1
à l'école agricole de Montpellier	3		1
à l'école agricole de Nogent-sur-Marne			1
à l'école agricole de Rennes	1		
à l'école de la Maison Carrée	1		1
à l'école de laiterie d'Aurillac			1
Agriculture, dont :	6	7	2
chez parents ou à domicile	4	5	2
chez autrui	2	2	
Horticulture	1		
Divers		1	1

	1937-1938	1938-1939
Continuent leurs études, dont :	16	17
à l'école de Voutezac (4 <sup>e</sup> année)	7	9
dans d'autres écoles agricoles	9	8
Agriculture, dont :	4	5
chez parents ou à domicile	3	2
chez autrui	1	3
Divers	1	1

## Enseignement

Pour la section agricole, le cursus est de deux ans et demi ; pour la section industrielle, le cursus est de 3 ans. En 1936, création d'une 4<sup>e</sup> année pour la préparation aux écoles nationales d'agriculture ou d'horticulture qui était déjà prévue dans le programme de 1925. Le programme de 1925 prévoit un cursus de deux ans mais dès cette époque un rapport souligne l'existence d'un cursus de deux ans et demi. Les élèves ont en moyenne trois heures de cours, quatre heures d'études surveillées et trois à quatre heures de travaux pratiques par jour. « Cette division du programme de la journée est très favorable au développement physique et intellectuel des élèves. Le temps passé à la pratique, dans les champs et dans les laboratoires, est très utile au point de vue professionnel, l'esprit des enfants s'y repose et il acquiert une faculté d'assimilation bien plus vive »<sup>1</sup>.

L'enseignement général comprend de l'arithmétique (algèbre, géométrie, arpentage, levé de plans, nivellement, cubage, dessin), du français (géographie agricole de la France et des colonies, instruction civique), des sciences naturelles et leurs applications à l'agriculture (notions de zoologie, de botanique, de géologie et de minéralogie, entomologie et parasitologie,

(1) AN F<sup>10</sup> 2577, *op. cit.*

apiculture, aviculture, pisciculture), des sciences physiques, chimiques et leurs applications agricoles (notions générales de physique, de chimie et d'électricité, chimie agricole, mécanique, outillage et constructions agricoles, technologie, fermentations, cidrerie, laiterie, huilerie, panification, petites industries rurales), des sciences agricoles générales (améliorations foncières, drainage, irrigation, fumures et amendements, cultures spéciales de la région, sylviculture et reboisement en montagne, horticulture et arboriculture fruitière), de la zootechnie générale (étude des principales races animales de la région, leur exploitation rationnelle, extérieur et hygiène des animaux domestiques), de la législation et de l'économie rurales (commerce et comptabilité agricoles) et de l'éducation physique. Pour l'enseignement pratique, une exploitation annexée à l'école permet la pratique agricole application aux laboratoires ou dans les champs de tous les cours théoriques, exécution de trois heures de travaux quotidiens sous la conduite des chefs de travaux, passage à tour de rôle dans les ateliers du fer et du bois pour acquérir la pratique du sciage et du débitage du bois, de la tournerie, de la menuiserie, de la vannerie, du charronnage et des applications agricoles de l'électricité, excursions dans les fermes les mieux tenues des alentours.

### Rythme scolaire

1934-1935 à 1938-1939	été (1 <sup>er</sup> avril au 1 <sup>er</sup> octobre)	hiver (1 <sup>er</sup> octobre – 1 <sup>er</sup> avril)
lever	6 h 30	6 h 30
soins de propreté	6 h 30 – 7 h	6 h 30 – 7 h
études	7 h – 7 h 30	7 h – 7 h 30
petit déjeuner	7 h 30 – 7 h 45	7 h 30 – 7 h 45
récréation	7 h 45 – 8 h	7 h 45 – 8 h
cours ou travaux pratiques	8 h – 12 h	8 h – 12 h
déjeuner	12 h – 12 h 45	12 h – 12 h 45
récréation	12 h 45 – 13 h 30	12 h 45 – 13 h 30
cours et travaux pratiques	13 h 30 – 19 h 30	13 h 30 – 18 h 30
dîner	19 h 30 – 20 h	18 h 30 – 19 h
récréation	20 h – 20 h 15	19 h – 19 h 15
études	20 h 15 – 21 h	19 h 15 – 20 h 30
coucher	21 h	20 h 30

Les travaux pratiques ont lieu de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h en hiver, de 13 h 30 à 19 h 30 en été avec goûter à 16 h 30.

Les cours débutent, en fonction des années, à la fin du mois de septembre ou au début du mois d'octobre et s'achèvent fin mars ou début avril.

## Emplois du temps

1926-1927	leçons	horaires été	horaires hiver
lundi	culture physique	8 h - 9 h 30	
	physique	9 h 30 - 12 h	9 h 30 - 12 h
	génie rural	15 h - 18 h	14 h 30 - 17 h
	chimie organique- électricité	18 h 19 h 30	17 h - 18 h 30
mardi	agriculture	9 h 30 - 12 h	9 h 30 - 12 h
	géologie	13 h 30 - 15 h	14 h 30 - 17 h
	génie rural	15 h - 16 h 30	17 h - 18 h 30
	botanique	17 h - 19 h 30	17 h - 18 h 30
mercredi	agriculture	8 h - 10 h 30	8 h - 10 h 30
	extérieur	10 h 30 - 12 h	10 h 30 - 12 h
	hygiène	13 h 30 - 15 h	14 h 30 - 16 h
	géographie - zootchnie	15 h - 16 h 30 17 h - 19 h 30	16 h - 18 h 30
jeudi	pathologie végétale	8 h - 9 h 30	8 h - 9 h 30
	technologie	9 h 30 - 12 h	9 h 30 - 12 h
	chimie	14 h - 16 h 30	13 h 30 - 16 h
	français	17 h - 19 h 30	16 h - 18 h 30
vendredi	mathématiques	8 h - 10 h 30	8 h - 10 h 30
	zootchnie	10 h 30 - 12 h	10 h 30 - 12 h
	mathématiques	15 h - 18 h	14 h 30 - 16 h
	arboriculture fruitière	18 h - 19 h 30	
	législation rurale		16 h - 18 h 30
samedi	français	8 h - 10 h 30	8 h - 10 h 30
	économie rurale - législation	10 h 30 - 12 h	10 h 30 - 12 h
	conférence	13 h 14 h	13 h - 14 h
	agriculture	14 h - 16 h 30	

Les cours pratiques ont lieu alternativement pour les 2<sup>e</sup> année d'une part, les 1<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années d'autre part.

1935-1936 – 1938-1939	leçons	horaires hiver
lundi	physique agriculture chimie organique géométrie comptabilité pratique 2 <sup>e</sup> année pratique 1 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années	8 h - 10 h 30 14 h 30 - 17 h 17 h - 18 h 8 h - 9 h 30 10 h - 12 h 30 8 h - 12 h 13h30-18h30/19h30
mardi	géologie et applications zootechnie chimie culture potagère génie rural économie rurale pratique 1 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années pratique 2 <sup>e</sup> année	8 h - 9 h 30 14 h 30 - 17 h 17 h 30 - 18 h 17 h 30 - 18 h 9h30-12h ; 14h30-17h 17 h - 18 h 30 8 h - 12 h 13h30-18h30 ; 19h30
mercredi	botanique et applications zoologie extérieur et hygiène géographie agricole zootechnie-agriculture parasitologie pratique 2 <sup>e</sup> année pratique 1 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années	8 h - 10 h 30 10 h 30 - 12 h 13 h - 14 h 30 10h30-12h; 14h30-16h 8h-10h30; 16h-18h30 17 h - 18 h 30 8h - 12 h 13h30-18h30/ 19h30
jeudi	chimie et applications français géométrie agriculture technologie pratique 1 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années pratique 2 <sup>e</sup> année	13 h 30 - 16 h 16 h - 17 h 30 17 h 30 - 18 h 30 8 h - 9 h 30 9 h 30 - 12 h 8 h - 12 h 13h30-18h30/19h30
vendredi	arithmétique français physique botanique zootechnie  législation rurale  géométrie et français pratique 2 <sup>e</sup> année pratique 1 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années	8 h - 9 h 30 9 h 30 - 10 h 30 10 h 30 - 12 h 8 h - 9 h 30 9 h 30 - 12 h 14 h 30 - 16 h 16 h - 17 h 30 17 h 30 - 18 h 30 8 h - 12 h 13h30-18h30/19h30
samedi	français arithmétique pratique 1 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années pratique 2 <sup>e</sup> année	8 h - 9 h 30 9 h 30 - 10 h 30 8 h - 12 h 13h30-18h30/19h30

### Recettes

En 1922, subvention de 6 950,52 francs pour achat de matériel d'économat et de 15 278,15 francs pour achat de matériel des laboratoires ; en

1923, l'État finance les travaux de construction de l'école pour 280 000 francs (cette somme est ensuite majorée de 25 % grâce à l'intervention d'Henri Queuille, maire de Neuvic et ministre de l'Agriculture à partir de 1924) et accorde une subvention de 6 633,80 francs pour l'installation des laboratoires et de 900 francs de subvention complémentaire. En 1924, une subvention de 3 001,20 francs sert à acheter du matériel d'internat. En 1925, 3 000 francs sont destinés à acheter un appareil cinématographique. En 1927, 67 273 francs sont affectés à l'achat de mobilier scolaire à partir des fonds du pari mutuel.

Recettes ordinaires	1924	1926	1930	1931	1932
bourses pupilles de la Nation	18 975	9 600	35 500	33 300	36 600
bourses de l'État	8 200	7 500	18 000	18 000	22 350
frais de cours		1 600	1 600	4 400	2 925
pension des élèves non-boursiers	5 057,50	9 485	12 350	13 210	17 120
bourses départementales	8 720	10 360	18 375	19 045	25 250
produits de l'atelier	1 231				
valeur du travail des élèves	4 375	5 625	6 075	5 400	4 000
redevance de l'exploitation	7 308	10 950	14 400	6 000	7 056
pensions payées par familles			14 290	14 730	15 320
bourses nationales et départementales			16 425	18 750	21 000
exonération pupilles de la Nation			43 820	43 710	37 460
total	53 866,50	55 120	180 835	176 545	189 081

Recettes ordinaires	1933	1934*	1935*	1936*	1937*
bourses pupilles de la Nation	26 400	58 320	54 000	36 720	36 720
bourses de l'État	21 150	25 920	25 920	23 328	23 328
frais de cours	3 746	3 750	3 750	3 750	4 500
part contributive de l'État				1 500	5 000
indemnité de blanchissage			13 000	14 750	13 000
dépôt caisse non remboursable			2 625	2 625	2 700
pension des élèves non-boursiers	22 016	19 800	18 000	34 000	35 750
bourses départementales	25 040	27 000	35 000	35 000	35 000
produits de l'atelier					
valeur du travail des élèves	3 700	3 500	3 500	3 500	3 000
redevance de l'exploitation	3 680	3 000	3 000	5 000	5 000
pensions payées par les familles	13 100	16 200	15 000	28 000	25 000
bourses nationales et départementales	18 180	22 500	28 000	14 000	30 000
exonération pupilles de la Nation	23 668	30 400	19 000	3 000	15 000
restes à recouvrer (pensions)	720				
recette accidentelle	14				1 000
total	161 414	210 390	220 795	235 173	235 998

Recettes extraordinaires	1924	1926	1930	1931
Fonds du pari mutuel :				
- pour travaux	210 219,50	131 356,60	153 010	76 483,20
- pour travaux	82 000			3 825 + 16 780
Subvention complémentaire	98 000			
Total	390 129,50	131 356,60	153 010	97 088,20

Dépenses ordinaires	1924	1926	1930	1931	1932
achat de matériel	537,10		7 252,73	1 368	4 328,50
nourriture des élèves	41 676,51	44 053,42	131 324,27	128 933,64	127 043,52
pharmacie			652,90		335
honoraires du médecin	100		504		805
chauffage-éclairage-eau	20 046,15	7 347,01	17 506,93	20 516,40	22 345,27
blanchissage	300		419	1 400,50	1 233,50
frais de cours	1 600		1 600	3 400	2 207,55
assurances et loyers	2 863,35	1 671,56	3 919,75	4 970,90	10 248,02
frais d'expérimentation	696,45				
traitement des auxiliaires	4 045	6 923,26	15 582,20	17 438	17 426
Total		59 995,25	178 761,78	178 027,44	185 972,36

Dépenses ordinaires	1933	1934	1935	1936	1937
achat de matériel	1 401	9 000	9 000	10 000	12 750
nourriture des élèves	150 687,99	141 640	139 845	142 908	140 500
pharmacie		1 000	800	800	800
honoraires du médecin	465	1 200	800	800	800
chauffage-éclairage-eau	20 195,85	20 000	22 000	24 000	24 000
blanchissage	1 269	1 500	12 000	15 750	15 750
frais de cours	966,90	3 750	3 750	3 750	4 500
assurances et loyers	4 299,40	8 000	8 000	8 000	8 000
frais d'expérimentation		100	100	100	98
traitement des auxiliaires	17 103	20 000	18 000	16 940	17 500
réparations au bâtiment	1 669	3 000	4 000	7 000	9 700
entretien de la camionnette		1 200	2 500	2 500	11 500
remplacer matériel cassé				2 625	
Total	198 057,14	210 390	220 795	235 173	235 998

Pour les années 1934-1936, les chiffres sont ceux des prévisions budgétaires; pour les autres années, il s'agit des comptes administratifs de fin d'exercice.

**Dépenses extraordinaires** pour travaux de constructions.

1924	1926	1930	1931	1932	1933
3 001,20	77 962,00	84 000	144 244,75	21 471,03	180,00

**Comptes annuels**

années	recettes	dépenses	différence
exercice 1924	63 737,00	56 865,76	+ 6 871,24
exercice 1925	?	?	+ 5 674,32
exercice 1926	186 476,60	137 957,25	+ 48 519,35
exercice 1927	?	?	+ 6 346,84
exercice 1929	?	?	+ 686,76
exercice 1930	333 845,00	262 761,78	+ 71 083,22
exercice 1931	273 633,20	322 272,19	- 48 638,99
exercice 1932	189 081,00	207 443,39	- 18 362,39
exercice 1933	161 414,00	198 237,14	- 36 823,14
exercice 1934	196 936,00	194 705,00	+ 2 231,00
exercice 1935	195 146,45	194 779,70	+ 367,75
exercice 1936	230 785,40	230 674,75	+ 110,65
exercice 1937	271 249,20	259 271,10	+ 11 978,10

Les comptes annuels ont été établis à partir des comptes administratifs de fin d'année. Pour les années 1934 à 1937, les chiffres ne correspondent pas avec ceux des budgets ci-dessus dont seules les prévisions budgétaires ont été retrouvées.

**Comptabilité de l'exploitation** Les terres sur lesquelles est située l'école sont exploitées.

Les comptes détaillés, n'intéressant pas directement l'école, n'ont pas été recensés.

comptes annuels	recettes	dépenses	différence
exercice 1924	476 216,95	362 841,20	+ 113 375,75
exercice 1925	?	?	+ 96 355,96
exercice 1926	96 775,95	126 816,25	- 30 040,30
exercice 1929	?	?	+ 75 979,70
exercice 1930	111 613,21	111 662,11	+ 48,90
exercice 1931	67 947,51	119 850,63	- 51 903,12
exercice 1932	315 045,45	406 762,03	- 91 716,58
exercice 1933	154 218,24	153 406,07	+ 812,17
exercice 1935	86 877,30	85 918,00	+ 959,30
exercice 1936	88 786,40	96 229,35	- 7 442,95
exercice 1937	93 608,60	95 357,00	+ 1 748,40

**Bâtiments**

Le domaine du Manus comprend 31 hectares. Il est situé sur des coteaux granitiques au Sud-Est de Neuvic et comporte un petit ruisseau qui l'alimente en eau. En 1923, il est composé de bâtiments, d'un potager, de 9 ha de terres labourables, de 7 ha de prairies, de 4 ha de pacage, de 4 ha de

châtaigneraies, d'une futaie de hêtres, de bruyères et de 2 ha de friches. Son cheptel comprend une vacherie, une écurie, une porcherie, un poulailler et un rucher. En 1920, le ministre se plaint encore de l'absence d'animaux. Ceux-ci ont été achetés en 1921-1922.

## École pratique d'industrie et d'artisanat rural

Sources : AN F<sup>0</sup> 2577-2578 ; AD Corrèze 1 M 111, 7 M 39, 9 M 35, 39, 2 O 1227, 1246 W 1; *Journal officiel*, n° 160, 10 juillet 1926, p. 7642, n° 148, 26 juin 1931, p. 6917 ; annuaires départementaux ; *Annuaire général de l'Université et de l'enseignement français* 1931-1932, p. 375 ; 1932-1933, p. 375 ; 1933-1934, p. 375 ; 1934-1935, p. 375 ; 1935-1936, p. 375 ; 1936-1937, p. 375 ; 1937-1938, p. 375 ; 1938-1939, p. 375 ; 1939-1940, p. 375 ; archives réunies par Mme Valade, documentaliste du lycée agricole de Neuvic.

**Adresse** Dès sa création comme école des métiers d'artisanat rural, en 1926, l'école est annexée à l'école pratique d'agriculture de Neuvic (voir notice ci-dessus).

**Période d'activité** Créée par arrêté du ministère de l'Instruction publique du 24 juin 1931 par transformation de l'école des métiers d'artisanat rural<sup>1</sup>, elle fonctionne sous ce statut jusqu'à sa transformation en collège technique sous l'effet de la loi Carcopino en 1941. Elle est mentionnée comme telle au moins jusqu'en 1944. En revanche, elle ne figure plus dans le *Guide de l'enseignement technique* de 1961.

**Statut** École publique annexée à l'école régionale d'agriculture de Neuvic dont elle constitue la section industrielle.

**Structure** Entre 1931 et 1935, l'école comprend 3 sections : forge et charronnage ; mécanique et électricité ; menuiserie-ébénisterie et charpente. Entre 1935 et 1940, on trouve 4 sections : forge-charronnage-mécanique agricole ; forge-serrurerie ; ajustage et électricité ; menuiserie-ébénisterie et charpente.

**Régime** Externat, demi-pension et internat. L'internat est celui de l'école pratique d'agriculture.

**Personnel** Le directeur est celui de l'école d'agriculture, Jean Melox de 1931 à 1935, puis Roger Roubin, à partir de 1935. Il est assisté d'un directeur technique. Le personnel spécifique à l'EPI comprend :

---

(1) *Journal officiel* n° 148, 26 juin 1931, p. 6917.

	1931-1932	1933-1934	1934-1935	1935-1936
Professeurs-adjoints, dont :	3	3	3	3
calcul professionnel	1	1	1	1
français	1	1	1	1
physique-chimie	1	1	1	1
professeurs techniques		1	1	
PTA chef d'atelier	1	1	1	1
PTCT	1			1
Contremaîtres, dont :	4	4	4	4
forge-charronnage	1	1	1	1
menuiserie	1	1	1	1
peinture	1	1	1	1
serrurerie	1	1	1	1

	1936-1937	1937-1938	1938-1939	1939-1940
Professeurs-adjoints, dont :	3	3	3	3
calcul professionnel	1	1	1	1
français	1	1	1	1
physique-chimie	1	1	1	1
PTA chef d'atelier	1	1	2	2
PTCT	1	1	1	1
Contremaîtres, dont :	4	3	3	3
forge-charronnage	1	1	1	1
menuiserie	1	1	1	1
peinture	1	1	1	1
serrurerie	1			

En 1939-1940, une partie du personnel est mobilisé et remplacé par des suppléants.

Pour les années 1932-1933 et 1933-1934, les horaires hebdomadaires des enseignants pour l'école pratique d'artisanat rural sont :

	1932-1933	1933-1934
hygiène	1 heure 30	
calcul - géographie - histoire	9 heures	
calcul - géométrie - algèbre		7 heures 30
physique - chimie - algèbre - géométrie	6 heures	
physique - chimie - comptabilité		4 heures 30
français - instruction civique	6 heures	6 heures
dessin	7 heures 30	6 heures
peinture	36 heures	36 heures
tournage - vernissage	18 heures	18 heures
études (surveillance)	14 heures	14 heures
serrurerie - forge	32 heures	36 heures
éducation physique	3 heures	2 heures
horticulture - arboriculture		1 heure 30

## Effectifs

	15.11.1931	15.11.1932	15.11.1933	15.11.1934	15.11.1935
externes	1	?	2	2	6
demi-pensionnaires	1	?	1	2	2
internes	45	?	35	35	35
total	47	?	38	39	43

	15.11.1936	15.11.1937	15.11.1938	15.11.1939
externes	6	6	2	2
demi-pensionnaires	2	2	8	2
internes	35	35	36	42
total	43	43	46	46

## Rétribution scolaire

	1931-1934	1934-1937	1937-1939	1939-1940
externes et demi-pensionnaires	1 200	1 080	1 400	1 600
internes	2 400	2 160	2 800	3 200

## Ateliers

En 1932, 4 ateliers sont mentionnés : 1) forge, charronnage, mécanique agricole ; 2) forge, serrurerie ; 3) ajustage, électricité ; 4) menuiserie, ébénisterie et charpente. L'atelier de bois sert à l'enseignement de la menuiserie, de l'ébénisterie, de la charpente, du tournage sur bois, de la couverture et de la zinguerie ; l'atelier du fer sert à la forge, au charronnage, à la taillanderie, à la serrurerie et à l'ajustage. L'école comprend enfin un atelier de mécanique et d'électricité (moteurs, chauffage, éclairage, T.S.F.).

## École professionnelle des veuves de guerre

Sources : AD Corrèze R 534.

**Période d'activité** L'école est mentionnée de 1918 à 1921.

**But** Apprentissage de la broderie ; peinture sur porcelaine.

**Statut** Établissement public. Dans les faits, l'école est annexée à celle des mutilés de guerre (voir ci-dessous).

**Effectifs** 17 veuves de guerre en 1919.

**Rétribution scolaire** Néant ; les cours sont gratuits.

**Recettes** L'école reçoit une subvention du comité local de Neuvic des veuves, réformés et mutilés de guerre. Aucun chiffre n'est mentionné.

## École de rééducation des mutilés de guerre

Sources : AN F<sup>10</sup> 2577 ; AD Corrèze R 534 ; archives privées réunies par Mme Valade, documentaliste du lycée agricole de Neuvic.

**Adresse** L'école est installée dans des locaux de fortune sur la propriété communale des Charrieroux et du Manus mis à la disposition de l'État par la commune de Neuvic.

**Période d'activité** L'école fonctionne du 1<sup>er</sup> juillet 1918 au 31 octobre 1921. À l'origine du projet se trouve sans doute un rapport du député Henri Queuille de l'année 1917 qui, à côté de la transformation de la ferme-école des Plaines qui ne fonctionnait plus à cette date, suggère la création d'une école de rééducation professionnelle pour les mutilés de la guerre : « il serait aussi très intéressant, je crois, de rechercher si immédiatement on ne pourrait pas créer là une école de mutilés de guerre désireux de se préparer à exercer chez nous ces petites industries que nous voudrions voir renaître. Au lieu de faire du mutilé un ouvrier qui sera condamné à vivre à la ville, il serait plus intéressant de le garder à la terre, en lui donnant les moyens d'utiliser à des travaux du bois le temps que la culture lui laisserait de libre »<sup>1</sup>. Il est chargé par le ministre de l'Agriculture d'étudier les conditions de cette création<sup>2</sup> et fait voter une délibération du conseil municipal pour demander la création de cette école, le 27 janvier 1918. Un courrier du ministère de l'Agriculture du 30 mars 1918 soutient ce projet et, dans un rapport, dresse le plan de la future école qui est créée par un arrêté du même jour.

**But** Réinsérer dans le monde du travail des mutilés de guerre grâce à une activité manuelle.

**Statut** Établissement public. Dès sa création, en 1918, l'école a le statut d'école pratique d'agriculture bien qu'elle n'accueille – provisoirement – que des mutilés. Il ne s'agit donc pas d'un établissement dépendant du ministère en charge des Anciens combattants. Dès 1920, l'achat de terrains en vue de la création de section d'enseignement agricole est prévu et en 1921, sans qu'il y ait de modification de statut l'école est transformée en école pratique des industries rurales (cf. ci-dessus).

---

(1) AN F<sup>10</sup> 2577.

(2) AN F<sup>10</sup> 2577, lettre du 29 novembre 1917 au ministre de l'Agriculture.

<b>Personnel</b>	Le directeur provisoire est le sous-lieutenant Eyboulet (1918). De 1918 à 1921, le directeur est le professeur d'agriculture Jean Melox. En 1918, le traitement du personnel administratif totalise 2 000 francs et celui du personnel enseignant, 6 000 francs ; en 1919 et 1921, le personnel administratif obtient respectivement 3 600 francs et 9 000 francs.
<b>Effectifs</b>	Une douzaine d'ouvriers.
<b>Rétribution scolaire</b>	Néant ; les cours sont gratuits.
<b>Débouchés</b>	Après 1921, les anciens élèves ont intégré la coopérative de production « Le Jouet de Neuvic » qui fonctionne jusqu'en 1929.
<b>Enseignement</b>	Tournage du bois ; peinture d'objets en bois.
<b>Recettes</b>	En 1917, une somme de 73 000 francs est attribuée pour les travaux d'aménagement et en 1918, une subvention de 6 500 francs est allouée pour l'installation de l'école par le ministère de l'Agriculture. En 1919, le budget présente 45 165 francs de dépenses et l'école nécessite une subvention de 26 000 francs pour y faire face. Mais le ministère de l'Agriculture exige des économies sur certains postes budgétaires et n'accorde que 22 000 francs. En 1920, environ 16 000 francs, dont 8 800 francs produits par la vente de jouets en bois et 7 860 francs en subventions de l'Office national des mutilés et réformés de guerre. Lors de la création de l'école, la Croix-Rouge américaine fournit 65 000 francs et le ministère de l'Intérieur 15 000 francs.
<b>Matériel</b>	En 1920, l'école hérite du matériel de l'école agricole de Corbigny (Nièvre) qui vient d'être supprimée, à savoir un meuble bibliothèque, un meuble contenant des collections d'histoire naturelle, une couveuse artificielle, une écrémeuse Alfa-Laval, une baratte, un appareil photographique et divers objets utiles à l'enseignement agricole.

### Ferme-école des Plaines

Sources : AN F<sup>10</sup> 2515, 2577 ; AD XIX C 53 (Note sur le service de l'enseignement professionnel de l'agriculture, 1867) ; AD XIX C 65 (Rapport sur l'enseignement agricole en France, 1894), pp. 32-34, 136-137, 163 ; AD Corrèze 7 M 34-39 ; MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS. Commission de l'enseignement professionnel. - *Enquête sur l'enseignement professionnel* [...] - Paris, 1865, tome 2 ; p. 702 ; *Annuaire du ministère de l'Agriculture*, 1886, 1891-1892, 1898-1902 ; archives privées réunies par Mme Valade, documentaliste du lycée de Neuvic.

**Adresse**                    Domaine des Plaines, 187 ha, propriété du comte d'Ussel<sup>1</sup>, sur le territoire de la commune de Neuvic.

(1) Le comte Hyacinthe d'Ussel est issu d'une vieille famille noble d'Ancien Régime acquise aux idées de 1789 et à la franc-maçonnerie. Il est vénérable de la société maçonnique L'Intime fraternité vers 1830. En 1851, il est nommé maire de Neuvic après la révocation du maire républicain. En dépit de son âge, il participe à la guerre de 1870-1871. Il meurt en 1891.

**Période d'activité** Créée par arrêté ministériel du 6 décembre 1849, la ferme-école ouvre ses cours le 1<sup>er</sup> juillet 1850. Fermée en 1915, elle est supprimée par un arrêté du 22 octobre 1917.

**But** Donner à des élèves de 16 ans minimum (âge abaissé à 14 ans en 1902) du niveau du certificat d'études, une formation de 3 ans (2 ans seulement à partir de 1869) sanctionnée par un certificat de capacités. En 1847, les buts des cours sont ceux fixés par le programme royal, à savoir, la formation de fermiers, métayers, régisseurs ou contremaîtres. Leurs méthodes de pratiques agricoles doivent ensuite servir d'exemples pour les paysans du voisinage (1898).

**Statut** Établissement public mais avec gestion privée de ses ressources, en vertu du statut des fermes-écoles.

**Administration** Un comité de surveillance est mentionné entre 1851 et 1906, qui se réunit deux fois par an pour faire passer les examens. De 1851 à 1870, il se compose de cinq notables (médecin, juge de paix, avocat, président des comices agricoles) qui ratifient les choix du directeur. De 1870 à 1906, il est composé par des enseignants, le président des comices agricoles et des élus locaux qui examinent réellement les élèves. La loi du 4 août 1875 y impose aussi la présence de l'inspecteur régional d'agriculture, d'un professeur de sciences de l'enseignement public, de trois conseillers généraux et de deux notabilités agricoles. Il n'existe pas de conseil de discipline ; selon le règlement royal de 1849, le directeur est seul juge. En 1849, le règlement intérieur est ministériel ; à partir de 1850, il est établi par le directeur et visé par le préfet.

**Personnel** Les directeurs successifs sont le comte d'Ussel (1849-avril 1891), puis Philibert d'Ussel, fils du comte comme directeur provisoire (avril à août 1891), Auguste Chauvin, diplômé de la ferme-école de Nolhac (septembre 1891-1899), Guerrier, ingénieur agricole et professeur d'agriculture (1899-1900) et Jean Chabrol, diplômé de l'école de La Molière (1900-1917). Le personnel comprend encore un surveillant-comptable, aussi chargé de l'instruction militaire, un jardinier pépiniériste, un chef de culture (ou chef de pratique), un chef d'irrigation (ou chef-draineur) et un vétérinaire à temps partiel qui ne réside pas sur place et reçoit un traitement forfaitaire. Jusque vers 1865, le chef de pratique et le surveillant comptable sont des religieux et les titulaires de ces postes se succèdent rapidement, à raison d'un par année.

Le traitement du personnel ne subit pratiquement pas de changement durant toute la période :

1904 - 1912			
directeur	2 400	vétérinaire	500
comptable	1 000	chef irrigateur	500
chef de culture (chef de pratique en 1905 et 1908)	1 000	(ou irrigateur en 1905)	750
chef jardinier	1 500	instructeur militaire surveillant	250
			1 200

**Effectifs par année d'études** De 1850 à 1894, 757 élèves dont 536 diplômés.

	1850	1851	1852	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859	1860
1 <sup>e</sup> année	9	8	16	16	13	15	15	15	15	15	15
2 <sup>e</sup> année		8	18	20	16	11	15	14	13	11	?
3 <sup>e</sup> année			7	9	20	13	9	15	12	13	?
total	9	16	41	45	49	39	39	44	40	39	?

	1861	1862	1863	1864	1865	1866	1867	1869	1870	1874	1880
1 <sup>e</sup> année	15	16	14	13	12	13	12	15	10	?	16
2 <sup>e</sup> année	15	15	14	14	15	13	13	13	13	11	?
3 <sup>e</sup> année	13	15	15	14	13	15	13	15	14	?	?
total	43	46	43	41	40	41	38	40	37	?	?

Au 1<sup>er</sup> janvier 1893, 32 élèves sont mentionnés par le rapport du ministère de l'Agriculture. En 1852, l'établissement accueille aussi les élèves de la ferme-école de La Jarrige qui ferme.

	1904	1905	1908	1911	1912
1 <sup>re</sup> année	14	18	19	11	19
2 <sup>e</sup> année	22	16	19	20	21
Total	36	34	38	31	40

Le rapport d'inspection du 8 octobre 1904 signale un recrutement difficile : « il semble bien que sans l'appât de la prime de sortie, ce recrutement serait nul »<sup>1</sup>.

(1) AN F<sup>10</sup> 2515.

## Âge des élèves

	1903-1904		1904-1905		1907-1908	
	1 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> année	1 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> année	1 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> année
13 ans	2		1		3	
14 ans	2		2		4	1
15 ans	3	2	8	2	5	7
16 ans	9	6	3	3	5	7
17 ans	4	5	2	9	1	4
18 ans	2	1		2		
19 ans				1		
âge inconnu					1	
âge moyen	15,77	16,36	15,19	16,82	14,83	15,74

	1910-1911		1911-1912	
	1 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> année	1 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> année
13 ans	3			
14 ans	4		8	2
15 ans	6	3	7	2
16 ans	5	5	5	6
17 ans	2	1	1	5
18 ans		2		2
19 ans				
âge inconnu				2
âge moyen	14,95	16,36	14,95	16,18

### Admission

Pour être admis, il faut avoir 16 ans révolus au minimum (17 ans en 1869, 16 ans en 1872, 14 ans en 1902 et âge maximum 18 ans), présenter un certificat de vaccination antivariolique, démontrer des aptitudes aux travaux agricoles et posséder les bases de la lecture, de l'écriture et du calcul (vérifiés par un examen d'entrée ; les titulaires du certificat d'études sont dispensés d'examen d'entrée ; en 1886, « 20 fautes à la dictée » entraînent l'élimination), fournir un trousseau comprenant 6 chemises, 6 paires de bas, 3 cravates, 6 mouchoirs, 2 pantalons de drap, 2 de toile, 2 vestes, 2 gilets, 2 blouses, 1 paire de souliers, 1 de guêtres, 2 de sabots, 1 limousine (pélerine de berger), le tout marqué au nom de l'élève (1849-1915).

**Origine sociale des élèves** Pour les années 1904, 1905, 1908 et 1911, la liste nominative des élèves contient l'indication de la profession des parents. Sur 121 élèves différents :

Branche d'activité	Profession	Effectifs et pourcentage	
Agriculture	cultivateur	70	57,85
	jardinier	2	1,65
	propriétaire	3	2,48
	régisseur	2	1,65
	total	77	63,64
Artisanat	bardeur	1	0,82
	boulangier	3	2,48
	chapelier	1	0,82
	cordonnier	3	2,48
	horloger	1	0,82
	maçon	1	0,82
	photographe	1	0,82
	sabotier	1	0,82
	tailleur	1	0,82
	tailleur de pierres	2	1,65
	typographe	1	0,82
total	16	13,22	
Commerce	aubergiste et restaurateur	3	2,48
	marchand et négociant	6	4,96
	meunier	1	0,82
	total	10	8,26
Administration et services	agent de jeux	1	0,82
	cantonnier	5	4,13
	concierge	1	0,82
	domestique	4	3,31
	employé de ministère	1	0,82
	gendarme	1	0,82
	inspecteur d'assurances	1	0,82
	instituteur	1	0,82
total	15	12,40	
Industrie	entrepreneur	1	0,82
Divers	rentier	2	1,65

**Origine géographique des élèves** Pour les années 1904, 1905, 1908 et 1911, le lieu de naissance est indiqué pour 120 élèves différents. La répartition entre Corrèziens et non Corrèziens est :

Départements	Nombre	%
Corrèze	94	78,33
Autres départements	21	17,50
Localités non identifiées	5	4,17

Pour les 115 élèves dont le lieu de naissance est identifié, la distance par rapport à l'école est :

Distance	Nombre	%
De 0 à 10 km	14	12,18
De 11 à 30 km	19	16,52
+ de 30 km	82	71,30

Corrèze : de 0 à 10 kilomètres		Corrèze : de 10 à 30 kilomètres	
Communes	Nombre	Communes	Nombre
Lamazière-Basse	7	Darnets	1
Latronche	1	Égletons	1
Neuvic	2	Meymac	4
Palisse	1	Moustier	1
Roche-le-Peyroux	1	Saint-Angel	2
Sérandon	2	Saint-Bonnet-près-Bort	2
		Saint-Hilaire-Foissac	3
		Saint-Victour	1
		Soursac	1
		Ussel	2
		Veyrières	1

Corrèze : plus de 30 kilomètres			
Communes	Nombre	Communes	Nombre
Allasac	1	Saint-Augustin	3
Argentat	1	Saint-Bazile-de-la-Roche	1
Arnac-Pompadour	1	Saint-Bonnet-la-Rivière	1
Aubazine	1	Saint-Germain-lès-Vergnes	2
Bar	1	Saint-Martin-Sepert	1
Bassignac-le-Haut	1	Saint-Mexant	1
Beaumont	2	Saint-Paul	1
Bonnefond	1	Saint-Robert	2
Brive	4	Saint-Viance	1
Bugeat	1	Saint-Ybard	5
Chamberet	3	Saint-Yrieix	1
Le Chastang	2	Sainte-Féréole	1
Clergoux	1	Salon-la-Tour	1
Dampniat	1	Seilhac	1
Espartignac	1	Sioniac	1
Juillac	1	Le Teinchurier (Brive)	1
Lagarde-Enval	1	Treignac	1
Madranges	1	Troche	1
Malemort	1	Tulle	3
Marcillac-la-Croze	1	Uzerche	1
Noailles	1	Venarsal	1
Puy-Darnac	1	Vigeois	1

Autres départements			
Départements et communes	Nombre	Départements et communes	Nombre
Cantal :	2	Orne :	1
Mauriac	1	La Ferté-Macé	1
Saint-Étienne-des-Maurs	1		
Charente, dont :	1	Puy-de-Dôme :	1
Alloue	1	Moulin-Neuf (Virlet)	1
Dordogne :	4	Saône-et-Loire :	1
Bos (Le Lardin)	1	Le Creusot	1
Périgueux	1		
Saint-Brie	1		
Sainte-Orse	1		
Jura :	1	Creuse :	1
Morbier	1	Chenerrailles	1
Haute-Vienne :	1	Seine :	4
Au Clouss	1	Paris	4
Doubs :	1	Vienne :	1
Besançon	1	Ally	1
Gironde :	2		
Bordeaux	1		
Cadillac	1		

N'ont pu être identifiées les communes de Barebelle, Landreilles, Plaziat, Suc et Trimiaux (1 naissance chacune).

**Rétribution scolaire** Néant. Les cours sont gratuits ; le ministère de l'Agriculture contrôle et subventionne l'établissement.

**Enseignement** Le cursus est de 3 ans entre 1849 et 1869, de 2 ans entre 1869 et 1872 et de 2 ans obligatoires avec une 3<sup>e</sup> année facultative pouvant être accordée sur demande des intéressés, entre 1872 et 1910. En théorie, les élèves sont donc répartis en trois niveaux de 11 élèves, dont 3 spécialisés en jardinage. Durant les cours les élèves prennent des notes sur des cahiers ; entre 1875 et 1898, la direction se plaint de leur tendance à s'exprimer en patois à l'oral. L'enseignement théorique comprend : cours de mathématiques, de comptabilité, d'agriculture (connaissance sur 450 plantes), de sylviculture et d'horticulture (par groupes de 8), de zootechnie, de pisciculture (à partir de 1867), de géométrie, d'arpentage, de scierie, de minoterie et, à partir de 1875, de manœuvre du fusil Chassepot. Selon le rapport du 28 août 1904, « le niveau de l'enseignement nous avait paru très bas » ; le rapport du 9 octobre 1906 signale des progrès dans l'instruction.

L'emploi du temps de 1850 est connu :

cours	jours	horaires	observations
rédaction de notes	lundi à samedi	18h à 20h	du 15.8 au 1.11 : 19h-20h
agriculture	lundi, mercredi, vendredi	12h à 13h	du 1.2 au 1.11 : 11h-12h
conférences agricoles	lundi, mercredi, vendredi	12h à 13h	du 1.2 au 1.11 : 11h-12h
comptabilité	mardi	12h à 13h	du 1.2 au 1.11 : 11h-12h
lectures agricoles	mardi jeudi et samedi	18h à 20h 12h à 13h	du 15.8 au 1.11 : 19h-20h du 1.2 au 1.11 : 11h-12h
application de mathématiques	jeudi et samedi	12h à 13h	du 1.2 au 1.11 : 11h-12h

Il n'y a pas de cours du 1<sup>er</sup> mai au 15 août.

Pour les années 1904 à 1912, l'emploi du temps se répartit ainsi :

1904	leçon	été matin	été soir	hiver matin	hiver soir
lundi	français agriculture pisciculture	5h -7 h	19h - 20h30 12h - 13h30	6h - 7h40	17h - 18h30 19h - 20h30
mardi	agriculture irrigation-drainage vétérinaire	5h -7 h	12h - 13h30 19h - 20h30	6h - 7h40	17h - 18h30 19h - 20h30
mercredi	étude arpentage-nivellement étude	5h -7 h	12h - 13h30 19h - 20h30	6h - 7h40	17h - 18h30 19h - 20h30
jeudi	géographie botanique arithmétique-algèbre	5h -7 h	12h - 13h30 19h - 20h30	6h - 7h40	17h - 18h30 19h - 20h30
vendredi	horticulture génie rural physique-chimie	5h -7 h	12h - 13h30 19h - 20h30	6h - 7h40	17h - 18h30 19h - 20h30
samedi	instruction civique horticulture géométrie	5h -7 h	12h - 13h30 19h - 20h30	6h - 7h40	17h - 18h30 19h - 20h30

1905-1911	leçon	été matin	été soir	hiver matin	hiver soir
lundi	français agriculture géométrie	5h -7 h	19h - 20h30 12h - 13h30	6h - 7h40	17h - 18h30 19h - 20h30
mardi	agriculture leçons de choses vétérinaire-pisciculture	5h -7 h	12h - 13h30 19h - 20h30	6h - 7h40	17h - 18h30 19h - 20h30
mercredi	vétérinaire-pisciculture arpentage-nivellement étude	5h -7 h	12h - 13h30 19h - 20h30	6h - 7h40	17h - 18h30 19h - 20h30
jeudi	géographie botanique arithmétique-algèbre	5h -7 h	12h - 13h30 19h - 20h30	6h - 7h40	17h - 18h30 19h - 20h30
vendredi	horticulture génie rural français	5h -7 h	12h - 13h30 19h - 20h30	6h - 7h40	17h - 18h30 19h - 20h30
samedi	instruction civique horticulture géométrie	5h -7 h	12h - 13h30 19h - 20h30	6h - 7h40	17h - 18h30 19h - 20h30

1911-1912	leçon	été matin	été soir	hiver matin	hiver soir
lundi	français agriculture géométrie	5h -7 h	19h - 20h30 12h - 13h30	6h - 7h40	17h - 18h30 19h - 20h30
mardi	agriculture leçons de choses vétérinaire-pisciculture	5h -7 h	12h - 13h30 19h - 20h30	6h - 7h40	17h - 18h30 19h - 20h30
mercredi	vétérinaire-pisciculture arpentage étude	5h -7 h	12h - 13h30 19h - 20h30	6h - 7h40	17h - 18h30 19h - 20h30
jeudi	nivellement horticulture arithmétique	5h -7 h	12h - 13h30 19h - 20h30	6h - 7h40	17h - 18h30 19h - 20h30
vendredi	botanique leçons de choses problèmes arithmétiques	5h -7 h	12h - 13h30 19h - 20h30	6h - 7h40	17h - 18h30 19h - 20h30
samedi	arpentage horticulture géométrie	5h -7 h	12h - 13h30 19h - 20h30	6h - 7h40	17h - 18h30 19h - 20h30
dimanche	instruction civique	5h -7 h		6h - 7h40	

À côté des études théoriques, les élèves sont aussi tenus de travailler sur le domaine. En 1865, ces travaux se décomposent ainsi :

a) décembre à février : drainage, terrassage, fabrication de compost, labours d'hiver, entretien des routes, plantations, battage du grain à la machine, ramassage des racines pour les animaux, taille des arbres ;

b) mars à mai : labours, semailles de l'avoine, du trèfle, des plantes fourragères et sarclées, irrigation des prairies ;

c) juin à août : moissons, cultures dérochées, entretien des plantes sarclées ;

d) septembre à novembre : labours, semailles d'hiver, récolte des racines et des tubercules, mise en silo, entretien des prairies, fabrication du cidre.

### Vie scolaire

La période de cours varie en fonction des époques : en 1850-1851, ils ont lieu de début juillet à fin juin, entre 1851 et 1876, de début avril à fin mars et de 1877 à 1906, de début octobre à fin septembre.

Les jours de vacances varient selon que les élèves fréquentent la 1<sup>re</sup>, la 2<sup>nd</sup>e ou la 3<sup>e</sup> année, de manière à assurer la continuité des travaux agricoles durant toute l'année. Ils paraissent, de toute manière, être assez rares.

Le rythme scolaire précis pour l'année 1850 est connu :

1850-1851	1.11 - 1.2	1.2 - 1.5	1.5 - 15.8	15.8 - 1.11
lever	6 h 30	5 h 30	3 h 30	5 h
toilette	6 h 30 - 7 h	5 h 30 - 6 h	3 h 30 - 4 h	5 h - 5 h 30
travail	7 h - 8 h 30	6 h - 7 h 30	4 h - 6 h	5 h 30 - 7 h
déjeuner	8 h 30 - 8 h 45	7 h 30 - 7 h 45	6 h - 6 h 15	7 h - 7 h 15
travail	8 h 45 - 12 h	7 h 45 - 11 h	6 h 15 - 11 h	7 h 15 - 11 h
étude	12 h - 13 h	11 h - 12 h		11 h - 12 h
dîner	13 h - 13 h 45	12 h - 12 h 45	11 h - 13 h 30	12 h - 12 h 45
travail	13 h 50 - 18 h	12 h 45 - 18 h	13 h 30 - 20 h	12 h 45 - 19 h
études-explications	18 h - 20 h	18 h - 20 h		19 h - 20 h
souper	20 h - 20 h 30	20 h - 20 h 30	20 h - 20 h 30	20 h - 20 h 30
ordre du jour	20 h 30 - 21 h	20 h 30 - 21 h	20 h 30 - 21 h	20 h 30 - 21 h
coucher	21 h	21 h	21 h	21 h

Il ne connaît que peu de variations dans le temps, comme le montre celui des années 1904 à 1912 :

1904 et 1908	été (1 <sup>er</sup> avril-1 <sup>er</sup> octobre)	hiver (1 <sup>er</sup> octobre-1 <sup>er</sup> avril)
lever	4 h 30	5 h 30
étude ou cours	4 h 30 - 7 h	6 h - 7 h 40
déjeuner	7 h - 7 h 20	7 h 40 - 8 h
travail	7 h 20 - 11 h	8 h - 12 h
dîner et récréation	11 h - 12 h	12 h - 13 h
repos ou étude	12 h - 13 h 30	
travail	13 h 30 - 18 h	13 h - 17 h
étude ou cours	-	17 h - 18 h 30
dîner	18 h - 18 h 30	18 h 30 - 19 h
étude ou cours	19 h - 20 h 30	19 h - 20 h 30
coucher	20 h 30	20 h 30

1905, 1910-1912	été (1 <sup>er</sup> avril-1 <sup>er</sup> octobre)	hiver (1 <sup>er</sup> octobre-1 <sup>er</sup> avril)
lever	4 h 30	5 h 30
étude ou cours	5 h - 7 h	6 h - 7 h 40
déjeuner	7 h - 7 h 20	7 h 40 - 8 h
travail	7 h 20 - 11 h	8 h - 12 h
dîner et récréation	11 h - 12 h	12 h - 13 h
repos ou étude	12 h - 13 h 30	
travail	13 h 30 - 18 h	13 h - 16 h 30
étude ou cours	-	16 h 30 - 18 h
dîner	18 h - 18 h 30	18 h - 18 h 30
étude ou cours	19 h - 20 h 30	18 h 40 - 20 h 30
coucher	20 h 30	20 h 30

En 1898, des visites de l'école sont organisées pour la faire connaître ainsi que des ventes de jeunes plants d'arbres.

**Notes moyennes des élèves** Les moyennes annuelles des élèves sont connues pour quelques années, à la fois pour les cours pratiques et les cours théoriques.

1907-1908	2 <sup>e</sup> année		1 <sup>re</sup> année	
	cours théoriques	cours pratiques	cours théoriques	cours pratiques
18-18,99	1	3		
17-17,99	2	2	3	3
16-16,99	5	1	1	2
15-15,99	2	6	3	5
14-14,99	1	6	4	7
13-13,99	1	1	4	
12-12,99	2		2	2
11-11,99	4		1	
10-10,99	1			
9-9,99			1	
moyenne	14,52	15,77	14,39	15,23

1910-1911	2 <sup>e</sup> année		1 <sup>re</sup> année	
	cours théoriques	cours pratiques	cours théoriques	cours pratiques
16-16,99	4	3		1
15-15,99	2	5	3	6
14-14,99		1	7	3
13-13,99	2	1	3	4
12-12,99	3	1	6	5
11-11,99			1	1
moyenne	14,55	15,17	13,65	13,90

1911-1912	2 <sup>e</sup> année		1 <sup>re</sup> année	
	cours théoriques	cours pratiques	cours théoriques	cours pratiques
17-17,99		1		
16-16,99	2	5	3	1
15-15,99	7	10	2	4
14-14,99	3	2	3	5
13-13,99	2	1	4	9
12-12,99	3		2	1
11-11,99	1		6	
10-10,99	1			
non indiqué			1	1
moyenne	14,31	15,71	13,58	14,17

**Sanction des études** À la fin de chaque année scolaire, les élèves subissent un examen qui détermine leur renvoi, le redoublement ou le passage dans la classe supérieure. À l'issue du cursus, ils obtiennent un certificat de capacité. À la sortie, ils obtiennent aussi une prime : de 1850 à 1869, une prime de mérite de 250 francs en moyenne et 400 francs pour le premier ; en 1869-1875, 300 francs pour les reçus au certificat de capacité et 200 francs pour les autres ; en 1875-1898, 300 francs pour les reçus et rien pour les autres ; en 1898 et jusqu'après 1910, 250 francs pour les reçus. En 1852, le ministre de l'Agriculture signale au directeur que les frais de trousseau ne doivent pas être déduits de ces primes pour ne pas décourager les élèves, même au risque d'user les vêtements. L'auteur du rapport d'inspection du 8 octobre 1904 ressent une impression déplorable lors des examens de sortie, les élèves se montrant aussi faibles en pratique qu'en théorie.

**Débouchés** Selon l'enquête de 1865, elle « forme de bons élèves ; mais le plus grand nombre d'entre eux change de carrière au sortir de l'école et ne se consacre pas à l'agriculture dans le département ». Sur 393 élèves sortis entre 1848 et 1877, se trouvent 1 professeur de chimie agricole, 2 élèves entrant à Grignon, 40 régisseurs, 185 jardiniers ou valets de ferme ; sur 193 élèves sortis entre 1877 et 1889, 4 régisseurs, 8 entrant dans les écoles nationales d'agriculture, 34 jardiniers, 71 cultivateurs, 3 sous-officiers, 38 soldats, 22 employés de commerce ou d'industrie, 4 décédés.

	1903-1904	1904-1905	1907-1908	1910-1911	1911-1912
écoles nationales d'agriculture					1
écoles pratiques d'agriculture	2		3	3	1
écoles de laiterie				1	
agriculture, dont :					
horticulteurs			1		
jardiniers	2	5		3	
aides jardiniers		3			
cultivent leur propriété		4	3	3	
chefs de culture		2	1		
employés de ferme-école des Plaines			2		
chez parents					4
vachers					1
administration, dont :					
postes			1		
terrassiers				1	
artisanat, dont :					
aide menuisier				1	
employé de garage				1	
commerce, dont :					
cordonnier	1				1
garçon boucher	1				

	1903-1904	1904-1905	1907-1908	1910-1911	1911-1912
services, dont : cuisiniers domestiques employé dans le privé employé du museum d'hist. nat. garçon de laboratoire	3		1	1	1 1
retournés chez leurs parents parti aux colonies	2	1			

### Recettes

Une ferme-école doit être rentable car elle tient lieu de ferme pilote ; elle ne doit donc pas être subventionnée pour ses frais d'exploitation. Le directeur est un chef d'entreprise et peut réaliser des gains ou subir des pertes sans que l'État ne soit impliqué financièrement. L'État se contente de payer le personnel, la pension des élèves et une prime de soutien : « Le domaine de la ferme-école des Plaines est exploité aux risques et périls du directeur-fermier. Ce dernier ne reçoit d'autre subvention que son traitement et une allocation de 0,75 franc par jour et par élève pour le dédommagement des frais de nourriture et entretien des apprentis » (notice du 2 octobre 1904 sur l'état de situation au 1<sup>er</sup> mai 1904)<sup>1</sup>. En 1907-1908, les frais d'élèves sont évalués à 1,25 franc par jour, en 1910-1911, à 1,50 franc par jour ; en 1907-1908 et 1910-1911, le travail d'un élève est estimé à 0,40 franc en hiver et à 0,50 franc en été.

### Dépenses

moyenne annuelle (le montant ne change pas durant toute la période).

nature	montant
traitement du directeur	2 400 francs
traitement du chef de pratique	1 000 francs
traitement du surveillant comptable	1 000 francs
traitement du chef irrigateur	500 francs
traitement du vétérinaire	500 francs
frais de culte	200 francs de 1850 à 1865
cours de pisciculture	300 francs de 1870 à après 1900
pension des élèves	175 francs par élève de 1850 à 1869, 200 francs vers 1870, 300 francs après 1875
primes pour les élèves	75 francs par élève

(1) AN F<sup>10</sup> 2515.

Subventions de l'État :

1851	1854	1855	1856	1857	1858	1859	1860	1861	1862
9 500	18 488	18 357	19 028	18 548	20 383	18 706	18 968	19 424	19 509

1863	1864	1865	1866	1867	1868	1869	1870	1871	1873
18 857	18 312	18 424	18 988	18 612	13 324	16 638	15 081	16 770	12 580

1874	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1885
14 230	14 770	15 238	14 310	14 800	16 088	15 200	16 190	16 000	16 200

1888	1890	1891	1892	1893	1895
17 580	16 400	16 600	16 088	16 088	17 600

Le chiffre de 1882 est approximatif.

### Bâtiments

Le rapport imprimé de 1894 fait mention de « bâtiments simples et grands » situés sur un espace de 240 ha comprenant aussi un jardin botanique ; selon le rapport du 28 août 1905, le dortoir est dans un état déplorable. L'absence de plafond laisse entrer le froid en hiver ou la chaleur en été. « Les punaises pullulent dans les boiseries des murs et des lits ». Le rapport de 1906 signale que le dortoir est réparé<sup>1</sup>.

---

(1) AN F<sup>10</sup> 2515.

O



## OBJAT

### École d'agriculture et d'horticulture

*voir Voutezac.*

### École primaire supérieure de jeunes filles

Sources : AD Corrèze 468 T 5-11, 2 O 1265; annuaires départementaux ;  
*Annuaire général de l'Université et de l'enseignement français*, 1929-1930, p. 361 ; 1931-1932, p. 374 ;  
1932-1933, p. 374 ; 1933-1934, p. 374 ; 1934-1935, p. 373 ; 1935-1936, p. 374 ; 1936-1937, p. 374 ;  
1937-1938, p. 374 ; 1938-1939, p. 374 ; 1939-1940, p. 373.

**Période d'activité** Créée en 1907, l'école ne fonctionne qu'à partir du 4 octobre 1910 jusqu'à au-delà de 1940.

**Structure** De 1910 à 1920, l'école prodigue, outre l'enseignement général, un enseignement ménager, mais en fait, elle ne dispose pas de véritable section ménagère. En 1920, apparaît une section commerciale (comptabilité, sténo-dactylographie) qui fonctionne encore en 1940. En 1921, une éphémère section de P.T.T. est créée, puis en 1930, une section préparatoire à l'école normale et à l'école de Coëtlogon y est ouverte.

En 1916-1919 et 1933-34, la 3<sup>e</sup> année est divisée en 2 classes ; en 1929-1930, la 1<sup>e</sup> année est divisée en deux classes ; pas d'indication pour les autres périodes.

**Statut** Établissement public.

**Personnel** Les directrices successives sont Mme Loustalot (1910-1924), professeur à l'école primaire supérieure de Clermont, Mlle Dausenheim (1924-1928), Mlle Y. Beunat (1928-1931), professeur de travaux manuels, Mme Marguerite Durand-Beunat (1931-1934), professeur de sciences et couture à l'école primaire supérieure de Blois, Mme A. Magne-Barraud (1934-1938), professeur de sciences et Mme A. Crousillac (1938-1940), professeur de lettres-anglais.

	1928-1929	1929-1930	1930-1931	1931-1932	1932-1933	1933-1934
Professeurs Anglais-Lettres Lettres	1 1	1 1	1 1	1 1	2 1 1	2 1 1
Professeurs adjoints Lettres Sciences	1 1	1 1	1 1	2 1 1	2 1 1	2 1 1
Instituteurs délégués	2	2	2	1		
Maîtres auxiliaires dont : Commerce Sténo-dactylographie	3 1	3 1	3 1	3 1	3 1	3 1

	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939	1939-1940
Professeurs Anglais-Lettres Lettres	2 1 1	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1
Professeurs adjoints Lettres Sciences	2 1 1	2 1 1	2 1 1	2 1 1	2 1 1	2 1 1
Instituteurs délégués						1
Maîtres auxiliaires dont : Commerce	3 1	3 1	3 1	3 1	3 1	1

### Effectifs

Les chiffres ne distinguent pas les élèves « commerciales » des autres, sauf pour 1933-34, 14 élèves en 3<sup>e</sup> commerciale contre 21 en 3<sup>e</sup> préparatoire à l'école normale.

1910-1911	1911-1912	1912-1913	1913-1914	1914-1915	1915-1916	1916-1917	1917-1918	1918-1919	1919-1920
32	47	54	58	56	67	74	82	71	56

1920-1921	1921-1922	1922-1923	1923-1924	1924-1925	1926-1927	1927-1928	1928-1929	1929-1930	1930-1931
54	63	79	83	97	109	120	131	112	101

1931-1932	1932-1933	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939	1939-1940
85	83	90	85	96	107	104	128	156

## Effectifs par année d'études

	1910-1911	1911-1912	1912-1913	1914-1915	1915-1916	1916-1917	1918-1919	1919-1920	1920-1921
1 <sup>re</sup> année	18	21	13	10	24	23	11	13	19
2 <sup>e</sup> année	7	17	21	21	11	26	18	7	22
3 <sup>e</sup> année	7	9	20	25	32	25	42	36	23

	1921-1922	1922-1923	1923-1924	1932-1933	1933-1934
classes préparatoires				17	22
1 <sup>re</sup> année	30	37	29	18	20
2 <sup>e</sup> année	16	22	27	14	13
3 <sup>e</sup> année	17	20	27	36	35

	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939	1939-1940
classes préparatoires	17	27	17	24	36	30
1 <sup>re</sup> à 3 <sup>e</sup> années	68	69	80	80	92	126

## Effectifs par régime

	15.11.1929	15.11.1931	15.11.1932	15.11.1933	15.11.1934
externes et demi-pensionnaires	30	20	12	23	23
internes	82	55	54	68	62

	15.11.1935	15.11.1936	15.11.1937	15.11.1938	15.11.1939
externes et demi-pensionnaires	33	42	45	60	80
internes	63	65	59	66	74

**Rétribution scolaire** Néant ; les cours sont gratuits.

	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939	1939-1940
demi-pensionnaires	950	950	1 000	1 250	1 380
internes	1 900	1 900	2 100	2 340	2 592

**Débouchés** Chaque année, une demi-douzaine des élèves (le double de 1919 à 1922) entre dans le monde du travail (commerce, apprentissage, postes...).

	1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919
apprentissage	2		2				1	1	1
commerce			6	6	2	2		1	9
école Pigier		1							
employées de banque	1							1	
employée de bureau									1
poste	1	1	1	1			1		2

	1920	1921	1922	1923	1924	1926	1927	1928	1929
apprentissage	1		1	1					
commerce	2	1	6	1	4	3	4	2	2
couture							1		
école de chimie		1							
école Pigier									3
employées de banque									2
impôts								1	
infirmière			1						
poste	6	5	2	4	5	5	7	2	4

	1931	1932	1933	1935	1936	1937	1938	1939
administration	4		2	3	1	3	2	3
commerce et industrie	3				1	4		5
école de Coëtlogon		1						
écoles nationales agricoles			2					
infirmières		1	2					
poste		1	1					

Selon les années, les critères changent. De nombreuses élèves retournent aussi dans leur famille ou entrent à l'école normale. Seules celles embrassant une carrière « technique » ont été mentionnées ici.

**Enseignement** L'enseignement général comprend les mathématiques, les sciences, les lettres, l'histoire et la géographie, l'anglais, la musique et la gymnastique, conformément au programme officiel des écoles primaires supérieures ; l'enseignement commercial comprend le commerce et la sténodactylographie. Le cursus est de trois années d'études de 1910 à 1930, une classe préparatoire suivie de 3 années, entre 1930 et 1940.

S



## SAINT-PAUL

### Cours post scolaire agricole

Sources : AN F<sup>10</sup> 2669, 2671.

- Période d'activité** Créé par arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1920, le cours est signalé au moins jusqu'en 1928.
- Statut** Cours post scolaire facultatif érigé en vertu de la loi du 2 août 1918.
- Personnel** En 1920-1921, le cours est assuré par l'instituteur Peyrical.
- Effectifs** En 1920-1921, les 15 élèves inscrits suivent régulièrement les cours ; 15 élèves encore en 1921-1922.

## **SÉDIÈRES**

### **Orphelinat agricole de Sédières**

*voir* CLERGOUX.

## SORNAC

### Cours postscolaire agricole

Sources : AN F<sup>10</sup> 2669, 2671.

- Période d'activité** Créé par arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1920, le cours est signalé au moins jusqu'en 1924.
- Statut** Cours postscolaire facultatif érigé en vertu de la loi du 2 août 1918.
- Personnel** En 1920-1921, le cours est assuré par l'instituteur Rossignol.
- Effectifs** En 1920-1921, les 5 élèves inscrits suivent régulièrement les cours ; 5 élèves encore en 1921-1922.

**SOULHAC**

*voir* TULLE.

T



## TREIGNAC

### École d'agriculture d'hiver fixe

Source : AN F<sup>10</sup> 2654.

**Période d'activité** L'école est signalée dans une liste de l'année 1922. Elle succède probablement à la section agricole de l'école primaire supérieure (voir ci-dessous). Il n'est pas certain qu'elle ait réellement fonctionné sous ce statut. Elle n'est pas mentionnée dans le plan de réorganisation de l'enseignement agricole développé par le Directeur des services agricoles et le conseil général en 1920 ; de plus, elle ne figure sur aucune des listes du ministère de l'Agriculture.

**Statut** École annexée au collège.

### École primaire supérieure

#### Section agricole, commerciale et industrielle

Sources : AN F<sup>17</sup> 9823 ; AD Corrèze 2 O 2086 et 2088; Annuaires départementaux.

**Adresse** Collège de Treignac.

**Période d'activité** Créée par arrêté du 3 janvier 1846, l'école était demandée par le conseil municipal depuis 1842. Elle fonctionne au-delà de 1921. Elle n'est plus mentionnée pour l'année scolaire 1930-1931 dans l'*Annuaire général de l'Université*.

**Statut** École publique annexée au collège communal.

**Structure** En 1921, une section agricole, commerciale et industrielle est signalée.

**Personnel** Les directeurs successifs sont Joachim Treich (?-1858), Jean Chaussade (1858-1870), professeur de mathématiques et de dessin, Moreau (1871-1872), Rouillac (1872-?) et Laboucheix (1875-après 1880).

**Rétribution scolaire** 108 francs par an et par élève externe.

## TULLE

### Chaire d'agriculture de l'école normale

Sources : AD Corrèze 7 M 31, 41, 331, 116 T 1-2 ; Annuaires départementaux.

- Adresse** L'enseignement agricole destiné aux futurs instituteurs est donné à l'école normale. Certaines années, des tournées et conférences sont organisées dans différentes communes du département à l'intention des agriculteurs. Un champ d'exploitation agricole, composé pour un tiers de jardins, un tiers de prés et un tiers de labours, d'une surface de 186 ha en 1865, est situé à 2 km de l'école normale.
- Période d'activité** Envisagé dès la circulaire du ministère de l'Instruction publique du 18 août 1838, le cours théorique est ouvert le 1<sup>er</sup> décembre 1846 et le cours pratique débute vers 1855. Ce cours fonctionne encore en 1912, puis change de nom et se maintient jusqu'en 1939 et au-delà.
- Statut** Enseignement public.
- But** Le cours doit, d'une part, former les instituteurs à la théorie et à la pratique agricole puisque de nombreuses écoles primaires étaient dotées d'un jardin ou d'un champ d'expériences agricoles, d'autre part, effectuer des tournées de conférences agricoles au bénéfice des agriculteurs du département. En moyenne, 25 tournées sont organisées par année.
- Personnel** Les titulaires successifs de la chaire sont Jules Finet, ancien élève de l'école de Grignon et directeur de la ferme-école de Naves (1.12.1846-18.8.1849), Varenne (vers 1851), Bugé, pépiniériste à Brive (avant 1855 - 1856), Tracy, instituteur titulaire du brevet agricole (1857-1880), Bugé (avant 1884-1887), Fasquelle (5.10.1887-1890), Martin, ingénieur agronome (21.5.1890-1897), Dubourg (1897-1900), Gillin, diplômé de l'école de Montpellier (1902-1906), Fleckinger (1908-1912).
- La chaire est ensuite remplacée par la Direction des services agricoles. Le directeur et le directeur-adjoint sont obligatoirement d'anciens

professeurs d'agriculture. Le directeur-adjoint donne des cours à l'école normale de garçons en 1932, 1933, 1934 et 1939. Le directeur organise pour l'école normale une excursion agricole en 1938.

Sous ce nouveau statut, les derniers titulaires avant la guerre sont Fleckinger, ancien professeur départemental d'agriculture (1912-1936) et Riedel (1936-après 1939).

Par ailleurs, des chaires spéciales d'agriculture, dépendant de la chaire départementale, ont été organisées à Uzerche (1892) et à Brive (1893) et fonctionnent jusque vers 1910.

### **Élèves**

Environ 125 auditeurs suivent les réunions organisées lors des tournées. Pour l'année 1894, 1 200 auditeurs ont suivis les cours théoriques.

**Rétribution scolaire** Néant ; les cours sont gratuits.

### **Enseignement**

Le programme des cours prodigués à l'école normale en 1865 comprend trois heures d'enseignement théorique et deux heures (en moyenne) d'enseignement pratique par division et par semaine. En 1<sup>re</sup> année, les cours théoriques portent sur les sols, les amendements, la fumure, les labours, le hersage et l'horticulture ; la pratique consiste à entretenir le potager. En 2<sup>e</sup> année, la théorie aborde les céréales, les haricots, fèves et pois, les plantes fourragères, les plantes sarclées, les plantes tinctoriales, les oléagineux, le chanvre, les prairies, les instruments aratoires, les abris en paille et le plan du potager ; la pratique porte sur les labours, le hersage et les plantes fourragères. La théorie de la 3<sup>e</sup> année traite des assolements, des animaux domestiques, du drainage, des servitudes rurales, de la comptabilité agricole, de l'horticulture, de l'arboriculture, de la viticulture, des plantes médicinales et des fleurs ; pour la pratique, les élèves s'exercent à la taille des arbres et en conseils pour les élèves des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années.

Pour 1888, les conférences et tournées du professeur d'agriculture portent sur « Le fumier de ferme (composition, propriétés, fabrication, emploi) ; les engrais minéraux (phosphatés et calcaires) ; leur emploi et leur calcul) ; l'amélioration de la race limousine (alimentation des bovins, hygiène des animaux) ; principales maladies de la vigne (oïdium, mildiou, black rot) ; caractères et traitements » dans les communes suivantes :

dates	lieux	dates	lieux
25 mars	Corrèze	10 juin	Ussel
15 avril	Larche	17 juin	Lapleau
22 avril	Saint-Privat	23 juin	Bugeat
26 avril	Ayen	24 juin	Treignac
29 avril	Donzenac	28 juin	Neuvic
5 mai	Tulle	1 <sup>er</sup> juillet	Meymac
10 mai	Beynat	8 juillet	Brive-la-Gaillarde
13 mai	La-Roche-Canillac	15 juillet	Égletons
20 mai	Argentat	22 juillet	Uzerche
24 mai	Beaulieu	24 juillet	Masseret
29 mai	Mercoeur	26 juillet	Lubersac
31 mai	Uzerche	29 juillet	Seilhac

Les cours sur « La fenaison ; le traitement des fourrages avariés par la pluie ; l'ensilage ; les moissons et précautions à prendre par mauvais temps » se déroulent à :

dates	lieux	dates	lieux
1 <sup>er</sup> août	Tulle	10 août	Juillac
4 août	Ussel	12 août	Eyguérande
5 août	Bort-les-Orgues	19 août	Meyssac
8 août	Objat	23 août	Pompadour
9 août	Vigeois		

Entre la fin du mois d'août 1888 et la fin du mois de mars 1893, les sources ne mentionnent plus les conférences agricoles.

Pour 1893-1900, les « cours théoriques sur le greffage de la vigne » (« les outils sont fournis par les élèves et les sarments porte-greffe par l'école ») du professeur d'agriculture se déroulent dans les communes suivantes :

1893	lieux	1893	lieux
19 et 23 mars	Donzenac	23 avril	Argentat
2, 3, 6 et 8 avril	Beaulieu	27 avril	Saint-Chamand
20 avril	Saint-Chamand		

En 1894, les « cours théoriques sur les pépinières de vignes greffées » du professeur d'agriculture se déroulent à :

1894	lieux	1894	lieux
18 février	Varetz	25 mars	Objat
22 février	Saint-Viance	29 mars	Brignac
25 février	Yssandon	1 <sup>er</sup> avril	Perpezac-le-Blanc
2 mars	Ussac	5 avril	Vars
18 mars	Ayen	12-13 avril	Saint-Cernin-de-Larche
22 mars	Saint-Robert	15 avril	Larche
22 mars	Ségonzac	19 avril	Cublac

En 1895, les « cours théoriques de greffage de la vigne » du professeur d'agriculture se déroulent à :

1895	lieux	1895	lieux
14 avril	Meysac	18 avril	Curemonte

Pour la même période, les « travaux (ou cours) pratiques de greffage sur un champ d'expériences » du maître greffeur se déroulent à :

1893	lieux	1893	lieux
2, 3, 6 et 8 avril	Beaulieu	7 avril	Donzenac
4 avril	Nonards	9-11 et 16 avril	Allassac
7 avril	Liourdres	19 avril au 1 <sup>er</sup> mai	Argentat

1894	lieux	1894	lieux
22-23 février	Saint-Viance	12-13 avril	Vars
18-20 mars au 7 avril	Ayen	14 avril	Estivals
21 mars	Saint-Cyprien	14-15 avril	Larche
22-24 mars	Saint-Robert	15 avril	Charrier-Ferrière
23 mars	Ségonzac	16 avril	Sissac
25-26 mars	Objat	16 avril	Saint-Pantaléon-de-Larche
29-30 mars	Brignac	17 avril	Noailles
30 mars	Lavignac	17 avril	Marsac
31 mars	Saint-Aulaire	18-19 avril	Chasteaux
1 <sup>er</sup> -2 avril	Perpezac-le-Blanc	18-19 avril	Cublac
5-6 avril	Nespouls		

En 1895, les « travaux pratiques de greffage », qui ont lieu toute la journée, de 8 à 18 heures, sont effectués par le maître-greffeur à :

1895	lieux	1895	lieux
14-15 avril	Meyssac	18 avril	Curemonte
14-15 avril	Turenne	19 avril	Marcillac-la-Croze
16 avril	Saint-Julien	19 avril	Saillac
16 avril	Ligneyrac	20 avril	Saint-Bazile
17 avril	Branceilles	21 avril	Chauffour
17 avril	Noailhac		

En 1895, des conférences sur « l'emploi de la chaux en agriculture » et « l'amélioration de la race bovine pour l'alimentation et la sélection » sont assurées, à une date non précisée, par un instituteur à Saint-Germain-lès-Vergnes.

En 1896, à des dates non précisées, des cours et conférences d'agriculture sont données par un instituteur dans les communes suivantes :

lieux	thèmes	lieux	thèmes
Beynat	hygiène de la maison, des étables, de la cour et du puits	Vigeois	?
Estivaux	les engrais ; la reconstitution du vignoble	Rilhac-Xaintrie	les engrais
Estivaux	ventes, créances et hypothèques, le contrat de mariage	Liourdres	le fumier de ferme ; les engrais chimiques (nitrate, phosphate) ; la construction hygiénique des étables ; greffage et hybridation de la vigne
Marcillac-la-Croze	des moyens de reconstituer nos vignobles		
Albignac	?	Forgès	l'eau dans l'agriculture ; le phylloxéra

La conférence sur les « ventes, créances et hypothèques » donnée à Estivaux est assurée par un notaire.

En 1897 et 1898, les sources sont interrompues. En 1899, des cours et conférences sont donnés par des instituteurs (sauf le 1<sup>er</sup> cours qui est donné par un élève de 3<sup>e</sup> année de l'école normale) dans les communes suivantes :

lieux	thèmes	effectifs
Saint-Bazile-de-la-Roche	préparation, conservation et emploi du fumier de ferme	83
Saint-Chamand	l'arboriculture	200
Égletons	élagage et greffage du châtaignier	43
Soursac	engrais chimiques ; engrais minéraux (2 conférences)	50 chacune
Saint-Salvadour	les fourrages artificiels	?
Ayen	les fumiers ; la race limousine	120
Végennes	le rôle des engrais chimiques	35
Beynat	drainage ; les engrais ; le chaulage (3 conférences)	30 chacune
Lanteuil	la fosse à fumier et le purin	12
Saint-Viance	les prairies naturelles ; le fumier de ferme	40
Chabrignac	le fumier de ferme ; les engrais chimiques	20
Saint-Bonnet-la-Rivière	l'hygiène rurale ; le fumier et le purin	100
Chartrier-Ferrières	l'apiculture	150
Pompadour	les engrais à la ferme	100
Lubersac	les animaux, l'étable, la prairie	40
Meysac	la culture du chêne truffier	?
Curemonte	le progrès en agriculture	110
Ligneyrac	les insectes parasites de la vigne	50
Marcillac-la-Croze	les engrais chimiques	60
Combressol	les fumiers de la ferme et les engrais	65
Hameau de Mortefonds	les soins à donner au fumier de la ferme	51
Neuville	arboriculture, apiculture	80
Estivals	les engrais chimiques pour betterave et pomme de terre ; les effets du nitrate sur la terre végétale ; la viticulture moderne (3 conférences)	300 (chacune)
Chartrier-Ferrière	l'apiculture	100

En 1899, les conférences sont données par les professeurs d'agriculture à :

lieux	thèmes	effectifs
Donzenac	les travaux agricoles à exécuter l'hiver	?
Allassac	l'atelier du cultivateur ; le sol et les engrais ; les céréales ; les prairies ; les primeurs	50
Vignols	les maladies de la vigne et des arbres fruitiers ; la fumure des prairies	100
Saint-Pantaléon	la culture des céréales	150
Saint-Pantaléon	la tuberculose bovine	150
Collonges	les engrais chimiques	100
Collonges	les maladies de la vigne	120
Donzenac	la reconstitution des vignobles	180
Liourdres	les maladies de la vigne et leur traitement (7 mai 1899)	60

La conférence sur « la tuberculose bovine » est donnée à Saint-Pantaléon par un vétérinaire ; celle de Collonges sur « les engrais chimiques », par le délégué cantonal.

En 1900, les conférences sont données par les professeurs d'agriculture dans les communes suivantes :

lieux	thèmes	effectifs
Chartrier-Ferrières	la vigne et la truffe	?
Brive-la-Gaillarde	culture des cépages à raisin de table (26 janvier 1900)	174
Brignac	les engrais appliqués au fourrage ; conseils sur la viticulture	80
Tulle	les engrais ; la culture de la vigne	30

En 1900, les instituteurs donnent des cours dans les communes suivantes :

lieux	thèmes	effectifs
Beynat	les travaux du cultivateur en hiver	?
Chabrignac	le fumier de ferme et les engrais chimiques ; les maladies de la vigne	?
Chabrignac	traitement des maladies de la vigne ; taille et greffe de la vigne ; la race limousine	80
Allassac	l'assolement ; les prairies artificielles en Corrèze ; les auxiliaires du cultivateur	20
Espagnac	l'engrais ; le drainage ; les assolements	?
Sexcles	les engrais	?
Saint-Chamand	la culture de la vigne	?

À partir de 1900, les sources sont plus rares. Pour 1902, sans plus de précision, les instituteurs donnent des conférences dans les communes de :

lieux	thèmes	lieux	thèmes
Juillac	le châtaignier	Monceaux	la taille des arbres fruitiers
Espagnac	le chaulage des terrains	Espagnac	le drainage
Rilhac-Xaintrie	les engrais au village		

En 1903, un instituteur donne une série de conférences à Madranges :

1903	thèmes	effectifs
juin	l'amendement du sol	30
5 juillet	préparation et emploi du fumier	50
19 juillet	fenaison et moisson en temps de pluie	30
26 juillet	la destruction des mauvaises herbes	30
2 août	engrais et culture du seigle	35

### Comptabilité

En 1860, les recettes comprennent 724 francs tirés de la vente des productions et les dépenses se montent à 1 290 francs pour la location et l'entretien du terrain et de 1 200 francs pour le salaire du professeur d'agriculture.

## Cours complémentaire de garçons

Sources : AN F<sup>17</sup> 11682.

- Adresse** Rue des Écoles, quartier de Souilhac.
- Période d'activité** Le cours est mentionné pour les années 1892-1899 mais devait sans doute fonctionner au-delà de ces dates.
- Structure** En 1899, les cours sont annexés à l'école primaire élémentaire. La 2<sup>e</sup> division a été créée le 1<sup>er</sup> octobre 1892.
- Administration** En 1898 et 1899, il n'existe pas de comité de patronage. En revanche, une amicale des anciens élèves fonctionne.
- Personnel** Pour 1894-1899, le cours est dirigé par Jean Massoni qui est chargé de tous les cours, sauf les langues vivantes et les matières artistiques, de 1894 à 1896, les mathématiques, sciences physiques et naturelles en 1898 et de la gymnastique en 1895 et 1899. De 1894 à 1895, il touche 1 200 francs de traitement et 200 francs d'indemnités, de 1895 à 1898, 1 600 francs, plus 200 francs d'indemnités, en 1899, 1 900 francs et 200 francs d'indemnités. Il est assisté par 3 instituteurs de l'école primaire de 1894 à 1896, par l'instituteur de l'école primaire de 1896 et 1898 et par un maître de gymnastique en 1899. En 1894-1895, les instituteurs chargés du chant et de la gymnastique touchent 200 francs d'indemnités.

### Effectifs

	1894-1895		1895-1896	
	juin-déc. 1894	janv. 1895	juin-déc. 1895	janv. 1896
1 <sup>e</sup> division	18	23	19	21
2 <sup>e</sup> division	20	20	18	18
total	38	43	37	39

	1896-1897	1897-1898		1898-1899	
	janvier 1897	juin-déc. 1897	janvier 1898	juin-déc. 1898	janvier 1899
1 <sup>e</sup> division	18	20	37	30	30
2 <sup>e</sup> division	28	27	36	20	39
total	46	47	73	50	69

Les sources se contredisent quelquefois : un rapport du 23 janvier 1897 donne pour 1896, 69 élèves, un rapport du 9 janvier 1898 mentionne 81 élèves pour 1897 et un rapport du 10 janvier 1899, 98 élèves pour 1898, ce qui ne correspond pas aux chiffres ci-dessus.

**Enseignement** En 1894-1899, 30 heures par semaine, plus 1 heure de gymnastique. De 1894 à 1896, il faut ajouter 1 h 30 de langue vivante, 1 h de chant et 1 h de gymnastique.

**Débouchés des élèves** Les rapports annuels donnent les débouchés pour certains élèves sortis l'année précédente :

	17.1.1895	26.1.1896	17.1.1897	9.1.1898	22.1.1898	10.1.1899
administration, finances		1				
ateliers industriels	1	5	5		9	
école normale			1			
école primaire	1					
EPS Égletons						1
école secondaire	1					
ENP Voiron	1	6	2	1	1	
chemins de fer				2	2	
commerce	4	2	3	1	1	2
commerce familial		2		2	2	
industrie	1		4			3
manufacture d'armes			11	9		16
officier ministériel		1		1	1	3
ponts et chaussées						1
retourne dans famille		2				1
décédés		1		2	2	
total des sortants	9	19	26	16	16	29

Le tableau distingue « atelier industriel » (travail d'ajustage, serrurerie, etc.) et « industrie » (employés de magasinage, comptable, etc.) Quelquefois, l'expression « atelier industriel » peut désigner l'apprentissage à la manufacture d'armes (voir rapports des 9 janvier et 22 janvier 1898 ci-dessus). « Officier ministériel » désigne des employés dans un bureau d'officier ministériel. En fonction des années, il est mentionné si les élèves sortant sont employés comme apprentis ou ouvriers.

**Comptabilité** En 1894-1895, 400 francs de subvention par l'État, 400 francs par la commune ; 1895-1896, 400 francs par la commune.

**Ateliers** Créés en 1895, ils sont signalés pour toute la période. « Cet atelier, fondé et entretenu par l'Association des anciens élèves de l'école est ouvert depuis 2 ans »<sup>1</sup>.

---

(1) AN F<sup>17</sup> 11682, rapport du directeur du 24 janvier 1897.

## Cours de la Manufacture d'armes de Tulle

Sources : AD Corrèze 9 M 3, R 285 ; MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS. Commission de l'enseignement professionnel. - *Enquête sur l'enseignement professionnel* [...] - Paris, 1865, tome 2, pp. 655-660 et 702 ;  
Annuaire départementaux ; archives de la Manufacture d'armes de Tulle ;  
CAYRE (Yves), *Histoire de la Manufacture d'armes de Tulle, 1670-1970*. Tulle : Manufacture d'armes, 1973.

**Adresse** À la mairie de Tulle en 1860 ; à la manufacture d'armes, quartier de Souilhac, à partir de 1886. Avant 1860, les cours sont donnés pour chaque apprenti auprès du patron qui l'emploie. Entre 1870 et 1886, la manufacture de Tulle ne correspond qu'à une structure administrative sans véritable local.

**Période d'activité** Le décret du 1<sup>er</sup> messidor an XII (20 juin 1804) place la formation des apprentis de la manufacture sous l'autorité du ministre de la Guerre. Le 3 mars 1857, le ministre de la Guerre propose la création d'un cours d'arithmétique, de géométrie élémentaire et de dessin linéaire qui ouvre le 20 mai 1857 ; puis, le 12 juin 1860 il propose l'ouverture (qui interviendra le 14 juin) d'un cours élémentaire de fabrication d'armes qui fonctionne encore en 1940.

**Statut** Établissement semi-public avant 1860, public à partir de 1860.

**Régime** Externat.

**But** En 1804, former le personnel compétent pour la fabrication des fusils. En 1865, « 1<sup>o</sup> procurer aux chefs d'ateliers ou d'usines l'instruction nécessaire pour qu'ils puissent faire par eux-mêmes sans avoir recours à des tiers, tous les comptes journaliers relatifs, aux ouvriers placés sous leurs ordres ; 2<sup>o</sup> donner aux sujets destinés à devenir contrôleurs d'armes ou chefs armuriers des corps de troupe une instruction suffisante tant en géométrie élémentaire qu'en dessin linéaire, pour qu'ils soient toujours à la hauteur de leur mission lorsqu'ils seront appelés à diriger soit un atelier de fabrication ou de préparation d'armes, soit la marche des machines dans les usines, et de pourvoir à l'entretien ainsi qu'à la conservation de ces machines ». Ces cours sont obligatoires pour tous les ouvriers proposés à l'avancement, et facultatifs pour les autres<sup>1</sup>.

En 1860, former des chefs d'atelier, des contrôleurs d'armes et des chefs armuriers. En 1919, former des ouvriers qualifiés.

**Administration** Sont mentionnés : pour 1822, un jury d'examen du chef d'œuvre composé d'un officier et d'un contrôleur ; pour 1854, un jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions de chef armurier composé du sous-directeur

---

(1) MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS. Commission de l'enseignement professionnel. - *Enquête sur l'enseignement professionnel* [...] - Paris, 1865, tome 2, pp. 655-660.

de la manufacture, d'un contrôleur principal, du capitaine adjoint et de quelques membres permanents ; pour 1919, une commission d'admission à l'école d'apprentissage de la manufacture comprenant le sous-directeur technique, un chef d'atelier, le contremaître le plus ancien, un tourneur et un ajusteur.

### **Personnel**

Vers 1822-1840, les cours sont donnés par le patron, maître de son art, à 2 ou 3 élèves, sous le contrôle du directeur (en fait, du sous-directeur technique) de la manufacture d'armes. En 1865, 3 employés de l'artillerie (1 pour l'arithmétique et la géométrie élémentaire, 1 pour le dessin linéaire, 1 pour la fabrication des armes). Vers 1865, un artilleur donne des cours de fabrication d'armes. En 1919, les cours sont donnés par le sous-directeur technique de la manufacture, ainsi que des officiers et des ouvriers de la manufacture.

### **Effectifs**

Entre 25 et 40 élèves. Entre 1857-1864, environ 40 élèves ; en 1860, 37, en 1864, 77, en 1919, 25.

### **Enseignement**

Avant 1860, l'enseignement est uniquement pratique, l'élève étant formé à « la boutique » du maître à Tulle (quartier de la Barrière, quartier de Souilhac) ou dans les localités voisines (comme Treignac, etc.). L'apprenti travaille chez un maître indépendant qui est cependant indemnisé par l'État. Des formations de six mois, à raison de trois jours par semaine, servent à devenir monteur, platineur, forgeron, garnisseur, baguettier ou canonnier. Les apprentis suivaient en général deux formations successives. À partir de 1828, l'enseignement théorique (arithmétique, géométrie, trigonométrie, dessin linéaire) peut être reçu à l'École de géométrie de Tulle, puis au XX<sup>e</sup> siècle à l'École de dessin. À partir de 1860, le cursus comprend 2 années. En 1865, l'enseignement comprend deux divisions : « 1<sup>e</sup> pour ceux qui ont déjà suivi les cours ou ont fait le plus de progrès, 2<sup>e</sup> pour les moins avancés et les nouveaux ». Les cours d'arithmétique et de géométrie se déroulent de 19 à 21 heures. Les cours de dessin pour les deux sections réunies ont lieu le dimanche, en hiver de 8 à 10 heures et en été de 7 à 10 heures.

En 1865, le programme d'arithmétique comprend la numération des nombres entiers et décimaux, l'addition des nombres entiers et décimaux, la soustraction, la multiplication, la division, les fractions (réduction au même dénominateur, addition et soustraction, ordinaires transformés en décimales et réciproquement), le système métrique, les problèmes sur les nombres fractionnaires, la formation des nombres carrés et de l'extraction de leur racine, les proportions (propriétés, usage, règle de trois) ; ceux de géométrie élémentaire, les définitions, les lignes droite, courbe, angles et leurs mesures, perpendiculaires et obliques, les lignes parallèles et leurs combinaisons avec les perpendiculaires et obliques, le cercle et ses propriétés, les figures rectilignes planes, leurs formes diverses, leurs propriétés, leurs rapports avec ce cercle, l'égalité, similitude, proportionnalité de ces figures, la superficie des figures planes terminées par des droites ou circulaires ; ceux de dessin linéaire,

l'étude préliminaire de la pratique du dessin, les instruments indispensables et manière de les employer, la solution et mise au net des différents problèmes, le dessin des diverses pièces d'armes du fusil d'infanterie, d'après les tables de construction, les croquis côtés pour les levées de machines ; ceux des cours sur les armes à feu portatives, l'étude sur le fusil d'infanterie, l'objet des principales parties qui le composent, les formes, dimensions, poids et matières employées, les conditions auxquelles ces diverses parties doivent satisfaire, l'historique sommaire des armes à feu à canon lisse, les modifications essentielles jusqu'à l'adoption du modèle 1822, l'étude particulière de ce modèle, la notice élémentaire sur les rayures, leur but, l'adoption du modèle 1857, la transformation générale des armes en service en armes rayées, l'application de cette transformation à toutes les armes à feu sauf au pistolet de gendarmerie.

En 1919, les cours théoriques d'arithmétique, de géométrie, de trigonométrie et de dessin sont donnés à l'école municipale de dessin ; les cours pratique de mécanique se font dans les ateliers de la manufacture d'armes, si possible dans une pièce séparée du lieu de travail des ouvriers.

**Admission** De 1804 à 1850 environ, il faut être âgé de 15 à 18 ans, présenter un certificat de bonne vie et mœurs et obtenir l'accord du directeur de la manufacture ; après 1860, les cours de perfectionnement sont réservés aux meilleurs ouvriers de la manufacture ; en 1886, il faut être âgé de 18 à 30 ans. En 1919, les candidats doivent avoir entre 14 et 17 ans, être français, posséder le certificat d'études primaires et être fils d'ouvriers de l'armement ou de militaires tués de combat.

**Rétribution scolaire** Néant ; les cours sont gratuits.

**Vie scolaire** Un règlement intérieur est attesté pour 1919.

**Sanction des cours** Après l'exécution du chef-d'œuvre, les apprentis deviennent compagnons, jusqu'en 1850 environ ; après 1854, ils obtiennent un certificat d'aptitude aux fonctions de chef armurier ou passent le concours de contrôleur d'armes. Après 1919, les cours sont sanctionnés par un examen de fin d'apprentissage.

**Débouchés** En 1822, le compagnon reçoit un engagement de huit ans à la manufacture. S'il devient maître, l'État lui fournit une boutique comprenant un logement, un atelier avec une forge et l'outillage (au moins 6 étaux, une enclume, un soufflet et des outils). En 1919, les trois meilleurs apprentis sont automatiquement embauchés dans la manufacture.

**Comptabilité** En 1822, l'État verse à chaque maître 12 francs par élève réussissant son chef-d'œuvre (18 francs pour un maître platineur). En 1864, le ministère de la Guerre attribue 90 francs par an pour chauffage, électricité et entretien. Un apprenti reçoit 1 franc par jour, du 3<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> mois d'étude, 5 francs par jour au 21<sup>e</sup> mois, et par élève en 1919.

**Fournitures** En 1865, divers manuels sont utilisés : *Cours d'arithmétique et de géométrie à l'usage des sous-officiers d'artillerie* ; Cirodde, *Leçons d'arithmétique* ; Bergery, *Cours de géométrie appliqué à l'industrie à l'usage des artistes et des ouvriers*.

## Cours professionnels et de perfectionnement

Sources : AD Corrèze 9 M 35, 1 E dépôt 272/809.

**Adresse** Le siège social est à l'Hôtel de ville. Les cours ont lieu à l'école de Souilhac et à la caserne des Récollets en 1931-1933. Entre 1933 et 1939, l'enseignement général est donné dans quatre salles du 3<sup>e</sup> étage de l'Hôtel de ville. Les travaux manuels ont lieu dans les ateliers de l'École militaire préparatoire technique, à la caserne Marbot.

**Période d'activité** Créés par arrêté du 11 octobre 1921, les cours sont ouverts le 1<sup>er</sup> avril 1931 et fonctionnent encore en 1940.

**Statut** Établissement public municipal soumis au régime des cours professionnels obligatoires de la loi Astier du 25 juillet 1919.

**But** Préparer au CAP en trois ans. À partir de 1938, les cours visent aussi à transformer des manœuvres en ouvriers qualifiés pour la manufacture d'armes de Tulle.

**Administration** Par arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> avril 1930 est constituée la commission locale professionnelle comprenant le maire, trois délégués du conseil municipal, deux délégués de la chambre de commerce, trois ouvriers et trois employés de commerce.

**Personnel** Le directeur officiel est le député-maire, puis sénateur-maire de Tulle, J. de Chamnard.

	1931-1932	1933-1934	1934-1935	1936-1937	1937-1938	1938-1939
professeurs	5	1	2	2	2	2
moniteurs	8	5	5	5	3	3
ouvriers					3	3
surveillants					1	1

Les professeurs et moniteurs sont issus de l'École militaire préparatoire technique et les ouvriers de précision de la manufacture d'armes.

**Effectifs**

Garçons seulement

1931-1932	1932-1933	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939
200	131	135	152	162	141	178	194

**Âge des élèves**

	1931-1932	1932-1933	1933-1934	1934-1935	1936-1937	1937-1938	1938-1939
13 ans					18	30	21
14 ans	15	15	12	17	21	45	46
15 ans	26	22	25	56	43	41	32
16 ans	34	35	39	38	39	36	21
17 ans	50	28	40	30	15	13	18
18 ans	65	21	13	11	5	8	18
+ 18 ans	10	10	6			5	38
total	200	131	135	152	141	178	194

**Profession des élèves assujettis**

	1931	1932	1933	1934	1936	1937	1938
carrossiers	3						
charrons	5						
ébénistes	12	7					
électriciens	10	3					
mécaniciens, tourneurs, ajusteurs, forgerons, serruriers	26	35	55	22	23	7	12
menuisiers	9	6					

**Professions des élèves non-assujettis**

	1931	1932	1933	1934	1936	1937	1938
ébénistes	2						
mécaniciens, tourneurs, ajusteurs, forgerons, serruriers	6	2					38
menuisiers	2						
élèves des cours complémentaires	125	80	80	130	118	171	144

**Prix de revient de l'élève** Pour 1931-1932, il est calculé à 281,80 francs.**Rétribution scolaire** Néant ; les cours sont gratuits.

**Admission**

Les apprentis de moins de 18 ans sont assujettis à ces cours en application de la loi Astier mais la plupart des élèves sont des volontaires, soit des adultes, soit, surtout, des élèves des cours complémentaires de Tulle âgés d'au moins 13 ans. À la différence des cours professionnels de Brive qui sont aussi ouverts aux filles, les cours de Tulle sont exclusivement réservés aux garçons.

**Enseignement**

Le cursus est de trois ans pour se présenter au CAP. L'enseignement se déroule le soir ou le samedi, à raison de 6 heures et demie par semaine durant trente semaines par an (du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin), soit 195 heures par an. L'enseignement théorique comprend le français, les mathématiques, le dessin et la technologie; l'enseignement pratique est composé par l'ajustage, le tournage, la mécanique générale, la forge et la menuiserie.

disciplines	1931-1932			1932-1933		
	jour	heures	effectifs	jour	heures	effectifs
français	lundi	20h-21h	75	lundi	20h-21h	51
orthographe	mardi	20h-21h	75	mardi	20h-21h	51
mathématiques	mercredi	20h-21h	75			
dessin	jeudi	20h-21h	75			
géométrie-technologie	vendredi	20h-21h	75	vendredi	20h-21h	51
ajustage, tournage	mardi	10h-11h				
forge, menuiserie	vendredi	13h-14h				
ébénisterie, électricité et mécanique	samedi	14h-18h ou 10h-11h et 14h-16h	200*	samedi	14h30-18h	131*

disciplines	1933-1934		
	jour	heures	effectifs
dessin, technologie	mardi vendredi	20h-21h30	55
ajustage, tournage, mécanique générale, menuiserie, forge	samedi	14h30-18h	135*

disciplines	1934-1935		
	jour	heures	effectifs
dessin, technologie	mardi mercredi	20h-21h30	41
ajustage, tournage, mécanique générale, menuiserie, forge	samedi	14h30-18h	152*

disciplines	1936-1937		
	jour	heures	effectifs
dessin, technologie	mardi vendredi	20h-21h30	52
ajustage, tournage, mécanique générale, menuiserie, forge	samedi	14h30-18h	141*

disciplines	1937-1938		
	jour	heures	effectifs
dessin, technologie	mardi mercredi	20h-21h30	38
ajustage, tournage, mécanique générale, menuiserie, forge	samedi	14h30-18h	178*

disciplines	1938-1939		
	jour	heures	effectifs
dessin, technologie	mardi vendredi	19h30-21h	32
ajustage, tournage, mécanique générale, menuiserie, forge	samedi	pendant 3h30	194*

\* Y compris les élèves des cours complémentaires.

**Sanction des cours** En théorie, les élèves doivent se présenter au CAP, mais de 1932 à 1937, les élèves abandonnent en cours de cursus. Une seule présentation, sans succès, a lieu pour l'année scolaire 1937-1938. En 1938 et 1939, aucune présentation.

## Comptabilité

Recettes	1931- 1932	1932- 1933	1933- 1934	1934- 1935	1935- 1936	1936- 1937	1937- 1938
reliquat			7 440		9 328	4 534	
subventions :							
commune	500		6 000			4 684	12 920
DET	17 500	10 000		1 800		1 200	1 200
Instruction publique	1 083	1 083	17 252				
taxe apprentissage (particuliers)	14 527	16 997		11 743		11 389	14 240

Dépenses	1931-1932	1932-1933	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938
traitements enseignants	9 742	13 679	10 420	?	10 820	14 478	18 721
heures supplémentaires	154						
chauffage	924	150	300	?	827	500	1 240
éclairage	150	205	289	?	500		
entretien du matériel			1 252	?	600	1 897	4 385
entretien des locaux	119	1 060	3 200	?	1 000		
fournitures	3 554	2 669	288	?	1 263	633	
récompenses aux élèves			400	?	400		
frais de bureau	603		50	?	1 042	44	127
assurances	203	2 411	2 411	?	2 466	2 515	3 089
goûters des élèves				?	218	476	618
nettoyage	200	200	200	?	200	200	200
location de machines				?		1 023	
total	18 585	20 639	18 810	?	18 337	21 807	28 230

En 1934, l'heure d'un professeur revient à 20 francs, celle d'un moniteur à 8,50 francs ; en 1936-1937, respectivement à 20 et 10 francs. En 1937-1938, la somme correspondant à l'entretien du matériel comprend aussi l'entretien des locaux et les fournitures ; pour la même année, le chauffage et l'éclairage sont comptabilisés ensemble.

Les dépenses d'investissements comprennent, pour 1931-1932, 15 000 francs pour l'aménagement des salles et l'achat de machines (2 fraiseuses, 2 tours à bois, 1 perceuse, 4 étaux et du petit outillage) et pour 1932-1933, 272 francs pour l'achat de livres (une bibliothèque de 250 livres plus un fascicule par élève sur « les forges de vulcain » (entreprise métallurgique). Entre 1933 et 1939, aucune dépense d'investissement.

### Comptes annuels

année	recettes	dépenses	différence
1931-1932	18 610	18 585	+ 25
1932-1933	28 080	20 639	+ 7 440
1933-1934	30 693	18 810	+ 11 883
1934-1935	?	?	?
1935-1936	22 871	18 337	+ 4 533
1936-1937	21 807	21 807	
1937-1938	22 440	28 360	- 5 920

### Matériel

L'outillage personnel (dont un étau) et la combinaison de travail sont fournis par l'École militaire préparatoire technique. *Voir aussi ci-dessus* Comptabilité.

## Cours professionnels de Souilhac

Sources : AD Corrèze 1 E dépôt 272/808 et 809 ; 2 O 2127 ; COMMERCE, INDUSTRIE, POSTES ET TÉLÉGRAPHES (Ministère), Direction de l'Enseignement technique.– *L'Enseignement technique en France. Étude publiée à l'occasion de l'exposition de 1900.* – Paris : Impr. nat, 1900 ; t. IV, p. 161-163.

- Adresse** École primaire de Souilhac, chemin de Monteil.
- Période d'activité** De 1891 à 1914, ces cours remplacent l'école professionnelle de Tulle (voir notice ci-dessous). Fermés durant la guerre, ils fonctionnent de nouveau entre 1920 et 1933.
- But** Donner un enseignement professionnel en rapport avec les besoins des jeunes gens se destinant aux carrières productives, essentiellement celles de l'armurerie. Selon l'enquête de 1900 : « fournir aux jeunes gens qui sortent des écoles primaires, un commencement d'enseignement professionnel en rapport avec les connaissances nécessaires à l'apprentissage ».
- Statut** École publique municipale.
- Administration** En 1900, l'école est administrée par une commission technique composée des meilleurs ouvriers de la localité et chargée de veiller à l'instruction technique des adultes ; la commission est présidée par le directeur de l'école.
- Association de soutien** Entre 1893 et 1914, une association des anciens élèves est signalée.
- Personnel** Le directeur est celui de l'école primaire de Souilhac ; en 1900, il s'agit de Massonie. L'enseignement technique est donné par deux à quatre contremaîtres de la manufacture d'armes qui sont payés par l'Association des anciens élèves.
- Effectifs** 80 élèves en 1899, 33 en 1923, 146 en 1933.
- Admission** Il faut être âgé de 13 ans minimum et titulaire du certificat d'études primaires ou, à défaut, réussir un examen d'entrée. Priorité est donnée aux tullistes.
- Enseignement** En 1900, les cours sont organisés en deux sections. La durée des études est de deux ans. Les cours ont lieu le mercredi et le jeudi de 15 heures à 17 heures. Chaque section comprend des élèves forgerons, ajusteurs et tourneurs et mécaniciens. Les matières d'enseignement d'une durée de deux heures hebdomadaires pour chaque section sont : l'enseignement général, le dessin industriel, la forge, l'ajustage et le tour, la menuiserie. Les croquis et la mise au net des dessins reproduisant les objets à construire dans l'atelier se font dans la salle de dessin.

Par la suite, l'enseignement est constitué de trois cours d'une heure et demie (géométrie, arithmétique ou algèbre, français, dessin) toutes les semaines durant quatre mois pendant deux années consécutives et de cours techniques (menuiserie, forge, tournage du bois, tournage du métal, ajustage) à raison de quatre heures par semaine.

**Débouchés** Une statistique pour les élèves sortis entre 1894 et 1898 (ceux de 2<sup>e</sup> année) signale comme débouchés :

année	élèves sortis	carrières embrassées		
		industrielles	commerciales	diverses
1894	20	12	5	3
1895	38	20	10	8
1896	40	23	7	10
1897	36	18	10	8
1898	45	25	12	8

**Comptabilité** La municipalité a construit le local en 1893 (prix : 5 000 francs) ; l'«Association des anciens élèves de l'école de Souilhac» a acheté l'outillage. Après 1920, les outils sont prêtés par la manufacture d'armes de Tulle. Avant 1914, l'association fournit aussi les moyens pour rémunérer le personnel (1 franc par heure pour les contremaîtres, 2 francs pour les enseignants).

Le budget de l'année 1899-1900 est conservé :

recettes		dépenses	
subvention départementale	50,00	personnel	557,00
cotisations	790,00	matériel et dépenses diverses	856,50
excédent des dépenses	573,50		
Total	1 413,50	Total	1 413,50

**Bâtiments** Les cours professionnels sont installés dans des locaux construits spécifiquement à cet usage par la mairie. Ils comprennent 1 atelier d'ajustage, 1 atelier de menuiserie, 1 forge et 1 salle de dessin. Ces locaux sont annexés à l'école primaire.

**Ateliers** En 1900, l'atelier d'ajustage comprend 4 établis, 26 étaux, 1 tour parallèle à métaux et tous leurs accessoires ; l'atelier de menuiserie, 6 bancs de menuisiers, 1 tour à bois et tous ses accessoires ; la salle de dessin, 6 tables à tréteaux, des tableaux noirs, 1 bibliothèque, 1 estrade pour les maîtres.

## Cours de réadaptation pour les mutilés de guerre

Sources : AD Corrèze 10 M 16 ; R 404, 530, 534 ; 1 E dépôt 272/808.

<b>Adresse</b>	Manufacture d'armes.
<b>Période d'activité</b>	L'école fonctionne vers 1917-1920.
<b>Statut</b>	Cours public géré par la manufacture d'armes de Tulle.
<b>But</b>	Apprendre à des ouvriers mutilés de guerre à utiliser des prothèses adaptées à leur handicap.
<b>Personnel</b>	Personnel de la manufacture.
<b>Élèves</b>	La plupart sont d'anciens élèves de la manufacture d'armes qui continuent d'y travailler après leur formation. Ils seront payés comme des ouvriers valides et la perte éventuelle enregistrée par l'employeur peut être compensée par une prime versée par l'Office national des mutilés et réformés de guerre.

## École d'agriculture d'hiver ambulante

Sources : AN F<sup>10</sup> 2655-2656 ; AD Corrèze 7 M 29.

<b>Période d'activité</b>	L'école fonctionne de 1928 à 1939. Elle est ouverte après un vote du Conseil général proposant la création de trois écoles agricoles d'hiver ambulantes à Brive, Tulle et Ussel. En 1939, les cours sont interrompus à cause de la guerre.
<b>Personnel</b>	Le directeur est le directeur adjoint des services agricoles de Corrèze, Archer (1928-1929), Huger (avant 1932 - 1938). En 1934, le personnel comprend encore un instituteur et le directeur des services sanitaires et vétérinaires.
<b>Effectifs</b>	En 1928-1929, 75 élèves (25 à Chaumeil, 18 à La-Roche-Canillac et 32 à Saint-Augustin) ; en novembre-décembre 1936 à Eyrein, 65 élèves suivent les cours ; en novembre 1937-mars 1938, à Chanac, 73 élèves, dont 43 réguliers.
<b>Enseignement</b>	En 1928-1929, 88 heures de leçons et travaux pratiques sont organisées à Chaumeil, La-Roche-Canillac et Saint-Augustin ; elles sont complétées par des démonstrations pratiques et des conférences sur l'hygiène des animaux, par le vétérinaire, et sur l'hygiène rurale, par un médecin. En 1933-1934, l'école assure 32 heures, dont 4 heures de zoologie. Elle fonctionne de novembre à mars.

Du 29 novembre au 20 décembre 1936, la session a lieu à Eyrein. Le professeur d'agriculture y donne 20 heures d'enseignement théorique et 9 heures d'enseignement pratique, l'instituteur d'Eyrein 3 heures d'enseignement théorique. L'enseignement théorique est donné le soir de 19 à 21 heures : « il est adapté aussi étroitement que possible aux conditions culturelles du centre où se tient la session ». Des démonstrations pratiques de soins aux arbres fruitiers et à la vigne ont lieu dans les principaux villages de la commune.

En décembre 1937-mars 1938, la session se passe à Chanac. 15 leçons sur l'agriculture et 5 sur l'élevage sont données par le professeur d'agriculture, 1 leçon sur les syndicats agricoles par le Directeur des services agricole, Riedel, 1 leçon sur les maladies du bétail est donnée par le vétérinaire, 2 leçons sur la lecture des plans cadastraux par l'instituteur, 1 leçon sur les associations locales par un instituteur en retraite. Une excursion est faite à l'école d'horticulture d'Objat-Voutezac et à une coopérative laitière. Les leçons ont lieu de 17 à 21 heures 30, 5 jours dans la semaine, durant un mois (décembre 1937).

<b>Sanction</b>	En novembre-décembre 1936, 30 élèves sur 65 obtiennent le certificat d'études des écoles agricoles d'hiver ambulantes.
<b>Recettes</b>	En 1937, l'État verse 1 753 francs et le département 751 francs de subventions.
<b>Dépenses</b>	En 1928-1929, l'organisation des cours revient à 2 615,05 francs.

## **École de géométrie pratique et de mécanique appliquée**

Sources : AN F<sup>17</sup> 11700 (Enquête de 1880 en réponse à la circulaire du 26 mai 1880) ; AD Corrèze 1 E dépôt 272/807-808 ; 149 T 1-2 ; annuaires départementaux (1829, 1832, 1834, 1841, 1851, 1857) +; MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS. Commission de l'enseignement professionnel. - *Enquête sur l'enseignement professionnel* [...] -Paris, 1865, tome 2, p. 702.

<b>Adresse</b>	De 1828 à 1860, les cours sont donnés dans une salle (au 1 <sup>er</sup> étage, de 1828 à 1847, au 2 <sup>e</sup> étage, de 1847 à 1860) de la mairie de Tulle, puis à l'école primaire supérieure annexée au collège de Tulle (devenu collège en 1887) entre 1860 et 1891.
<b>Période d'activité</b>	L'école fonctionne du 24 janvier 1828 à 1891. Elle est intitulée « école de géométrie pratique et de mécanique appliquée aux arts et métiers » de 1828 à 1844, « école professionnelle départementale » entre 1844 et 1888, puis « école professionnelle municipale » ; elle est remplacée en 1891 par les cours professionnels de Souilhac.

**Statut** École municipale en 1828, départementale entre 1844 et 1888, puis de nouveau municipale entre 1888 et 1891. Selon la réponse de l'inspecteur d'académie du 3 juin 1880, elle est la seule « école qui pourrait être rangée parmi les écoles professionnelles » dans tout le département.

**But** En 1828, apprendre le dessin linéaire indispensable au charpentier, au géomètre, au mécanicien, au jardinier ; en 1863, apprendre la géométrie et le dessin aux ouvriers ; en 1864, « enseigner aux jeunes ouvriers les connaissances mathématiques et physiques nécessaires à la pratique intelligente de leurs professions, le dessin géométrique, le dessin d'imitation » ; en 1880, les cours « sont uniquement destinés aux jeunes ouvriers de la ville et du département ».

**Régime** Externat.

**Association de soutien** En 1828, elle est soutenue par la Société d'agriculture.

**Administration** Une commission de surveillance présidée par le préfet et servant aussi de jury pour les examens est attestée pour 1828, 1832, 1834, 1840, 1844, 1860, 1864, 1878, 1886-1889. Elle semble se réunir tous les deux ans seulement.

**Personnel** Les directeurs successifs sont Meynadier, régent de mathématiques spéciales et de physique au collège (1828- c. 1844), Perrier, professeur de dessin et directeur de l'école mutuelle, puis de l'école primaire supérieure (c. 1844-1863), Lafeuille (1863-1878), Four, chef d'atelier (1878 - ?). Le personnel comprend encore un professeur de dessin (1828-1832, 1840-1890), un professeur de mathématiques (1828-1855, 1886-1889), un professeur de physique (1855 - après 1879), un professeur d'histoire-géographie (1840-1855, 1886-1889), un professeur de géométrie (1850-1855, 1889-1890), un professeur de dessin géométrique (1883-1885), un instituteur professeur de français (1886-1890) et un chanoine théologal.

### Effectifs

1828	1830	1863	1864	1878-1879	1880	1889
86	55	70	100	58	c. 40	25

**Rétribution scolaire** Néant ; les cours sont gratuits.

**Admission** En 1828, pour être admis, il faut savoir lire, écrire et compter ; en 1840, être âgé de 12 ans minimum, présenter un certificat de bonne vie et mœurs, savoir lire, écrire et connaître les quatre règles de mathématiques ; en 1857, être âgé de 14 ans minimum, présenter un acte de naissance, un certificat de bonne vie et mœurs délivré par le maire ou l'instituteur et savoir lire, écrire et compter.

## Vie scolaire

Un règlement intérieur est signalé le 11 novembre 1840.

## Enseignement

En 1828, les cours ont lieu de fin janvier à fin août, de début novembre à fin avril, entre 1829 et 1846, du 15 octobre à fin juillet ou début août, de 1860 à 1879, du 25 octobre à Pâques, en 1878-79, de fin janvier ou début février au 31 mai, entre 1888 et 1891, les cours sont donnés le soir, de 20 à 22 heures, ou le dimanche matin et comprennent : arithmétique, géométrie, dessin. Entre 1828 et 1888, le cursus est d'un an ; vers 1888, il est de deux ans pour les plus faibles ; en 1890, il est rétabli à un an. Cet enseignement est complété entre 1840 et 1855 par l'histoire, entre 1855 et 1891 par la physique et la chimie et, entre 1888 et 1891, par le français. Il dure une dizaine d'heures par semaine. En 1888, l'école comprend deux divisions : une pour la lecture, l'écriture et les bases de l'arithmétique, une pour le dessin, l'arithmétique, la géométrie, la mécanique, l'histoire et la géographie.

En 1828, les cours d'arithmétique sont donnés au début de l'année, durant 2 jours par semaine ; les cours de dessin linéaire sont donnés au début de l'année et les cours de dessin géométrique en fin d'année, le dimanche matin. En 1830, l'arithmétique (début d'année) et le dessin géométrique (fin d'année) sont donnés le dimanche matin, la géométrie (fin d'année) durant 1 jour par semaine.

disciplines	1840-1841		1850-1851		1856-1857	
	jour	heures	jour	heures	jour	heures
morale religieuse	lundi	18-19				
arithmétique, géométrie, mécanique	mardi jeudi	18-19	?	19-20	?	19-20
géographie, histoire de France	mercredi vendredi	18-19	?	19-20	?	19-20
dessin linéaire et ornement	dimanche	8	?	19-20	dimanche	8-10
géométrie descriptive			?	19-20	?	19-20

Les cours de morale religieuse, de géographie et d'histoire de France ne sont mentionnés que pour les années 1840 à 1855 ; en 1855, le dessin de la figure humaine est remplacé par le dessin perspectif ; en 1840-1841, les cours ont lieu de 19 à 20 heures en été, en 1856-1857, de 19 h 30 à 20 h 30 et de 6 à 8 heures le dimanche, en été.

En 1860-1861, les cours ont lieu de 19 à 20 heures durant la semaine et de 8 à 10 heures le dimanche, en 1878-1879, de 20 à 21 heures la semaine et de 9 à 11 heures le dimanche. La répartition des matières change peu : lundi, arithmétique, mardi, dessin en 1860 et français en 1878, mercredi, géométrie plane, jeudi, physique et chimie (qui depuis 1855 remplace le cours d'histoire), vendredi, dessin, samedi, géométrie dans l'espace, dimanche, dessin linéaire.

disciplines	1888-1889		1889-1890		1890-1891	
	jour	heures	jour	heures	jour	heures
histoire, géographie	mercredi, samedi	20-21				
mathématiques	mardi, vendredi	20-21			2 jours	20-21
dessin	jeudi, dimanche	20-21 9-10	dimanche	9-10	dimanche	9-11
dessin d'imitation			lundi mercredi	20-21		
			jeudi, vendredi	20-21		
français	lundi, mercredi	20-21	mardi, mercredi	20-21		
	vendredi, samedi	20-21	samedi	20-21		
perspective			mardi	20-21		
géométrie			samedi	20-21	2 jours	20-21
physique					1 jour	20-21

Les cours de français de 1888-1890 sont réservés à la 1<sup>re</sup> division.

**Sanction des cours** De 1828 à 1885, une distribution des prix est organisée : en 1828, 4 prix de géométrie, 4 de dessin, 4 en arithmétique, en 1830 : 3 en géométrie, 3 en dessin.

**Débouchés** À leur sortie, les élèves peuvent entrer dans l'industrie privée, la manufacture d'armes de Tulle ou préparer le concours d'entrée aux écoles d'arts et métiers.

**Dépenses** Les locaux, l'éclairage et le chauffage sont payés par la ville. Le salaire des enseignants est réglé grâce à une subvention de la ville avant 1840 et du département après 1840 et, éventuellement, du ministère de l'Instruction publique. En 1883, l'école n'a pas de budget particulier<sup>1</sup>.

recettes	1828	1829	1830	1831	1840
reliquat		- 9	+ 91	- 35	
subvention communale	300	300	300	300	
subvention départementale		800	800	800	1 400
société d'agriculture	500				

(1) Lettre du secrétaire général de la Préfecture du 30 novembre 1883, AD Corrèze 149 T 2.

recettes	1844	1847	1879	1882	1883-1885
subvention départementale			1 800		
subvention communale	400		600		
subvention Instruction publique		2 000	100	440	200

dépenses	1828	1829	1830	1831	1832	1840-1841	1878-1879	1890-1891
traitements enseignants	150	650	1 100	200	100	1 400	1 800	1 250
éclairage							150	
récompenses élèves			116				100	

En 1890-1891, le taux horaire des enseignants est de 5 francs. Les dépenses d'investissement comprennent, en 1847, 700 francs pour la réfection des locaux ; de 1880 à 1886, 200 francs pour l'achat de modèles en plâtre.

année	recettes	dépenses	différence
1828	300	309	- 9
1829	987	896	+ 91
1830	1 303	1 338	- 35
1831	916	553	+ 363
1832		296	- 296
1833		64	- 64

## École libre de sténodactylographie

Sources : AD Corrèze 9 M 35 ; annuaires départementaux

<b>Adresse</b>	rue Limousi.
<b>Période d'activité</b>	L'école n'est signalée que pour l'année 1937.
<b>Statut</b>	Établissement privé.
<b>Personnel</b>	La directrice est madame Richard.

## École militaire préparatoire technique

Sources : AD Corrèze 1 E dépôt 272/337 ; annuaires départementaux 1930 et 1937 ; *Annuaire général de l'Université et de l'enseignement français*, 1929-1930, p. 362 ; 1931-1932, p. 375 ; 1933-1934, p. 375 ; 1934-1935, p. 375 ; 1935-1936, p. 375 ; 1936-1937, p. 375 ; 1937-1938, p. 375 ; 1938-1939, p. 375 ; 1939-1940, p. 375 ; L'essentiel des archives de cette école est actuellement conservé à l'E.N.T.S.O.A. d'Issoire.

- Adresse** Casernes La Botte, des Récollets et Marbot à Tulle.
- Période d'activité** L'école est créée par le décret du 23 mai 1924 portant dissolution de l'école militaire de Montreuil dont elle reprend le drapeau et les traditions. Elle ouvre le 1<sup>er</sup> octobre 1924 et fonctionne jusqu'en 1967.
- Statut** École publique rattachée au ministère de la Guerre, direction de l'Artillerie. Le décret du 28 août 1924 la rattache administrativement à la manufacture d'armes de Tulle.
- But** En 1924, former en électricité et en mécanique un personnel capable d'utiliser et d'entretenir le matériel de l'armée, former des cadres assurant la recherche appliquée en matière d'armement ; en 1931, l'accent est mis sur les chars, les avions, les automobiles, le matériel pyrotechnique et l'armurerie ; en 1937, la formation porte sur toutes les armes et surtout sur les automobiles et les chars.
- Personnel** Les commandants successifs de l'école sont le lieutenant-colonel Chalaux, sous-directeur technique de la manufacture d'armes de Tulle (1924-?), le lieutenant-colonel Giraud (vers 1929-1932), le chef d'escadron Maillard (1932-1936), le chef d'escadron, puis lieutenant-colonel Faucard (1936-1939). En 1930, le personnel comprend aussi 15 officiers et sous-officiers chargés de la discipline, de l'administration, du matériel ou de la santé, un professeur principal, trois professeurs de lettres, trois professeurs de physique, quatre professeurs de mathématiques, quatre professeurs de technologie et de dessin.
- Élèves** En 1924, les élèves sont ceux de l'École des enfants de troupe de Montreuil-sur-Mer dissoute lors de la création de l'établissement de Tulle.
- Effectifs** 700 élèves en 1930, 600 en 1937.
- Admission** L'âge requis pour l'admission est 15 ans en 1930, de 13 ans en 1937.
- Rétribution scolaire** Néant ; l'école est gratuite.
- Enseignement** Le cursus est de deux ans entre 1924 et 1931, de trois entre 1931 et 1933, puis de quatre ans, les élèves entrant plus jeunes à l'école. L'enseignement général porte sur les lettres, les mathématiques et les sciences ; l'enseignement technique sur la technologie, le dessin, l'ajustage, les

machines-outils, la forge, la menuiserie et les traitements thermiques. Le niveau d'enseignement est celui des écoles nationales professionnelles. De 1929 à 1939, l'instruction générale se fait en 13 heures hebdomadaires et l'instruction technique en 25 heures. Les élèves sont divisés en 3 ou 4 compagnies de plusieurs sections chacune ; ils sont aussi divisés en 3 batteries en fonction de la caserne où ils logent.

**Débouchés** À la sortie de l'école, les élèves sont affectés pour un an à un centre de spécialisation de leur choix, puis, à 18 ans, ils s'engagent pour 5 ans dans l'armée. Les meilleurs (environ 12 %) passent des diplômes techniques supérieurs et deviennent officiers.

### École municipale de dessin

Sources : AD Corrèze 1 E dépôt 272/807; 21 W 833 C.

**Adresse** Deux salles de l'école maternelle sise au 13, rue Vieille Préfecture.

**Période d'activité** Créée par décision du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts du 23 décembre 1899, l'école est ouverte le 24 avril 1900 et fonctionne encore après 1944. En 1928, à la suite du décès du directeur les cours sont temporairement suspendus. En 1933, un projet qui ne sera pas réalisé prévoit l'intégration de l'école dans les cours professionnels obligatoires.

**Statut** École publique municipale.

**But** Apprendre à réaliser des calques pour la manufacture d'armes de Tulle. Après 1921, apprendre en outre à réaliser des compositions décoratives pour la broderie (rénovation du point de Tulle).

**Administration** Une commission de surveillance et de perfectionnement est attestée dès 1899 et comprend des représentants de la mairie et de l'inspection du dessin. Elle tient quatre réunions par an, dont celle de l'organisation des concours de fin d'année.

**Personnel** Les directeurs successifs sont Michel Soulié, professeur de dessin du lycée (1900-1927), Paul Desemery, ouvrier, puis dessinateur d'études à la fonderie de Ruelle, professeur de dessin et de technologie à l'École militaire préparatoire technique (1928-1944). Le personnel comprend aussi un professeur et une femme de ménage.

**Admission** En 1899, avoir 12 ans révolus, savoir lire, écrire et compter ; les candidats extérieurs à Tulle doivent obtenir une autorisation du maire.

**Effectifs** De 50 élèves en 1900, 60 en 1931.

**Profession des élèves** En 1925, les entreprises Rival et Contensouzac y envoient aussi leurs apprentis ; en 1931, les élèves sont des apprentis de la manufacture d'armes de Tulle qui fréquentent le cours de dessin industriel ou des écoliers et écolières pour le cours de dessin d'art.

**Rétribution scolaire** Néant ; les cours sont gratuits.

**Enseignement** Les cours fonctionnent du mois d'octobre au mois de juillet. L'enseignement comprend : dessin géométrique et industriel pour les garçons, dessin d'imitation pour les filles. Le cursus comprend deux ans d'études. Les cours se déroulent le soir, en 1899, quatre séances par semaine, en 1933, le mardi et le jeudi soir. En 1899, deux sections sont prévues, une pour le dessin géométrique et industriel et une pour le dessin d'imitation. Il n'est pas sûr qu'elles aient fonctionné. Entre 1900 et 1907, un seul cours de garçons est attesté. Autour de 1918, 2 cours sont signalés, un pour les garçons et un pour les filles.

**Vie scolaire** Un règlement intérieur est signalé dès 1899 ainsi qu'un carnet de présence et de notes pour la période 1900-1918. Pour passer en classe supérieure, une moyenne de 12 est exigée.

**Sanction des études** À la fin de l'année, un concours est organisé, suivi d'une distribution de prix.

**Comptabilité** Après 1932, absence de documentation sur le budget. En 1936, suppression de la subvention de l'État.

recettes	1900-1920	1921	1923-1925	1926	1927-1928	1929-1932
subvention communale	1 400	1 900	1 900	2 231	2 134	2 167
subvention de l'État	700	700	950	1 116	1 116	1 083

dépenses	1900	1901-1904	1906-1907	1919-1920	1920-1925	1926	1927-1932
traitements enseignants	1 000	1 000	1 050	1 450	2 000	2 500	2 500
chauffage-éclairage	500	400	250	100	150	150	150
entretien matériel	100	100	100				
fournitures	200	300	400	250	300	300	200
récompenses élèves	200	200	200	170	200	200	200
femme de service	100	100	100	130	200	200	200
total	2 100	2 100	2 100	2 100	2 850	3 350	3 250

En 1899, l'achat du mobilier nécessite une dépense de 300 francs.

années	recettes	dépenses	différence
1900 à 1920	2 100	2 100	
1921	2 600	2 850	- 250
1923 à 1925	2 850	2 850	
1926	3 347	3 350	- 3
1927 à 1928	3 250	3 250	
1929 à 1932	3 250	3 250	

**Fournitures** En 1925, prêt de machines et de bleus de travail par les entreprises Rival et Contensouzac en échange de l'accueil de leurs apprentis.

### École Pigier

Sources : AD Corrèze 1 E dépôt 272/811 ;  
*Établissements Pigier, 1<sup>ers</sup> Cours pratiques de commerce [...]. Programme général.* -  
 Paris : Pigier, avril 1938, conservé dans AM Sarreguemines 14 R 4 (III/70).

**Adresse** 5, quai Vallon.

**Période d'activité** Ouverte le 1<sup>er</sup> septembre 1930. L'école fonctionne encore après 1938.

**Statut** École privée.

**Personnel** Les directeurs successifs sont Jean Fraisseix (1930-1937) et Lucie Lemarchand (1937 - ?).

**Enseignement** Commerce, comptabilité, sténodactylographie, correspondance, calcul, coupe, couture.

**Bâtiments** Deux salles de 4 x 4 mètres et de 5 x 7 mètres.

### École primaire supérieure de filles

Sources : AD Corrèze 2 O 2126 ; 2 O 2212 ; 468 T 4-11 ;  
 annuaires départementaux ; *Annuaire général de l'Université et de l'enseignement français*, 1929-1930, p. 374 ;  
 1931-1932, p. 374 ; 1932-1933, p. 374 ; 1933-1934, p. 374 ; 1934-1935, p. 374 ;  
 1935-1936, p. 374 ; 1939-1940, p. 374.

**Adresse** La Boudigale à Tulle. De 1914 à 1916, les élèves sont répartis entre divers locaux publics et privés. De septembre 1939 à 1940, l'enseignement s'effectue au tribunal, à la mairie et à l'école normale.

**Période d'activité** Créée par arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1904, l'école est ouverte le 3 octobre 1905 et fonctionne encore après 1940.

**Statut** Établissement public.

**Structure** En 1905, l'école est destinée à l'enseignement ménager, ce qui ne se réalisera pas. En 1920, une préparation au concours d'entrée dans les postes est assurée avec l'aide matérielle et en personnel des PTT. Une section commerciale est créée en 1931. Le nombre des classes passe de 3, en 1900-1905, à 6 en 1908-1911, 7 en 1917-1918, 9 en 1918-1921, 10 en 1927-1930 et 11 en 1931-1934.

**Personnel** Les directrices successives sont Mlle Chimot, ancienne professeur de l'école normale de Melun (1905 - après 1924), Mme Marguerite Danos-Asomption (vers 1928-1933), Mme Marguerite Durand-Beunat (1934-1940). Le personnel comprend encore : en 1908-11, 8 professeurs, en 1911-1912, 9 professeurs, en 1924-1932, 12 professeurs et 1 institutrice, en 1932-1936, 13 professeurs, en 1937- 1938, 14, en 1938, 5 professeurs de sciences ou de mathématiques, 5 professeurs de lettres, 1 d'anglais, 1 de comptabilité, 1 maîtresse auxiliaire de sténodactylographie, 1 de dessin, 1 de chant et 1 de gymnastique.

**Effectifs** Les statistiques ne donnent que les chiffres globaux, mais seulement une minorité d'entre elles suit une formation de type commercial.

1905-1906	1906-1907	1907-1908	1908-1909	1909-1910	1910-1911	1911-1912	1912-1913
223	288	280	270	278	292	299	308

1913-1914	1914-1915	1915-1916	1916-1917	1917-1918	1918-1919	1919-1920	1921-1922
347	236	282	283	316	348	348	348

1922-1923	1923-1924	1924-1925	1926-1927	1927-1928	1928-1929	1929-1930	1931-1932
379	380	382	421	425	439	397	385

1932-1933	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939	1939-1940
369	401	434	399	393	484	507	504

Ces chiffres tirés des AD Corrèze ne recouvrent pas entièrement ceux donnés par l'*Annuaire général de l'Université et de l'enseignement français*.

	15-11-1931	15-11-1932	15-11-1933	15-11-1934	15-11-1935	15-11-1939
Externes et demi-pensionnaires	110	126	140	119	126	301
Internes	237	230	238	239	212	135
Classes primaires	20	42	35	73	62	72
Total	367	398	413	431	400	508

Les effectifs par années d'études sont connues pour quelques années :

années d'études	1905-1906	1932-1933	1933-1934
classe préparatoire		20	45
1 <sup>re</sup> année	77	68	74
2 <sup>e</sup> année	100	55	55
3 <sup>e</sup> année	46	89	88
4 <sup>e</sup> année		48	37
1 <sup>re</sup> année de brevet supérieur		34	36
2 <sup>e</sup> année de brevet supérieur		32	37
3 <sup>e</sup> année de brevet supérieur		23	29
total	223	369	401

En 1937-1938, les classes d'orientation accueillent 116 élèves, 90 en 1938-1939.

**Rétribution scolaire** Néant ; les cours sont gratuits. La demi-pension coûte 850 francs, la pension, 1 900 francs en 1931-1934, 1 050 francs et 2 295 francs en 1938, 1 197 francs et 2 520 francs en 1939.

**Sanction des études** Les études sont sanctionnées par le certificat d'études primaires supérieures, puis à partir de 1917 par le brevet d'études primaires supérieures.

**Débouchés** La majorité des élèves entre à l'école normale. N'ont été retenues ici que celles embrassant des professions « techniques » :

professions	1906	1908	1909	1910	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918
administration						1					2
agriculture		15		5	1						
banque		1									
bureau			1		2						
chemin de fer		1	1								1
commerce	4	13	2	6					16	12	5
confection	4		3	4	6		2				
industrie				1	1				2	2	
postes	5	3	6	4	1			2	4		7

professions	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1926	1927	1928	1929	1931
administration		3	6	21	11		25	23	21	34	15
agriculture						15	6				
banque		5									
bureau							8	7	6	1	
commerce et industrie		10	3	10	15	15	2	11	12	18	17
postes	8						7				4

professions	1932	1933	1935	1936	1937	1938	1939
administration			10	9	19	3	9
agriculture			18	15	10	4	7
commerce et industrie	12	16	5	16		7	1

**Enseignement** Avant 1930, le cursus comprend trois années d'études, puis quatre années précédées d'une classe préparatoire. Avant 1914, l'enseignement est uniquement général. Un enseignement de type professionnel n'apparaît qu'en 1920, la sténodactylographie et l'anglais commercial en 1931. De 1937 à 1939, une classe d'orientation fonctionne (réforme de Jean Zay de mars 1937).

## École primaire supérieure de garçons

Sources : AN F<sup>17</sup> 9257, 9823 ; Annuaire départementaux.

**Adresse** Collège de Tulle (lycée à partir de 1887).

**Période d'activité** L'école est créée par ordonnance royale du 30 octobre 1842 à la suite d'une demande de la mairie du 22 décembre 1840 ; elle est encore mentionnée en 1891, puis semble se fondre peu à peu dans le collège jusqu'à se transformer probablement en enseignement secondaire spécial. À partir de 1872, son directeur est celui du collège. Jusqu'en 1887, le contrôle sur l'enseignement est exercé par le Comité de patronage de l'enseignement secondaire spécial formé de personnalités du monde politique ou économique tulliste.

**Statut** Établissement public.

**But** Préparer aux carrières du commerce, de l'industrie et des ponts-et-chaussées ou encore aux écoles d'arts et métiers.

**Personnel** Les directeurs successifs sont Perrier, professeur de dessin, de français et de mathématiques (1842-1863), puis Lafeuille (1863 - ?). Le personnel comprend encore trois professeurs. En 1877, l'école est signalée comme « tenue par les Frères »<sup>1</sup>.

**Admission** Recrutement par examen.

**Enseignement** Le cursus est d'un an au début, puis de deux ans à partir de 1846 jusqu'en 1851, puis de trois ans. L'enseignement comprend le dessin, le commerce et l'industrie, la physique et chimie, les mathématiques, l'histoire, la morale et la grammaire. Avant 1850, il comprend aussi l'italien et l'espagnol et, après 1851, la mécanique et l'arpentage. En 1891, les disciplines enseignées sont les mathématiques, la physique, le droit, l'histoire et la géographie, la

(1) AN F<sup>17</sup> 9257, rapport d'inspection de 1877.

grammaire, la comptabilité et le dessin graphique. Selon le rapport d'inspection de 1877, « c'est une très belle école ».

**Rétribution** 2 francs par mois pour les élèves externes, 250 francs pour les demi-pensionnaires et 400 francs pour les pensionnaires.

### **École professionnelle voir ci-dessus École de géométrie**

### **École des veuves de guerre « Le Point de Tulle »**

Sources : AD Corrèze R 534-535.

**Adresse** Un bâtiment municipal.

**Période d'activité** De la fin de l'année 1919 au 30 juin 1925.

**Statut** École publique départementale organisée pour répondre au décret du 21 mai 1919 relatif à la rééducation professionnelle des veuves de guerre.

**But** Donner un métier, si possible pouvant s'exercer à domicile, à des veuves de guerre en difficulté.

**Administration** Un comité technique composé de commerçants facilite l'écoulement des produits fabriqués. Un conseil d'administration, composé par le Comité départemental des mutilés de guerre, se réunit deux fois par an. Il comprend le préfet, l'inspecteur d'académie, des officiers, le directeur de l'Office départemental de placement et la directrice de l'école.

**Personnel** La directrice est Mme Meyrignac, enseignante de dentelle (1919-1925) ; elle est assistée par un professeur de lingerie.

**Effectifs** 51 élèves en 1920 ; 30 en 1923 ; 22 en 1924 ; 8 en 1925. En 1922, la section de sténo-dactylographie est suivie par 4 élèves.

**Enseignement** Le cursus annuel de lingerie et broderie peut être prolongé pour se perfectionner dans le point de Tulle (dentelle). Entre 1920 et 1922, l'école dispose aussi d'une section de sténodactylographie.

**Rétribution scolaire** Néant ; l'école est gratuite.

**Débouchés** À l'issue de leur cursus, les élèves peuvent entrer dans un atelier appelé «Coopérative de production» et dirigé par le professeur de lingerie. Elles y sont payées 7 francs par jour en 1922 durant une période de 150 jours. Cette période permet de constituer une réserve. Par la suite, elles vivent de la vente de leur production. En 1922, 8 anciennes élèves fréquentent cet atelier.

## Comptabilité

recettes	1920	1921	1922	1923	1924	1925
subvention Office national des mutilés				161 360	94 700	118 650
vente de machines à écrire				2 100		
vente de broderies				14 400	15 000	20 000
total	56 065	178 398	158 995	177 860	109 700	138 650

dépenses	1920	1921	1922	1923	1924	1925
traitements				17 200	17 200	19 200
personnel de service				1 200	1 200	1 500
indemnités journalières aux élèves				108 000	55 000	86 000
frais de déplacement				750	2 100	400
indemnités de logement				15 750	9 000	
chauffage				2 360	1 300	1 670
outillage				2 700	400	300
fournitures				14 400	15 000	20 000
prime rééducation des élèves				10 000	5 000	6 400
frais de bureau				800	800	600
assurances				700	700	580
autres dépenses				4 000	2 000	2 000
total	47 858	160 249	137 931	177 860	109 700	138 650

Les dépenses d'investissement comprennent 5 000 francs pour l'aménagement des locaux en 1921 et 962 francs de frais de liquidation du matériel en 1925.

## TURENNE

### Cours d'adultes à orientation agricole

Sources : AN F<sup>10</sup> 2673, 2676.

**Période d'activité** Le cours est signalé en 1937 dans un rapport d'inspection indiquant qu'il avait fonctionné toute l'année. Sa date de création est incertaine. Il est peut-être en relation avec l'instauration du cours postscolaire ménager agricole (voir ci-dessous). Il fonctionnait peut-être déjà en 1933-1934, mais les sources ne permettent pas de l'affirmer avec certitude<sup>1</sup>.

**Statut** Le cours dispose du statut de cours d'adultes. En tant que tel, il est inspecté par un inspecteur de l'enseignement primaire et non par le directeur des services agricoles compétent à l'égard des cours postsecondaires agricoles.

### Cours d'enseignement ménager

Sources : AN F<sup>10</sup> 2669, 2671 ; AD Corrèze 7 M 29, 468 T 11.

**Adresse** École de filles.

**Période d'activité** Le cours est fondé par arrêté du ministre de l'Agriculture du 26 mars 1923 comme cours postscolaire ménager agricole et il fonctionne jusqu'à la période postérieure à 1938. Cette création résulte d'une demande du conseil municipal prise par sa délibération du 28 janvier 1923 et appuyée par le préfet, le 23 février 1923.

**Statut** Cours postscolaire érigé en vertu de la loi du 2 août 1918.

---

(1) AN F<sup>10</sup> 2673, liste des cours postsecondaires agricoles et des cours d'adultes à orientation agricole pour l'année 1933-1934 qui signale l'existence de trois cours d'adultes à orientation agricole mais sans les désigner.

**Personnel**

En 1923, lors de sa création, le cours est assuré par l'institutrice Dubois qui touche une indemnité annuelle de 600 francs à cet effet.

**Recettes**

Le cours touche une subvention de 450 francs par année pour contribuer au paiement des indemnités de l'instituteur. Il touche aussi des subventions du Conseil général (150 francs en 1923) et du Syndicat agricole.

U



## USSEL

### Cours complémentaire de garçons

Source : AN F<sup>17</sup> 11682 ; AN F<sup>17</sup> 11705, enquête sur écoles d'enseignement technique de 1886.

- Période d'activité** Créé par délibération du conseil municipal du 8 février 1885, autorisé par le ministre de l'Instruction publique en 1886, le cours fonctionne à partir du 18 octobre 1886. Il est mentionné par l'enquête de novembre 1886 relative aux écoles dispensant un enseignement technique ainsi que dans un rapport de 1898.
- But** « permettre aux jeunes gens de la localité et des environs d'acquérir à peu de frais une bonne instruction primaire supérieure ».
- Statut** Établissement public.
- Personnel** En 1886, le personnel se compose du seul directeur touchant 2 100 francs de traitement.
- Effectifs** 14 élèves en 1886, tous externes.
- Admission** Posséder le certificat d'études primaires.
- Enseignement** Le cursus est d'un an et suit le programme officiel des cours complémentaires d'un an, néanmoins le programme de travail manuel (4 heures hebdomadaires) n'est pas encore assuré, l'aménagement des ateliers n'étant pas achevé en novembre 1886.
- Structure** Le cours est composé d'une seule classe.
- Comptabilité** Les dépenses d'appropriation se montent à 17 000 francs et les dépenses de première installation à 4 000 francs, couverts par une subvention communale de 21 000 francs. En novembre 1886, le cours ne possède pas de budget propre.
- Bâtiment** Le local appartient à la commune.

## Cours d'enseignement secondaire spécial

Sources : AD Corrèze 7 M 29 ; annuaires départementaux.

<b>Adresse</b>	Institution du Theil à Ussel.
<b>Période d'activité</b>	Le cours est mentionné de 1854 à 1886.
<b>Statut</b>	Établissement privé religieux.
<b>Personnel</b>	Un professeur du collège est spécialement chargé de cet enseignement, l'abbé Beaujean vers 1882, Lamoure vers 1885, Demathieu vers 1886.
<b>Élèves</b>	L'école accueille uniquement des garçons.

## Cours professionnels

Sources : AD Corrèze 9 M 35.

<b>Période d'activité</b>	Ils sont mentionnés pour la période 1920-1925.
<b>Effectifs</b>	Aucun chiffre n'est donné mais les effectifs sont jugés très insuffisants d'où la fermeture des cours en 1925.

## École d'agriculture d'hiver fixe

Sources : AD Corrèze 7 M 29 et 7 M 40 ; AN F<sup>0</sup> 2649, 2654-2655, 2671.

<b>Adresse</b>	Place Voltaire, dans les locaux de l'École primaire supérieure.
<b>Période d'activité</b>	La 1 <sup>re</sup> année, l'école fonctionne officiellement du 3 janvier 1921 au 14 novembre 1921, mais les cours s'arrêtent dès le 19 mars 1921 à la suite du départ des élèves pour cause de maladie. Le projet de création de l'école est signalé, une première fois, dans un rapport du Directeur des services agricoles, Fleckinger, le 21 janvier 1920. Son ouverture, prévue pour le 1 <sup>er</sup> décembre 1920, avait été votée par délibération du conseil général, le 5 mai 1920, et participait d'un ambitieux plan de développement de l'enseignement agricole qui ne sera pas pleinement réalisé. Un arrêté du ministère de l'Agriculture du 12 janvier 1921 la crée officiellement. Un autre arrêté, du 16 juin 1921, en modifie la composition du conseil de surveillance. Son

fonctionnement est encore attesté pour l'année 1922<sup>1</sup>. Sur une liste des effectifs de toutes les écoles d'agriculture d'hiver fixes de l'année 1922-1923<sup>2</sup>, elle est signalée comme « supprimée ».

**Statut** Établissement public, annexé à l'école primaire supérieure de garçons.

**Personnel** Le directeur technique est Dom, en fonction pour la période 1921-1922, même si le directeur administratif est le directeur de l'école primaire supérieure. En outre, le recrutement d'un professeur d'agriculture est prévu pour l'année 1923. Outre le directeur, le personnel se compose de 4 professeurs de l'école primaire supérieure (français, arpentage et travaux du fer, dessin et travaux du bois, géographie), d'un garde des forêts (sylviculture), d'un ingénieur (drainage et irrigation) et d'un vétérinaire (hygiène vétérinaire).

**Effectifs** Une liste d'octobre 1920 signale 4 élèves alors que l'école n'est pas encore ouverte. 5 élèves sont comptabilisés en 1921. Selon le rapport annuel du directeur pour 1921, seuls 4 élèves viennent régulièrement. Deux autres inscrits quittent rapidement les cours. Il explique cette défection par l'ouverture tardive de l'école : « Faute de main-d'oeuvre, les parents réclament de bonne heure leurs fils afin que ces derniers puissent les aider dans les travaux de remise en état des prairies et pacages ».

**Admission** Être âgé de 15 ans au minimum et titulaire du certificat d'études primaires.

**Enseignement** L'enseignement théorique comprend la correspondance agricole, c'est-à-dire le français, la géographie agricole et le dessin ; l'enseignement pratique est composé de culture, de reboisement, d'élevage, de menuiserie et de forge. Le cursus des études dure deux ans.

Le programme de l'année 1921 est conservé<sup>3</sup> : « Le programme prévu pour des élèves de première année comprend non seulement des cours d'agriculture proprement dite, mais encore des cours de sciences, de mathématiques, de français. Il nous a semblé nécessaire, afin que les jeunes gens qui fréquentent l'école d'agriculture, puissent suivre utilement tous les cours qui y sont professés, de laisser dans le programme une place importante à l'enseignement général. Certains élèves ont quitté l'école primaire depuis plus d'une année ; il est utile, croyons-nous, de leur faire réviser les différentes notions qu'ils y avaient apprises, en y adjoignant certains compléments nécessaires à l'étude raisonnée de l'agriculture ».

---

(1) AN F<sup>10</sup> 2655, lettre du directeur au ministère de l'Agriculture, 1<sup>er</sup> juin 1922.

(2) AN F<sup>10</sup> 2655.

(3) AN F<sup>10</sup> 2655, rapport annuel directeur du 4 mai 1921.

Il comprend : « I. Agriculture générale : a) La plante : graine, germination, conservation des semences, choix des semences ; b) La plante dans ses rapports avec le milieu extérieur : 1° étude sommaire de l'atmosphère, 2° étude du sol : ses constituants : argile, sable, humus et calcaire ; terres arables et étude de leurs différentes propriétés. Le sous-sol et ses rapports avec le sol. c) Amélioration des terres cultivées : 1° d'ordre physique : drainage et irrigation ; 2° d'ordre chimique : amendements et engrais ; d) Travail du sol ; e) Mise en valeur des terrains incultes. II. Horticulture. a) Le jardin potager ; b) Les arbres fruitiers. III. Sylviculture : a) Le climat ; b) Le sol ; c) Étude des différentes essences forestières à employer dans la Haute Corrèze et plus particulièrement pour le reboisement du plateau de Millevaches. IV. Sciences physiques, chimiques et naturelles. a) Notions élémentaires sur la pesanteur (balance), la densité (aéromètres, alcoomètres, ...), la pression (pression atmosphérique, prévision du temps, manomètres, etc.), la chaleur (thermomètre, notions succinctes de météorologie), l'électricité (foudre..., l'application de l'électricité à la ferme, application qui peut prendre pour notre région une importance particulière sera traitée plus amplement dans le cours de deuxième année : génie rural), l'optique ; b) Etude sommaire des principaux corps intéressant l'agriculture et leurs applications ; c) Botanique agricole. Etude des différents organes de la plante en s'attachant plus spécialement à l'étude de leur morphologie externe et de leur physiologie. Reproduction des végétaux. Plantes nuisibles. d) Zoologie agricole. Les microbes (bienfaisants et nuisibles), les vers, les limaces, les insectes (étude plus approfondie), les poissons (quelques notions de pisciculture), les reptiles, les oiseaux (utiles et nuisibles), les mammifères. V. Mathématiques et comptabilité agricole. a) Révision du cours d'arithmétique du C.E.P. ; b) Notions élémentaires de géométrie. Application de ces notions à l'arpentage, le cubage, etc., etc. c) Comptabilité agricole. VI. Français : en moyenne trois heures par semaine. 1 heure : narration française. 1 heure : dictée. 1 heure : instruction morale et civique. Le cours de langue française est le seul cours commun avec les élèves de 1<sup>ère</sup> année de l'école primaire supérieure. VII. Géographie : deux heures par semaine : a) Notions de géologie ; b) Notions de climatologie ; c) Les différentes régions agricoles de la France. VIII. Travaux manuels du fer et du bois. Faits dans un but essentiellement pratique. Les élèves s'exercent au maniement de la lime, du marteau, du rabot... Les résultats obtenus cette année dans ces applications manuelles sont des plus encourageants et nous laissent entrevoir la possibilité d'augmenter, si possible, le nombre d'heures affectées à ces travaux ».

Mais ce programme est resté inachevé à cause du départ de nombreux élèves pour cause de maladie. La session s'est donc terminée avec les vacances de Pâques. Seuls les cours de sylviculture et d'agriculture ont été terminés. Le cours de zootechnie a été interrompu à cause du décès du vétérinaire. Les heures laissées libres par cette défection ont été utilisées pour des cours d'agriculture. Le cours de sciences n'a pas eu lieu. Le directeur des haras de Pompadour propose des conférences.

L'emploi du temps pour 1921 comprend les matières suivantes :

Matières	Heures de cours	Heures d'applications
Agriculture générale et horticulture	90	30
Reboisement : sylviculture	30	10
Zootechnie générale	20	10
Sciences physiques, chimiques et naturelles	90	30
Mathématiques et comptabilité	30	4
Géographie et français	75	
Dessin		30
Travaux manuels du fer et du bois		60
	335	174

Mais les cours réellement assurés se décomposent ainsi<sup>1</sup> :

Matières enseignées	Heures de cours	Heures d'applications
Agriculture	82	20
Sylviculture	15	
Sciences	56	16
Mathématiques	19	
Français	30	
Géographie	16	
Travaux du bois		22
Travaux du fer		10
Dessin		40
	218	108

### Recettes

Le budget de 1921 prévoit 18.000 francs dont 800 francs versés par la commune et le reste par le conseil général et l'État. Sur le budget du ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1922, une dépense totale de 12 600 francs est prévue. Lors du projet du 5 mai 1920, le conseil général envisageait de déloquer 5 400 francs pour l'installation de l'école ; l'État intervient pour 12 600 francs.

### Dépenses

Pour l'année 1921, 218 heures de cours à 10 francs et 108 heures à 6 francs. Les autres dépenses concernent les fournitures en timbres-poste (23,75 francs) et la papeterie (50,25 francs), soit 74 francs au total.

### Bâtiments

L'école dispose de deux salles de l'école primaire supérieure, une pour les cours et une pour les expériences et le laboratoire. Selon le rapport annuel du directeur pour l'année 1921<sup>2</sup>, ces locaux sont suffisants pour la 1<sup>re</sup> année mais demandent à être agrandis pour l'année suivante qui comprendra deux sections. Or, l'école primaire supérieure n'est pas en mesure d'attribuer des locaux supplémentaires.

(1) AN F<sup>10</sup> 2655, rapport complémentaire du directeur, 6 mai 1921.

(2) *Ibid.*

**Matériel et fournitures** Pour la 1<sup>re</sup> année de fonctionnement, le matériel est fourni par l'école primaire supérieure : bois et fer pour les travaux manuels, produits de laboratoire.

## **École d'agriculture d'hiver ambulante**

Sources : AN F<sup>10</sup> 2655-2656, 2671 ; AD Corrèze 7 M 29 et 40 ; 468 T 9-10.

**Période d'activité** Son ouverture est projetée dans le rapport du Directeur des services agricoles, Fleckinger, du 21 janvier 1920. Le conseil général vote un crédit de 20 800 francs sur son budget du 4<sup>e</sup> trimestre 1920, dont la moitié devait être affectée à cette création. Le projet n'aboutira cependant pas immédiatement et l'école n'est définitivement créée que le 21 novembre 1927 à la suite d'un vote du conseil général prévoyant l'ouverture de trois écoles à Brive, Tulle et Ussel. Elle fonctionne de 1928 à 1935, puis de 1937 à 1939. La guerre met fin à son activité.

**Personnel** Les directeurs sont Cantuel, directeur technique de l'école de rééducation des mutilés d'Ussel (1920-1921), puis un professeur d'agriculture d'Ussel entre 1927 et 1939, dont Roche, en 1928-1929, et Chaulet en 1937. En 1938, les cours sont donnés par des instituteurs, un médecin et le directeur des services agricoles.

**Effectifs** Une vingtaine en moyenne par commune, âgés de 17 à 25 ans, dont :

1928-1929		1937-1938	
Communes	Effectifs	Communes	Effectifs
Eyguérande	11	Combressol	70
Merlines	14	Tarnac	25
		Sérandon	60
	25		155
En 1928-1929, il faut ajouter 10 élèves fréquentant les cours de façon intermittente.			

**Enseignement** Les cours ont lieu de novembre à mars. Pour 1920-1921, on connaît les sujets des conférences de Cantuel :

Lieu	Thèmes
Meymac	Les engrais du commerce
Meymac	Création des prairies temporaires
Ussel	Les engrais phosphatés
Bort	Création de champs d'expérience; le champ agricole
Bugeat	Le fumier de ferme
Bugeat	Les prairies temporaires
Sornac	Les engrais phosphatés et azotés
Peyrelevade	L'enseignement agricole à Ussel
Bar	Les syndicats agricoles; les semences
Corrèze	La sélection des semences

En 1927, un premier cours est donné à Saint-Exupéry ; en 1928-1929, 44 leçons sont organisées à Eyguérande et Merlines. Du 28 février au 14 mars 1937, la session a lieu à Combressol. Le professeur d'agriculture y donne 20 heures d'enseignement théorique et 2 heures d'enseignement pratique ; l'instituteur de Combressol prodigue 4 heures d'enseignement théorique et 1 heure d'enseignement pratique ; un notaire, 4 heures d'enseignement théorique ; un docteur, 2 heures d'enseignement théorique. L'enseignement théorique a lieu le soir de 19 à 21 heures. Il est aussi ouvert aux agriculteurs de plus de 15 ans.

En novembre 1937, la session se tient à Tarnac. Le professeur d'agriculture y donne 10 leçons : agriculture, zootechnie, sylviculture, parasitologie animale et végétale, hygiène animale ; 1 leçon d'hygiène humaine est assurée par le docteur ; 1 d'arpentage et cubage par l'instituteur.

En mars 1938, à Sérandon, 8 leçons sont données par le professeur d'agriculture, 1 leçon d'hygiène humaine par le docteur, 1 leçon de droit usuel par le notaire, 1 leçon de production, greffage, taille et formation du pommier par le chef de pratique horticole de l'école de Neuvic, 1 leçon d'arpentage et cubage par l'instituteur, 1 leçon sur la sélection des plantes et l'enseignement agricole par Roubin, directeur de l'école de Neuvic.

**Recettes** En 1938, l'État accorde une subvention de 2 548 francs et le département une subvention de 1 092 francs.

**Dépenses** En 1928-1929, l'organisation des cours revient à 1 470 francs.

## École d'agriculture du Theil

Sources : AD Corrèze 7 M 29 ; annuaires départementaux.

**Adresse** Le Theil près d'Ussel.

**Période d'activité** L'école fonctionne de 1926 à au-delà de 1939.

**Statut** Établissement privé.

**Personnel** Les directeurs successifs sont Michel Foury (1926-1927), François Legendre (1927-1932), Gourdon (1932-1934), Ribbes (1934-1935),

Saint-Royre (1935 - après 1939). En 1926, le personnel comprend encore un professeur, deux en 1931 et trois à partir de 1935.

### École primaire supérieure (1<sup>re</sup> école)

Sources : AN F<sup>7</sup> 9257 ; AD Corrèze 122 T 1.

<b>Adresse</b>	Institution du Theil à Ussel.
<b>Période d'activité</b>	Entre 1854 et les années 1890.
<b>Structure</b>	Cette école semble fonctionner parallèlement au cours d'enseignement secondaire spécial du collège privé d'Ussel (voir ci-dessus). La rareté des sources ne permet pas de bien distinguer les deux enseignements. Les deux intitulés pourraient désigner deux « sections » du collège privé s'adressant à des publics différents.

### École primaire supérieure de garçons (2<sup>e</sup> école)

Sources : AD Corrèze 468 T 6-11; annuaires départementaux ; *Annuaire général de l'Université et de l'enseignement français*, 1929-1930, p. 360 ; 1931-1932, p. 373, 1932-1933, p. 373 ; 1933-1934, p. 373 ; 1934-1935, p. 373 ; 1935-1936, p. 373 ; 1937-1938, p. 373 ; 1938-1939, p. 373 ; 1939-1940, p. 373.

<b>Adresse</b>	Place Voltaire.
<b>Période d'activité</b>	Créée en 1907, l'école fonctionne de septembre 1908 jusqu'à 1942, date de sa transformation en collège moderne à la suite de la réforme Carcopino.
<b>Statut</b>	Établissement public.
<b>Administration</b>	En 1908, le comité de patronage est composé du sous-préfet d'Ussel, de deux avocats, d'hommes de loi, de trois conseillers municipaux et d'un négociant.
<b>Structure</b>	En 1913, l'école se propose de donner un enseignement général, comptable et agricole et possède un champ d'expériences agricoles. Néanmoins, elle ne comprend pas de sections techniques propres. En 1917, une section industrielle de menuiserie et d'ajustage est créée. En 1929, elle comprend une section industrielle, une section commerciale et une section agricole ainsi qu'une 4 <sup>e</sup> année d'études préparant notamment au concours d'entrée dans les écoles d'arts et métiers. La section commerciale disparaît en 1932 mais les autres sections subsistent jusqu'en 1940.
<b>Régime</b>	Externat, demi-pension et internat.

## Personnel

Les directeurs successifs sont Leher, ancien professeur-économiste de l'école normale de Tulle (1908-1910), Mulot, ancien professeur de l'école primaire supérieure de Tarare, dans le Rhône (1910-1914), Deschamp, professeur de lettres (1914-1915), David, professeur à l'école primaire supérieure de Moulins dans l'Allier (1915-1916), Rougé, ancien professeur de l'école normale d'Aurillac dans le Cantal (1916-1926), Pierre Cantuel (1926-1934), A. Ferrier, ancien directeur de l'école primaire supérieure de Melle dans la Vienne (1934-1940).

Pour la composition du personnel, il existe deux sources discordantes, les AD de la Corrèze et l'*Annuaire général de l'Université et de l'enseignement français* :

AD Corrèze	1908-1911	1911-1914	1914-1916	1916-1917	1917-1918	1918-1919
Professeurs de :						
Chant						
Dessin industriel						1
Lettres	2			2	2	1
Sciences				2	2	5
Travaux manuels						1
		4	2			

AD Corrèze	1919-1921	1921-1922	1922-1926	1926-1927	1927-1928	1928-1932
Professeurs de :						
Agriculture			1	1	1	
Chant	1		1			1
Dessin industriel	1	1	1	1	1	1
Lettres	2	2	2	2	3	3
Sciences	3	3	3	3	3	3
Travaux manuels						
Contremaîtres		1	1			
Classes préparatoires			1	1	1	

AD Corrèze	1932-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1940
Professeurs de :					
Agriculture	1	1	1	1	1
Chant					1
Dessin industriel					
Lettres	4	3	4	5	5
Sciences	3	3	3	3	3
Travaux manuels					
Contremaîtres					
Classes préparatoires	1	1	1	1	1

Annuaire général	1929-1930	1931-1932	1932-1933	1933-1934	1934-1935
Professeurs dont :		1	2	2	2
Lettres		1	1	1	1
Sciences			1	1	1
Professeurs adjoints dont :	2	2	1	2	2
Lettres	1	1	1	1	1
Sciences	1	1		1	1
Instituteurs délégués dont :	4	3	4	4	3
Lettres	1	1	1	2	2
Mathématiques		1	1		
Sciences	1			1	1
Travaux agricoles	1		1		
Travaux manuels	1	1	1	1	
Maîtres auxiliaires	1				1

Annuaire général	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939	1939-1940
Professeurs	3	3	3	2	3
Lettres	2	2	2	1	2
Sciences	1	1	1	1	1
Professeurs adjoints	2	2	2	2	2
Lettres	1	1	1	1	1
Sciences	1	1	1	1	1
Instituteurs délégués		1	2	2	1
Lettres			1	1	
Sciences		1	1	1	1
Travaux agricoles					
Travaux manuels					
Maîtres auxiliaires	2	1	1	1	1

### Effectifs globaux

1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917
54	61	97	106	120	101	49	61	50	100

1918	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1926	1927	1928
96	93	108	128	124	129	141	153	146	141

1929	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
144	106	128	159	167	169	176	198	242	285

Pour 1914-1918, suppression de l'internat pour cause de réquisition militaire.

## Effectifs par sections

	1908	1909-1910	1910-1911	1911-1912	1912-1913	1913-1914	1914-1915	1915-1916	1916-1917
1 <sup>e</sup> année	18	30	51	46	46	53	16	32	29
2 <sup>e</sup> année	10	31	22	27	36	19	33	18	12
3 <sup>e</sup> année			24	33	38	29		11	9

	1917-1918	1918-1919	1919-1920	1920-1921	1926-1927	1927-1928	1928-1929	1929-1930	1931-1932
Cl. prépa					30	27	14	15	10
1 <sup>e</sup> année	48	50	45	56	53	55	49	49	25
2 <sup>e</sup> année	27	30	24	25	36	31	37	37	11
3 <sup>e</sup> année	15	16	22	16	36	29	41	40	26
4 <sup>e</sup> année				6	4	4	3	3	34

	1932-1933	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939	1939-1940
Cl. prépa	19	28	34	39	38	44	47	42
1 <sup>e</sup> année	51	44						
2 <sup>e</sup> année	26	18						
3 <sup>e</sup> année	24	14	133	130	176	154	195	243
4 <sup>e</sup> année	8	55						

Pour 1934-1940, le détail par année d'études n'est pas connu. La section agricole accueille 10 élèves en 1<sup>re</sup> année en 1917-1918, la section industrielle, 12, en 2<sup>e</sup> année pour 1918-1919. D'autres chiffres ne sont pas mentionnés. À partir de 1931, l'EPS prépare aussi au brevet supérieur (22 élèves en 1<sup>re</sup> année, 13 en 2<sup>e</sup> et 11 en 3<sup>e</sup> pour l'année 1932-1933).

**Effectifs par régime** Répartition entre externes et demi-pensionnaires et internes (les classes primaires exclues) :

	15-11-1929	15-11-1931	15-11-1932	15-11-1933	15-11-1934
Externes et Demi-pensionnaires	28	28	33	60	83
Internes	90	78	73	95	80

	15-11-1935	15-11-1936	15-11-1937	15-11-1938	15-11-1939
Externes et Demi-pensionnaires	73	81	83	93	24
Internes	58	57	74	99	119

**Admission** Posséder le certificat d'études primaires.

**Bourses** 2 boursiers en 1908-1909 et 1909-1910, 4 en 1910-1911 et 1913-1914 et 6 en 1912-1913.

**Rétribution scolaire** Néant ; les cours sont gratuits.

	1929-1930	1931-1932	1932-1933	1933-1934	1934-1935
Demi pension	1 050	1 100	1 100	?	1 000
Internat	2 100	2 200	2 200	?	2 000

	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939	1939-1940
Demi pension	1 000	1 000	1 050	1 140	1 260
Internat	2 000	2 000	2 000	2 448	2 700

### Débouchés

Professions	1909	1910	1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919
Administration					4					1	14
Agriculture	4	6		5	6		5		2	12	2
Apprentissage								2			
Artisanat	6										
Bureau	1		5			3				1	3
Chemin de fer	1	2		2	3			3	5	6	
Commerce	4	2	2	4	12	1					3
École professionnelle		3	4	1	1				1	1	5
Industrie		1	2	3	11	2			5		8
Ponts et chaussées					1						
Postes	2	3			3					2	

Professions	1920	1921	1922	1923	1924	1926	1927	1928	1929	1931	1932
Administration	4	2	5	3	4	3		3	2		4
Agriculture	3	10	3	6	7	9	5	6	4		1
Bureau						1	1	1	1		1
Commerce			6	9	3	4	4		3		4
École professionnelle	2	5	6		3		2	2		1	1
Industrie	8	5	9	6	9	6		7	3		6
Militaires							5			1	
Postes							8			5	

Professions	1933	1935	1936	1937	1938	1939
Administration	4	14	21	8	15	14
Agriculture	3	2	7	3	3	3
Commerce	3	1	8	6	7	3
Industrie	3	1	6	4		

- Enseignement** Le cursus est de 2 ans entre 1908 et 1910, puis de 3 ans jusqu'en 1920, et passe ensuite à quatre ans pour les élèves préparant le concours d'entrée dans les écoles d'arts-et-métiers.
- Sanction des cours** En 1908, certificat d'études primaires supérieures ; en 1931, brevet supérieur.
- Ateliers** En 1917, création d'un atelier de menuiserie et d'un atelier d'ajustage pour la section industrielle ; ils disposent d'un moteur électrique, de quatre tours et de fraiseuses.

## École de rééducation de mutilés

Sources : AD Corrèze R 534.

- Période d'activité** L'école ne semble avoir fonctionné qu'en 1921. Elle est fermée le 31 décembre 1921.
- Statut** École publique dépendant du ministère en charge des Anciens combattants.
- Administration** Le Comité de surveillance est composé par le Comité départemental des mutilés et veuves de guerre.
- Personnel** Le directeur technique est Pierre Cantuel, directeur de l'école primaire supérieure.
- Recettes** En 1921, l'Office national des mutilés et réformés de guerre verse une subvention de 57 331 francs.

## UZERCHE

### Chaire d'agriculture

Sources : AN AD XIX C 65 (rapport sur l'enseignement agricole en France, 1894), p. 163 ;  
AD Corrèze 7 M 31, 41, 331 ; 116 T 1-2 ; annuaires départementaux.

- Période d'activité** Ouverte en 1892, elle fonctionne jusque vers 1910.
- Statut** Public ; chaire dépendant de la chaire départementale d'agriculture de Tulle. Tout comme la chaire de Tulle, elle organise des tournées de conférences.
- Personnel** Les titulaires sont Meunier, diplômé de l'école de Grignon (28.10.1892 - après 1894), Léger (1902-1910).  
Pour les buts et l'enseignement *voir ci-dessus* chaire départementale d'agriculture de Tulle.

### Cours d'arpentage

Sources : AD Corrèze 149 T 2.

- Période d'activité** De mai 1808 à fin 1808.
- Statut** Cours public.
- But** Former des jeunes gens au métier de géomètre.
- Rétribution scolaire** Chaque élève paye 10 francs par mois ; cette somme peut éventuellement être remboursée par le ministre des Finances.
- Personnel** Le cours est assuré par Calmels, chef de bureau du cadastre de Tulle.
- Admission** Ne sont admis que les meilleurs élèves du cours de mathématiques donné à Tulle du 15 janvier au 1<sup>er</sup> mai 1808 par Calmels.

**Débouchés** À l'issue du cours, les meilleurs élèves reçoivent un certificat de capacité de l'ingénieur-vérificateur. En outre, si leur conduite a été jugée favorablement par le directeur des Contributions, le préfet de la Corrèze leur accorde une commission de géomètre du cadastre.

**Enseignement** Cours pratique de mesure des angles et de levé de plans dans le canton d'Uzerche.

### **École d'agriculture d'hiver ambulante (projet)**

Source : AN F<sup>10</sup> 2654.

**Adresse** L'école devait être annexée à l'école primaire supérieure.

**Période d'activité** La création d'une école d'agriculture d'hiver ambulante figure dans le plan du directeur des services agricoles de la Corrèze de l'année 1920. Malgré l'appui du conseil général et du ministre de l'Agriculture, la création n'est pas faite. À sa place, on ouvre une section agricole à l'école primaire supérieure (voir ci-dessous).

**Comptabilité** En 1920, le conseil général vote un crédit de 5 400 francs pour la création de l'école ; le ministère de l'Agriculture octroie 12 600 francs.

### **École primaire supérieure de garçons ou Collège public**

Sources : AN F<sup>10</sup> 2654 ; AN F<sup>17</sup> 9257 ; F<sup>17</sup> 11703 (enquête du ministère de l'Instruction publique, liste des EPS de garçons avec boursiers, 22 décembre 1886) ; AD Corrèze 122 T 1, 468 T 2-11, 2 O 2212 ; annuaires départementaux ; *Annuaire général de l'Université et de l'enseignement français*, 1929-1930, pp. 360-361 ; 1931-1932, p. 374 ; 1932-1933, p. 374 ; 1933-1934, p. 375 ; 1934-1935, p. 373 ; 1935-1936, p. 373 ; 1936-1937, p. 373 ; 1937-1938, p. 373 ; 1938-1939, p. 373 ; 1939-1940, p. 373.

**Adresse** Deux salles dans l'école primaire élémentaire.

**Période d'activité** Premier fonctionnement éphémère vers 1850. Elle est encore mentionnée dans un rapport d'inspection de 1877, puis recreation par décision ministérielle du 22 juillet 1879. L'école fonctionne toujours en 1940.

**Statut** Établissement public.

**But** En 1886, « faciliter aux enfants d'un groupe considérable de population l'accès des carrières agricoles, commerciales, industrielles et militaires » ; former des ouvriers et des agriculteurs mais avant 1910, l'absence d'atelier ne permet pas d'atteindre ce but.

**Administration** Avant 1904, mention d'un comité de patronage.

**Structure** Vers 1920, création d'une section agricole qui est signalée pour les années 1929-1940. Le plan du directeur des services agricoles de 1920 prévoyait de la transformer en école d'agriculture d'hiver ambulante (voir ci-dessus).

**Régime** Externat, demi-pension et pension.

**Personnel** Les directeurs successifs sont Montagnac (1851), Four (1881), Heldt (vers 1896), Menguy (jusqu'en 1907), Petit (1907-1908), Beaudroux (1908), Yon (1909-1912), Sandon, ancien professeur à l'école primaire supérieure d'Orléans (1912-1916), Cessac (d'octobre 1916 à 1926), Émile Touzé, ancien directeur de l'école primaire supérieure de Belvès (1926-1940), Lucien Chantemergue (1940) qui est mobilisé et remplacé par Touzé alors en retraite.

	1880-1910	1910-1917	1917-1921	1921-1929
Professeurs	2	4	5	6

	1929-1930	1932-1934	1935-1937	1937-1938	1938-1940
Professeurs dont	1	4			1
Anglais-Français	1	1			
Lettres		1			
Sciences		2			1
Travaux manuels					
Professeurs adjoints dont	2		2	1	1
Anglais-Français	1				
Éducation physique	1				
Lettres			1	1	1
Sciences			1		
Instituteurs délégués dont	1		2	3	2
Lettres			1	1	1
Sciences			1	2	1
Maîtres auxiliaires	1	1	1	1	1
Total	5	5	5	5	5

En 1886, le traitement du directeur est de 2 600 francs, celui des deux maîtres adjoints de 1 500 francs chacun, celui de l'instructeur militaire de 100 francs.

**Effectifs globaux** 33 élèves en 1883, 39 en novembre 1886 dont 15 en 1<sup>re</sup> année et 24 en 2<sup>e</sup> ; 19 sont externes et 20 pensionnaires. Par la suite, les effectifs sont en hausse constante :

1893-1894	1894-1895	1897-1898	1898-1899	1899-1900	1900-1901	1901-1902	1902-1903	1903-1904
31	26	53	54	62	68	70	70	85

1904-1905	1905-1906	1906-1907	1907-1908	1908-1909	1909-1910	1910-1911	1911-1912	1912-1913
?	87	?	90	82	96	101	100	86

1913-1914	1914-1915	1915-1916	1916-1917	1917-1918	1918-1919	1919-1920	1920-1921	1921-1922
73	42	43	65	85	90	98	109	125

1922-1923	1923-1924	1924-1925	1925-1926	1926-1927	1927-1928	1928-1929	1929-1930	1930-1931
123	128	130	?	150	167	159	155	148

1931-1932	1932-1933	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939	1939-1940
122	128	120	122	147	123	129	139	139

En 1914, suppression de l'internat réquisitionné par l'armée.

### Effectifs par années d'études

	1901-1902	1902-1903	1903-1904	1905-1906	1907-1908	1908-1909	1909-1910	1910-1911	1911-1912
Cl. prépa.								9	9
1 <sup>e</sup> année	29	29	38	26	35	25	31	21	21
2 <sup>e</sup> année	21	23	24	34	28	32	26	23	23
3 <sup>e</sup> année	20	19	23	27	27	25	39	48	47

	1912-1913	1913-1914	1914-1915	1915-1916	1916-1917	1917-1918	1918-1919	1919-1920	1920-1921
Cl. prépa.	17	13	8		10	13	18	17	17
1 <sup>e</sup> année	28	23	9	21	26	31	23	37	56
2 <sup>e</sup> année	13	21	13	8	20	24	23	22	20
3 <sup>e</sup> année	28	16	12	14	9	19	26	22	16

	1921-1922	1922-1923	1923-1924	1924-1925	1926-1927	1927-1928	1928-1929	1929-1930	1930-1931
Cl. prépa.	38	30	26	24	25	21	13	10	17
1 <sup>e</sup> année	36	24	43	40	48	53	36	27	32
2 <sup>e</sup> année	27	21	22	33	35	39	43	31	20
3 <sup>e</sup> année	24	29	37	33	42	54	67	87	79

	1931-1932	1932-1933	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939	1939-1940
Cl. prépa.	12	23	30	30	29	26	17	26	26
1 <sup>e</sup> année	27	24	29						
2 <sup>e</sup> année	24	19	19	92	89	97	112	113	113
3 <sup>e</sup> année	59	62	42						

En 1930-1931, la section agricole comprend, pour la 3<sup>e</sup> année, la moitié des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années réparties sur deux classes. En 1934-1940, le détail par années d'études n'est plus précisé.

### Effectifs par régime

	15-11-1929	15-11-1931	15-11-1932	15-11-1933	15-11-1934
Externes et demi-pensionnaires	29	26	36	34	32
Internes	125	92	90	83	82
Classes préparatoires	10	?	25	19	?

	15-11-1935	15-11-1936	15-11-1937	15-11-1938	15-12-1939
Externes et demi-pensionnaires	42	30	39	43	94
Internes	76	67	76	70	0
Classes préparatoires	?				

Le 15 décembre 1939, l'internat est fermé.

**Admission** Être âgé de 12 ans minimum et posséder le certificat d'études primaires.

**Rétribution scolaire** Néant ; les cours sont gratuits. Le prix de la pension est :

1929	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
1 950	2 100	2 100	2 100	1 900	1 900	2 100	2 100	2 340	2 592

**Bourses** En 1886, 7 bourses entières de l'État de 500 francs chacune sont accordées ; 17 bourses en 1907-1908, 14 de 1908 à 1910, 13 de 1910 à 1913 et 12 en 1913-14.

**Enseignement** Jusqu'en 1902, le cursus dure deux ans, puis trois après cette date. En 1910, création d'une classe préparatoire. Le programme officiel des EPS est suivi. Le seul travail manuel effectué à cette date est le jardinage. Les élèves effectuent cependant quelques manipulations. L'existence d'un champ d'expérimentation permet l'installation d'une section agricole. Vers 1920, l'enseignement commercial ou agricole occupe deux heures par semaine.

## Débouchés

	1894	1895	1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903	1904	1905
Administration	-	-	1	-	4	-	3	1	-	-	1
Agriculture	1	-	-	1	1	-	2	7	3	-	-
Apprentissage	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chemin de fer	-	-	-	-	-	-	1	-	-	2	2
Commerce	-	-	-	2	-	-	1	7	5	7	1
École professionnelle	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Industrie	-	-	-	3	1	-	5	4	6	5	-
Postes	-	1	2	-	-	2	3	-	-	-	-

Professions	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1915	1916	1917	1918
Administration	2	1	3	2	2	1	3	-	-	-	2
Agriculture	5	10	3	5	5	-	1	-	-	5	1
Bureau	-	-	-	1	-	3	-	-	-	-	-
Chemin de fer	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-
Commerce	1	1	-	-	-	1	-	1	2	2	9
École professionnelle	-	-	2	-	-	-	-	-	1	1	-
Industrie	3	-	3	7	7	-	6	-	2	2	-
Postes	-	2	-	2	2	-	4	-	-	1	-

Professions	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1926	1927	1928	1929	1931
Administration	1	3	5	1	3	3	3	2	5	8	-
Agriculture	6	9	6	12	10	12	13	8	12	6	6
Chemin de fer	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commerce	-	1	4	3	6	3	6	6	3	5	2
École professionnelle	4	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industrie	3	1	5	2	1	2	2	1	4	3	4
Postes	-	-	-	-	-	-	6	6	-	-	15

Professions	1932	1933	1935	1936	1937	1938	1939
Administration	4	1	5	5	4	3	6
Agriculture	6	9	10	4	6	7	6
Bureau	3	1	-	-	-	-	-
Commerce	2	6	3	3	5	5	4
Industrie	4	5	2	3	4	4	4

## Bâtiments

Deux salles dans un local communal.

## Ateliers

En 1886, « l'école n'a pas encore d'ateliers ». Vers 1910, ouverture d'un atelier.

## Comptabilité

En 1879, l'État fournit 5 000 francs pour l'aménagement des locaux ; le conseil général en octroie autant. L'ensemble des dépenses d'appropriation revient à 9 800 francs. En 1886, la commune octroie une subvention de 5 300 francs, le département de 500 francs et l'État, 9 000 francs

pour les travaux d'équipement. Le budget 1886 est en équilibre avec 15 560 francs de dépenses et de recettes. Dans les recettes, 9 860 francs proviennent du produit des pensions, 100 francs de la commune, 5 600 francs de l'État. Le budget extraordinaire comprend 32 francs de dépenses et de recettes.

V



## VARETZ

### École de viticulture

Sources : AD Corrèze 7 M 27, 53 T 2 ; annuaires départementaux.

<b>Adresse</b>	Colonie Sainte-Marie de Varetz.
<b>Période d'activité</b>	L'école est créée avant 1867 et fonctionne après 1872 jusqu'à une date indéterminée.
<b>But</b>	Former des jeunes gens à la viticulture et, dans une certaine limite, à des métiers annexes comme la tonnellerie, la distillerie ou la vannerie.
<b>Statut</b>	Établissement privé et religieux.
<b>Personnel</b>	Jusqu'en 1868, le directeur est l'abbé Raboisson, puis entre 1868 et après 1872, l'abbé Barbe, curé de Varetz.
<b>Admission</b>	Avoir entre 13 et 18 ans. Le directeur semble choisir les élèves en fonction des postes de travail dans la colonie agricole.
<b>Effectifs</b>	Une demi-douzaine d'élèves.
<b>Enseignement</b>	L'enseignement théorique s'effectue le matin et les travaux pratiques l'après-midi (choix des cépages, plantation et taille de la vigne, vinification et soin des vins).
<b>Recettes</b>	Le conseil général de la Corrèze crée deux bourses pour les élèves en 1870.



1933. Ce comité supervise les examens d'entrée et l'attribution des bourses. L'école dispose encore d'un conseil des professeurs chargé de l'organisation des seuls examens de passage entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> année. Ce conseil n'est mentionné que pour l'année 1929.

**Personnel** Les deux premiers directeurs sont Charles Gilbert (1926-1929), professeur d'agriculture à Brioude et ancien directeur des Services agricoles de la Haute-Loire, puis Jean Chabard (1929-1939), professeur d'agriculture à Laon.

Composition et traitements	1926-1927	1927-1928	1929-1930	1930-1931	1934-1935
Directeur	13 200	18 000	18 000	24 000	28 000
Professeur d'agriculture	13 200	18 000	21 000	28 000	32 000
Professeur-adjoint	8 700	11 600	14 000	15 900	15 900
Surveillant-répétiteur	10 000	12 600	15 300	17 500	19 000
Chef de pratique agricole	12 000	12 600	15 300	17 500	19 000
Chef de pratique horticole	10 000	15 000	16 500	19 000	16 000
Chargé de cours vétérinaires	2 700	2 700	3 600	3 600	6 000
Ingénieur horticole chargé de cours				11 500	11 500

Composition et traitements	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939
Directeur	28.000	28.000	28.000	32.000
Professeur d'agriculture	32.000	32.000	32.000	32.000
Professeur d'horticulture				16.000
Professeur-adjoint	15.900	15.900	17.500	18.100
Surveillant-répétiteur	19.000	19.000	19.000	11.500
Chef de pratique agricole	19.000	19.000	19.000	19.000
Chef de pratique horticole	16.000	16.000	17.500	17.500
Chargé de cours vétérinaires	4.000	4.000	4.000	4.000
Ingénieur hort. chargé de cours	11.500	11.500	11.500	

**Admission** En principe, il faut avoir de 13 à 18 ans, sauf dérogation pour les élèves n'ayant pas encore atteint leurs 13 ans ou ayant dépassé l'âge de 18 ans. Un examen d'entrée est obligatoire pour les non titulaires du certificat d'études primaires ou pour les candidats à l'obtention d'une bourse. À partir de 1929, l'entrée directe en 2<sup>e</sup> année est possible pour les élèves dont l'instruction générale est suffisante.

**Effectifs** Entre 1926 et 1939, l'école accueille une trentaine d'élèves en moyenne. Les chiffres diffèrent en fonction des sources : a) chiffres AD Corrèze, b) chiffres AN au 1<sup>er</sup> mai de l'année en cours (exemple : 1935 = 1.5.1936) :

	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
a	29	37	21	23	15	17	28	31	33	28	29	32	36
b	29	25	?	22	12	?	?	?	35	31	34	36	39

**Effectifs par année** Chiffres AD Corrèze (AD) et Archives nationales (AN) :

AD	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
1 <sup>e</sup> a	29	14	15	11	5	13	13	16	14	15	17	17	21
2 <sup>e</sup> a		23	6	12	10	4	15	15	19	13	12	15	15

AN	1926-1927	1927-1928	1929-1930	1930-1931	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939
1 <sup>e</sup> a	29	8	10	4	13	12	15	18	16
2 <sup>e</sup> a		17	12	8	21	19	19	10	14
3 <sup>e</sup> a								8	9

La 3<sup>e</sup> année est une année préparatoire à l'École nationale d'horticulture de Versailles (AN F<sup>10</sup> 2578, statistique du 1<sup>er</sup> mai 1938).

**Âge des élèves** Deux statistiques différentes selon les sources.

D'après les documents des archives de la Corrèze :

AD Corrèze	1926-1927	1927-1928	1928-1929	1929-1930	1930-1931	1931-1932
13 ans	7	3	1	1	4	6
14 ans	11	10	11	4	-	6
15 ans	3	9	5	13	4	1
16 ans	3	2	3	2	4	-
17 ans	-	1	-	3	2	1
18 ans	-	1	-	-	1	-
plus 18 ans	-	-	1	-	-	1
non indiqué	5	11	-	-	-	2
Total	29	37	21	23	15	17

AD Corrèze	1932-1933	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939
13 ans	5	2	7	4	7	7	7
14 ans	11	10	16	9	10	8	9
15 ans	7	7	5	12	8	13	8
16 ans	1	4	-	2	3	2	5
17 ans	1	4	2	1	1	-	2
18 ans	-	-	-	-	-	1	1
plus 18 ans	-	1	2	-	-	-	-
non indiqué	3	3	1	-	-	1	4
	28	31	33	28	29	32	36

Les élèves dont l'âge n'est pas indiqué sont ceux qui sont rentrés en cours d'année scolaire.

D'après les documents des Archives nationales avec distinction par année d'études :

AN	1926-1927	1927-1928		1929-1930		1930-1931		1934-1935	
	1 <sup>e</sup> année	1 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> année						
- 13	2	1	-	1	-	-	-	-	-
13	6	-	1	-	-	2	1	4	2
14	14	5	3	4	-	-	-	9	6
15	4	2	10	3	10	-	3	-	6
16	3	-	2	-	1	1	3	-	2
17	-	-	2	2	1	-	-	-	3
18	-	1	-	-	-	-	1	-	-
19	-	-	-	-	-	1	-	-	2
20	-	-	-	-	-	-	-	-	-
+ 20	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	29	9	18	10	12	4	8	13	21

AN	1935-1936		1936-1937		1937-1938			1938-1939		
	1 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> année	1 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> année	1 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	1 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année
- 13	1	-	3	-	2	-	-	-	-	-
13	3	-	3	-	2	2	-	5	1	-
14	5	3	8	3	5	2	-	7	-	-
15	3	12	1	7	8	5	2	3	5	-
16	-	3	-	6	1	1	3	1	5	5
17	-	1	-	2	-	-	1	-	3	2
18	-	-	-	1	-	-	2	-	-	1
19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
20	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
+ 20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	12	19	15	19	18	10	8	16	14	9

**Antécédents scolaires** D'après les dossiers des Archives nationales :

Études antérieures	1926-1927	1937-1938	1938-1939
Enseignement secondaire	1	3	1
Écoles primaires supérieures	1	-	-
Cours complémentaires	1	-	-
Écoles primaires élémentaires	23	-	-
Écoles d'agriculture	2	1	3

Chez la plupart des élèves figure la mention « chez les parents » qui signifie sans doute qu'à leur sortie de l'école primaire élémentaire, ils ont travaillé à domicile. Les écoles agricoles mentionnées sont Agen (1926), Pétré (1937), Cibeiens, Le Paralet et Beaune (1938).

**Origine géographique** Pour 171 élèves, le lieu de naissance est indiqué dans le registre matricule des années 1926-1939 :

Répartition par département	Nombre	%
Corrèze	82	47,95
Autres départements	89	52,05
Total	171	

Répartition par distance	Nombre	%
De 0 à 10 km	36	21,05
De 10 à 30 km	38	22,22
Corrèze plus de 30 km	9	5,26
Plus de 30 km : départements « petite couronne »	26	15,20
Plus de 30 km : départements « grande couronne »	22	12,86
Plus de 30 km : autres départements	39	22,81
Colonies	1	0,58
Total	171	

Corrèze : de 0 à 10 km			
Allasac	5	Saint-Bonnet-la-Rivière	3
Ayen	2	Saint-Solve	1
Juillac	3	Saint-Viance	1
Objat	6	Ségonzac	1
Orgnac-sur-Vézère	3	Vars-sur-Roseix	1
Rosières-de-Juillac	2	Voutezac	4
Saint-Aulaire	1	Yssandon	3

De 10 à 30 km			
Corrèze :	37	Malemort-sur-Corrèze	1
Albignac	2	Mansac	3
Arnac-Pompadour	2	Nespouls	3
Aubazine	1	Noailles	1
Beynat	3	Perpezac-le-Noir	1
Beysnac	2	Saint-Julien-le-Vendomois	1
Beyssenac	1	Saint-Pantaléon-de-Larche	4
Brive	4	Saint-Pardoux-Corbier	2
Larche	1	Troche	1
Lissac-sur-Couze	1	Vigeois	2
Lubersac	1	Dordogne : Terrasson	1

Corrèze : plus de 30 km			
Eyrein	1	Queyssac-lès-Vignes	4
Liourdres	1	Sioniac	1
Nonards	1	Végennes	1

Plus de 30 km : « Petite Couronne »			
Dordogne :		Lot : Prudhomat	1
Bergerac	1	Puy-de-Dôme : Jôze	1
Brantôme	2	Haute-Vienne :	
Chantérac	1	La Croisille	2
Coulaures	1	Dournazac	3
Nontron	1	Limoges	2
Payzac	1	Meilhac	1
Saint-Cyr-les-Champagnes	1	Nexon	1
Saint-Martin-de-Fressangeas	1	Creuse : Bazelat	1
Saint-Mesmin	1	Saint-Agnan-de-Versillat	2
Sainte-Trie	1	Saint-Fiel	1

Plus de 30 km : « Grande couronne »			
Tarn-et-Garonne :		Gironde : Bordeaux	1
Molières	1	Saint-Sulpice-Izon	1
Montauban	1	Sauveterre-de-Guyenne	1
Lot-et-Garonne : Marmande	1	Deux-Sèvres :	
		Couture-d'Argenson	1
Vienne : Brigueuil-le-Chantre	1	Indre : Le Blanc	1
Mirebeau	1	Clion	1
Poitiers	2	Issoudun	1
Indre-et-Loire : Rochecorbon	1	Cher :	
Saint-Pierre-des-Corps	1	Saint-Amand-Montron	1
Tours	2	Vierzon	1
Allier : Cressanges	1	Loire : Saint-Étienne	1

Plus de 30 km : autres départements			
Ardennes : Charleville	1	Seine : Asnières	1
Aube : Arcis-sur-Aube	1	Bondy	1
Calvados : Ablon	1	Colombes	2
Eure : Miserey	1	Ivry-sur-Seine	1
Finistère : Saint-Yvi	1	Juvisy-sur-Orge	1
Loire-Inférieure : Nantes	1	Paris	11
Loiret : Orléans	2	Saint-Maur-des-Fossés	1
Morbihan : Montertelot	1	Seine-Inférieure : Rouen	1
Nièvre : Prémery	1	Seine-et-Oise : Versailles	1
Nord : Armentières	1	Saint-Germain-en-Laye	1
Oise : Noiremont	1	Somme : Ault	1
Orne : Sées	1	Vendée : Noirmoutier	1
Bas-Rhin : Pfaffenhofen	1	Velluire	1
Haut-Rhin : Ferrette	1	Tonkin : Hay-Long	1

**Profession des parents** Elle est indiquée dans le registre des élèves pour les années 1927 à 1939. Les intitulés figurant dans les registres ont été reproduits tels quels. Pour 171 élèves, en les regroupant par grandes catégories, on trouve :

Catégorie	Nombre	%
Administration	36	21,05
Agriculture	96	56,14
Alimentation	2	1,17
Armée	1	0,58
Artisanat	5	2,92
Commerce	9	5,27
Industrie	4	2,34
Santé	2	1,17
Non identifié	16	9,36

Catégorie	Profession	Nombre	%
Administration	Architecte	1	0,58
	Employé de banque	3	1,75
	Employé de chemin de fer	26	15,20
	Employé de ministère	1	0,58
	Employé des ponts et chaussées	1	0,58
	Expéditeur-Commissionnaire	1	0,58
	Facteur	3	1,75
Agriculture	Agriculteur	24	14,03
	Arboriculteur	1	0,58
	Cultivateur	58	33,92
	Horticulteur	4	2,34
	Journalier	2	1,17
	Manœuvre agricole	1	0,58
	Ouvrier agricole	1	0,58
	Paysagiste	1	0,58
	Pépiniériste	1	0,58
	Régisseur agricole	1	0,58
	Retraité des haras	1	0,58
Valet de ferme	1	0,58	
Alimentation	Boulangier	1	0,58
	Restaurateur	1	0,58
Armée	Militaire	1	0,58
Artisanat	Couturière	1	0,58
	Joillier	1	0,58
	Mécanicien en machines agricoles	1	0,58
	Orthopédiste	1	0,58
	Sabotier	1	0,58
Commerce	Commerçant	2	1,17
	Marchand de vin	1	0,58
	Marchand grainier	2	1,17
	Négociant	2	1,17
	Voyageur de commerce	2	1,17
Industrie	Employé d'usine	1	0,58
	Mécanicien de chemin de fer	1	0,58
	Ouvrier métallurgiste	1	0,58
	Verrier	1	0,58
Santé	Infirmière	1	0,58
	Médecin	1	0,58
Non identifié	Mutilé de guerre	1	0,58
	Pupille	1	0,58
	Sans indication	14	84,87

**Rétribution scolaire** Néant ; l'école est gratuite pour les externes. La pension est de 1 400 francs en 1925, de 2 800 francs en 1938-1939, le blanchissage de

200 francs pour le dernier trimestre et de 120 francs pour les deux premiers, en 1938.

## Bourses

Des bourses sont accordées par l'État, le département, pour les Pupilles de la Nation, par la Fédération des associations agricoles (FAA), la Chambre d'agriculture de la Corrèze (CAC) et par la Compagnie des Chemins de fer de Paris-Orléans (CFPO, intégrée dans la SNCF en 1938). Le montant d'une bourse complète est de 1 600 francs en 1926, 2 000 francs en 1927 et 2 400 francs en 1931. Nombre des bourses attribuées en 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> année :

	État		Département		Pupilles		FAA		CAC		CFPO	
	1 <sup>e</sup> a.	2 <sup>e</sup> a.										
1926	2,75		3		5							
1927	3	1,5	3		5	2						
1928	3	1,5	2	1	5		1					
1929	3	3	4	1	2							
1930	3	3	1	3	1	2	1					
1931	3	2	3	1	1	1	1					
1932	2,5	3	2,5	3,5	4	3	1				2	
1933	3,5	1,5	3,5	4,5	3	5	1				3	2
1934	1,25	3,25	3	3	6				1		1	3
1935	3,25	3,25	1,25	5,75	1	3			1		2	1
1936	2	4	4,25	3,75	5				1		2	
1937	4	2	3,25	4,75	1	1			1		1	2
1938	4	4	2,75	3,75					1		2	

## Enseignement

Le cursus est de deux ans et comprend un enseignement général et des cours pratiques. La 1<sup>re</sup> année est consacrée à l'instruction générale : français, mathématiques, notions de mécanique appliquée, physique et chimie, botanique, zoologie appliquée à l'agriculture, production végétale et animale (alimentation et sélection du bétail). La 2<sup>e</sup> année porte sur l'enseignement pratique : arpentage, pompes à moteurs, zootechnie, horticulture et viticulture (taille, greffage, fumure, lutte contre les parasites), choix des variétés adaptées au climat, au sol et au marché, étude de la vinification, cidrerie, conservation des fruits et légumes (maïs). Les plans des exploitations ne laissent cependant apparaître aucun lieu pour ces dernières activités. Le programme comprend aussi la laiterie (fabrication du beurre et du fromage). En 1937-1938, une 3<sup>e</sup> année destinée à préparer le concours d'entrée à l'École nationale d'horticulture est ouverte.

L'arrêté du 24 janvier 1927 organise un enseignement pratique des travaux élémentaires du bois et du fer confié à des ouvriers spécialisés choisis dans le voisinage de l'école. Dans les faits, cet enseignement existe depuis l'ouverture de l'école. Il comporte par année scolaire un maximum de 30 applications de travaux du bois, 20 applications de travaux du fer, 30 applications de travaux de vannerie et 40 applications de conserve alimentaire, soit au total

120 applications d'une durée minimum de 4 heures chacune rétribuée 25 francs.

**Niveau scolaire** Moyenne annuelle des élèves en théorie et en pratique.

Notes	1926-1927		1927-1928				1929-1930				1930-1931			
	1° année		1° année		2° année		1° année		2° année		1° année		2° année	
	th	pr	th	pr	th	pr	th	pr	th	pr	th	pr	th	pr
- de 5			1											
5 à 8	1		1								1			
8 à 8,5	1		1		1		1							
8,5 à 9	2													
9 à 9,5	1				1									
9,5 à 10	2													
10 à 10,5	3													
10,5 à 11	4	1												
11 à 11,5	1		1	2							1		1	
11,5 à 12	4		1		1									
12 à 12,5	4		1		1						1			
12,5 à 13	1	2			3		2		1					
13 à 13,5	1	1	1		3		1		1			1	2	
13,5 à 14	1	1	1		1	1	2		4	1				
14 à 14,5	1	2	1	3	1	2		2			1		1	
14,5 à 15	1	9			1	1	2	1	2	1			1	
15 à 15,5	1	11		2	2	5	1	1	1	1		1	2	2
15,5 à 16		2		2	2	4	1	5	1	2			1	
16 à 16,5	1				1	2		1	2	2		1		
16,5 à 17						1				2		1		4
17 à 17,5						2				2				2
17,5 à 18										1				
inconnu														

Notes	1934-1935				1935-1936				1936-1937				
	1° année		2° année		1° année		2° année		1° année		2° année		
	th	pr	th	pr	th	pr	th	pr	th	pr	th	pr	
8,5 à 9	1												
9 à 9,5													
9,5 à 10													
10 à 10,5							1			1			
10,5 à 11			1										
11 à 11,5			1							1			
11,5 à 12			1		1					1			
12 à 12,5	1	1	3									2	
12,5 à 13	1	1	3				2			1			
13 à 13,5	2	1	3		1					1			
13,5 à 14	1		1				4	1		4	1	2	1
14 à 14,5	2	1	3		5		4			3		3	
14,5 à 15	2	1	1	1			3			1	1	3	
15 à 15,5	1	4	1	4		1	1	5		2	3	3	1
15,5 à 16		3	1	2	2	4	2	3		6	3	3	2
16 à 16,5	1	2	2	6	1	6	1	3	1	3	2	7	
16,5 à 17				6	2	1	1	2			1	2	
17 à 17,5				1			1	2		1		3	
17,5 à 18				1				3				3	
inconnu	2									1	1		

Notes	1937-1938						1938-1939					
	1 <sup>e</sup> année		1 <sup>e</sup> année		3 <sup>e</sup> année		1 <sup>e</sup> année		2 <sup>e</sup> année		3 <sup>e</sup> année	
	th	pr										
- de 8							1					
9 à 9,5							1					
9,5 à 10												
10 à 10,5									1			
10,5 à 11								1	1			
11 à 11,5	2		1									
11,5 à 12	2											
12 à 12,5	2								1			
12,5 à 13	1		1						1			
13 à 13,5	2				2		1					
13,5 à 14	2		2	1	1		1		1	1	1	
14 à 14,5	3		1	1	1		2		2		2	
14,5 à 15	2		3	2	1		2	1	2	1	1	
15 à 15,5		2	2	1	1		4	5		1	1	
15,5 à 16		3	2	3	2		1			2		1
16 à 16,5		11	2	6		1	3	6		3	2	
16,5 à 17				1	1		5	4	1	1	1	3
17 à 17,5						3		1		1		2
17,5 à 18												2
inconnu							2					

**Sanction des cours** Un examen de passage est nécessaire entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> année. Les élèves totalisant une moyenne d'au moins 13 sur 20 – 12 sur 20 à partir de 1935 – à l'issue de la 2<sup>e</sup> année obtiennent le diplôme d'agriculture.

**Vie scolaire** Au cours des années, à quelques nuances près, le déroulement de la scolarité ne change guère, comme le montrent les tableaux pour les années 1926-1927 à 1929-1930 et 1934-1935 à 1938-1939 :

1926-1927 à 1929-1930	Été (1 <sup>er</sup> avril au 1 <sup>er</sup> octobre)	Hiver (1 <sup>er</sup> octobre - 1 <sup>er</sup> avril)
Lever	6 h	6 h
Soins de propreté	6 – 6 h 30	6 – 6 h 30
Études		6 h 30 – 7 h
Petit déjeuner	6 h 30 – 7 h	7 h 30 – 8 h
Études	7 - 8 h	
Cours ou travaux pratiques	8 – 12 h	8 – 12 h
Déjeuner	12 – 12 h 30	12 – 12 h 30
Récréation et repos	12 h 30 – 14 h	12 h 30 – 13 h
Études	14 – 15 h	13 – 14 h
Cours et travaux pratiques	15 – 16 h 30	14 – 18 h
Goûter	16 h 30 – 17 h	
Cours et travaux pratiques	17 – 19 h 30	
Dîner	19 h 30 – 20 h	18 – 18 h 30
Récréation	20 – 20 h 30	18 h 30 – 19 h
Études	20 h 30 – 21 h 30	19 – 20 h 30
Coucher	21 h 30	20 h 30

1934-1935 à 1938-1939	Été	Hiver
Lever	6 h	6 h
Soins de propreté	6 – 6 h 30	6 – 6 h 30
Études	6 h 30 – 7 h 30	6 h 30 – 7 h 30
Petit déjeuner	7 h 30 – 8 h	7 h 30 – 8 h
Cours ou travaux pratiques	8 – 12 h	8 – 12 h
Déjeuner	12 – 12 h 30	12 – 12 h 30
Récréation et repos	12 h 30 – 14 h	12 h 30 – 13 h
Études	14 – 15 h	13 – 14 h
Cours et travaux pratiques	15 – 19 h 30	14 – 18 h
Goûter	16 h	
Dîner	19 h 30 – 20 h	18 – 18 h 30
Récréation	20 – 20 h 30	18 h 30 – 19 h
Études	20 h 30 – 21 h 30	19 – 20 h 30
Coucher	21 h 30	20 h 30

**Emploi du temps** Pour quelques années, l'emploi du temps révèle de nombreuses continuités :

1926-1927	Leçons	Horaires été	Horaires hiver
Lundi	Physique et applications Zoologie	14h30 -16h, 16h30 -17h30 17h30 - 19h	14h - 16h30 16h30 - 18h
Mardi	Arboriculture fruitière Applications Mathématiques Français	8h - 9h30 9h30 - 10h30 10h30 - 12h 14h30 - 16h	8h - 9h30 9h30 - 10h30 10h30 - 12h 14h - 15h30
Mercredi	Botanique (applications) Botanique Chimie	16h30 - 17h30 17h30 - 19h 8h - 9h30	15h 30 - 16h 30 16h 30 - 18h 8h - 9h 30
Jeudi	Applications Extérieur et hygiène Génie rural	9h 30 - 10h 30 10h 30 - 12h 14h 30 - 16h	9h 30 - 10h 30 10h 30 - 12h 14h 30 -15h 30
Vendredi	Applications Agriculture Dessin - géographie	16h 30 - 17h 30 17h 30 - 19h 8h - 9h 30	15h 30 -16h 30 16h 30 - 18h 8h - 9h 30
Samedi	Applications mathématiques Géologie-Culture potagère	9h 30 - 10h 30 10h 30 - 12h	9h 30 - 10h 30 10h 30 - 12h

1927-1928	Leçons	Horaires été	Horaires hiver
Lundi	Physique et applications Viticulture - Législation rurale Arboriculture fruitière	8h - 10h30, 14h30 - 17h30 10h30 - 12h 17h30 - 19h	8-10h 30, 14h à 16h 30 10h 30 - 12h 16h 30 - 18h
Mardi	Zoologie - Botanique Français, Apiculture, Aviculture Technologie	8h - 12 h 14h 30 - 16h 16h 30 - 19h	8h - 12 h 14h - 15h 30 15h 30 - 18h
Mercredi	Chimie et applications Français Mathématiques et applications	8h - 12 h 14h 30 - 16h 16h 30 - 19h	8h - 12 h 14h -15h 30 15h 30 - 18h
Jeudi	Chimie et applications Extérieur et zootechnie	8h - 10h 30 10h 30 - 12h et 14h - 16 h	8h - 10h 30 10h 30 - 12h, 14h - 15h 30
Vendredi	Parasitologie Arboriculture fruitière Génie rural et applications Géologie - Culture potagère	8h - 9h 30 9h 30 -12h 14h 30 - 17h 30 17h 30 -19h	8h - 9h 30 9h 30 - 12h 14h - 16h 30 16h 30 - 18h
Samedi	Géographie - Dessin Applications Arboriculture Agriculture Français - Technologie Culture potagère Génie rural - Culture potagère	8h - 9h 30 9h 30 - 10h 30 10h 30 - 12 h 14h 30 - 16h 16h 30 - 17h 30 17h 30 - 19h	8h - 9h 30 9h 30 - 10h 10h 30 - 12h 14h - 15h 30 15h 30 - 16h 30 16h 30 - 18h

1929-1930	Leçons	Horaires été	Horaires hiver
Lundi	Physique et applications Viticulture Arboriculture fruitière	8h - 10h 30 et 15h - 18 h 10h 30 - 12h 18h - 19h 30	8h - 10h 30, 14h - 16h 30 10h 30 - 12h 16h 30 - 18h
Mardi	Zoologie et applications Botanique Apiculture et aviculture Technologie et applications	8h - 10h 30 10h 30 - 12h 15h - 16h 30 17h - 19h 30	8h - 10h 30 10h 30 - 12h 14h - 15h 30 15h30 - 18h
Mercredi	Chimie et applications Mathématiques et applications Français	8h - 10h 30 10h 30 - 12h, 17h - 19h 30 15h - 16h 30	8h - 10h 30 10h 30 -12h, 15h 30 -18h 14h - 15h 30
Jeudi	Chimie et applications Extérieur et zootechnie Agriculture d'applications	8h - 10h 30 10h 30 - 12h 17h - 19h 30	8h - 10h 30 15h - 16h 30 15h 30 - 18h
Vendredi	Parasitologie Arboriculture fruitière Législation rurale Géologie - Culture potagère	8h - 9h 30 9h 30 - 12h 15h - 18 h 18h - 19h 30	8h - 9h 30 9h 30 - 12h 14h - 16h 30 16h 30 - 18h
Samedi	Français Arboric.fruitière (applications) Agriculture Technologie Culture potagère Génie rural	8h - 9h 30 9h 30 -10h 30 10h 30 -12h 15h - 16h 30 17h -18 h 18h - 19h 30	8h - 9h 30, 14h - 15h 30 9h 30 -10h 30 10h 30 - 12h - 15h 30 - 16h 30 16h 30 -18h

1930-1931/ 1937-1938	Leçons	Horaires été	Horaires hiver
Lundi	Physique et applications Arboriculture fruitière Physique et applications Culture potagère	8h - 10h 30 10h 30 - 12h 15h - 18 h 18h - 19h 30	8h - 10h 30 10h 30 - 12h 14h - 16h 30 16h 30 - 18h
Mardi	Zoologie et applications Français Apiculture et aviculture Technologie et applications	8h - 10h 30 10h 30 - 12h 15h - 16h 30 17h - 19h 30	8h - 10h 30 10h 30 - 12h 14h - 15h 30 15h 30 - 18h
Mercredi	Dessin botanique d'applications Mathématiques Botanique Mathématiques	8h - 10h 30 10h 30 - 12h 15h - 18 h 18h - 19h 30	8h - 10h 30 10h 30 - 12h 14h - 16h 30 16h30 - 18 h
Jeudi	Chimie et applications Extérieur et hygiène Français et Agriculture	8h - 10h 30 10h 30 - 12h, 15h - 16h 30 17h - 19h 30	8h - 10h 30 10h 30 - 12h, 14h - 15h 30 15h 30 - 18 h
Vendredi	Parasitologie et applications Pathologie végétale Agriculture Technologie et Français	8h - 10h 30 10h 30 - 12h 15h - 16h 30 17h - 19h 30	8h - 10h 30 10h 30 - 12h 14h - 15h 30 15h 30 - 18h
Samedi	Français Géométrie et arpentage Culture potagère Géométrie - Arpentage- Floriculture - Viticulture	8h - 9h 30 9h 30 - 12 h 15h - 16h 30 17h - 19h 30	8h - 9h 30 9h 30 - 12 h 14h - 15h 30 15h 30 - 18h

1938-1939	Leçons	Horaires été	Horaires hiver
Lundi	Physique 2 <sup>e</sup> année Arboriculture fruitière Physique 1 <sup>e</sup> année Culture potagère	8h - 10h 30 10h 30 - 12h 15h - 18 h 18h - 19h 30	8h - 10h 30 10h 30 - 12h 14h - 16h 30 16h 30 - 18h
Mardi	Zoologie Français Français Technologie	8h - 10h 30 10h 30 - 12h 15h - 15h 30 17h - 19h 30	8h - 10h 30 10h 30 - 12h 14h - 15h 30 15h 30 - 18h
Mercredi	Botanique Mathématiques Chimie Mathématiques	8h - 10h 30 10h 30 - 12h 15h - 18 h 18h - 19h 30	8h - 10h 30 10h 30 - 12h 14h - 16h 30 16h 30 - 18 h
Jeudi	Géométrie Extérieur et hygiène Agriculture	8h - 10h 30 10h 30 - 12h, 15h - 16h 30 16h 30 - 19h 30	8h - 10h 30 10h 30 - 12h, 14h - 15h 30 15h 30 - 18 h
Vendredi	Parasitologie Floriculture Technologie	8h - 10h 30 10h 30 - 12h 15h - 19h 30	8-10h 30 10h 30 - 12h 14-18 h
Samedi	Botanique Aviculture et Apiculture Culture potagère Géométrie	8h - 10h 30 10h 30 - 12 h 15h - 16h 30 17h - 19h 30	8h - 10h 30 10h 30 - 12 h 14h - 15h 30 15h 30 - 18h

## Débouchés des élèves

	1929-1930	1930-1931	1934-1935	1935-1936
Continuent leurs études dont :	10	3	10	7
à l'école de Voutezac	2	1	4	3
à l'ENH de Versailles	8	2	5	3
dans une autre école agricole			1	1
Agriculture dont :	8	11	24	29
chez parents ou à domicile	5	8	16	21
chez autrui	3	3	8	8
Horticulture : chez autrui	7	13	24	35
Contrôleur laitier du Syndicat d'élevage	1	2	1	1
Divers	3	3	7	9
Total	28	32	66	81

	1939-1937	1937-1938	1938-1939
Continuent leurs études dont :	10	14	20
à l'école de Voutezac	7	5	4
à l'ENH de Versailles	3	9	16
dans une autre école agricole			
Agriculture dont :	35	37	40
chez parents ou à domicile	26	28	31
chez autrui	9	9	1
Horticulture dont :	41	35	39
chez parents	6	8	9
chez autrui	35	27	30
Contrôleur laitier du Syndicat d'élevage	1		
Fonctionnaires de l'État ou des communes			3
Service militaire		10	10
Divers	10	14	16
Total	97	110	128

## Prix de revient de l'élève      Prix par jour.

1927-1928	1929-1930	1930-1931	1934-1935	1935-1936	1936-1937	1937-1938	1938-1939
8,50	12,00	11,91	9,78	9,92	9,13	10,77	11,13

## Recettes

Dès 1926, l'école bénéficie des crédits affectés normalement à l'école d'agriculture de Clion (Indre). Les frais de fonctionnement sont couverts par la vente des produits agricoles, comme pour toutes les écoles d'agriculture. En 1926, le département accorda 300 000 francs de subvention. L'État (ministère de l'Agriculture) accorda une subvention tirée des bénéfices du pari mutuel : 680 000 francs en 1926, 63 400 francs en 1932 et 29 633 francs en 1933 en plus du traitement des enseignants. En 1927, un crédit exceptionnel de 1 500 francs prélevé sur les fonds du pari mutuel est attribué pour l'achat du matériel nécessaire aux travaux élémentaires du fer et du bois.

Dépenses	1930	1934	1936	1938
Traitement du directeur		28 000	33 000	
Traitement des enseignants		c. 110 000		
Vacation du vétérinaire	2 700			
Eau				1 000
Éclairage				2 520

Frais d'investissement	1927	1929	1932	1933	1937
Mise en état des bâtiments	780 000		40 000		
Installation de l'arrosage	13 000				
Achat du cheptel et matériel	100 000				
Achat d'arbres fruitiers		7 000			
Construction de deux serres				56 000	
Installation centrale électrique			84 628		
Drainage de 10 ha					20 000

Comptes annuels	Recettes	Dépenses	Différence
Exercice 1927	47 789,02	40 523,70	- 7 265,70
Exercice 1929	86 730,01	79 930,00	+ 6 800,01
Exercice 1930	95 810,46	95 810,46	
Exercice 1934	128 173,85	99 655,88	+ 28 517,97
Exercice 1935	102 057,09	101 475,09	+ 582,00
Exercice 1936	101 833,80	101 833,79	+ 0,01
Exercice 1937	169 304,33	169 117,25	+ 187,08
Exercice 1938	197 972,33	197 972,00	+ 0,33

## Exploitation

Le domaine de Voutezac comprend 33 hectares et a été mis à la disposition de l'État pour une durée de 30 ans, à la suite de la convention du 2 septembre 1922. 20 ares de terrains ont été achetés à Louis Ponthier le 4 mars 1937. En 1929-1930, l'aménagement de l'école n'est pas terminé. Une subvention du conseil général doit servir à construire un hangar pour le matériel agricole, à aménager une chute d'eau pour installer une turbine devant produire du courant électrique, à construire un bassin de réserve alimenté par un bélier hydraulique pour arroser le jardin-potager.

Les biens du domaine et de l'école sont évalués à :

Années	Cheptel vif	Cheptel mort	Mobilier matériel	Bibliothèque
31 décembre 1927	55 845,00	42 924,55	48 384,20	1 752,65
31 décembre 1929	62 065,00	57 843,00	47 256,30	1 492,00
31 décembre 1930	54 130,00	56 675,00	44 598,20	1 535,00
31 décembre 1934	22 450,00	46 593,00	50 428,45	2 380,00
31 décembre 1935	23 350,00	49 958,50	50 377,00	2 669,00
31 décembre 1936	26 550,00	54 917,00	51 742,50	2 886,00
31 décembre 1937	30 050,00	54 832,00	54 342,00	3 143,00
31 décembre 1938	38 400,00	62 251,00	50 705,00	3 690,00

Le domaine est exploité en régie pour le compte du département de la Corrèze.

# ÉCOLES AMBULANTES



## École ménagère agricole ambulante de la Corrèze

Sources : AN F<sup>10</sup> 2650 ; AD Corrèze 7 M 29, 331; 468 T 9-10

**Adresse** L'école n'a pas de siège fixe, mais dans l'intervalle des cours la directrice et les professeurs sont logés, soit à l'école normale de jeunes filles, soit dans des appartements privés.

**Période d'activité** L'école est créée le 5 août 1930. Elle fonctionne d'octobre 1931 au 16 juin 1939. La directrice étant réquisitionnée après la déclaration de guerre, elle ouvre de nouveau en avril 1940, pour une session de normaliennes, et en décembre 1940 pour des sessions rurales.

**But** Les démonstrations laitières ont pour but de « vulgariser les méthodes les plus rationnelles de production hygiénique, de traitement et de transformation du lait à la ferme » conformément aux dispositions d'un arrêté du ministère de l'Agriculture du 3 juin 1936<sup>1</sup>.

**Personnel** Les directrices successives sont Madame Langeron-Raynaud (novembre 1930 - ?), Madame Anne-Marie d'Hardiviller, née Armand (? - 1933-1937), Madame Georgette Pradines, à titre intérimaire (1937-1938), Mademoiselle Jeanne-Marie Bertin (novembre 1938 - 1941 - ?). Elles sont assistées par un professeur. En 1938, il y a deux professeurs.

**Élèves** Les cours s'adressent à deux catégories d'auditrices : les jeunes filles et femmes des villages dans lesquels ils se déplacent et les élèves-institutrices de l'école normale de Tulle. En 1932, une laiterie a été installée dans l'école normale de filles de Tulle.

---

(1) AN F<sup>10</sup> 2650, rapport du directeur des services agricoles de la Corrèze au ministre de l'Agriculture, 21 octobre 1937.

## Enseignement

Dates, lieux, thèmes et effectifs des tournées rurales de 1931 à 1939 :

Dates	Lieux	Thèmes	Effectifs	
			jour	soir
oct. 1931-fin nov. 1931	Égletons	Cours ménagers agricoles	?	
11 au 13.3.1932	Peyrelevede	Démonstration laitière	90	
15 au 20.4.1932	Beynat	<i>Ibid.</i>	48	
27 au 30.4.1932	Perpezac-le-Blanc	<i>Ibid.</i>	59	
2 au 4.5.1932	Brignac-la-Plaine	<i>Ibid.</i>	55	
6 et 7.5.1932	Perpezac-le-Blanc	<i>Ibid.</i>	59	
25 au 30.5.1932	Saint-Privat	<i>Ibid.</i>	40	
16.10.1932	Peyrelevede	Démonstration laitière		60
1.11.1932-1.2.1933	Larche	Cours ménagers agricoles	14	35
9.10.1933-18.2.1934	Neuvic	Cours ménagers agricoles	18/20	15
21.1.1935-31.5.1935	Argentat	Cours ménagers agricoles	32	14
28.11.1935-8.3.1936	Bort	Cours ménagers agricoles	31	42
13 au 15 mars 1936	Margerides	Démonstration laitière		50
28 au 30 mars 1936	Saint-Exupéry	<i>Ibid.</i>		50
8 au 11 mai 1936	Forgès	<i>Ibid.</i>		70
6 au 8 juin 1936	Saint-Chamand	<i>Ibid.</i>		90
13 au 15 juin 1936	Saint-Augustin	<i>Ibid.</i>		25
20 au 22 juin 1936	Chaumeil	<i>Ibid.</i>		80
29-30 nov.-1.12.1936	Chamberet	Démonstration laitière	140	
6 au 8.12.1936	Eyrein	<i>Ibid.</i>	65	
20.12.1936 - 25.4.1937	Lubersac	Cours ménagers agricoles	17	
1e - 3 mai 1937	Chanac	Démonstration laitière	50	
8 au 10 mai 1937	Combressol	<i>Ibid.</i>	55	
22 au 24 mai 1937	Vigeois	<i>Ibid.</i>	50	
29 au 31 mai 1937	Sornac	<i>Ibid.</i>	35	
5 au 7 juin 1937	Eyguerande	<i>Ibid.</i>	80	
12 au 14 juin 1937	Saint-Bonnet-près-Bort	<i>Ibid.</i>	58	
28 au 30.11.1937	Sexclès	Démonstration laitière	40	
14.12.1937 - 20.2.1938	Meysac	Cours ménagers agricoles	84	
1.3. au 18.5.1938	Meysac			
22 au 24.5.1938	Sérandon	Démonstration laitière	80	
12 au 14.6.1938	St-Pardoux-la-Croisille	<i>Ibid.</i>	32	
25 au 27.6.1938	Saint-Angel	<i>Ibid.</i>	44	
janv. 1939 à mai 1939	Beynat	Cours ménagers agricoles	35	
15 au 17.5.1939	Naves	Démonstration laitière		60
23 au 25.5.1939	Dampniat	<i>Ibid.</i>		50
7 au 9.6.1939	Marcillac-la-Croisille	<i>Ibid.</i>		55
13 au 16.6.1939	Mestes	<i>Ibid.</i>		35

Dates et effectifs des séances de cours ménagers agricoles pour les élèves-institutrices de l'école normale :

Dates	Effectifs	Dates	Effectifs
8.12.1931-18.2.1932	43	oct.-nov. 1936	30 (2 <sup>e</sup> année)
6.3.1933-18.5.1933	44	20.11.1936-25.4.1937	?
5.3.1934-19.5.1934	40 (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années)	4.10.1937 - ?	30
4.4.1935-6.6.1935	36 (3 <sup>e</sup> a. - 19, 2 <sup>e</sup> - 17)	25.5.1938 - ?	23
oct. 1935-nov. 1935	35	1 <sup>er</sup> oct.-déc. 1938	37
avril 1936-juin 1936	?	avril-juin 1940	?
9 au 11.5.1936	35	déc. 1940-avril 1941	30 (2 h par semaine)

**Sanctions** Les élèves reçoivent un certificat des écoles ménagères agricoles ambulantes. Un seul chiffre est connu : en 1936-1937, lors de la session de Lubersac, sur les 17 élèves, 11 ont été diplômées.

**Recettes** En 1937, l'État verse 42 704 francs et le département 18 301 francs de subventions. En 1938, le conseil général vote 6 000 francs pour l'organisation des cours.

### Écoles primaires comportant un enseignement agricole

Source: AD Corrèze 53 T 2.

**Liste des écoles primaires assurant des leçons d'agriculture**

Aix (1856-1892), Aubazine (1852-?), Beaulieu (1856- 1892), Chamberet (1856-1892), Condat (vers 1867), Cornil (vers 1860), Égletons (1856-1892), Espartignac (vers 1867), Eyburie (vers 1867), Forgès (vers 1892), Lacelle (vers 1892), Laguennec (1896), Lappleau (1856-1892), La-Roche-Canillac (vers 1892), Liginiaac (vers 1892), Ligneyrac (1856-1892), Masseret (vers 1867), Monestier-Merlines (1856-1892), Neuvic (vers 1892), Objat (vers 1892), Saint-Chamant (vers 1892), Saint-Germain-lès-Vergnes (vers 1892), Saint-Hilaire-Peyroux (1856-1892), Saint-Hippolyte (vers 1867), Saint-Pardoux (vers 1892), Saint-Privat (1856-1892), Saint-Salvador (1856-1892), Saint-Solve (vers 1892), Saint-Ybard (vers 1867), Saint-Yrieix-le-Déjalat (1877-1892), Salon (vers 1867), Seilhac (1847-1892), Sexcles (vers 1892), Sornac (vers 1892), Soudaine-Lavinadière (1856-1892), Vitrac (1856-1892).



## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**



## SOURCES

### I. ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CORRÈZE

#### 1. Sous-série 1 E dépôt 272 : Archives communales de Tulle en dépôt

- 337 – École d'enfants de troupes (1886-1934).
- 807 – École municipale de dessin (1892-1944) ; école départementale de géométrie (1818-1886) ; école nationale d'arts et métiers d'Aix-en-Provence : demandes d'admission (1863-1887).
- 808 – Cours d'adultes ; école professionnelle annexée au collège, puis à l'école de Souilhac (1844-1896).
- 809 – Organisation des cours professionnels à l'école de Souilhac (1919-1934) ; création d'une section industrielle (1938) ; comité départemental de l'enseignement technique (1925) ; projet de création d'une école pratique de commerce et d'industrie (1927).
- 810 – Certificats d'aptitude professionnelle (1942-1945).
- 811 – Écoles diverses, laïques et religieuses : école des Frères, école Saint-Pierre, école de l'hospice, école des Ursulines, école mutuelle, école des sourds-muets, école des veuves de guerre, école Pigier (1816-1938).

#### 2. Série M : Administration générale et économie

##### a) Sous-série 1 M : Administration générale

- 111 – Inauguration de l'école d'agriculture de Neuvic (14 août 1927).

##### b) Sous-série 7 M : Enseignement agricole

- 27 – Projet de création d'une école d'agriculture en Corrèze (1831-1849) ; projet de création de fermes-écoles (1848-1851) ; projet d'établissement d'une école régionale d'agriculture (1849) ; écoles privées d'agriculture dans le département (1867-1880).
- 28 – Instituts agronomiques, écoles régionales et écoles pratiques d'agriculture: règlements, conditions d'admission, concours, envois d'élèves concernant principalement les écoles de : Les Barres (Loiret), Grignon (Seine-et-Oise), Grand-Jouan (Loire-Inférieure), Montpellier (Hérault) et Roville (Meurthe) (1830-1889).
- 29 – Enseignement post-scolaire agricole, détachement des instituteurs et institutrices dans les centres agricoles, école d'hiver ambulante, règlements et admissions dans les écoles nationales d'agriculture (1918-1940).

- 30 – Prix spéciaux pour l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture dans les écoles primaires publiques décernés aux instituteurs et institutrices (1890-1895).
- 31 – Champs d'expériences et de démonstrations de la chaire départementale d'agriculture, cours de greffage : comptes-rendus des travaux effectués, programmes, subventions (1891-1913).
- 32-33 – Ferme-école de La Jarrige à Naves : organisation et réglementation, subventions, examens et concours, appointements des employés, rapports, correspondance (1845-1852).
- 32 – 1845-1848.
- 33 – 1849-1852.
- 34-39 – Ferme-école des Plaines à Neuvic : organisation et réglementation, subventions, examens et concours, appointements des employés, rapports, correspondance (1849-1940).
- 34 – 1849-1858.
- 35 – 1859-1864.
- 35 – 1865-1872.
- 36 – 1873-1885.
- 37 – 1886-1894.
- 38 – 1895-1940.
- 40 – Orphelinats agricoles (1892-1903) ; école d'agriculture et d'horticulture de Voutezac-Objat : création, travaux d'installations complémentaires, personnel, bourses (1919-1938) ; école d'agriculture d'hiver d'Ussel : projet, création, fonctionnement (1919-1923) (1892-1938).
- 41 – Chaires départementales d'agriculture : création, concours de recrutement (1874-1880) ; concours de recrutement, dossiers des professeurs (1889-1915) ; projet de création d'une chaire interdépartementale (1912-1919) (1874-1919).
- 42-44 – Écoles vétérinaires de Lyon, Alfort, Toulouse : conditions d'admission, programmes, résultats des élèves, bourses d'études, recouvrement des frais de pension (an IX-1881).
- 42 – an IX-1840.
- 43 – 1841-1863.
- 44 – 1864-1881.
- 45-46 – Établissement des listes annuelles des vétérinaires diplômés exerçant dans le département (1841-1909).
- 45 – 1841-1870.
- 46 – 1871-1909.
- 47-48 – Dossiers individuels des vétérinaires (an XII-1854).
- 47 – A-L.
- 48 – M-Z.
- 91 – Élèves-bergers (1812-1822).
- 98-99 – Haras : règlement général, instructions, circulaires ministérielles.
- 98 – 1806-1829.
- 99 – 1830-1924.

100 – École des haras du Pin (1874-1888).

331 – Fonds de la Direction des services agricoles : écoles d'agriculture, cours post-scolaires agricoles, formation des instituteurs à l'enseignement agricole (1918-1939).

**c) Sous-série 8 M : Commerce et tourisme**

39 – École supérieure de commerce de Paris : programme, concours, élèves boursiers (1868-1881) ; bourses commerciales de séjour à l'étranger (1889) (1868-1889).

**d) Sous-série 9 M : Industrie**

32 – Développement de l'enseignement technique : instructions (1849), enquête sur la situation de l'enseignement technique (1910) (1849-1910).

33 – Inspecteurs départementaux de l'enseignement technique : instructions, correspondance, nominations (1910-1938) ; comité départemental de l'enseignement technique : élections et composition (1925-1940) ; élections au conseil supérieur de l'enseignement technique (1930-1939) (1910-1940).

34 – Comité départemental de l'enseignement technique : procès-verbaux des séances (1926-1933) ; commissions locales professionnelles : procès-verbaux des réunions, élections, nominations, correspondance (1925-1937) (1925-1937).

35 – Cours professionnels : demandes de subventions (1915-1940).

36-37 – Écoles nationales professionnelles : concours d'admission; instructions, correspondance, dossiers individuels (1936-1940).

36 – 1936-1938.

37 – 1939-1940.

38 – Orientation professionnelle : correspondance, subventions (1921-1940) ; enquête sur l'artisanat rural et encouragements, formation des apprentis et perfectionnement des petits patrons (1930-1939) ; loi relative aux contrats d'apprentissage des 22 janvier et 22 février 1851 ; Société protectrice des jeunes apprentis (1932) ; comité régional des arts appliqués (1922-1939) (1851-1940).

39 – Projet de création d'une école d'apprentissage du métier de tonnelier (1928) ; école pratique d'artisanat rural de Neuvic (1928-1940) ; organisation des vacances des apprentis (1937) ; encouragements à l'apprentissage, primes d'apprentissage aux petits employeurs ruraux (1936) ; boîtes d'outillage portatives (1927-1939) ; école hôtelière de Brive (1920-1926) ; enseignement ménager (1929-1940) (1920-1940).

40 – Taxe d'apprentissage : instructions, correspondance, demandes d'exonération (1926-1940).

41 – Bourses d'apprentissage d'artisanat rural (1927-1938).

42 – Expositions du Travail « Les meilleurs ouvriers de France » (1925-1939).

**e) Sous-série 10 M : Travail et main-d'œuvre**

16 – Accidents du travail dans l'agriculture : autorisation d'entrée des mutilés du travail dans les écoles de rééducation professionnelle des mutilés et réformés de la guerre (1924-1939).

**3. Série N : Administration et comptabilité départementales**

86 – École d'agriculture d'Objat-Voutezac (1921-1939).

125 – *Id.* : justifications d'avances et recettes (1937-1939).

126 – *Id.* : justifications d’avances et recettes (1931-1933).

127 – *Id.* : budget (1926-1944).

128 – *Id.* : justifications d’avances et recettes (1934-1936).

#### **4. Sous-série 2 O : Affaires communales**

251 – Bort-les-Orgues : École Marmontel (école de garçons avec cours complémentaire, internat et école pratique d’industrie), pièces comptables (1927-1932).

252 – *Id.*, dossier technique (1921-1932).

298 – Brive-la-Gaillarde : construction d’une école pratique de commerce, d’industrie et d’artisanat rural (1913-1938).

299 – *Id.* : projet d’aménagement du collège de garçons dans la partie droite de l’ancienne école industrielle, rue Lachaume, devis, cahiers des charges, plans (1930).

674 – Égletons : groupe scolaire « Albert Thomas » (1931-1941).

674bis – *Id.* : expropriation Dignac pour la construction de l’École nationale professionnelle (1932).

1227 – Neuvic : école pratique d’agriculture (1926-1940).

1265 – Objat : école pratique d’agriculture et d’horticulture (1907-1940).

2086-2088 – Treignac : école primaire supérieure à section agricole, commerciale et industrielle (1846-1921).

2126 – Tulle : École primaire supérieure de jeunes filles (1906-1935).

2127 – *Id.* : École de Souilhac (1891-1939).

2212 – *Id.* : École supérieure de garçons, école primaire de filles et école de la Bessoule (1910-1943).

#### **5. Série R : Affaires militaires**

285 – Manufactures d’armes de Tulle : apprentis (1816-1866).

404 – Rééducation professionnelle des mutilés de la guerre 1914-1918.

530 – Emploi des victimes de guerre (1920-1940).

532 – Office des mutilés (1921-1942).

534-535 – Comité départemental des mutilés et réformés de guerre : registre des délibérations (20 mars 1919-6 septembre 1935).

#### **6. Série T : Instruction publique**

53 T 1 – Enseignement de l’agriculture dans les écoles normales : circulaires (1845-1884).

53 T 2 – Enseignement de la viticulture et champs d’expérimentation dans les écoles d’Aix, Beaulieu, Chambéret, Égletons, Lapeau, Ligneyrac, Monestier-Merlines, Saint-Hilaire-Peyroux, Saint-Privat, Saint-Salvador, Seillac, Soudaine-Lavinadière, Uzerche, Varetz et Vitrac (1856-1892).

116 T 1-2 – École normale d’instituteurs : cours d’agriculture (1839-1855).

122 T 1 – Écoles primaires supérieures : circulaires (1863-1889) ; écoles d’Uzerche (1879-1897), de Bort-les-Orgues (1859-1888), de Beaulieu (1844-1883), d’Ussel (1847-1888) et de Brive (1834-1849).

- 149 T 1-2 – Tulle : école de géométrie mécanique appliquée aux arts-et-métiers, registres de délibérations de la commission de surveillance (1840-1862), rapports, personnel, études, distribution de prix aux élèves (1830-1862).
- 150 T 1 – Brive : école de dessin (1881-1905).
- 152 T 1-3 – Écoles d'arts et métiers d'Aix, Cluny, Vierzon, Châlons-sur-Marne, Angers, école des maîtres-mineurs d'Alès : bourses, concours, programmes (1873-1910).
- 153 T 1 – Écoles du ministère du Commerce : écoles de commerce, école d'horlogerie de Cluses ; bourses, concours, programmes (1896-1910).
- 155 T 1 – École forestière de Nancy : règlement, programme (1848-1877).
- 157 T 1-3 – École polytechnique : bourses, concours, programme (1899-1910).
- 159 T 1-2 – Écoles du ministère de l'Agriculture : Institut national agronomique, diverses écoles d'agriculture, écoles vétérinaires ; bourses, programmes, concours (1839-1910).
- 160 T 1 – École centrale des arts et manufactures : programmes (1904-1908).
- 161 T 1 – Écoles des ministères du Commerce et de l'Agriculture : programmes, correspondance, bourses, bourses de voyage à l'étranger (1881-1907).
- 468 T 1, 4-11 – Bulletin départemental de l'Instruction primaire (1877-1947).

### **7. Série W : Versements postérieurs au 10 juillet 1940**

- W 1652 – Comité départemental de l'enseignement technique (1912-1952).
- W 2460 – Orientation professionnelle: subventions (1937-1952).
- W 2726 – École ménagère ambulante (1937-1944).
- W 8032 – École d'horticulture d'Objat-Voutezac : acquisition, aménagement, réparations (1921-1940).
- W 8033 – École d'horticulture d'Objat-Voutezac : travaux (1941-1952).
- 21 W 833a – École pratique d'Égletons.
- 21 W 833b – École pratique de Brive.
- 21 W 833c – École pratique de Bort-les-Orgues.
- 534 W 64 – Artisanat rural : primes aux employeurs, bourses d'apprentissage (1938-1951).
- 1246 W 1 – Procès-verbaux des conseils d'administration du lycée agricole de Neuvic (1923-1974).
- 1286 W 22 – Centres d'orientation professionnelle (1939-1969).
- 1286 W 24 – Primes d'apprentissage artisanal (1926-1974).

## **II. ARCHIVES MUNICIPALES DE BRIVE**

### **1. Sous-série 3 R : Instruction publique**

- 3 R 5 – Cours de dessin : rapport d'inspection (1891).
- 3 R 112 – Nomination d'un professeur de dessin (1899).
- 3 R 127 – Chaires d'agriculture et de dessin.
- 3 R 128 – Chaire de dessin.

## **2. Sous-série 30 S (don François Devouge) : papiers relatifs à l'École pratique d'industrie**

- 30 S 27 – Gestion du personnel (1912-1926).
- 30 S 28 – Tableaux généraux d'avancement au niveau national des professeurs (noms, fonctions, salaires) (1919, 1921, 1928).
- 30 S 29 – Comité de patronage de l'école primaire supérieure annexée (1938-1945).
- 30 S 31 – Brochure de présentation de l'école (vers 1925).
- 30 S 36 – Registre de délibérations du bureau du collège de Brive, dont quelques délibérations relatives à l'école primaire supérieure (1818-1873).
- 30 S 38 – Registres du conseil de perfectionnement (1901-1924).
- 30 S 39 – Emplois du temps et relevés de notes (1903-1909).
- 30 S 40 – États du personnel et relevés de notes (1910-1918).
- 30 S 41 – Correspondance (1912-1914).
- 30 S 42 – Cahier de communication au personnel (vacances, emploi du temps) (1912-1922).
- 30 S 43 – Compte-rendu des réunions de professeurs (1938-1948).
- 30 S 44 – Cahier des effectifs (1921-1924)
- 30 S 45-46 – Notes trimestrielles (1903-1904)
- 30 S 47 – *Id.* (1904-1908).
- 30 S 48 – Classement des élèves (1911-1921).
- 30 S 49 – Notes des élèves (1906-1907)
- 30 S 50 – *Id.* (1912-1913)
- 30 S 51 – *Id.* (1918-1920)
- 30 S 52 – *Id.* (1918-1920).
- 30 S 52 – Cartes postales représentant l'école (1907).

## **3. Sous-série 10 S : Fonds divers**

- 10 S 75 – Photographie de la classe de dessin du collège de jeunes filles (1912-1913) concernant les cours de l'école municipale de dessin.
- 10 S 106 – Photographie du cours municipal de dessin (1916).

## **4. Documents non classés**

- Projet de création de cours professionnels (1919-1923).
- Cours professionnels (1926-1958).
- Cours professionnels : subventions (1936-1967).
- Commission locale professionnelle : élections (1919-1921).
- École Pigier : plan (vers 1938).
- École primaire supérieure : ouverture (1836-1844).
- Id.* (1842-1845).
- Id.* : emploi du temps et programmes (1844).
- École pratique d'industrie : rapport sur la situation morale (1936).

*Id.* : subventions (1923-1926).  
*Id.* : projet de création d'une section commerciale, copies d'élèves (1922).  
*Id.* : travaux (1902-1903).  
*Id.* : personnel (1902-1922).  
*Id.* : débouchés des anciens élèves (1926).  
*Id.* : sujets du concours de contremaître municipal à l'atelier de forge (s.d.).  
 Certificats d'aptitude professionnelle : sujets (1936).  
 École primaire supérieure : comité de patronage (1934).  
 Cours professionnels municipaux (1927).  
 Création d'une EPS annexée à l'EPI (1927).  
 École de géométrie et de dessin mécanique (1829).  
 École publique de mathématiques et de dessin (1841-1842).  
 École-hôtel (1922-1926).  
 Projets de création d'une école pratique de filles : sections ménagère et commerciale (1933-1939).  
 Création d'une école primaire supérieure de filles ; état des locaux (1927).  
 École municipale de dessin : subventions (1880-1888).  
*Id.* : fonctionnement, budgets et rapports d'inspection (1879-1943).

### **III. Archives nationales**

#### **1. Sous-série AD XIX (Archives imprimées)**

C 53 – Note sur le service de l'enseignement professionnel de l'agriculture (1867).  
 C 65 – Rapport sur l'enseignement agricole en France publié par ordre de Viger, ministre de l'Agriculture. - Paris : Impr. nationale, 1894.

#### **2. Sous-série F10 : ministère de l'Agriculture)**

2514 – Naves : ferme-école de La Jarrige, notice (1852).  
 2515 – Neuvic : ferme-école des Plaines, rapports annuels (1904-1912).  
 2577 – Neuvic : école pratique d'agriculture et d'artisanat rural, création, correspondance, rapports annuels (1926-1939).  
 2578 – *Id.* ; Objat : école d'agriculture et d'horticulture, rapports annuels (1908-1939).  
 2649 – Écoles agricoles et ménagères ambulantes : élèves (1920-1931).  
 2650 – Enseignement agricole ménager : demandes de subventions (1931-1940).  
 2654 – Écoles d'agriculture d'hiver fixes et ambulantes : mise en place, vœux des conseils généraux, réorganisation après la loi du 2 août 1918, fiches des écoles, réponses aux enquêtes (1893-1938).  
 2655 – *Id.* : comptes-rendus de fonctionnement (1921-1929).  
 2656 – *Id.* : comptes-rendus de fonctionnement (1926-1938) ; liste des écoles établissements existants (1940-1943).

- 2669 – Enseignement postsecondaire agricole : arrêtés de créations de cours postsecondaires agricoles, correspondance, listes des cours existants (1920-1930).
- 2671-2672 – Enseignement postsecondaire agricole : état des cours (1920-1932).
- 2673 – *Id.* (1933).
- 2674 – *Id.* (1934).
- 2675 – Enseignement postsecondaire agricole : rapports d'inspections (1918-1929).
- 2676 – *Id.* (1931-1937).
- 2712 – Objet : école d'agriculture et d'horticulture, dossiers de personnel (1914-1932).

### **3. Sous-série F12 : Commerce et Industrie**

- 4766 – Écoles industrielles privées créées dans les circonscriptions d'inspection du travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie : enquête de 1877 (1877).

### **4. Sous-série F17 : Instruction publique**

- 9257 – Inspection générale de l'enseignement primaire (1877-1879).
- 9823 – Écoles primaires supérieures : Brive (1834-1893), Treignac (1846), Tulle (1842-1887).
- 11682 – Statistique des cours complémentaires et accessoires (1885-1899).
- 11700 – Réponses à la circulaire ministérielle du 26 mai 1880 demandant une enquête sur le nombre des écoles d'apprentissage, des écoles professionnelles, des écoles de travail manuel et des écoles dites ménagères (1880).
- 11703 – Réponses à la circulaire ministérielle du 22 novembre 1886 relative aux établissements d'instruction publics ou privés dans lesquels une part est faite à l'enseignement technique ou professionnel : écoles primaires supérieures de garçons (1886).
- 11705 – Réponses à la circulaire ministérielle du 22 novembre 1886 relative aux établissements d'instruction publics ou privés dans lesquels une part est faite à l'enseignement technique ou professionnel (1886).
- 11707 – *Id.* : cours complémentaires de garçons (1886).
- 13365 – Papiers divers du cabinet d'Abel Bonnard : école pratique de commerce et d'industrie de Brive, école nationale professionnelle d'Égletons (1942-1944).

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. Sources imprimées.

- Agenda-annuaire Delmas. Édition de la Corrèze.* – Bordeaux : (Delmas), 1933-1938.
- Annuaire de la Corrèze.* – Limoges : [s.n.], 1923-1940.
- Annuaire du département de la Corrèze.* – Tulle : (Impr. J.M. Drapeau), 1823-1851, 1881-1909.
- Annuaire du département de la Haute-Vienne* [comprend aussi la Corrèze et la Creuse ]. – Limoges : [s.n.], 1804-1848.
- Annuaire général de l'Université et de l'enseignement français.* – Paris : L'Information universitaire, 1929-1944.
- Annuaire statistique, administratif, judiciaire, diocésain, commercial, agricole et industriel du département de la Corrèze.* – Tulle : [s.n.], 1857-1911.
- ARNOUL (Honoré). – *Annuaire statistique des départements de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze.* – Limoges, 1835-1837.
- AGRICULTURE, COMMERCE ET TRAVAUX PUBLICS (Min.) Commission de l'enseignement professionnel. – *Enquête sur l'enseignement professionnel.* – Paris : Impr. impériale, 1865, t. 2, p. 702.
- DU COURTRIEUX (Paul). – *Almanach-annuaire du Limousin pour la Corrèze.* – Limoges : [s.n.] , 1882-1922.
- MOULIN (Danielle). – *Répertoire numérique de la série M : Administration générale et économie du département (1800-1940).* – Tulle : Archives départementales, 1991. – XXVIII- 180 p.
- Réglementation générale concernant l'admission des élèves et le fonctionnement de l'École militaire préparatoire de Tulle. Vol. mis à jour au 15 avril 1925.* – Limoges ; Paris : Charles-Lavauzelle, 1925. – 139 p.
- USSEL (Comte Jean-Hyacinthe-Alfred d'). – *Cours d'agriculture élémentaire et d'hygiène vétérinaire professé à la ferme-école des Plaines, canton de Neuvic.* – Paris : (E. Thunot), 1856. – IV-183 p.

## 2. Histoire de l'éducation

- BODÉ (Gérard). – *L'Enseignement technique de la Révolution à nos jours. Tome 2 : De 1926 à 1958.* – Paris : INRP : Économica, 2002.– 2 vol.  
1. *Textes officiels avec introduction, notes et annexes.* – 624 p.  
2. *Recensement thématique des textes officiels sur l'histoire de l'enseignement technique.*– 720 p.
- BODÉ (Gérard), MARCHAND (Philippe) (dir.).– *Formation professionnelle et apprentissage, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles.* Actes du colloque international « L'histoire de la formation technique et professionnelle en Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle », Villeneuve-d'Ascq, 18-20 janvier 2001.– Paris : INRP ; Lille : Revue du Nord, 2003.– 522 p.
- BOULET (Michel) (dir.). – *Les Enjeux de la formation des acteurs de l'agriculture, 1760-1945.* Actes du colloque ENESAD, 19-21 janvier 1999. – Dijon : Educagri, 2000.– 530 p.
- BOULET (Michel), LELORRAIN (Anne-Marie), VIVIER (Nadine). – *1848 : le printemps de l'enseignement agricole.*– Dijon : Educagri, 1998.– 146 p.
- BRIAND (Jean-Pierre), CHAPOULIE (Jean-Michel). – *Les Collèges du peuple. L'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la III<sup>e</sup> République.* – Paris : INRP ; Fontenay-Saint-Cloud : École normale supérieure, 1992. – VIII-554 p.
- CHARLOT (Bernard), FIGEAT (Madeleine).– *Histoire de la formation des ouvriers, 1789-1984.*– Paris : Minerve, 1984. – 626 p.
- CHARMASSON (Thérèse), DUVIGNEAU (Michel), LELORRAIN (Anne-Marie), LE NAOU (Henri).– *L'Enseignement agricole. 150 ans d'histoire.* – Dijon : Educagri, 1999. – 254 p.
- CHARMASSON (Thérèse) (dir.), LELORRAIN (Anne-Marie), RIPA (Yannick). – *L'Enseignement agricole et vétérinaire de la Révolution à la Libération : textes officiels avec introduction, notes et annexes.* – Paris : INRP : Publ. de la Sorbonne, 1992. – CXLVIII-750 p.
- CHARMASSON (Thérèse) (dir.), LELORRAIN (Anne-Marie), RIPA (Yannick). – *L'Enseignement technique de la Révolution à nos jours : textes officiels avec introduction, notes et annexes. Tome I : De la Révolution à 1926.* – Paris : INRP : Économica, 1987. – 792 p.
- PARIAS (Louis-Henri) (dir.). – *Histoire générale de l'Enseignement et de l'éducation en France.* – Paris : Nouvelle Librairie de France, 1982. – 4 vol.  
Tome 3 : MAYEUR (François). – *De la Révolution à l'école républicaine.* – 690 p.  
Tome 4 : PROST (Antoine). – *L'École et la famille dans une société en mutation.* – 740 p.

## 3. Histoire du travail

- DEWERPE (Alain). – *Le Monde du travail en France, 1800-1950.* – Paris : Armand Colin, 1989. – 194 p.
- MOULIN (Annie). – *Les Paysans dans la société française de la Révolution à nos jours.* – Paris : Ed. du seuil, 1988. – 324 p.
- NOIRIEL (Gérard). – *Les Ouvriers dans la société française, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle.* – Paris : Éd. du Seuil, 1986. – 324 p.

- PARIAS (Louis-Henri) (dir.).– *Histoire générale du travail*.– Paris : Nouvelle Librairie de France, 1996.– 4 vol.  
Tome 3 : FOHLEN (Claude), BEDARIDA (François).– *L'Ère des révolutions*.– 644 p.  
Tome 4 : CARON (François), CHENU (Alain), DAVIET (Jean-Pierre), LALLEMENT (Jean-Noël), LAKROUM (Monique), REDOR (Dominique).– *Le Travail au 20<sup>e</sup> siècle*.– 692 p.
- WILLARD (Claude) (dir.).– *La France ouvrière*.– Paris : Les Éd. de l'Atelier, 1995.– 3 vol.  
1. *Des origines à 1920*.– 498 p.  
2. *1920-1968*.– 370 p.
- 4. Études régionales**
- BALLOT (M.), DAUTREMENT (L.).– *Histoire de la Corrèze et du Bas-Limousin*.– Paris : Charles-Lavauzelle, 1945.– 2 vol.
- CERBELAUD-SALAGNAC (Georges).– *Histoire du Limousin*.– Paris : Éd. France-Empire, 1996, 386 p.
- CHARBONNEL (Jean) (dir.).– *Histoire de Brive et de sa région*.– Toulouse : Privat, 1991.– 319 p.
- CLANCIER (Georges-Emmanuel).– *La Vie quotidienne en Limousin au XIX<sup>e</sup> siècle*.– Paris : Hachette, 1976.– 319 p.
- CORBIN (Alain).– *Archaïsme et modernité en Limousin au XIX<sup>e</sup> siècle (1845-1800)*.– Paris : Éd. Marcel Rivière, 1975.– Rééd. Limoges : PULIM, 1998 ; 2 vol. ; XIV-1182 p.  
1: *La Rigidité des structures économiques, sociales et mentales*.  
2 : *La Naissance d'une tradition de gauche*.
- DAUGER (Georges), DAYEN (Daniel).– *Histoire du Limousin contemporain*.– Limoges : Lucien Souny, 1988.– 268 p. – 2<sup>e</sup> éd. Rev. Et corr. Limoges : Lucien Souny, 1998.– 382 p.
- MORICHON (René).– *Histoire du Limousin et de la Marche. T. 2 : De la Révolution à la Première Guerre mondiale*.– Limoges : R. Dessagnes, 1975.– 263 p.
- NOUILLAC (Joseph). – *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*.– Paris : Lavauzelle, 1949 – Rééd. Limoges : Limouzi, 1978. - 728 p.
- QUINCY (Gilles).– « L'Industrialisation de la Corrèze de 1850 à 1900 ». *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze* (Tulle), 1983 ; p. 83-102.
- ROBERT (Maurice) (dir.).– *Limousin et Limousins : identité régionale et identité culturelle*.– Limoges : Société d'ethnographie du Limousin : Souny, 1991.– 297 p.
- VERLHAC (Francis).– *L'Industrie rurale en Limousin*. Th. de doctorat.– Limoges: PULIM, 1988. - 334 p.



## **ANNEXES**



## LISTE ALPHABÉTIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

COMMUNE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	PÉRIODE D'ACTIVITÉ
Argentat	Cours postsecondaire agricole	1920-1924
Aubazine	Ouvroir privé	1862-1921
Ayen	Cours postsecondaire agricole	1920-1924
Beaulieu	Cours complémentaire de garçons École primaire supérieure	1882-1886 1844-1883
Bort-les-Orgues	Cours complémentaires de garçons Cours d'enseignement ménager École industrielle Mignot Frères EPCI de garçons École primaire supérieure	1886-1886 1936 1877 1926-1941 1877-1886
Brive	Chaire d'agriculture Cours d'enseignement agricole du Bouquet Cours professionnels École d'agriculture d'hiver ambulante École de dessin École de géométrie et de mécanique École-hôtel École d'apprentissage ménager École Pigier EPCI de garçons EPC et d'enseignement ménager de filles EPS de garçons (1 <sup>e</sup> école) EPS de garçons (2 <sup>e</sup> école) EPS de jeunes filles École publique de mathématiques et dessin Orphelinat agricole	1893-1934 1923 1921-1940 1928-1935 1879-1940 1829 1923-1926 1919-1940 1928-1940 1901-1940 1933 1836-1895 1930-1940 1927-1940 1841-1842 1900
Bugeat	Cours postsecondaire agricole	1920-1924
Chastaing (Le)	Cours postsecondaire agricole	1920-1924
Clergoux	Orphelinat agricole de Sédières	1892-1903

COMMUNE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	PÉRIODE D'ACTIVITÉ
Égletons	Cours postsecondaire agricole	1920-1924
	Cours professionnels municipaux	1929-1940
	École nationale professionnelle	1933-1940
	École primaire supérieure de garçons	1931-1940
Juillac	Cours postsecondaires agricoles	1920-1924
Ligneyrac	École de mutilés de Boulou-les-Roses	1920-1927
Lonzac (Le)	Cours postsecondaires agricoles	1920-1924
Lubersac	Cours postsecondaire agricole	1920-1924
	École primaire supérieure privée	1877
Meymac	Cours complémentaire de jeunes filles	1937-1940
	Cours postsecondaires agricoles	1920-1928
Naves	Cours postsecondaires ménagers agricoles	1928
	Ferme-école de La Jarrige	1848-1852
Neuvic	École des métiers d'artisanat rural	1926-1931
	École pratique d'agriculture	1918-1940
	EPI et d'artisanat rural	1931-1940
	École professionnelle de veuves de guerre	1918-1921
	École de rééducation des mutilés de guerre	1918-1921
Ferme-école des Plaines	1849-1917	
Objat	École primaire supérieure de jeunes filles	1907-1910
Tulle	Chaire d'agriculture de l'école normale	1838-1939
	Cours complémentaire de garçons	1892-1899
	Cours de la manufacture d'armes	1857-1940
	Cours professionnels et de perfectionnement	1921-1940
	Cours professionnels de Souilhac	1891-1914
	Cours de réadaptation des mutilés de guerre	1917-1920
	École d'agriculture d'hiver ambulante	1928-1939
	École de géométrie et de mécanique	1828-1891
	École libre de sténodactylographie	1937
	École militaire préparatoire technique	1924-1940
	École municipale de dessin	1899-1940
	École Pigier	1930-1938
École primaire supérieure de filles	1904-1940	
École primaire supérieure de garçons	1842-1891	
École des veuves de guerre	1919-1925	
Turenne	Cours d'adultes à orientation agricole	1933-1937
	Cours d'enseignement ménager	1923-1938

COMMUNE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	PÉRIODE D'ACTIVITÉ
Ussel	Cours complémentaire de garçons	1885-1898
	Cours d'enseignement secondaire spécial	1854-1886
	Cours professionnels	1920-1925
	École d'agriculture d'hiver	1921-1923
	École d'agriculture d'hiver ambulante	1920-1939
	École d'agriculture du Theil	1926-1939
	EPS de garçons (1 <sup>e</sup> école)	1854-1890
Uzerche	EPS de garçons (2 <sup>e</sup> école)	1907-1940
	École de rééducation des mutilés	1921
	Chaire d'agriculture	1892-1910
	Cours d'arpentage	1808
Varetz	École d'agriculture d'hiver ambulante	1920
	EPS de garçons	1850, 1879-1940
Voutezac	École de viticulture	1867-1872
Voutezac	École d'agriculture et d'horticulture	1923-1940
Cours ambulants	École ménagère agricole ambulante	1930-1939

## LISTE CHRONOLOGIQUE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Dans ce tableau, ont été distinguées la date de création officielle et, quand celle-ci n'est pas connue, la date de première mention dans les sources.

NOM	DATE DE CRÉATION	PREMIÈRE MENTION
Uzerche – Cours d'arpentage	1808	-
Tulle – École de géométrie et de mécanique	1828	-
Brive – École de géométrie et mécanique	1829	-
Brive – EPS de garçons (1 <sup>e</sup> école)	1836	-
Brive – École de mathématiques et dessin	-	1841
Tulle – École primaire supérieure de garçons	1842	-
Beaulieu – École primaire supérieure	1844	-
Treignac – École primaire supérieure de filles	1846	-
Tulle – Chaire d'agriculture de l'école normale	1846	-
Naves – Ferme-école de la Jarrige	1848	-
Neuvic – Ferme-école des Plaines	1849	-
Uzerche – École primaire supérieure de garçons	-	1850
Ussel – Cours d'enseignement secondaire spécial	-	1854
<i>Id.</i> – École primaire supérieure (1 <sup>e</sup> école)	-	1854
Tulle – Cours de la manufacture d'armes	1857	-
Aubazine – Ouvroir privé	-	1862
Varetz – École de viticulture	-	1867
Bort-les-Orgues – École industrielle Mignot	-	1877
<i>Id.</i> – École primaire supérieure	-	1877
Lubersac – École primaire supérieure privée		1877
Brive – École de dessin	1879	-
Beaulieu – Cours complémentaire de garçons	1882	-
Ussel – Cours complémentaire de garçons	1885	-
Bort-les-Orgues – Cours complémentaire	1886	-
Tulle – Cours professionnels de Souilhac	1891	-
Clergoux – Orphelinat agricole de Sédières	1892	-
Tulle – Cours complémentaire de garçons	-	1892

NOM	DATE DE CRÉATION	PREMIÈRE MENTION
Uzerche – Chaire d’agriculture	1892	-
Brive – Chaire d’agriculture	1893	-
Tulle – École municipale de dessin	1899	-
Brive – Orphelinat agricole	1900	-
<i>Id.</i> – EPCI de garçons	1901	-
Tulle – École primaire supérieure de filles	1904	-
Objat – EPS de jeunes filles	1907	-
Ussel – École primaire supérieure (2 <sup>e</sup> école)	1907	-
Tulle – Cours de réadaptation des mutilés de guerre	-	1917
Neuvic – École pratique d’agriculture	1918	-
<i>Id.</i> – École professionnelle des veuves de guerre	1918	-
<i>Id.</i> – École de rééducation des mutilés de guerre	1918	-
Brive – École ménagère et d’apprentissage	1919	-
Tulle – École des veuves de guerre	1919	-
Argentat – Cours postscolaire agricole	1920	-
Ayen – Cours postscolaire agricole	1920	-
Bugeat – Cours postscolaire agricole	1920	-
Le Chastaing – Cours postscolaire agricole	1920	-
Égletons – Cours postscolaire agricole	1920	-
Juillac – Cours postscolaires agricoles	1920	-
Ligneyrac – École des mutilés de Boulou-les-Roses	1920	-
Le Lonzac – Cours postscolaire agricole	1920	-
Lubersac – Cours postscolaire agricole	1920	-
Meymac – Cours postscolaires agricoles	1920	-
Saint-Paul – Cours postscolaires agricoles	1920	-
Sornac – Cours professionnels agricoles	1920	-
Ussel – Cours professionnels	-	1920
Ussel – École d’agriculture d’hiver ambulante	-	1920
Uzerche – École d’agriculture d’hiver	-	1920
Brive – Cours professionnels	1921	-
Tulle – Cours professionnel et de perfectionnement	1921	-
Ussel – École d’agriculture d’hiver	1921	-
<i>Id.</i> – École de rééducation des mutilés	-	1921
Treignac – École d’agriculture d’hiver fixe	-	1922
Brive – Cours agricole du Bouquet	-	1923
<i>Id.</i> – École-hôtel	1923	-
Turenne – Cours d’enseignement ménager	1923	-
Voutezac – École d’agriculture et d’horticulture	1923	-
Tulle – École militaire préparatoire technique	1924	-
Bort-les-Orgues – EPCI de garçons	1926	-
Neuvic – École des métiers d’artisanat rural	1926	-
Ussel – École d’agriculture du Theil	1926	-
Brive – École primaire supérieure de filles	1927	-

NOM	DATE DE CRÉATION	PREMIÈRE MENTION
Brive – École d’agriculture d’hiver ambulante	-	1928
Brive – École Pigier	1928	-
Naves – Cours postsecondaires ménagers agricoles	-	1928
Tulle – École d’agriculture d’hiver ambulante	1928	-
Égletons – Cours professionnels	1929	-
École ménagère agricole ambulante de la Corrèze	1930	-
Brive – EPS de garçons (2 <sup>e</sup> école)	1930	-
Tulle – École Pigier	1930	-
Égletons – EPS de garçons	1931	-
Neuvic – EPI et d’artisanat rural	1931	-
Neuvic – École régionale d’agriculture	1932	-
Brive – École pratique de commerce ménagère	1933	-
Égletons – École nationale professionnelle	1933	-
Turenne – Cours d’adultes à orientation agricole	-	1933
Bort-les-Orgues – Cours professionnels ménagers	-	1936
Meymac – Cours complémentaire de filles	1937	-
Tulle – École libre de sténodactylographie	-	1937

## **INDEX**



## INDEX THÉMATIQUE

Cet index thématique se comprend comme un complément des notices d'établissement. De ce fait, les rubriques des notices (exemples : personnel, enseignement, comptabilité, etc.) n'y figurent pas. En revanche, des vedettes plus détaillées (exemples : français, technologie, internat, etc.) permettent d'affiner la recherche. L'index permet aussi de regrouper des renseignements éparpillés et de procéder à des rapprochements utiles (par exemple, la vedette « enseignement agricole » répertorie cet enseignement non seulement dans les écoles d'agriculture, mais aussi dans d'autres établissements, tels que les écoles primaires supérieures qui prodiguent un enseignement agricole).

**Agriculture** (enseignement de l') *voir* Enseignement agricole.

**Ajustage**, 55, 60, 63, 81, 83, 86, 88, 89, 111, 115, 142, 162, 164, 205, 211, 212, 214, 215, 222, 242, 247.

**Algèbre**, 55, 86, 87, 155, 163, 173, 174, 215.

**Allemand**, 91.

**Amendement** *voir* Engrais, fumure et amendement.

**Anatomie**, 67.

**Anglais**, 50, 54, 55, 70, 71, 80, 81, 86, 87, 88, 90, 91, 114, 115, 117, 118, 183, 184, 186, 226, 228, 250.

**Apiculture**, 103, 156, 202, 269, 270 *voir aussi* Ruche.

**Appariteur**, 68.

**Arboriculture**, 139, 156, 157, 163, 198, 202, 203, 258, 268, 269, 270.

**Architecture**, 67, 90, 96, 115.

**Arithmétique**, 55, 70, 86, 87, 90, 91, 114, 155, 158, 173, 174, 206, 207, 208, 209, 215, 219, 220, 238 *voir aussi* Arithmétique commerciale, Algèbre, Calcul commercial, Calcul professionnel, Géométrie, Mathématique.

**Arithmétique commerciale**, 60, 61, 62, 63.

**Armurerie**, 206-209, 214, 222.

**Arpentage**, 50, 56, 90, 91, 103, 139, 155, 172, 173, 174, 228, 237, 238, 241, 248, 265, 270.

**Artisanat rural**, 60, 79, 85, 88, 141, 142, 143, 144, 145, 162-164 *voir aussi* Charronnage, École d'artisanat rural, Matériel agricole, Section d'artisanat rural.

**Association d'anciens élèves**, 82, 205, 214, 215.

**Astier (Loi)**, 9, 16, 29, 32, 35, 36, 58, 71, 73, 107, 209, 211.

**Atelier**, 49, 52, 60, 61, 62, 63, 80, 81, 83, 84, 86, 87, 88, 89, 112, 141, 142, 155, 156, 159, 163, 164, 202, 205, 206, 207, 208, 209, 214, 215, 218, 229, 235, 247, 249, 253.

**Aumônier**, 102.

**Automobile**, 88, 117, 118, 222 *voir aussi* Carrosserie, Électricité, Mécanique, Moteur.

**Aviation**, 88, 222.  
**Aviculture**, 156, 269, 270.

**Baccalauréat**, 149.  
**Bâtiment (science du)**, 114, 115, 116, 117, 118, 164.  
**Bergerie**, 139, 149.  
**Bibliothèque scolaire**, 88, 89, 213, 215, 272.  
**Boîte d'outillage**, 112.  
**Botanique**, 155, 157, 158, 173, 174, 180, 198, 238, 265, 268, 269, 270.  
**Bourse**, 55, 66, 70, 83, 154, 159, 246, 252, 257, 259, 265.  
**Bourse d'apprentissage**, 55, 83.  
**Brevet agricole**, 197.  
**Brevet d'enseignement pratique hôtelier**, 70-71.  
**Brevet des écoles nationales professionnelles** voir Diplôme breveté des écoles nationales professionnelles.  
**Brevet d'études primaires supérieures**, 118, 149, 227, 247.  
**Brevet élémentaire**, 51, 149.  
**Broderie**, 66, 67, 76, 164, 223, 229, 230.

**Calcul**, 63, 79, 109, 110, 111, 112, 169, 225 voir aussi Calcul commercial, Calcul professionnel.  
**Calcul commercial**, 60, 61, 62, 63.  
**Calcul professionnel**, 62, 77, 141, 163.  
**Carcopino (Loi)**, 53, 162, 242.  
**Carrosserie**, 81, 88.  
**Certificat d'aptitude professionnelle**, 63, 77, 112, 209, 211, 212, 154.  
**Certificat de capacité** voir Certificat de fin d'études.  
**Certificat de fin d'études**, 139, 167, 178, 206, 208, 249.  
**Certificat des écoles ménagères agricoles ambulantes**, 277.  
**Certificat d'études agricoles des écoles agricoles d'hiver ambulantes**, 217.  
**Certificat d'études pratiques commerciales**, 88.  
**Certificat d'études pratiques hôtelières**, 70.  
**Certificat d'études pratiques industrielles**, 88.  
**Certificat d'études primaires élémentaires**, 49, 51, 52, 54, 70, 83, 144, 149, 167, 169, 208, 214, 235, 237, 246, 252, 259.  
**Certificat d'études primaires supérieures**, 227, 247.  
**Certificat d'études secondaires**, 149.  
**Certificat d'hygiène et de puériculture**, 77.  
**Chaire d'agriculture**, 57, 64, 197-203, 248.  
**Champs d'exploitation**, 197, 200, 241, 242, 252.  
**Chant**, 117, 204, 205, 226, 243.  
**Chapellerie**, 44.  
**Charpente**, 67, 81, 88, 141, 142, 162, 164.  
**Charronnage**, 81, 88, 141, 142, 156, 162, 163, 164.  
**Chaudronnerie**, 114.  
**Chef d'atelier**, 81.  
**Chef de culture**, 167, 168.  
**Chef de pratique**, 138, 167, 168, 179.  
**Chef de pratique agricole**, 144, 259.

**Chef de pratique horticole**, 144, 241, 259.  
**Chef de travaux**, 58, 70, 81, 82, 114, 156.  
**Chef ouvrier** *voir* Ouvrier.  
**Chimie**, 55, 70, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 114, 115, 141, 156, 157, 158, 163, 173, 186, 219, 228, 265, 268, 269, 270.  
**Chimie agricole**, 156, 178.  
**Chimie appliquée**, 90, 158, 269, 270.  
**Chimie organique**, 157, 158.  
**Cidrerie**, 156, 265.  
**Cinéma professionnel**, 60, 61, 62, 63, 159.  
**Classe d'orientation**, 93, 95, 116, 118, 227, 228.  
**Classe préparatoire**, 93, 95, 117, 118, 185, 186, 227, 228, 243, 252.  
**Coiffure**, 79.  
**Collège**, 50, 58, 65, 69, 79, 80, 89, 90, 92, 94, 149, 195, 217, 218, 228, 236, 242, 249.  
**Collège moderne**, 242.  
**Collège technique**, 53, 162.  
**Comité de patronage**, 69.  
**Comité de surveillance** *voir* Commission de surveillance.  
**Commerce (enseignement du)**, 51, 53, 54, 55, 59, 60, 61, 62, 63, 79, 80, 81, 86, 87, 89, 90, 94, 96, 109, 119, 156, 184, 186, 225, 228.  
**Commission administrative** *voir* Conseil d'administration.  
**Commission de surveillance**, 65, 102, 103, 138, 143, 154, 167, 218, 223, 236, 247, 258.  
**Commission locale professionnelle**, 58, 107, 209.  
**Comptabilité (enseignement de la)**, 50, 55, 60, 61, 62, 63, 70, 72, 73, 77, 79, 80, 86, 90, 91, 109, 111, 139, 156, 158, 163, 172, 173, 183, 198, 225, 226, 229, 238.  
**Comptable**, 58, 127, 138, 143, 167, 168, 179.  
**Concierge**, 82.  
**Concours d'entrée**, 51, 55, 80, 88, 92, 94, 113, 115, 116, 138, 143, 208, 220, 226, 242, 247, 265.  
**Conférence agricole**, 57, 127, 157, 173, 197, 198, 199, 201, 202-203, 216, 238, 240, 241, 248.  
**Conseil d'administration**, 69, 114, 143, 229.  
**Conseil de perfectionnement**, 53, 65, 69, 70, 80, 114, 143, 154, 223, 258.  
**Conseil de surveillance** *voir* Commission de surveillance.  
**Construction** *voir* Bâtiment.  
**Contremaître**, 54, 55, 56, 58, 80, 81, 82, 84, 88, 89, 117, 141, 143, 144, 163, 167, 207, 214, 215, 243.  
**Correspondance**, 70, 79, 109, 225.  
**Correspondance agricole**, 237.  
**Correspondance commerciale**, 60, 61, 62.  
**Coupe**, 73, 75, 76, 79, 109, 225, *voir aussi* Section de coupe et couture.  
**Coupe de pierres**, 67, 90.  
**Cours complémentaire**, 49, 51-52, 53, 107, 116, 133, 134, 204-205, 210, 211, 212, 235, 261.  
**Cours postscolaire** *voir* Cours postscolaire agricole, Cours professionnel, Cours professionnel ménager.  
**Cours postscolaire agricole**, 43, 45, 57, 98, 101, 107, 123, 128, 129, 134, 137, 189, 191, 231.  
**Cours pour militaire**, 59, 60, 222-223.  
**Cours professionnel**, 58-64, 107-113, 206-215, 217, 223, 236.  
**Cours professionnel ménager**, 52, 71-79.

**Couture**, 44, 72, 73, 76, 79, 109, 183, 186, 225 *voir aussi* Section de coupe et couture.  
**Cubage**, 155, 238, 241.  
**Cuisine**, 70, 73, 74.

**Dactylographie**, 70, 77, 86, 133 *voir aussi* Sténodactylographie.

**Démonstration laitière**, 275, 276.

**Dentelle**, 65, 66, 67, 159, 229.

**Dessin**, 50, 53, 58, 60, 63, 65, 66, 67, 68, 77, 80, 81, 86, 87, 90, 91, 92, 93, 96, 109, 114, 115, 155, 163, 196, 207, 208, 211, 212, 214, 215, 218, 219, 220, 222, 223, 224, 226, 228, 229, 237, 239, 268, 269, 270 *voir aussi* Dessin artistique, Dessin d'imitation, Dessin d'ornement, Dessin géométrique, Dessin industriel, Dessin linéaire, École de dessin.

**Dessin artistique**, 66.

**Dessin d'imitation**, 66, 218, 220, 224.

**Dessin d'ornement**, 66, 93, 219.

**Dessin géométrique**, 93, 218, 219, 224.

**Dessin industriel**, 60, 61, 62, 66, 86, 109, 110, 111, 214, 224, 243.

**Dessin linéaire**, 66, 67, 87, 90, 206, 207, 218, 219.

**Dictée**, 87, 169, 238.

**Diplôme breveté des écoles nationales professionnelles**, 115.

**Diplôme de comptabilité**, 77.

**Diplôme de dactylographie**, 77.

**Diplôme de fin d'études pratiques commerciales**, 55.

**Diplôme de fin d'études pratiques hôtelières**, 70.

**Diplôme de fin d'études pratiques industrielles**, 55.

**Diplôme de jardinier**, 103.

**Diplôme de l'association sténographique**, 77.

**Diplôme d'employée de commerce**, 77.

**Diplôme d'encouragement**, 112.

**Diplôme des écoles pratiques d'agriculture**, 149, 154, 267.

**Diplôme**, 112, 144, 149, 168, *voir aussi* Baccalauréat, Brevet agricole, Brevet d'enseignement pratique hôtelier, Brevet d'études primaires supérieures, Brevet élémentaire, Certificat d'aptitude professionnelle, Certificat de fin d'études, Certificat des écoles ménagères agricoles ambulantes, Certificat d'études agricoles, Certificat d'études pratiques commerciales, Certificat d'études pratiques hôtelières, Certificat d'études pratiques industrielles, Certificat d'études primaires élémentaires, Certificat d'études primaires supérieures, Certificat d'études secondaires, Certificat d'hygiène et de puériculture, Diplôme breveté des écoles nationales professionnelles, Diplôme de comptabilité, Diplôme de dactylographie, Diplôme de fin d'études pratiques commerciales, Diplôme de fin d'études pratiques hôtelières, Diplôme de fin d'études pratiques industrielles, Diplôme de jardinier, Diplôme de l'Association sténographique, Diplôme d'employées de commerce, Diplôme d'encouragement, Diplôme des écoles pratiques d'agriculture, Diplôme agricole, Diplôme technique supérieur, Examen de sortie.

**Diplôme agricole**, 103.

**Diplôme technique supérieur**, 223.

**Directeur des services agricoles**, 195, 197, 217, 231, 236, 240, 249, 250, 258, 259, 275.

**Discipline scolaire** *voir* Matière d'enseignement.

**Don**, 56, 78, 97, 103.

**Drainage**, 156, 173, 174, 175, 198, 202, 203, 237, 238.

**Droit**, voir Législation, Législation commerciale, Législation rurale, Notaire.

**Ébénisterie**, 55, 88, 115, 141, 142, 162, 164, 211.

**École d'arts et métiers de Cluny**, 66 voir aussi École d'arts-et-métiers.

**École de bergerie de Rambouillet**, 149.

**École des industries rurales de Douai**, 155.

**École des officiers mécaniciens de la Marine marchande**, 54, 55.

**École-hôtel**, 69-71.

**École industrielle**, 52 .

**École nationale des mécaniciens des PTT de Paris**, 54, 55.

**École nationale d'horticulture de Versailles**, 260, 271.

**École ambulante**, 64-65, 216-217, 240, 249, 250, 275-277, 216-217, 240-241, 249, 275-277.

**École coloniale** 143.

**École d'agriculture d'hiver**, 64-65, 138, 155, 195, 216-217, 236-241, 249.

**École d'artisanat rural**, 79-89, 141-164.

**École d'arts-et-métiers**, 50, 54, 55, 65, 80, 84, 87, 88, 113, 115, 116, 220, 228, 242, 247 voir aussi École d'arts et métiers de Cluny.

**École de chimie**, 186.

**École de dessin**, 58, 65-68, 96, 207, 208, 223-225.

**École de géométrie pratique et de mécanique**, 69, 207, 217-221, 229.

**École de laiterie**, 155, 178.

**École de mathématiques**, 96.

**École de mécanique** voir École de géométrie pratique et de mécanique.

**École de rééducation**, 127, 142, 164-166, 216, 229-230, 240, 247.

**École des beaux-arts**, 65.

**École des métiers** voir École d'artisanat rural.

**École de viticulture**, 257, 258.

**École d'horticulture**, 217, 258-272.

**École hôtelière** voir École-hôtel.

**École ménagère**, 71-79, 275-277 voir aussi Enseignement ménager, Section ménagère.

**École militaire**, 209, 213, 222-223.

**École nationale d'agriculture**, 143, 155, 178, 186.

**École nationale professionnelle**, 94, 107, 113-116, 205, 223.

**École normale de garçons**, 50, 51, 92, 94, 119, 138, 197, 198, 201, 205, 243.

**École normale de jeunes filles**, 94, 96, 183, 184, 186, 225, 226, 227, 275, 277.

**École Pigier**, 34, 36, 79, 186, 225.

**École pratique d'agriculture**, 141, 142-162, 165, 178.

**École pratique de commerce et d'industrie**, 53-56, 58, 60, 61, 62, 63, 79-89, 92, 94, 143, 162-164.

**École primaire élémentaire** voir Enseignement primaire élémentaire.

**École primaire supérieure**, 50, 56, 80, 90-96, 116-119, 129, 149, 183-186, 195-196, 205, 217, 218, 225-229, 236, 237, 238, 239, 240, 242-247, 249.

**École privée congréganiste**, 44, 96-97, 102-103, 149, 236, 257.

**École privée laïque**, 52, 71-79, 96, 221, 241-242.

**École régionale d'agriculture**, 141-162.

**École supérieure de commerce**, 54, 55.

**École supérieure de commerce et d'industrie de Paris**, 70.

**École vétérinaire**, 50.

**Économie**, 86.

**Économie domestique**, 72, 73 *voir aussi* Section d'économie domestique.

**Économie rurale**, 156, 157, 158.

**Écriture**, 63, 87, 90, 91, 93, 169, 219.

**Éducation civique**, 110, 111, 155, 163, 173, 174, 238.

**Éducation physique**, 55, 81, 87, 91, 93, 117, 156, 157, 163, 186, 204, 205, 226, 250.

**Éducation religieuse**, 44, 91, 97, 102.

**Électricité (enseignement de l')**, 55, 81, 86, 87, 88, 89, 90, 109, 113, 114, 115, 117, 118, 142, 156, 157, 162, 164, 208, 211, 222, 238 *voir aussi* Automobile.

**Élevage**, 127, 139, 140, 217, 237, 265.

**Emploi du temps**, 60-63, 67, 70, 73-77, 86-87, 91, 109-111, 139, 157, 158, 173-175, 211-212, 219-220, 239, 268-272.

**Engrais, fumures et amendement**, 156, 198, 201, 202, 203, 238, 241, 265.

**Enseignant** *voir* Personnel enseignant.

**Enseignement agricole**, 50, 57, 86, 88, 90, 96-97, 102-103, 127, 155-158, 162, 164, 165, 166, 186, 195, 231, 241-242, 252, 276, 277 *voir aussi* Apiculture, Arboriculture, Artisanat rural, Aviculture, Bergerie, Botanique, Brevet agricole, Certificat d'études agricoles, Chaire d'agriculture, Champ d'exploitation, Chef de culture, Chef de pratique, Chef de pratique agricole, Chef de pratique horticole, Chimie agricole, Cidrierie, Conférence agricole, Correspondance agricole, Cours postsecondaire agricole, Démonstration agricole, Diplôme de jardinier, Diplôme des écoles pratiques d'agriculture, Diplôme agricole, Directeur des services agricoles, Drainage, École de bergerie de Rambouillet, École des industries rurales de Douai, École nationale d'horticulture de Versailles, École ambulante, École d'agriculture d'hiver, École d'artisanat rural, École de laiterie, École de viticulture, École d'horticulture, École nationale d'agriculture, École pratique d'agriculture, École régionale d'agriculture, École vétérinaire, Économie rurale, Élevage, Engrais, fumure et amendement, Enseignement ménager agricole, Ferme-école, Génie rural, Horticulture, Huilerie, Hygiène, Jardinier, Labour, Laiterie, Législation rurale, Lycée agricole, Matériel agricole, Moisson, Orphelinat agricole, Parasitologie, Pathologie végétale, Pisciculture, Porcherie, Potager, Poulailier, Professeur d'agriculture, Professeur d'horticulture, Ruche, Section agricole, Section d'artisanat rural, Sylviculture, Vacherie, Vannerie, Vétérinaire, Viticulture, Zoologie.

**Enseignement commercial**, 55, 59, 60, 63, 85, 90, 186, 221, 226, 242, 249, 252, *voir aussi* Allemand, Anglais, Arithmétique commerciale, Calcul commercial, Certificat d'études pratiques commerciales, Commerce, Comptabilité, Correspondance commerciale, Dactylographie, Diplôme de dactylographie, Diplôme de comptabilité, Diplôme de fin d'études pratiques commerciales, Diplôme de l'Association sténographique, Diplôme d'employées de commerce, École pratique de commerce et d'industrie, École supérieure de commerce, École supérieure de commerce et d'industrie de Paris, Espagnol, Italien, Législation commerciale, Section commerciale, Section de comptabilité, Section de sténodactylographie, Sténodactylographie, Vente.

**Enseignement féminin**, 58, 63, 65, 66, 94-96, 107-113, 133, 164-165, 183-186, 223-228, 229-230 *voir aussi* Coiffure, Enseignement ménager.

**Enseignement général**, 77, 86, 95, 114, 183, 214, 222, 242, 265 *voir aussi* Algèbre, Arithmétique, Calcul, Chant, Chimie, Dessin, Dictée, Économie, Écriture, Éducation civique, Éducation physique, Éducation religieuse, Français, Géographie, Géométrie, Grammaire, Histoire, Histoire de l'art, Histoire naturelle, Hygiène, Législation, Lettres, Mathématique, Morale, Musique, Orthographe, Physique, Sciences.

**Enseignement hôtelier**, 69-71.

**Enseignement industriel** voir Enseignement technique industriel.

**Enseignement maritime** voir École des officiers mécaniciens de la Marine marchande.

**Enseignement ménager**, 79, 89, 183, 225, 226, 229-232, 275-277 voir aussi Broderie, Certificat des écoles ménagères agricoles ambulantes, Chapellerie, Coupe, Cours professionnel ménager, Couture, Cuisine, Dentelle, École ménagère, Économie domestique, Ouvroir, Puériculture, Repassage, Section d'économie domestique, Section de coupe et couture, Section d'hygiène et puériculture, Tissage, Tricot.

**Enseignement ménager agricole**, 231, 276-277 voir aussi Cours postsecondaire ménager agricole.

**Enseignement primaire** voir Cours complémentaire, École normale de jeunes filles, École primaire supérieure, Enseignement primaire élémentaire.

**Enseignement primaire élémentaire**, 50, 52, 53, 56, 65, 93, 95, 103, 116, 138, 197, 204, 205, 214, 215, 226, 231, 237, 245, 261, 277 voir aussi Certificat d'études primaires élémentaires, Cours complémentaire.

**Enseignement primaire supérieur** voir École primaire supérieure.

**Enseignement secondaire** voir Collège, Lycée.

**Enseignement secondaire spécial**, 90, 228, 236, 242.

**Enseignement technique industriel**, 55, 59, 60, 63, 85, 86, 88, 115 voir aussi Ajustage, Architecture, Armurerie, Automobile, Aviation, Bâtiment, Boîte d'outillage, Calcul professionnel, Carrosserie, Certificat d'aptitude professionnelle, Certificat d'études pratiques industrielles, Charpente, Chaudronnerie, Collège technique, Cubage, Dessin industriel, Diplôme de fin d'études pratiques industrielles, Diplôme technique supérieur, Ébénisterie, École d'arts et métiers de Cluny, École industrielle, École nationale des mécaniciens des PTT, École d'arts et métiers, École de chimie, École de géométrie pratique et de mécanique, École pratique de commerce et d'industrie, École supérieure de commerce et d'industrie de Paris, Électricité, Forge, Fraisage, Industrie, Institut technique, Machine-outil, Mécanique, Menuiserie, Moteur, Section industrielle, Serrurerie, Soudure, Soudure autogène, Taxe d'apprentissage, Technologie, Tournage, Travail du bois, Travail du fer, Usine.

**Espagnol**, 70, 80, 86, 88, 228.

**Étude surveillée**, 70, 86, 155, 156, 163, 175, 176, 267, 268.

**Examen d'entrée**, 70, 83, 144, 169, 214, 228, 259.

**Examen de passage**, 51, 70, 139, 178, 259, 267.

**Examen de sortie**, 103, 154, 178, 208.

**Excursion pédagogique**, 156, 198, 217.

**Exposition départementale du travail**, 63.

**Falloux (loi)**, 17, 22.

**Ferme-école**, 137-140, 142, 165, 166-180, 197.

**Ferronnerie** voir Forge.

**Ferry (lois)**, 21.

**Forge (enseignement)**, 55, 60, 63, 80, 81, 83, 86, 88, 89, 114, 115, 141, 142, 162, 163, 164, 201, 208, 210, 211, 212, 214, 215, 223, 237 voir aussi Travail du fer.

**Fraisage**, 114.

**Français**, 55, 70, 77, 86, 87, 90, 91, 109, 110, 111, 114, 115, 117, 118, 141, 155, 157, 158, 163, 173, 174, 211, 215, 218, 219, 220, 237, 238, 239, 250, 265, 268, 269, 270 voir aussi Dictée, Lettres.

**Fumure** voir Engrais, fumures et amendement.

**Génie rural**, 157, 158, 173, 174, 238, 268, 269.

**Géographie**, 50, 55, 70, 86, 87, 90, 91, 114, 115, 155, 157, 158, 163, 173, 174, 186, 218, 219, 220, 228, 237, 238, 239, 268, 269.

**Géologie**, 155, 157, 158, 238, 268, 269.

**Géométrie**, 50, 55, 67, 69, 86, 87, 90, 91, 114, 155, 158, 163, 172, 173, 174, 206, 207, 208, 209, 211, 215, 217, 218, 219, 220, 229, 238, 270 *voir aussi* Arpentage, Cubage, Levé de plans.

**Grammaire**, 55, 87, 90, 91, 228, 229.

**Guizot (loi)**, 17, 22.

**Gymnastique** *voir* Éducation physique.

**Histoire**, 50, 55, 86, 87, 90, 91, 114, 115, 117, 163, 186, 218, 219, 220, 228.

**Histoire de l'art**, 67.

**Histoire naturelle**, 50, 86, 90, 117, 118, 155, 166, 174, 204, 238, 239 *voir aussi* Botanique.

**Horticulture**, 50, 103, 138, 155, 156, 163, 172, 173, 174, 198, 238, 239, 252, 259, 265, 271.

**Huilerie**, 156.

**Hygiène (enseignement de l')**, 50, 70, 76-77, 86, 144, 156, 157, 158, 163, 198, 201, 202, 216, 237, 241, 268, 270 *voir aussi* Section d'hygiène et périculture.

**Industrie (notions d')**, 50, 86, 205 *voir aussi* Enseignement industriel.

**Instituteur, Institutrice**, 43, 45, 50, 52, 53, 66, 90, 94, 98, 101, 102, 107, 117, 123, 128, 129, 134, 153, 170, 184, 189, 191, 197, 201, 203, 204, 216, 217, 218, 226, 232, 240, 241, 244, 250, 275, 277.

**Institut technique**, 80.

**Instruction civique** *voir* Éducation civique.

**Instruction militaire**, 167, 168, 172, 250.

**Instruction morale** *voir* Morale.

**Internat**, 54, 55, 69, 70, 79, 80, 82, 83, 93, 94, 95, 115, 118, 137, 142, 144, 154, 159, 162, 164, 185, 226, 243, 244, 245, 246, 251, 252.

**Irrigation** *voir* Drainage.

**Italien**, 228.

**Jardinage** *voir* Horticulture, Potager.

**Jardinier**, 138, 167, 168.

**Labour**, 139, 174, 175, 198.

**Laiterie**, 44, 156, 265, 275 *voir aussi* Démonstration laitière.

**Langues** *voir* Allemand, Anglais, Espagnol, Italien.

**Lecture** *voir* Français.

**Législation**, 55, 86.

**Législation commerciale**, 86.

**Législation rurale**, 156, 157, 158, 201, 217, 269.

**Lettres (enseignement)**, 54, 80, 81, 87, 91, 93, 94, 114, 117, 183, 184, 186, 222, 226, 243, 244, 250 *voir aussi* Français.

**Levé de plans**, 90, 155.

**Lycée**, 80, 113, 149, 153, 223, 228.

**Lycée agricole**, 141, 142, 162, 165, 166, 258.

**Machine-outil (enseignement)**, 60, 223 *voir aussi* Mécanique.

**Maître auxiliaire**, 70, 81, 93, 184, 244, 250.

**Maître ouvrier** voir Ouvrier.

**Manuel scolaire**, 209.

**Matériel agricole**, 88, 103, 156, 198, 272.

**Matériel d'enseignement**, 63, 64, 68, 71, 78, 80, 88, 89, 103, 112, 116, 133, 140, 158, 160, 166, 213, 215, 224, 230, 240, 271, 272.

**Mathématique**, 54, 80, 81, 87, 93, 96, 114, 115, 117, 118, 139, 157, 172, 173, 186, 196, 204, 211, 218, 220, 222, 226, 228, 237, 238, 239, 244, 248, 265, 268, 269, 270.

**Matière d'enseignement** voir Ajustage, Algèbre, Allemand, Anatomie, Anglais, Apiculture, Arboriculture, Architecture, Arithmétique, Arithmétique commerciale, Armurerie, Arpentage, Artisanat rural, Automobile, Aviation, Aviculture, Bâtiment, Bergerie, Botanique, Broderie, Calcul commercial, Calcul professionnel, Carrosserie, Chant, Chapellerie, Charpente, Charronnage, Chaudronnerie, Chimie, Chimie agricole, Chimie appliquée, Chimie organique, Cidrerie, Coiffure, Commerce, Comptabilité, Correspondance, Correspondance agricole, Correspondance commerciale, Coupe, Coupe de pierres, Couture, Cubage, Cuisine, Dactylographie, Dentelle, Dessin, Dessin artistique, Dessin d'imitation, Dessin d'ornement, Dessin géométrique, Dessin industriel, Dessin linéaire, Dictée, Ébénisterie, Économie, Économie domestique, Économie rurale, Écriture, Éducation civique, Éducation physique, Éducation religieuse, Électricité, Élevage, Espagnol, Forge, Fraisage, Français, Génie rural, Géographie, Géologie, Géométrie, Grammaire, Histoire, Histoire de l'art, Histoire naturelle, Horticulture, Huilerie, Hygiène, Industrie, Instruction militaire, Italien, Laiterie, Législation, Législation commerciale, Législation rurale, Lettres, Levé de plans, Machine-outil, Mathématique, Mécanique, Menuiserie, Modelage, Morale, Moteur, Musique, Orthographe, Parasitologie, Pathologie végétale, Physique, Pisciculture, Porcherie, Potager, Poulailier, Puériculture, Repassage, Ruche, Sciences, Sculpture, Serrurerie, Soudure, Soudure autogène, Sténodactylographie, Sylviculture, Technologie, Tissage, Tournage, Travail du bois, Travail du fer, Travail manuel, Tricot, Vacherie, Vannerie, Vente, Vétérinaire (art), Viticulture, Zoologie.

**Mécanique**, 54, 55, 67, 69, 81, 86, 87, 88, 90, 114, 115, 141, 142, 156, 162, 164, 206, 208, 211, 212, 217, 219, 222, 228, 265 voir aussi Automobile, Aviation, Matériel agricole, Moteur.

**Médecin**, 127, 160, 167, 216, 240, 241.

**Menuiserie**, 54, 55, 60, 63, 67, 80, 81, 83, 86, 88, 89, 114, 115, 118, 141, 142, 156, 162, 163, 164, 211, 212, 214, 215, 223, 237, 242, 247 voir aussi Charpente, Ébénisterie, Tournage sur bois, Travail du bois.

**Modelage**, 67, 86, 115.

**Moisson**, 139, 175, 199, 203.

**Moniteur**, 209, 213.

**Morale**, 86, 87, 110, 111, 219, 228, 238 voir aussi Éducation civique, Éducation religieuse.

**Moteur**, 81, 88, 164, 247, 265 voir aussi Automobile, Aviation, Électricité, Mécanique.

**Musique**, 186.

**Mutilé** voir École de rééducation.

**Nivellement**, 90, 155, 173, 174.

**Notaire**, 201, 241.

**Opérateur de cinéma**, 58, 81.

**Orphelinat agricole**, 96-97, 102-103.

**Orphelin**, 44, 96-97, 102-103, 154.

**Orthographe**, 55, 211 voir aussi Français.

**Outillage**, 56, 63, 64, 127, 156, 208, 213, 215, 230.

**Ouvrier (enseignant)**, 81, 117, 127, 144, 207, 209, 223, 265.

**Ouvroir**, 44.

**Parasitologie**, 155, 158, 198, 201, 202, 203, 241, 265, 269, 270.

**Pathologie végétale**, 157, 270.

**Personnel administratif et de service**, 71, 78, 112, 140, 143, 160, 166, 237 *voir aussi* Aumônier, Comptable, Concierge, Directeur des services agricoles, Surveillant.

**Personnel enseignant**, 78, 112, 140, 166 *voir aussi* Appariteur, Chef d'atelier, Chef de culture, Chef de pratique, Chef de pratique agricole, Chef de pratique horticole, Chef de travaux, Contremaître, Instituteur, Jardinier, Maître auxiliaire, Médecin, Moniteur, Notaire, Opérateur de cinéma, Ouvrier, Professeur, Professeur adjoint, Professeur chef de travaux, Professeur d'agriculture, Professeur d'horticulture, Professeur technique, Professeur technique adjoint, Professeur technique adjoint chef d'atelier, Professeur technique chef d'atelier, Professeur technique chef de travaux, Répétiteur, Vétérinaire.

**Personnel congréganiste**, 44, 102, 187, 228.

**Physique**, 55, 56, 70, 80, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 114, 115, 117, 118, 141, 156, 157, 158, 163, 173, 204, 218, 219, 220, 222, 228, 238, 239, 265, 268, 269, 270.

**Pisciculture**, 103, 156, 172, 173, 174, 179, 238.

**Placement des élèves**, 82-83, 103, 116.

**Plante** *voir* Botanique.

**Porcherie**, 139, 162.

**Potager**, 127, 158, 161, 198, 238, 268, 269, 270, 272.

**Poulailler**, 139, 162.

**Professeur**, 53, 54, 58, 65, 66, 68, 70, 71, 80, 81, 82, 88, 90, 92, 93, 94, 108, 114, 116, 117, 141, 144, 167, 178, 183, 184, 196, 209, 213, 218, 222, 223, 226, 228, 229, 236, 237, 243, 244, 250, 259, 275.

**Professeur adjoint**, 54, 80, 81, 93, 117, 141, 144, 163, 184, 244, 250, 259.

**Professeur chef de travaux**, 54.

**Professeur d'agriculture**, 64, 138, 143, 166, 167, 198, 199, 200, 202, 203, 217, 237, 240, 241, 242, 259.

**Professeur d'horticulture**, 259.

**Professeur technique**, 58, 70, 108, 116, 117, 163.

**Professeur technique adjoint**, 58, 81, 82, 117.

**Professeur technique adjoint chef d'atelier**, 163.

**Professeur technique chef d'atelier**, 141.

**Professeur technique chef de travaux**, 114, 163.

**Puériculture**, 72, 76-77 *voir aussi* Section d'hygiène et puériculture.

**Pupille de la Nation**, 70, 83, 142, 153, 154, 159, 264, 265.

**Repassage**, 74.

**Répétiteur**, 144, 259.

**Ruche**, 162 *voir aussi* Apiculture.

**Sciences (enseignement des)**, 54, 70, 80, 81, 93, 94, 114, 117, 167, 183, 184, 186, 222, 226, 237, 238, 239, 243, 244, 250 *voir aussi* Chimie, Histoire naturelle, Mathématique, Physique.

**Sciences naturelles** *voir* Histoire naturelle.

**Sculpture**, 67.

**Section agricole**, 143, 155, 165, 195-196, 242, 245, 250, 252.  
**Section commerciale**, 55, 63, 86, 87, 88, 89, 93, 111, 133, 183, 184, 195-196, 226, 242.  
**Section d'artisanat rural**, 85, 88.  
**Section de comptabilité**, 73, 77.  
**Section d'économie domestique**, 72, 73.  
**Section de coupe et couture**, 73.  
**Section de sténodactylographie**, 73.  
**Section d'hygiène et puériculture**, 73, 76, 77.  
**Section industrielle**, 55, 63, 86, 88, 89, 93, 111, 116, 143, 155, 162, 195-196, 242, 245.  
**Section ménagère**, 89, 183 *voir aussi* Section d'économie domestique, Section de coupe et couture, Section d'hygiène et puériculture.  
**Section spéciale pour la préparation des concours d'entrée**, 55, 87, 88, 113, 115, 155, 183, 242, 265.  
**Serrurerie**, 60, 67, 86, 88, 89, 142, 162, 163, 164, 205.  
**Soudure**, 81, 88.  
**Soudure autogène**, 81, 88.  
**Sport** *voir* Éducation physique.  
**Stage à l'étranger**, 71.  
**Sténodactylographie**, 55, 73, 77, 79, 93, 109, 183, 184, 186, 221, 225, 226, 228, 229, *voir aussi* Dactylographie, Section de sténodactylographie.  
**Subvention**, 44, 158, 165, 220, 232 *voir aussi* Taxe d'apprentissage.  
**Subvention communale**, 49, 56, 63, 67, 68, 71, 78, 140, 205, 212, 220, 221, 224, 235, 253, .  
**Subvention de l'État**, 50, 56, 63, 65, 67, 68, 71, 78, 127, 140, 158-159, 160, 166, 172, 179, 180, 205, 212, 217, 221, 224, 230, 232, 239, 241, 247, 253, 271, 277.  
**Subvention départementale**, 65, 71, 78, 215, 217, 220, 221, 224, 232, 239, 241, 253, 271, 272, 277.  
**Surveillant**, 70, 102, 138, 143, 144, 167, 168, 179, 209, 259.  
**Sylviculture**, 103, 156, 172, 237, 238, 239, 241.  
  
**Taxe d'apprentissage**, 52, 78, 79, 112, 212.  
**Taillanderie** *voir* Forge.  
**Technologie**, 60, 61, 62, 63, 86, 87, 109, 110, 111, 156, 157, 158, 211, 212, 222, 223, 269, 270.  
**Tenue de livres** *voir* Comptabilité.  
**Tissage**, 44.  
**Tournage**, 86, 115, 142, 156, 163, 164, 166, 211, 212, 214, 215.  
**Traitement du personnel**, 49, 51, 52, 56, 63, 64, 68, 71, 78, 82, 90, 112, 140, 144, 160, 166, 167, 179, 203, 204, 213, 220, 221, 224, 230, 235, 250, 259, 271, 272.  
**Travail des enfants**, 44.  
**Travail du bois**, 109, 110, 111, 117, 165, 237, 238, 239, 265 *voir aussi* Atelier, Tournage.  
**Travail du fer**, 109, 110, 111, 237, 238, 239, 265 *voir aussi* Atelier, Tournage.  
**Travail manuel**, 44, 49, 52, 235, 238, 239, 243, 244, 250, 252.  
**Travaux pratiques**, 60, 61, 62, 63, 70, 83, 88, 103, 139, 155, 156, 157, 158, 174-175, 197, 198, 201, 207, 216, 238, 244, 257, 265, 267, 268 *voir aussi* Atelier, Labour, Moisson.  
**Tricot**, 44.  
**Trousseau**, 54-55, 69-70, 138, 139, 144, 169, 178.  
  
**Université** *voir* Institut technique.  
**Usine**, 52, 88, 206.

**Vacances scolaires**, 175, 238.  
**Vacherie**, 102, 139, 162.  
**Vannerie**, 127, 156, 257, 266.  
**Végétaux** *voir* Botanique.  
**Vente (enseignement de la)**, 60, 86, 201.  
**Vente d'objets et de biens produits à l'école**, 52, 55, 56, 78, 97, 127, 140, 166, 176, 201, 229, 230, 271.  
**Vétérinaire (art)**, 139, 173, 174, 202.  
**Vétérinaire (personne)**, 138, 144, 167, 168, 179, 202, 216, 217, 237, 238, 259, 272.  
**Veuve de guerre**, *voir* École de rééducation.  
**Visite pédagogique** *voir* Excursion pédagogique.  
**Viticulture**, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 217, 257, 258, 265, 269, 270.  
**Zay (réforme)**, 93, 95, 116, 228 *voir aussi* Classe d'orientation.  
**Zoologie et zootechnie**, 155, 156, 157, 158, 172, 198, 202, 216, 238, 239, 241, 265, 268, 269, 270.

## INDEX DES NOMS DE PERSONNES ET DES NOMS PROPRES NON TOPOGRAPHIQUES

Les noms de personnes sont en PETITES MAJUSCULES. Les établissements scolaires figurent dans l'index thématique.

- ALBRIZIO (M. d'), 96.  
 ALBY M<sup>lle</sup>, 94.  
 ARCHER M., 216.  
 ARMAND *voir* HARDIVILLER.  
 ASTIER (Placide), parlementaire, 9, 16, 29, 32, 35, 36, 58, 71, 73, 107, 209, 211.
- BAHUET M<sup>lle</sup>, 71.  
 BALUZE M., 101.  
 BARBE (Abbé), 257.  
 BARTHÉLÉMY (père), 97.  
 BEAUDROUX M., 250.  
 BEAUJEAN (Abbé), 236.  
 BERTIN (Jeanne-Marie), 275.  
 BESSE M., 51.  
 BEUNAT M<sup>lle</sup> Y., 183.  
 BONAPARTE (Louis-Napoléon), président de la République, 20, 137.  
 BONNAND (Étienne), 65.  
 BONNEVIALLE-LABORDE M<sup>me</sup>, 94.  
 BOUFFARD M., 128.  
 BOURDIER M., 66.  
 BRUN (J.B.), maire de Bort-les-Orgues, 33.  
 BUGÉ M., 197.
- CALASSOU M., 45.  
 CALMELS M., 14, 15, 248.  
 CANTUEL (Pierre), 240, 243, 247.  
 CARAMINOT (Pierre), 114.  
 CARCOPINO (Jérôme), ministre, 53, 162, 242.  
 CASTEL M., 65.  
 CASTETS (Henri), 65.
- CESSAC M., 250.  
 CHABARD (Jean), 259.  
 CHABROL (Jean), 167.  
 CHALAUX (Lieutenant-colonel), 222.  
 CHAMMARD (J. de), maire de Tulle, 209.  
 CHANTEMERGUE (Lucien), 250.  
 CHAPELLE (Henri), maire de Brive, 32, 58.  
 CHARLES-ROUX (Edmonde), 44.  
 CHASNEL (Gabrielle) dite Coco Chanel, 44.  
 CHASSAING M., 98.  
 CHAULET M., 240.  
 CHAUSSADE (Jean), 196.  
 CHAUVIN (Auguste), 167.  
 CHENIVESSE (Henri), 80, 92.  
 CHÉROUX (Henri), 114.  
 CHIMOT (M<sup>lle</sup>), 226.  
 COMBES M., 80.  
 CROUSILLAC (Mme A.), 183.  
 CROUZETTE (L.), 116.
- DANOS-ASOMPTION (Marguerite), 226.  
 DAUSENHEIM M<sup>lle</sup>, 183.  
 DAVID M., 243.  
 DEBLOIS M., 90.  
 DELPEX (Joseph), 141.  
 DEMATHIEU M., 236.  
 DESCHAMP M., 243.  
 DESEMERY (Paul), 223.  
 DILLANGE M., 43.  
 DOM M., 237.  
 DOMBASLES (Mathieu de), 19.  
 DUBOIS M<sup>me</sup>, 232.

- DUBOURG M., 197.  
DUPIN (Charles), 16.  
DURAND-BEUNAT (Marguerite), 183, 226.
- ESCURE M., 134.  
EYBOULET (Michel), 143, 166.
- FALLOUX (Alfred), ministre, 17, 22.  
FASQUELLE Mr., 197.  
FAUCARD (Lieutenant-colonel), 222.  
FERRIER (M. A.), 243.  
FERRY (Jules), ministre, 21.  
FINET (Jules), 20, 21, 138, 197.  
FLECKINGER Mr., directeur des services agricoles, 29, 30, 197, 198, 236, 240.  
FOUR M., 218, 250.  
FOURY (Michel), 242.  
FRAISSEIX (Jean), 79, 225.  
FREYSSINGE M., 50.
- GARRAU (Georges), 58, 80, 92.  
GASCHET Mr., 80.  
GASPERI (Archange-Raphaël), 66.  
GILBERT (Charles), 259.  
GILLIN M., 57, 197.  
GIRAUD (Lieutenant-colonel), 222.  
GOURDON M., 242.  
GUERRIER Mr., 167.  
GUILLE M., 57.  
GUIZOT (François), ministre, 17, 22.
- HARDIVILLER (Anne-Marie d'), née Armand, 275.  
HELDT M., 250.  
HERRIOT (Édouard), ministre, 33.  
HUGER M., 216.  
Hyperlec (entreprise), 7.
- JAUVION Mr., 129.  
JOUHATE Mr., 80.  
JUMENTIER (Roger), 114.
- LABOUCHEIX M., 196.  
LABOUNOUX M., 57.  
LACOMBE M., 90.  
LAFEUILLE M., 218, 228.  
LAFOND M., 127.  
LAGIER M<sup>me</sup>, 137.  
LAMOURE M., 236.  
LANGERON-RAYNAUD M<sup>me</sup>, 275.  
LAPLANGE M., 123.
- Lebel (fusil) 7.  
LEGENDRE (François), 242.  
LÉGER M., 248.  
LEHER M., 243.  
LEMARCHAND (Lucie), 79, 225.  
LONGEQUEUE M., 64.  
LOUIS XIV, 7, 18.  
LOUSTALOT M<sup>me</sup>, 183.  
LUC (Hippolyte), directeur de l'Enseignement technique, 113.
- MAGNE-BARRAUD (M<sup>me</sup> A.), 183.  
MAILLARD (chef d'escadron), 222.  
MARTIN M., 197.  
MARTIN (Firmin), maire de Brive, 27.  
MARTY (Albert), 80, 92.  
MASDECLAIRE M., 107.  
MASSONI (Jean), 204.  
MASSONIE M., 214.  
MELOX (Jean), 141, 143, 162, 166.  
MENGUY M., 250.  
MEUNIER M., 248.  
MEYNADIER M., 218.  
MEYRIGNAC M<sup>me</sup>, 229.  
MIGNOT Frères, 52.  
MONTAGNAC M., 250.  
MOREAU M., 196.  
MULOT M., 243.
- NEUKIRCHEN DE NYVENHEIM (baron Alphonse de), 102.
- PASQUET M., 137.  
*Péchiney* (entreprise), 7.  
PERET (Fabien), 70.  
PERRIER M., 218, 228.  
PETIT M., 250.  
PEYRICAL M., 189.  
PEYTAVIN (Émile), 53.  
POMARET M., 70.  
PONTHIER (Louis), 272.  
POULAIN M<sup>me</sup>, 94.  
PRADINES (Georgette), 275.  
PROVENT M., 80.
- QUEUILLE (Henri), ministre 24, 29, 30, 31, 32, 33, 36, 37, 56, 142, 159, 165.
- RABOISSON (Abbé), 257.  
REDIER M., 80.  
RIBBES M., 242.

RICHARD M<sup>me</sup>, 221.  
 RIEDEL M., 198, 217.  
 RIEFFEL (Jules), 20.  
 ROCHE M., 240.  
 ROSSIGNOL M., 191.  
 ROUBIN (Roger), 143, 162, 241.  
 ROUGÉ M., 243.  
 ROUILLAC M., 196.  
  
 SAINT-ROYRE M., 242.  
 SANDON M., 250.  
 SICARD M., 65.  
 SIMBILLE M., 50.  
 SOULIÉ (Michel), 223.  
 SPINASSE (Charles), maire d'Égletons,  
 ministre, 30, 32, 33, 34, 36, 37, 56, 108.  
 STOLL (Henri), 53.  
  
 TESSON (M. de), 80.  
 TEYSSOUX M., 90.  
  
 TOURNIER M., 90.  
 TOUZÉ (Émile), 250.  
 TRACY Mr., 197.  
 TREICH (Joachim), 196.  
 TURGOT (Anne Robert Jacques), ministre, 6, 7.  
  
 USSEL (comte Hyacinthe d'), 20, 21, 137,  
 143, 166, 167.  
 USSEL (Philibert d'), 167.  
  
 VALADE M<sup>me</sup>, 141, 142, 162, 165, 166.  
 VARENNE M., 197.  
 VAZELLES (Marius) 7.  
 VIGER (Albert), ministre, 57.  
 YON M., 250.  
  
 ZAY (Jean), ministre, 93, 95, 116, 228.

## INDEX DES ASSOCIATIONS

- Aéroclub de Brive, 58, 59.  
Association sténographique, 35, 38, 77.  
Automobile-Club de Brive, 58, 59.
- Chambre d'agriculture de la Corrèze, 265.  
Chambre de commerce, 78, 209.  
Chambre nationale de l'hôtellerie française, 69.
- Compagnie des ascenseurs parisiens, 84.  
Compagnie du chemin de fer de Paris-Orléans, 7, 84, 265.  
Compagnie générale des autobus parisiens, 84.  
Conservatoire (national) des arts et manufactures, 16.  
Croix-Rouge américaine, 166.
- FAA voir Fédération des associations agricoles.  
Fédération des associations agricoles (FAA), 265.  
Fédération des syndicats d'initiative Limousin-Périgord-Quercy, 69.
- L'Initiative économique et touristique du Centre, 69.  
L'Intime fraternité, société maçonnique, 166.
- Montapet (fonderies), 7.  
Muséum d'histoire naturelle, 179.  
Office agricole de la Corrèze, 258.  
Office national des mutilés et réformés de guerre, 127, 166, 216, 230, 247.
- Office national des pupilles de la Nation, 154.  
Papeteries de Laumeuil, 84.
- Radioscil (entreprise), 7.  
Renault, 84.  
R.T.C. (entreprise), 7.
- S.F.I.O. (Section française de l'internationale ouvrière), 33.  
Société agricole du Cantal, 137.  
Société centrale d'agriculture 16, 218, 220.  
Société d'agriculture de Brive, 20.  
Société d'agriculture et d'arboriculture du Bas-Limousin, 258.  
Société d'encouragement à l'industrie nationale, 15.  
Société d'encouragement de l'école professionnelle de Felletin, 6.  
Société de secours mutuel des cuisiniers de Paris, 69.  
Société parisienne de petite métallurgie, 79.  
Société de patronage des orphelins agricoles, 102.  
Société touristique hôtelière, 69.  
Syndicat agricole d'Objat, 258.  
Syndicat général des hôteliers français, 69.
- T.R.T. (entreprise), 7.

## INDEX DES NOMS DE LIEUX

Les noms de lieu sans indication de département sont localisés dans le département de la Corrèze. Les paginations en caractère gras signalent les notices consacrées à ces communes.

- Ablon (Calvados), 263.  
Agen (Lot-et-Garonne), 7, 261.  
Aisne (département), 85, 149 *voir aussi* Laon, Saint-Quentin.  
Aix, 277.  
Albi (Tarn), 143.  
Albignac, 147, 201, 262.  
Algérie, 149 *voir aussi* Maison Carrée, Oran.  
Allasac, 85, 171, 200, 202, 203, 262.  
Allier (département), 148, 243  
*voir aussi* Cressanges, Montluçon, Moulins, Saint-Aubin- le-Monial.  
Alloue (Charente), 172.  
Ally (Vienne), 172.  
Alpes (Basses) *voir* Barcelonnette.  
Angers (Maine-et-Loire), 85.  
Arcis-sur-Aube (Aube), 263.  
Ardennes (département), 263  
*voir aussi* Charleville.  
Argentat, 7, **43**, 171, 199, 200, 276.  
Armentières (Nord), 263.  
Arnac-Pompadour, 85, 171, 262.  
Asnières (Seine), 263.  
Aubazine, 35, **44**, 171, 262, 277.  
Aube (département), 263  
*voir aussi* Arcis-sur-Aube.  
Au Clouss (Haute-Vienne), 172.  
Ault (Somme), 263.  
Aurillac (Cantal), 6, 19, 155, 243.  
Auzelles (Puy-de-Dôme), 148.  
Ayen, 7, **45**, 199, 200, 202, 262.  
Aydat (Puy-de-Dôme), 148.  
Bar, 171, 241.  
Barebelle (non identifié), 172.  
Barcelonnette (Basses-Alpes), 20.  
Barsac (Gironde), 148.  
Bas-Limousin 6, 7, 258.  
Bassignac-le-Haut, 171.  
Bazelat (Creuse), 263.  
Beaulieu, 17,22, 3, **49-50**, 199, 200, 277.  
Beaumont, 171.  
Beaune (Côte-d'Or), 261.  
Bellac (Haute-Vienne), 147.  
Bellachavent (Haute-Vienne), 147.  
Bellechassagne, 147.  
Bergerac (Dordogne), 263.  
Besançon (Doubs), 172.  
Beynat, 199, 201, 202, 203, 262, 276.  
Beyssac, 262.  
Beyssenac, 262.  
Béziers (Hérault), 148.  
Bieujac (Gironde), 148.  
Bilhac, 147.  
(Le) Blanc (Indre), 263.  
Blois (Indre-et-Loire), 183.  
Boississe-la-Bertrand (Seine-et-Marne), 149.  
Bondy (Seine), 263.  
Bonnefond, 171.  
Bordeaux (Gironde), 7, 19, 112, 148, 172, 263.  
Bort-les-Orgues, 6, 22, 33, 34, **51-56**, 199, 241, 276.

- Bos (Dordogne), 172.  
 Bouches-du-Rhône (département) 5, 33.  
 Boulou-les-Roses 29 *voir aussi* Ligneyrac.  
 Bourgueuf (Creuse) 6.  
 Branceilles, 201.  
 Brantôme (Dordogne), 263.  
 Brignac-la-Plaine, 200, 203, 276.  
 Brigueil-le-Chantre (Vienne), 263.  
 Brionne (La) (Creuse), 147.  
 Brioude (Haute-Loire), 259.  
 Brive-la-Gaillarde, 5, 6, 7, 16, 17, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 36, **57-97**, 127, 149, 171, 197, 198, 199, 203, 211, 216, 240, 262  
*voir aussi* Teinchurier (Le).  
 Bugeat, **98**, 147, 171, 199, 241.  
 Burgnac (Haute-Vienne), 147.  
  
 Cadillac (Gironde), 172.  
 Cahors (Lot), 85.  
 Calvados (département), 263  
*voir aussi* Ablon.  
 Calvinet (Cantal), 147.  
 Canejean (Gironde), 148.  
 Cantal (département), 6, 19, 20, 137, 147, 172, 243  
*voir aussi* Aurillac, Calvinet, Jaleyrac, Mauriac, Menet, Murat, Pleaux, Saint-Étienne-des-Maurs, Saint-Paul-des-Landes.  
 Caux (Hérault), 148.  
 Celle (La) *voir* Meymac.  
 Cericé (Orne), 85.  
 Chabrignac, 202, 203.  
 Chamberet, 171, 276, 277.  
 Chanac, 216, 217, 276.  
 Chantérac (Dordogne), 263.  
 Chapelle-Saint-Géraud (La), 147.  
 Charente (département), 148, 172 *voir aussi* Alloue, Cognac, Fleurac.  
 Charente (-Inférieure, puis -Maritime), 148  
*voir aussi* La Rochelle, Ruelle-sur-Touvre.  
 Charleville (Ardennes), 263.  
 Charrieroux (Les) *voir* Neuvic.  
 Chartrier-Ferrière, 200, 202.  
 Chastang (Le), **101**, 171.  
 Chasteaux, 200.  
 Châteaudun (Eure-et-Loir), 85.  
 Chauffour-sur-Vell, 147, 201.  
 Chaumeil, 216, 276.  
  
 Chaveroche, 147.  
 Chenerailles (Creuse), 172.  
 Cher (département), 85, 148, 263  
*voir aussi* Saint-Amand-Montron, Vesdun, Vierzon.  
 Chirac-Bellevue, 146.  
 Cibeins, 261.  
 Clergoux, 24, **102-103**, 171.  
 Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 148, 183.  
 Clion (Indre), 31, 143, 258, 263, 271.  
 Cluny (Saône-et-Loire), 66.  
 Coëtlogon (Ille-et-Vilaine), 183, 186.  
 Cognac (Charente), 148.  
 Collonges, 202.  
 Colombes (Seine), 263.  
 Combressol, 202, 240, 241, 276.  
 Comiac (Lot), 147.  
 Condat, 277.  
 Corbigny (Nièvre), 166.  
 Corrèze, 199, 241.  
 Côtes-du Nord (aujourd'hui Côtes-d'Armor, département), 16.  
 Coubjours (Dordogne), 85.  
 Cornil, 277.  
 Coulaures (Dordogne), 263.  
 Couture-Boussey (La) (Eure), 149.  
 Couture-d'Argenson (Deux-Sèvres), 263.  
 Cressanges (Allier), 263.  
 Creuse (département), 6, 19, 147, 263  
*voir aussi* Bazelat, Bourgueuf, La Brionne, Chenerailles, Felletin, Guéret, Montaigut-le-Blanc, Pionnat, Saint-Agnan-de-Versillat, Saint-Fiel, Saint-Pierre-le-Bost, La Souterraine, Toulx-Sainte-Croix, La Villeneuve.  
 Creusot (Le) (Saône-et-Loire), 172.  
 Croisille (La) (Haute-Vienne), 263.  
 Cublac, 200.  
 Curemonte, 200, 201, 202.  
  
 Dampniat, 2, 115.  
 Darnets, 115.  
 Donzenac, 132, 133, 135.  
 Dordogne (département), 19, 20, 46, 47, 93, 147, 115, 189  
*voir aussi* Bergerac, Brantôme, Bos, Chantérac, Coubjours, Coulaures, Nontron, Payzac, Périgueux, Saint-Brie, Saint-Cyr-les-Champagnes, Saint-Martin-de-Fressangeas, Saint-

- Mesmin, Sainte-Orse, Sainte-Trie, Sourzac, Terrasson.
- Dordogne (fleuve), 7.
- Douai (Nord), 100, 155.
- Doubs (département), 116  
*voir aussi* Besançon.
- Dournazac (Haute-Vienne), 189.
- Écully (Rhône), 258.
- Égletons, 5, 6, 30, 32, 33, 34, **107-119**, 171, 199, 202, 205, 276, 277.
- Espagnac, 147, 203.
- Espartignac, 171, 277.
- Estivals, 200, 202.
- Estivaux, 201.
- Eure (département), 149, 263  
*voir aussi* La-Couture-Boussey, Miserey.
- Eure-et-Loir (département), 85  
*voir aussi* Châteaudun.
- Eybout *voir* Chirac-Bellevue.
- Eyburie, 277.
- Eyguerande, 199, 240, 241, 276.
- Eyjeaux (Haute-Vienne), 147.
- Eyrein, 216, 217, 262, 276.
- Felletin (Creuse), 6, 147.
- Ferrette (Haut-Rhin), 263.
- Ferté Macé (La) (Orne), 172.
- Finistère (département), 149, 263  
*voir aussi* Quimperlé, Saint-Yvi.
- Fleurac (Charente), 148.
- Forgès, 201, 276, 277.
- Gard (département), 148 *voir aussi* Uzès.
- Garonne (Haute-) (département), 148  
*voir aussi* Toulouse.
- Gironde (département), 33, 148, 172, 263  
*voir aussi* Barsac, Bieujac, Bordeaux, Cadillac, Canejean, Hostens, Juillac, Libourne, Saint-Laurent-d'Arce, Saint-Magne-de-Castillon, Saint-Sulpice-Izon, Sauveterre-de-Guyenne.
- Givry (Puy-de-Dôme), 148.
- Glanges (Haute-Vienne), 147.
- Grandjouan (Loire-Inférieure), 19, 20.
- Grignon (Seine), 19, 20, 138, 155, 178, 197, 248.
- Guéret (Creuse), 147.
- Hautefage (Lot-et-Garonne), 148.
- Havre (Le) (Seine-Inférieure/Maritime), 37.
- Hay-Long (Tonkin), 263.
- Hérault (département), 148  
*voir aussi* Béziers, Caux, Marseillan, Montpellier, Saint-Geniès, Sète.
- Hôpital (L') (Cantal)  
*voir* Saint-Paul-des-Landes.
- Hostens (Gironde), 148.
- Ille-et-Vilaine (département) *voir* Coëtlogon, Rennes.
- Indochine *voir* Tonkin.
- Indre (département), 31, 148, 258, 263, 271  
*voir aussi* Le Blanc, Clion, Issoudun, Valençay.
- Indre-et-Loire (département), 85, 263  
*voir aussi* Blois, Rochecorbon, Saint-Pierre-des-Corps, Tours.
- Isère (département) 5 *voir aussi* Voiron.
- Issoire (Puy-de-Dôme), 222.
- Issoudun (Indre), 263.
- Ivry-sur-Seine (Seine), 263.
- Jaleyrac (Cantal), 147.
- Jarrige (La) *voir* Naves.
- Jôze (Puy-de-Dôme), 263.
- Juillac, 30, **123**, 171, 199, 203, 262.
- Juillac (Gironde), 148.
- Jura (département), 172 *voir aussi* Morbier.
- Juvisy-sur-Orge (Seine), 263.
- Lacelle, 277.
- Lagarde-Enval, 171.
- Lagny (Seine), 149.
- Laguennec, 277.
- Lamazière-Basse, 171.
- Landes (département), 148  
*voir aussi* Souprosse.
- Landreilles (non identifié), 172.
- Lanouaille *voir* Rempnat.
- Lanteuil, 85, 202.
- Laon (Aisne), 85, 259.
- Lapleau, 7, 199, 277.
- Larche, 85, 199, 200, 262, 276.
- Lardin (Le) (Dordogne) *voir* Bos.
- Latronche, 147, 171.
- Laumeuil (non identifié), 84, 85.
- Laurière (Haute-Vienne), 147.
- Laval-sur-Luzège, 147.
- Lavignac, 200.
- Levallois-Perret (Seine), 149.

Libourne (Gironde), 148.  
 Ligniac, 146, 277.  
 Ligneyrac, **127**, 201, 202, 277.  
 Limoges (Haute-Vienne), 25, 90, 140, 147, 263.  
 Limousin 6, 69.  
 Lissac-sur-Couze, 262.  
 Liourdres, 200, 201, 202, 262.  
 Loire (département), 15, 148, 263  
     *voir aussi* Saint-Étienne.  
 Loire (fleuve) 7.  
 Loire (Haute-) (département), 148, 259  
     *voir aussi* Brioude, Mercœur, La Molière.  
 Loire (-Inférieure, puis -Atlantique) (département), 148, 263  
     *voir aussi* Grandjouan, Nantes.  
 Loiret (département), 263 *voir aussi* Orléans.  
 Longué-Jumelles (Maine-et-Loire), 148.  
 Lonzac (Le), **128**.  
 Lorraine, 15.  
 Lot (département), 6, 19, 85, 147, 263  
     *voir aussi* Cahors, Comiac, Prudhomat, Puybrun, Vayrac.  
 Lot-et-Garonne (département), 148, 263  
     *voir aussi* Agen, Haute-fage, Marmande.  
 Lozère (département) *voir* Mende.  
 Lubersac, 22, **129**, 147, 199, 202, 262, 276, 277.  
 Lunéville (Meurthe-et-Moselle), 149.  
 Lyon (Rhône) 7.  
  
 Madranges, 171, 203.  
 Maine-et-Loire (département), 85, 148  
     *voir aussi* Angers, Longué-Jumelles, Saumur.  
 Maison Carrée (Algérie), 155.  
 Malemort-sur-Corrèze, 147, 171, 262.  
 Manus (Le) *voir* Neuvic.  
 Mansac, 85, 262.  
 Marcillac-la-Croisille, 147, 276.  
 Marcillac-la-Croze, 171, 201, 202.  
 Margerides, 276.  
 Marmande (Lot-et-Garonne), 263.  
 Maroc, 149 *voir aussi* Rabat.  
 Marsac, 200.  
 Marseillan (Hérault), 148.  
 Masseret, 147, 199, 277.  
 Massif central 6, 258.  
 Mauriac (Cantal), 149, 172.  
 Meilhac (Haute-Vienne), 263.  
  
 Melle (Vienne), 243.  
 Melun (Seine-et-Marne), 226.  
 Mende (Lozère), 53.  
 Menet (Cantal), 147.  
 Mercœur, 199.  
 Mercœur (Haute-Loire), 148.  
 Merlines, 240, 241.  
 Mestes, 147, 276.  
 Metz (Moselle), 15, 17, 37.  
 Meurthe-et-Moselle (département), 15, 149  
     *voir aussi* Lunéville, Nancy, Roville.  
 Meuse (département), 24.  
 Meymac, 7, 30, 34, 35, 36, **133-134**, 147, 171, 199, 241.  
 Meyssac, 199, 200, 201, 202, 276.  
 Millevaches (plateau) 6, 7, 238.  
 Mirebeau (Vienne), 263.  
 Miserey (Eure), 263.  
 Molière (La) (Haute-Loire), 167.  
 Molières (Tarn-et-Garonne), 263.  
 Monestier-Merlines, 277.  
 Montaigut-le-Blanc (Creuse), 147.  
 Montauban (Tarn-et-Garonne), 263.  
 Montertelot (Morbihan), 263.  
 Montluçon (Allier), 148.  
 Montpellier (Hérault), 57, 148, 155, 197.  
 Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), 222.  
 Morbier (Jura), 172.  
 Morbihan (département), 263  
     *voir aussi* Montertelot.  
 Mortefonds, 202.  
 Moselle (département) 15  
     *voir aussi* Metz, Sarreguemines.  
 Mouchin (Nord), 149.  
 Moulin-Neuf *voir* Virlet (Puy-de-Dôme).  
 Moulins (Allier), 243.  
 Moustier, 171.  
 Mulhouse (Haut-Rhin), 17, 37.  
 Murat (Cantal) 6.  
 Murat *voir* Voutezac.  
  
 Nancy (Meurthe-et-Moselle), 15, 33.  
 Nantes (Loire-Inférieure/Atlantique), 10, 148, 263.  
 Naves, 20, 21, 35, **137-140**, 197, 276.  
 Nespouls, 200, 262.  
 Neuvic, 6, 20, 21, 28, 29, 31, 33, 36, **141-180**, 199, 241, 258, 276, 277.  
 Neuville, 202.  
 Nexon (Haute-Vienne), 263.

- Nièvre (département), 166, 263  
*voir aussi* Corbigny, Prémery.
- Noailhac, 201.
- Noailles, 171, 200, 262.
- Nogent-sur-Marne (Seine), 149, 155.
- Noiremont (Oise), 263.
- Noirmoutier (Vendée), 263.
- Nonards, 200, 262.
- Nontron (Dordogne), 263.
- Nord (département), 5, 149, 263  
*voir aussi* Armentières, Douai, Mouchin.
- Objat, 6, 22, 35, **183-186**, 199, 200, 217, 258, 262, 277.
- Oise (département), 263  
*voir aussi* Noiremont.
- Oran (Algérie), 149.
- Orgnac-sur-Vézère, 262.
- Orléans (Loiret), 250, 263.
- Orne (département), 85, 172, 263  
*voir aussi* Cericé, La Ferté-Macé, Sées.
- Orsonnette (Puy-de-Dôme), 148.
- Palisse, 171.
- Pandrignes, 147.
- Paraclet (Le) (Somme), 261.
- Paris (Seine), 7, 31, 44, 54, 55, 69, 70, 85, 102, 149, 172, 263.
- Pas-de-Calais (département) *voir* Montreuil-sur-Mer.
- Payzac (Dordogne), 263.
- Périgord, 69.
- Périgueux (Dordogne), 7, 85, 172.
- Perpezac-le-Blanc, 200, 276.
- Perpezac-le-Noir, 262.
- Pétré (Vendée), 261.
- Peyrelevade, 241, 276.
- Pfaffenhofen (Bas-Rhin), 263.
- Pionnat (Creuse), 147.
- Plaines (Les), 6, 21, 24, 29, 31  
*voir aussi* Neuvic.
- Plaziat (non identifié), 172.
- Pleaux (Cantal), 147.
- Poitiers (Vienne), 263.
- Pompadour, 199, 202, 238.
- Prémery (Nièvre), 263.
- Prudhomat (Lot), 163.
- Puybrun (Lot), 85.
- Puy-Darnac, 171.
- Puy-de-Dôme (département) 148, 172, 263  
*voir aussi* Auzelles, Aydat, Clermont-Ferrant, Givry, Issoire, Jôze, Orsonnette, Riom, Royat, Saint-Beauzire, Saint-Just, Saint-Martin-d'Ollières, Saint-Sauves-d'Auvergne, Saint-Vincent, Sauvagnat-Sainte-Marthe, Seychalles, Thiers, Virlet.
- Quercy, 69.
- Queyssac-lès-Vignes, 262.
- Quimperlé (Finistère), 149.
- Rabastens (Tarn), 148.
- Rabat (Maroc), 149.
- Rambouillet (Seine-et-Oise), 149.
- Rempnat (Haute-Vienne), 147.
- Rennes (Ille-et-Vilaine), 155.
- Rhin (Bas-) (département), 15, 16, 263  
*voir aussi* Pfaffenhofen, Strasbourg.
- Rhin (Haut-), 13, 263  
*voir aussi* Ferrette, Mulhouse.
- Rhône (département), 243, 258  
*voir aussi* Écully, Lyon, Tarare.
- Rilhac-Xaintrie, 201, 203.
- Riom (Puy-de-Dôme), 148.
- Roche-Canillac (La), 199, 216, 277.
- Rochecorbon (Indre-et-Loire), 263.
- Roche-le-Peyroux, 171.
- Rochelle (La) (Charente-Inférieure/Maritime), 148.
- Rosières-de-Juillac, 262.
- Rouen (Seine-Inférieure/Maritime), 263.
- Roville (Meurthe-et-Moselle), 19.
- Ruelle-sur-Touvre  
 (Charente-Inférieure/Maritime), 223.
- Royat (Puy-de-Dôme), 148.
- Saillac, 201.
- Saint-Agnan-de-Versillat (Creuse), 263.
- Saint-Amand-Montron (Cher), 263.
- Saint-Angel, 171, 276.
- Saint-Aubin-le-Monial (Allier), 148.
- Saint-Augustin, 171, 216, 276.
- Saint-Aulaire, 200, 262.
- Saint-Bazile-de-la-Roche, 171, 201, 202.
- Saint-Beauzire (Puy-de-Dôme), 148.
- Saint-Bonnet-la-Rivière, 171, 202, 262.
- Saint-Bonnet-près-Bort, 147, 171, 276.
- Saint-Brie (Dordogne), 172.
- Saint-Cernin-de-Larche, 200.

Saint-Chamand, 199, 202, 203, 276.  
 Saint-Cyprien, 200.  
 Saint-Cyr-les-Champagnes (Dordogne), 263.  
 Sainte-Féréole, 147, 171.  
 Sainte-Orse, 172.  
 Saint-Étienne (Loire), 33, 37, 148, 263.  
 Saint-Étienne-des-Maurs (Cantal), 172.  
 Sainte-Trie (Dordogne), 263.  
 Saint-Exupéry-les-Roches, 147, 241, 276.  
 Saint-Fiel (Creuse), 263.  
 Saint-Genès (Hérault), 148.  
 Saint-Germain-en-Laye (Seine), 263.  
 Saint-Germain-les-Belles (Haute-Vienne), 147.  
 Saint-Germain-lès-Vergnes, 171, 201, 277.  
 Saint-Hilaire-Foissac, 171.  
 Saint-Hilaire-les-Courbes, 147.  
 Saint-Hilaire-Peyroux, 147, 277.  
 Saint-Hippolyte, 277.  
 Saint-Jal, 147.  
 Saint-Jouvent (Haute-Vienne), 147.  
 Saint-Julien-près-Bort, 146, 201.  
 Saint-Julien-le-Vendomois, 262.  
 Saint-Just (Puy-de-Dôme), 148.  
 Saint-Laurent-d'Arce (Gironde), 148.  
 Saint-Laurent-les-Églises (Haute-Vienne), 147.  
 Saint-Magne-de-Castillon (Gironde), 148.  
 Saint-Martin-de-Fressangeas (Dordogne), 263.  
 Saint-Martin-d'Ollières (Puy-de-Dôme), 148.  
 Saint-Martin-Sepert, 171.  
 Saint-Maur-des-Fossés (Seine), 263.  
 Saint-Maurice-les-Brousses (Haute-Vienne), 147.  
 Saint-Méard (Haute-Vienne), 147.  
 Saint-Mesmin (Dordogne), 263.  
 Saint-Mexant, 171.  
 Saint-Ouen (Seine), 114.  
 Saint-Pantaléon-de-Larche, 200, 202, 262.  
 Saint-Pardoux-Corbier, 262.  
 Saint-Pardoux-la-Croisille, 276, 277.  
 Saint-Pardoux-le-Vieux, 147.  
 Saint-Paul, 30, 85, 171, **189**.  
 Saint-Paul-des-Landes (Cantal) 6.  
 Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire), 263.  
 Saint-Pierre-le-Bost (Creuse), 147.  
 Saint-Pierre-le-Vieux (Vendée), 148.  
 Saint-Privat, 199, 276, 277.  
 Saint-Robert, 171, 200.  
 Saint-Quentin (Aisne), 149.  
 Saint-Salvador, 202, 277.  
 Saint-Sauves-d'Auvergne (Puy-de-Dôme), 148.  
 Saint-Solve, 262, 277.  
 Saint-Sulpice-Izon (Gironde), 263.  
 Saint-Viance, 64, 65, 171, 200, 202, 262.  
 Saint-Victour, 171.  
 Saint-Vincent (Puy-de-Dôme), 148.  
 Saint-Ybard, 147, 171, 277.  
 Saint-Yrieix-le-Déjalat, 171, 277.  
 Saint-Yvi (Finistère), 263.  
 Salon-la-Tour, 171, 277.  
 Saône-et-Loire (département), 20, 172 *voir* Cluny, Le Creusot.  
 Sarreguemines (Moselle), 79, 225.  
 Sarroux, 147.  
 Saumur (Maine-et-Loire), 66.  
 Sauvagnat-Sainte-Marthe (Puy-de-Dôme), 148.  
 Sauveterre-de-Guyenne (Gironde), 263.  
 Sédières *voir* Clergoux.  
 Sées (Orne), 263.  
 Ségonzac, 200, 262.  
 Seilhac, 171, 199, 277.  
 Seine (département), 85, 149, 172, 263  
*voir aussi* Asnières, Bondy, Colombes, Grignon, Ivry-sur-Seine, Juvisy-sur-Orge, Lagny, Levallois-Perret, Nogent-sur-Marne, Paris, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Ouen.  
 Seine-et-Marne (département), 149  
*voir aussi* Boississe-la-Bertrand, Melun.  
 Seine-et-Oise (département), 263  
*voir aussi* Rambouillet, Saint-Germain-en-Laye, Versailles.  
 Seine (Inférieure/Maritime), 5, 263  
*voir aussi* Le Havre, Rouen.  
 Sérandon, 146, 171, 240, 241, 276.  
 Sèvres (Deux-) (département), 263  
*voir aussi* Couture-d'Argenson.  
 Sexclès, 203, 276, 277.  
 Seychalles (Puy-de-Dôme), 148.  
 Sioniac, 171, 262.  
 Sissac, 200.  
 Somme (département), 263  
*voir aussi* Ault, Le Paraclet.  
 Sornac, 30, **191**, 241, 276, 277.  
 Soudaine-Lavinadière, 277.  
 Soudeille, 147.  
 Souilhac, 16, 25, 27, 32  
*voir aussi* Tulle.  
 Souprosse (Landes), 148.

Soursac, 147, 171, 202.  
 Sourzac (Dordogne), 147.  
 Souterraine (La) (Creuse) 6.  
 Strasbourg (Bas-Rhin), 53.  
 Suc (non identifié), 172.  
 Sussac (Haute-Vienne), 147.  
  
 Tarare (Rhône), 243.  
 Tarn (département), 148  
     *voir aussi* Albi, Rabastens.  
 Tarn-et-Garonne (département), 263  
     *voir aussi* Molières, Montauban.  
 Tarnac, 240.  
 Teinchurrier (Le) (commune de Brive), 171.  
 Terrasson (Dordogne), 85, 262.  
 Thiers (Puy-de-Dôme), 114.  
 Thouron (Haute-Vienne), 147.  
 Tonkin (Indochine), 263  
     *voir aussi* Hay-Long.  
 Toulouse (Haute-Garonne), 7, 148.  
 Toulx-Sainte-Croix (Creuse), 147.  
 Tours (Indre-et-Loire), 85, 263.  
 Treignac, 17, 18, 22, 31, 35, 171, **195-196**,  
     199, 207.  
 Triaize (Vendée), 148.  
 Trimiaux (non identifié), 172.  
 Troche, 171, 262.  
 Tudeils, 147.  
 Tulle, 5, 6, 7, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22,  
     23, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 34, 35,  
     36, 57, 79, 84, 85, 102, 138, 147, 171,  
     192, **197-232**, 248, 275.  
 Turenne, 30, 35, 36, 201, **231-232**.  
  
 Ussac, 200.  
 Ussel, 6, 7, 17, 18, 21, 22, 29, 31, 32, 36, 171,  
     199, 216, **235-247**.  
 Uzerche, 6, 7, 14, 15, 17, 22, 25, 31, 147, 171,  
     198, 199, **248-254**.  
 Uzès (Gard), 148.  
  
 Valençay (Indre), 148.  
 Varetz, 85, 200, **257**.  
 Vars-sur-Roseix, 64, 65, 200, 262.  
 Vayrac (Lot), 85, 147.  
 Végennes, 202, 262.  
 Velluire (Vendée), 263.  
 Venarsal, 171.  
 Vendée (département), 148, 263  
     *voir aussi* Noirmoutier, Pétré, Saint-  
     Pierre-le-Vieux, Triaize, Velluire.  
 Versailles (Seine-et-Oise), 260, 263, 271.  
 Vesdun (Cher), 148.  
 Veyrières, 171.  
 Vézère (rivière) 7.  
 Vic 7.  
 Vienne (département), 172, 243, 263  
     *voir aussi* Ally, Brigueil-le-Chantre,  
     Melle, Mirebeau, Poitiers.  
 Vienne (Haute-) (département) 19, 147, 172,  
     263  
     *voir aussi* Au Clouss, Bellac,  
     Bellachavent, Burgnac, La Croisille,  
     Dournazac, Eyjeaux, Glanges,  
     Laurière, Limoges, Meilhac, Nexon,  
     Rempnat, Saint-Germain-les-Belles,  
     Saint-Jouvent, Saint-Laurent-les-  
     Églises, Saint-Maurice-les-Brousses,  
     Saint-Méard, Sussac, Thouron.  
 Vierzon (Cher), 85, 94, 263.  
 Viet-Nam *voir* Tonkin.  
 Vigeois, 171, 199, 201, 262, 276.  
 Vignols, 202.  
 Villeneuve (La) (Creuse) 6.  
 Virlet (Puy-de-Dôme), 172.  
 Vitrac, 277.  
 Voiron (Isère), 205.  
 Voutezac, 21, 31, 36, 155, 183, 217, **258-272**.  
  
 Yssandon, 200, 262.



## PUBLICATIONS DU SERVICE D'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION

### ① PUBLICATION DE SOURCES :

BELHOSTE B. : *Les Sciences dans l'enseignement secondaire français. Textes officiels. Tome 1 : 1789-1914.* Paris, INRP et Économica, 1995, 771 p.

D'ENFERT R. : *L'Enseignement mathématique à l'école primaire, de la Révolution à nos jours. Textes officiels. Tome 1 : 1791-1914.* Paris, INRP, 2003, 372 p.

BODÉ G. : *L'Enseignement technique de la Révolution à nos jours. Tome 2 : de 1927 à 1958. Vol. 1 : Textes officiels avec introduction, notes et annexes ; Vol. 2 : Recensement thématique des textes officiels.* Paris, INRP et Économica, 2002, 618 p. et 715 p.

BRIAND J.-P., CHAPOULIE J.-M., HUGUET F., LUC J.-N., PROST A. : *L'Enseignement primaire et ses extensions, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles.* Annuaire statistique. Paris, INRP et Économica, 1987, 280 p.

CHARMASSON T. (dir.) : *L'Enseignement technique de la Révolution à nos jours. Textes officiels avec introduction, notes et annexes.* Par T. Charmasson, A.-M. Lelorrain, Y. Ripa. *Tome 1 : De la Révolution à 1926.* Paris, INRP et Économica, 1987, 784 p.

CHARMASSON T. (dir.) : *L'Enseignement agricole et vétérinaire de la Révolution à la Libération.* Par Th. Charmasson, A.-M. Lelorrain, Y. Ripa. Paris, INRP et Publications de la Sorbonne, 1992, CXLV + 745 p.

CHERVEL A. : *Les Auteurs français, latins et grecs au programme de l'enseignement secondaire, de 1800 à nos jours.* Paris, INRP et Publications de la Sorbonne, 1986, 396 p.

CHERVEL A. : *L'Enseignement du français à l'école primaire. Textes officiels.*

- *Tome 1 : 1791-1879.* Paris, INRP et Économica, 1993, 368 p.
- *Tome 2 : 1880-1939.* Paris, INRP et Économica, 1995, 506 p.
- *Tome 3 : 1940-1995.* Paris, INRP et Économica, 1995, 648 p.

CHERVEL A. : *Les Lauréats des concours d'agrégation de l'enseignement secondaire, 1821-1950.* Paris, INRP, 1993, 155 p.

CHERVEL A. : *La Composition française au XIX<sup>e</sup> siècle dans les principaux concours et examens de l'agrégation au baccalauréat.* Paris, Vuibert/INRP, 1999, 592 p.

CHERVEL A. : *Les Grammaires françaises, 1800-1914. Répertoire chronologique, deuxième édition, revue et augmentée.* Paris, INRP, 2000, 226 p.

CHOPPIN A. (dir.) : *Les Manuels scolaires en France de 1789 à nos jours. 4. Textes officiels (1791-1992).* INRP et Publications de la Sorbonne, 1993, 598 p. (Coll. Emmanuelle).

LUC J.-N. : *La Petite enfance à l'école, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Textes officiels présentés et annotés.* Paris, INRP et Economica, 1982, 392 p.

MARCHAND P. : *L'Histoire et la géographie dans l'enseignement secondaire. Textes officiels. Tome 1 : 1795-1914.* Paris, INRP, 2001, 782 p.

SAVOIE P. : *Les Enseignants du secondaire, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Le corps, le métier, les carrières. Textes officiels, tome 1 : 1802-1914.* Paris, INRP et Économica, 2000, 750 p.

## ② BIBLIOGRAPHIES :

*Bibliographie d'histoire de l'éducation française*, établie depuis 1979 par Willem Frijhoff, Martine Sonnet, Isabelle Havelange, Isabelle Durand, Carmine Ramos, puis Vincent Alamercery. Numéro double annuel de la revue *Histoire de l'éducation*.

CAMBEFORT Y. : *L'Enseignement de la zoologie entre philosophie et leçon de choses. Les manuels pour l'enseignement secondaire de 1794 à 1914.* Paris, INRP, 2001, 109 p.

CHOPPIN A. (dir.) : *Les Manuels scolaires en France de 1789 à nos jours* (Coll. Emmanuelle).

- 1. *Les Manuels de grec.* Paris, INRP et Pub. de la Sorbonne, 1987, 212 p.
- 2. *Les Manuels d'italien.* Paris, INRP et Pub. de la Sorbonne, 1987, 136 p.
- 3. *Les Manuels de latin.* Paris, INRP et Pub. de la Sorbonne, 1988, 528 p.
- 5. *Les Manuels d'allemand.* Paris, INRP et Pub. de la Sorbonne, 1993, 419 p.
- 6. *Les Manuels d'espagnol.* Paris, INRP, 1995, 216 p.
- 7. *Bilan des études et recherches.* Paris, INRP, 1995, 159 p.
- 8. *Les Manuels d'anglais.* Paris, INRP/Klincksieck, 1999, 758 p.

HARTEN H.-C. : *Les Écrits pédagogiques sous la Révolution.* Répertoire établi avec la collaboration d'Alain Choppin. Paris, INRP, 1989, 173 p.

HUGUET F. : *Les Livres pour l'enfance et la jeunesse de Gutenberg à Guizot. Les collections de la Bibliothèque de l'Institut national de recherche pédagogique.* Paris, INRP et Klincksieck, 1997, 413 p.

MANSON M. : *Les Livres pour l'enfance et la jeunesse publiés en français de 1789 à 1799.* Paris, INRP, 1989, 272 p.

## ③ DICTIONNAIRES BIOGRAPHIQUES :

CAPLAT G. (dir.) : *Les Inspecteurs généraux de l'Instruction publique. Dictionnaire biographique, 1802-1914.* Par I. Havelange, F. Huguet, B. Lebedeff. Paris, INRP et CNRS, 1986, 702 p. (Coll. Histoire biographique de l'enseignement).

CAPLAT G. : *L'Inspection générale de l'Instruction publique au XX<sup>e</sup> siècle. Dictionnaire biographique des inspecteurs généraux et des inspecteurs de l'Académie de Paris,*

1914-1939. Paris, INRP et Économica, 1997, 684 p. (Coll. Histoire biographique de l'enseignement).

CHARLE C. : *Dictionnaire biographique des universitaires aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.*

- Vol. 1 : *La Faculté des lettres de Paris, 1809-1908.* Paris, INRP et CNRS, 1985, 182 p. (Coll. Histoire biographique de l'enseignement).

- Vol. 2 : *La Faculté des lettres de Paris, 1909-1940.* Paris, INRP et CNRS, 1986, 220 p. (Coll. Histoire biographique de l'enseignement).

CHARLE C., TELKÈS É. : *Les Professeurs du Collège de France, 1901-1939. Dictionnaire biographique.* Paris, INRP et CNRS, 1988, 248 p. (Coll. Histoire biographique de l'enseignement).

CHARLE C., TELKÈS É. : *Les Professeurs de la faculté des sciences de Paris, 1901-1939. Dictionnaire biographique.* Paris, INRP et CNRS, 1989, 304 p. (Coll. Histoire biographique de l'enseignement).

DUBOIS P., BRUTER A. (collab.) : *Le Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire de Ferdinand Buisson. Répertoire biographique des auteurs.* Paris, INRP, 2002, 202 p.

FONTANON C., GRELON A. : *Les Professeurs du Conservatoire national des arts et métiers. Dictionnaire biographique, 1794-1955.* Paris, INRP et CNAM, 1994, 2 vol., 752 p. et 687 p. (Coll. Histoire biographique de l'enseignement).

HUGUET F. : *Les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris, 1789-1939.* Paris, CNRS et INRP, 1991, 754 p. (Coll. Histoire biographique de l'enseignement).

#### ④ RÉPERTOIRES ANALYTIQUES :

CASPARD P. (dir.) : *La Presse d'éducation et d'enseignement, XVIII<sup>e</sup> siècle- 1940. Répertoire analytique.*

- Tome 1, A-C, par P. Caspard-Karydis, A. Chambon, G. Fraisse, D. Poindron. Paris, INRP et CNRS, 1981, 560 p.

- Tome 2, D-J, par P. Caspard-Karydis, A. Chambon, G. Fraisse, D. Poindron. Paris, INRP et CNRS, 1984, 688 p.

- Tome 3, K-R, par P. Caspard-Karydis, A. Chambon. Paris, INRP et CNRS, 1986, 566 p.

- Tome 4, S-Z, et suppléments, par P. Caspard-Karydis, A. Chambon. Paris, INRP et CNRS, 1991, 762 p.

CASPARD-KARYDIS Pénélope (dir.) : *La Presse d'éducation et d'enseignement, 1941-1990, Répertoire analytique.*

- Tome 1, A-D : Paris, INRP, 2000, 765 p.

- Tome 2, E-K : Paris, INRP, 2003, 702 p.

COMPÈRE M.-M., JULIA D. : *Les Collèges français, 16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles.*

- *Répertoire 1 : France du Midi.* Paris, INRP et CNRS, 1984, 760 p.

- *Répertoire 2 : France du Nord et de l'Ouest.* Paris, INRP et CNRS, 1988, 712 p.

COMPÈRE M.-M. : *Les Collèges français, 16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles.*

- *Répertoire 3 : Paris.* Paris, INRP, 2002, 477 p.

## ⑤ GUIDES DE RECHERCHE :

- ALBERTINI P. : *L'Enseignement classique à travers les exercices manuscrits des élèves, 1600-1940*. Paris, INRP, 1986, 84 p. (Coll. Rapports de recherches).
- ALLAIRE M., FRANK M.-T. : *Témoins et acteurs des politiques de l'éducation depuis la Libération*.  
*Tome 1 : Inventaire de cinquante entretiens*. Paris, INRP, 1995, 202 p.
- CASPARD P. (dir.) : *Guide international de la recherche en histoire de l'éducation. International guide for research in the History of education*. 1<sup>ère</sup> édition : Paris, INRP, 1990, 190 p. ; 2<sup>e</sup> édition : Paris/Bern, INRP/Peter Lang, 1995, 280 p.
- DANCEL B. (dir.) : *La Formation des maîtres aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Guide de recherche sur les écoles normales de l'académie d'Amiens*. Paris, INRP, 2003, 103 p.
- FRANK M.-T., MIGNAVAL P. : *Témoins et acteurs des politiques de l'éducation depuis la Libération*.  
*Tome 2 : Inventaire de soixante-six entretiens*. Paris, INRP, 2000, 209 p.  
*Tome 3 : Inventaire de quarante entretiens*. Paris, INRP, 2002, 144 p.
- GRANDIÈRE M. (dir.) : *La Formation des maîtres aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Guide de recherche sur les écoles normales de l'académie de Nantes*. Paris, INRP, 1998, 123 p.
- SAVOIE P. : *Un nouveau champ pour l'histoire : économie et finances de l'éducation. Annuaire des chercheurs*. Paris, INRP, 1993, 69 p.

## ⑥ ÉTUDES :

- BELHOSTE B. (dir.) : *L'examen : évaluer, sélectionner, certifier, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 2002, 232 p.
- BELHOSTE B., GISPERT H., HULIN N. : *Les Sciences au lycée. Un siècle de réformes des mathématiques et de la physique en France et à l'étranger*. Paris, INRP et Éditions Vuibert, 1996, 336 p.
- BODÉ G., SAVOIE P. (dir.) : *L'Offre locale d'enseignement. Les formations techniques et intermédiaires, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1995, 230 p.
- BRIAND J.-P., CHAPOULIE J.-M. : *Les Collèges du peuple*. Paris, INRP, CNRS et École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, 1992, 544 p.
- CAPLAT G., LEBEDEFF-CHOPPIN B. : *L'Inspection générale de l'enseignement supérieur au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, INRP, 2002, 318 p.
- CASPARD P. (dir.) : *Travaux d'élèves. Pour une histoire des performances scolaires et de leur évaluation, 1720-1830*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1990, 180 p.
- CASPARD P. (dir.) : *Travaux d'élèves. Pour une histoire des performances scolaires et de leur évaluation, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1992, 192 p.

- CHARLE C. (dir.) : *Les Universités germaniques, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1994, 172 p.
- CHARMASSON T., LE GOFF A. (dir.) : *Mémoires de lycées. Archives et Patrimoine*. Actes de la journée d'études du 8 juillet 2002 au centre historique des archives nationales. Direction des Archives de France/ INRP, 2003, 199 p.
- CHERVEL A. : *Histoire de l'agrégation. Contribution à l'histoire de la culture scolaire*. Paris : INRP et Éditions KIMÉ, 1993, 289 p.
- CHERVEL A., MANESSE D. : *Comparaison de deux ensembles de dictées, 1873-1987. Méthodologie et résultats*. Paris, INRP, 1989, 179 p. (Coll. Rapports de recherches).
- CHERVEL A., MANESSE D. : *La Dictée. Les Français et l'orthographe, 1873-1987*. Paris, Calmann-Lévy et INRP, 1989, 287 p.
- CHOPPIN A. (dir.) : *Manuels scolaires, États et sociétés, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1993, 229 p.
- COMPÈRE M.-M. : *L'Histoire de l'éducation en Europe. Essai comparatif sur la façon dont elle s'écrit*. Paris/Berne, INRP/Peter Lang s.a., 1995, 304 p.
- COMPÈRE M.-M. (dir.) : *Histoire du temps scolaire en Europe*. Paris, INRP et Économica, 1997, 392 p.
- COMPÈRE M.-M., CHERVEL A. (dir.) : *Les Humanités classiques*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1997, 256 p.
- COMPÈRE M.-M., PRALON-JULIA D. : *Performances scolaires de collégiens sous l'Ancien Régime. Étude de six séries d'exercices latins rédigés au collège Louis-le-grand vers 1720*. Paris, INRP et Publications de la Sorbonne, 1992, 266 p.
- COMPÈRE M.-M., SAVOIE P. (dir.) : *L'Établissement scolaire. Des collèges d'humanités à l'enseignement secondaire (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 2001, 230 p.
- Christian Beullac. *Un patron dans l'Éducation, 1978-1981*. Journée d'études organisée le 3 juillet 1996 à Paris (Sorbonne). Paris, INRP et CNDP, 1998, 128 p.
- DUCREUX M.-É. (dir.) : *Histoire et Nation en Europe centrale et orientale, XIX<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> siècles*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 2000, 196 p.
- ESSEN VAN M., ROGERS R. (dir.) : *Les Enseignantes : formations, identités, représentations, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 2003, 196 p.
- FRIJHOFF W. (dir.) : *L'Offre d'école. Éléments pour une étude comparée des politiques éducatives au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, INRP et Publications de la Sorbonne, 1983, 374 p.
- FRIJHOFF W. (dir.) : *Autodidaxies, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1996, 176 p.
- GUEREÑA J.-L. : *L'Enseignement en Espagne, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1998, 296 p.

HUGUET F. : *Les Inspecteurs généraux de l'Instruction publique, 1802-1914. Profil d'un groupe social.* Paris, INRP, 1988, 104 p.

Jean Ferrez. *Au service de la démocratisation. Souvenirs du ministère de l'Éducation nationale, 1943-1983.* Texte établi et présenté par Marie-Thérèse Frank et Pierre Mignaval. Paris, INRP, 2004, 266 p.

JULIA D. (dir.) : *Les Enfants de la Patrie. Éducation et enseignement sous la Révolution française.* Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1989, 208 p.

LUC J.-N. : *La Statistique de l'enseignement primaire, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Politique et mode d'emploi.* Paris, INRP et Économica, 1985, 244 p.

LUC J.-N. : *L'École maternelle en Europe, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles.* Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1999, 240 p.

VERGER J. (dir.) : *Éducatons médiévales. L'enfance, l'école, l'Église en Occident (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.).* Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1991, 160 p.

*Histoire de l'éducation.* Revue trimestrielle. INRP, 26<sup>e</sup> année.